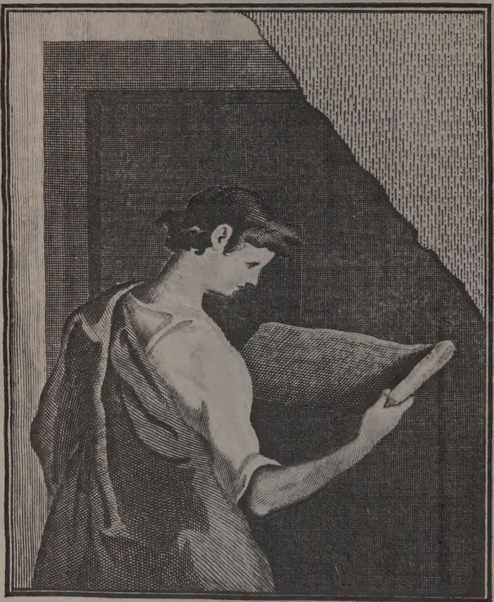

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1749
1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1749.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	1.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1749.

ARTICLE I.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis son origine &c. Tome XII. A Paris, chez, P. G. Le Mercier Imprimeur Libraire, ruë S. Jacques au Livre d'Or, Saillant Libraire ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College 1748.

LE Tome dont nous rendons compte aujourd'hui comprend 8. années, depuis 1677. jusqu'a 1685;

& commence par la Tragédie de *Phédre* & *Hippolite* de M. *Racine.*

La gloire de cet illuſtre Poëte avoit été toujours en augmentant, la vieilleſſe du *Grand Corneille* le laiſſoit ſeul en poſſeſſion des honneurs de la ſcène. Il avoit des rivaux, mais il pouvoit les dédaigner. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'eſt que des perſonnes du rang le plus diſtingué ſe comportérent à ſon égard, comme ſi elles avoient eu intérêt de l'humilier. *Anne de Mancini* Ducheſſe de Bouillon, & le *Duc de Nevers* ſon frére, ne l'aimoient pas; ils entreprirent de faire tomber *ſa Phédre.*

On croira peut-être que ce fut en la critiquant à outrance, ou en faiſant exagérer ſes défauts avec quelque air de vraiſemblance par quelques habiles gens du métier. Point du tout; ce fut en lui oppoſant une *Phédre* de la façon de *M. Pradon.* Quel Antagoniſte pour *Racine!* Dès que la Phédre de

Pradon parut, la Cabale la vanta, la préconiſa, c'étoit un chef-d'œuvre. La Phédre de *Racine* n'en approchoit pas.

Pradon avoit coutume de conſulter *Madame des Houliéres* ſur ſes ouvrages. Il étoit naturel qu'elle s'intéreſſât à leur ſuccès, & qu'elle travaillât à les faire valoir. Cette Dame compoſa, contre la piéce de *Racine*, un fameux ſonnet, qui fit bien du bruit. Les amis de *Racine* l'attribuérent fort mal-à-propos au Duc de Nevers, & y répondirent par une Parodie ſur les mêmes rimes; leurs plaiſanteries paſſoient les bornes d'une querelle littéraire; le Duc y étoit cruellement attaqué. Il crut que Racine & Deſpréaux en étoient les Auteurs. Le ſoupçon étoit naturel; le Duc irrité annonça une vengeance éclatante, & leur fit faire les plus terribles menaces. Ces deux Poëtes ne ſe picquoient pas d'être braves, ils prirent le parti

de déſavouer hautement cette réponſe.

Cependant *Pradon* triomphoit. On couroit en foule aux repréſentations de ſa *Phédre*. Jamais on ne vit mieux ce que peut la prévention. Enfin le charme ceſſa: le bon gout prévalut, la Cour & la Ville rendirent à *Racine* la juſtice qui lui étoit duë. La *Phédre de Pradon* ne fut point critiquée, elle n'en valoit pas la peine; on fit l'honneur à celle de Racine de chercher à y découvrir quelques défauts.

On lui reprocha d'avoir fait de *Théſée* un homme trop crédule, de *Phédre* une forcénée, une furieuſe, une femme ſans front; de n'avoir pas ſçu profiter de ſes modéles *Euripide* & *Sénéque*, qui mirent plus de vérité & de bienſéance dans ces caractéres; on ne voulut pas reconnoître d'Art dans la maniére dont le Poëte s'y prend pour faire paroître *Hippolite* cou-

pable, & allumer contre lui la fureur de *Théſée* avec vraiſemblance; on ſe récria contre la Deſcription que *Théraméne* fait de la mort d'Hippolite.

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

On a fait tant de mauvaiſes critiques de ce beau vers, qu'il ſeroit trop long de les rapporter.

Le Grand *Fenelon* reprit dans *Racine* un défaut mieux fondé, défaut qu'une malheureuſe coutume a introduit aux dépens des mœurs, ſouvent du bon ſens, & de la vérité de l'hiſtoire; c'eſt d'avoir fait *Hippolite* ſenſible à l'amour. » Chez » les Grecs, dit cet illuſtre Pré» lat, la Tragédie étoit entiére» ment indépendante de l'amour » prophane; l'*Œdipe de Sopho*» *cle* n'a aucun mélange de cette » paſſion étrangère au ſujet. M. » Corneille n'a fait qu'affoiblir » l'action, que la rendre double,»

» & que diſtraire le Spectateur
» dans ſon *Œdipe*, par l'épiſode
» d'un froid amour de *Théſée* pour
» *Dircé*. M. Racine eſt tombé
» dans le même inconvénient, en
» compoſant ſa *Phédre*; il a fait
» un double ſpectacle, en joignant
» à Phédre furieuſe, *Hippolite*
» ſoupirant contre ſon vrai carac-
» tère; il falloit laiſſer *Phédre*
» toute ſeule dans ſa fureur.

Finiſſons ce qui regarde la *Phédre* de Racine, en diſant avec *Subligny*, que Racine & Pradon ſe rendirent ſervice mutuellement en ſe décriant l'un l'autre.

Tel n'eût point de Racine été voir l'Hippolite,
Tel autre de Pradon eût mépriſé le ſoin,
Qui veut de leur querelle être juge & témoin.

La fin malheureuſe du fameux *Comte d'Eſſex* eſt connuë de tout le monde. M. Corneille de l'Iſle la jugea digne de la ſcène Fran-

çoiſe. Le ſujet en eſt grand, l'intrigue ſimple & conduite avec goût, il n'y a pas un rôle foible; tous les Perſonnages ſont bien peints & bien ſoutenus. M. *de la Calprenéde* avoit traité cette matiere pluſieurs années auparavant. Mais en comparant les deux ouvrages, il eſt aiſé de voir que l'ancien tragique a travaillé dans un tems où l'art dramatique étoit encore éloigné de la perfection.

Quelque parfait que fût le *Comte d'Eſſex de M. Corneille*, il n'en fut pas moins l'objet de la critique. On la pouſſa à ſon égard juſqu'à l'injuſtice la plus criante, une douzaine de vers qu'on y trouva négligés, fit dire à ceux qui mettent le bel-eſprit à n'aprouver jamais rien, que le *Comte d'Eſſex* méritoit d'être encore plus promptement condamné en France, qu'il ne l'avoit été en Angleterre. De pareilles bons mots ſont ce qui nuit le plus aux progrès des Arts.

Ils arrêtent ſouvent la veine la plus heureuſe. Ils répandent un ridicule, que tout homme, qui travaille pour la gloire, a peine à digérer. Combien de jeunes Auteurs d'un vrai mérite, que la crainte de la ſatire retient dans le ſilence, & de-là quelle perte pour la République des Lettres !

Il parut ſur la fin de Janvier de l'année 1678. une Comédie en vers de la façon de M. de *Hauteroche*, intitulée *les Nobles de Province.* Cette Piéce de cinq Actes, devroit être reduite à trois : les deux derniers ſont remplis par des perſonnages preſque tous poſtiches : les ſcenes ſont ſans liaiſons, mal aſſorties, & ne ſervent qu'à allonger inutilement la piéce. Le ſujet, l'ordonnance & le dénoument en ſont du dernier foible. Cependant les principaux caractéres conviennent aſſez au Théatre. Ils y font une peinture naïve de la fierté ridicule, aſſez ordinaire

à la Nobleſſe qui n'eſt jamais ſortie de la Province. la Comédie n'étoit déja que trop longue. Un mariage vient heureuſement la finir.

On a déja eu occaſion de voir dans cette hiſtoire, que M. l'Abbé *Abeille* n'avoit pas un talent marqué pour le Théatre. Son *Coriolan* ne prit que médiocrement. Quoique M. de Viſé diſe que les vers du *Lyncée* ſont beaux, & les penſées brillantes, tout ce qu'on peut dire avec lui, c'eſt que tout y eſt digne de l'Auteur de *Coriolan.*

M. *l'Abbé Boyer* voulut partager les lauriers de M. *Corneille de l'Iſle*, en reproduiſant ſur la ſcéne le *Comte d'Eſſex.* Ces deux Auteurs puiſérent dans la même ſource; mais M. *Corneille* ſe rendit ſon ſujet propre par la forme nouvelle qu'il lui donna. Il y a de l'invention de ſa part: *l'Abbé Boyer* n'eſt qu'un ſervile imita-

teur. Il avouë lui-même qu'il a pris des vers & des morceaux entiers; & il en apporte pour excuſe, le peu de temps qu'il a été obligé de mettre à compoſer ſa Tragédie: mais ceux qui le connoiſſent, diſent que ce fut une heureuſe néceſſité pour lui, parce qu'il étoit de ces eſprits vifs, qui ne réuſſiſſent jamais mieux que dans des *In promptu*; s'il eût eu plus de temps à lui, il auroit défiguré ſon plan; ſes perſonnages ſeroient ſortis du naturel; ſes vers auroient été hériſſés de pointes; il n'auroit cherché qu'à dire de l'eſprit. Le loiſir fut toujours funeſte à M. *l'Abbé Boyer*; les piéces qu'il a le plus travaillées, ſont celles qui ont le plus de défauts. Ici ſes perſonnages ſoutiennent bien leur caractere: il y a des ſituations touchantes, des ſentimens, de l'élévation, & même du ſublime en quelques endroits: c'eſt ſans contredit le chef

d'œuvre de *l'Abbé Boyer.* Nous ſommes fâchés que les bornes qui nous ſont preſcrites, ne nous permettent pas d'en donner l'extrait. Nos Hiſtoriens l'ont très-bien détaillé, c'eſt un des beaux endroits de ce XII. Volume.

Claude *Boyer*, Prêtre, natif d'*Alby*, vint aſſez jeune à Paris dans le deſſein de ſe perfectioner dans l'Eloquence. Il y prêcha d'abord ſans ſuccès ; &, ſans trop conſulter quel uſage il devoit faire de ſon eſprit, il s'appliqua à faire des Pièces de théâtre ; il y travailla pendant 50. ans, ſans que jamais les dédains conſtants du Public l'ayent rebuté. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1668, & mourut le 12. Juillet 1698. On fit cette Epigramme ſur lui :

Quand les Piéces repréſentées
De Boyer, ſont peu fréquentées ;
Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'Aſſiſtans,
Voici comme il tourne la choſe.

Vendredi, la pluye en eſt cauſe,
Et le Dimanche, le beau temps.

Ce n'eſt pas là ſans-doute une Epigramme de Rouſſeau.

La Tragédie qui parut après *le Comte d'Eſſex* de *M. Boyer*, fut *Anne de Bretagne*, dont le ſuccès ne dût guéres flatter M. *Ferrier* qui en étoit l'Auteur. La ſécheresſe du ſujet fut la grande raiſon de la chute précipitée de cette Piéce, auſſi bien que les Epiſodes mal imaginés.

Louis Ferrier Ecuyer ſieur de la *Martiniére* naquit en Provence où il fit ſes études. Aprés la mort de ſon pere, il vint à *Avignon* chez Madame *de Brun* ſa tante maternelle. Il y demeura trois ans. Pendant ce temps-là, il donna des marques de ſon talent pour la Poëſie. Il traduiſit en François deux petits Poëmes latins du P. *D'Augiéres Jéſuite*. Il donna auſſi diverſes petites Poëſies qu'il

dédia à Madame la *Marquise de Vence.* En 1676. il vint à Paris, & l'année suivante, il fut placé auprès du *Chevalier de Longueville*, en qualité de Gouverneur. En 1687. il hérita de la terre de la *Martiniere* située en Normandie auprés de Caudebec: & ce fut dans cette terre qu'il mourut en 1721. agé de 69. Ans.

M. Boursault qui n'avoit pas réussi dans *la Princesse de Cléves*, voulut forcer le public à l'applaudir, en la lui rendant sous le nom de *Germanicus* : mais le plan, la conduite, la peinture des personnages, la versification, prouvent assez que ses efforts furent inutiles. Nous ne rapporterons que ces 4. vers de son Prologue.

Dans les siécles passés comme au siécle
où nous sommes,
La nature étoit lente à faire de grands
hommes:

Et l'aimable Thalie a longtems à pleurer,
Avant que ſon malheur ſe puiſſe réparer.

Nous n'oſons rendre compte de *Genſeric* Tragédie de Madame *Deshouliéres*. Le rang diſtingué, que cette Dame tient à ſi juſte titre ſur le Parnaſſe François, nous réduit au ſilence. Avec quelle bienſéance dirions-nous, qu'elle n'entendoit pas le genre dramatique, que ſes vers toujours ſi coulants & ſi naturels dans ſes autres ouvrages, ſont durs & forcés dans celui-ci ?

Lorſque cette Tragédie fut repréſentée, un Auteur anonime fit un ſonnet qui en contient la critique, c'eſt ainſi qu'il finit.

. . . . . . Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet Ouvrage.
C'eſt fort bien fait de ſe cacher ainſi ;
Mais pour agir en perſonne bien ſage,
Il nous falloit cacher la Piéce auſſi.

Antoinette du Liger de la Garde naquit à Paris en 1638. elle eut autant d'esprit que de beauté, elle apprit tout ce qu'il lui plut de sçavoir ; la connoissance des langues Latine, Italienne, & Espagnole fut en peu de temps le fruit de son application. La Langue Françoise, & notre Poësie firent sa principale étude. La noblesse de sa famille lui donnoit droit de prétendre à une alliance distinguée. Elle fut mariée fort jeune à *Guillaume de la Fon de Boisguérin, Seigneur Deshouliéres*, Lieut. Colon. du Régiment de Condé, & ensuite Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle de *Dourlens*. Le soin de l'éducation de ses enfans, les affaires embarassantes qui lui survinrent, ne diminuérent rien de son goût pour les Lettres. La Poësie eut toujours des charmes pour elle. Elle travailla presque dans tous les genres, depuis la Chanson jusqu'à

la Tragédie. Ses Idylles & ſes réflexions morales ſont ce qu'on eſtime le plus. Elle fut reçuë dans l'Académie de Padouë, & enſuite dans celle d'Arles. Les louanges délicates qu'elle donna à Louis XIV. lui valurent une penſion de 2000. liv. Elle mourut à Paris le 17. Février 1694.

M. *Deſpréaux* qu'aucune conſidération n'arrêtoit, quand il étoit choqué, ayant enfin découvert que Madame *Deſhouliéres* étoit Auteur du ſonnet contre la *Phédre de Racine*, aima mieux venger ſon ami, que de rendre hommage aux talents ſupérieurs de cette Dame. Tel eſt le portrait qu'il en prétendit faire dans ſa dixiéme ſatire.

. . . . . C'eſt une Précieuſe,
Reſte de ces eſprits jadis ſi renommés,
Que d'un coup de ſon art Moliere a diffamés.
De tous leurs ſentimens cette noble héritiere

Maintient encore ici leur ſecte façonniere.
C'eſt chez elle toujours que de fades Auteurs
S'en vont ſe conſoler du mépris des Lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte, & ſa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras eſt ouverte à toute heure.
Là du faux Bel-Eſprit ſe tiennent les Bureaux ;
Là tous les vers ſont bons, pourvû qu'ils ſoient nouveaux.
Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre,
Plaint Pradon opprimé des ſiflets du parterre, &c.

MM. PP. ne veulent point abſolument que la Tragédie d'*Agamemnon* réclamée par l'*Abbé Boyer* comme ſon bien, ſoit véritablement à lui. Ils l'adjugent à M. d'*Aſſezan* ſous le nom duquel elle parut. Il eſt bien difficile de ne ſe pas ren-

dre aux raiſons qu'ils apportent pour l'enlever à M. *Boyer*. Plus, diſent-ils, on examinera les plans, la conduite, les caractéres des perſonnages & la verſification des Poëmes Dramatiques de l'*Abbé Boyer*, & moins on reconnoîtra dans cette Tragédie d'*Agamemnon*, le génie de cet Auteur auſſi ſtérilement fecond que le Poëte Hardi. M. *d'Aſſezan* donna la Tragédie d'*Antigone* en 1686. En la liſant, on reconnoît la même main qui a travaillé *Agamemnon*. Lorſque l'Auteur la fit imprimer, il y joignit une préface, où il reprend fiérement ſes droits ſur la Tragédie d'*Agamemnon*. Pourquoi M. *Boyer* garda-t-il alors le ſilence? N'auroit-il pas dû convaincre M. *d'Aſſezan* de ſa mauvaiſe Foi, & démontrer qu'il n'avoit été qu'un *prête-nom*?

Les *Caroſſes d'Orleans* Comédie, ſont un Eſſai de *M. de la Chapelle*, & méritoient par là

quelque indulgence, ce fut durant les repréſentations de cette piece, que la Troupe de l'Hotel de *Bourgogne* fut rëünie par ordre du Roi à celle de la *ruë Mazarine*. Par cette rëünion, le Public fut beaucoup mieux ſervi qu'il ne l'avoit été. *M. de la Chapelle* qui venoit de s'annoncer par les *Caroſſes d'Orléans*, montra un eſprit inventif dans la Tragédie de Zaïde. C'eſt véritablement une production de l'Auteur. Tout y eſt de lui. C'étoit prendre une route nouvelle, auſſi M. *de la Chapelle* s'y égara. Cependant *Zaïde* eut aſſez de ſuccès, mais c'étoit dans un temps, où la Scène Françoiſe étoit en proye aux *Boyers* & aux *Pradons*.

La *Cléopatre* de M. de la *Chapelle* le mit au-deſſus de ſes rivaux, & fit voir qu'il étoit capable de travailler dans le Grand. Il eſt le premier qui ait paru faire des efforts pour imiter *Corneille* & *Ra-*

cine. S'il fut moins Poëte que plusieurs de ses contemporains, il les surpassa par l'art, & par son goût judicieux. Dans cette Tragédie, il eut égard à ce que nous apprend l'Histoire. Ses Personnages sont ressemblans: *Cléopatre* y est ambitieuse à l'excès, *Antoine* esclave d'un amour aveugle, *Octavie* tendre & sans ressentiment; la fidélité d'*Eros*, & la politique d'*Octave* sont exprimées avec beaucoup de vérité.

L'entretien d'*Antoine* avec *Octavie* peint bien leur caractére.

ANT.

Non: je suis éclairci mieux que vous ne pensez,
De tout ce qui déplaît aux Romains offensez.
Ce n'est point mon orgueil qui m'attire leur haine,
Ce n'est point mon amour, ni l'hymen d'une Reine.

Ils

Ils m'auroient pardonné cet hymen dé-
fendu :
Mais c'eſt dans leurs eſprits, vous, qui
m'avez perdu.

OCT.

Moi !

ANT.

Vous, dont la vertu, malgré mes
injuſtices,
Attachée à mon ſort fait éclater mes vi-
ces ;
Vous, qui me déplorant, au lieu de me
haïr,
N'avez pû m'oublier, quand j'ai pû
vous trahir.
Vous, qui contre les droits d'une guerre
mortelle,
Partagez les amis d'un époux infidelle :
Vous, qui m'offrez partout, des bontés
que je fuis,
Enfin, vous qui m'aimez tout ingrat que
je ſuis.

C'eſt dommage que le plan de cette Tragédie ne ſoit pas un peu plus filé ; qu'il y ait des lon-

gueurs, quelques ſcènes inutiles; que l'Auteur n'ait pas aſſez ménagé la bienſéance en préſentant à la fois deux femmes qui ſe diſputent le même mari.

Jean de la Chapelle, Seigneur de St. Port naquit à Bourges en 1655. On peut dire de lui qu'il ſçut allier les Finances, & la Politique, avec le goût des Belles-Lettres & de la Poëſie. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1688. & il en étoit Doyen à ſa mort, arrivée le 29. Mai 1723. Lorſqu'il étoit encore aſſez jeune, il acheta la charge de Receveur Général des Finances de la Rochelle; il fut enſuite Sécrétaire des Commandemens de L. A. S. François-Louis de Bourbon Prince de Conti, & Louis-Armand de Bourbon Prince de la Roche-ſur-Yon. Il eut l'honneur de les ſuivre à leur Campagne de Hongrie. Après la mort de François-Louis de Bourbon, Louis-Armand de Bourbon,

alors Prince de Conti, continua ses bontés à M. *de la Chapelle*, & l'envoya pour ses Affaires en *Suisse*, où sa capacité le fit employer quelque temps par Louis XIV. Son plus grand ouvrage est celui qui a pour titre: *Lettres d'un Suisse à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes, & des Nations de l'Europe, qui sont en Guerre.* Ces Lettres furent faites à l'occasion de la guerre de 1700.

Enfin nous touchons au tems où *Melpoméne* recouvra en partie ses graces & sa dignité. Elle en fut redevable aux talents de M. *Campistron.* Il eut l'Art de choisir habilement les couleurs, de les assortir, d'en tempérer l'éclat à propos, & par un heureux mélange, de leur donner le ton d'où résulte l'harmonie; il ne fut pas grand Peintre tout d'un coup, l'étude & la réfléxion perfectionnérent ses Tableaux. On ne doit

regarder sa *Virginie* que comme un simple croquis, une esquisse qui péche encore beaucoup du côté de la correction du dessein. Cependant il y a de grands traits, des coups de lumiére frapans qui dénotent le génie.

Le Mercure Galant, est une Comédie amusante de M. *Boursaut.* Cette Piéce fit grand bruit, & eut un succès surprenant. M. *de Visé*, Auteur du Mercure, en porta ses plaintes à la Cour. Elle le renvoya à M. de la Reynie Lieutenant Général de Police. Ce Magistrat se fit apporter cette Comédie ; il la trouva trop belle pour la supprimer ; il ordonna seulement qu'on ne l'intituleroit plus *le Mercure Galant*, mais *la Comédie sans titre.* Nous n'entrerons dans aucun détail, nous dirons seulement qu'elle s'est conservée au Théatre, & qu'elle y paroît encore de tems-en-tems, ce qui prouve qu'elle n'est pas

ſans mérite. Il y a des ſcènes très-bien renduës, & des portraits fort reſſemblans.

Edme Bourſaut naquit à *Muſſi-l'Evêque* en Bourgogne l'an 1638. Son pere qui avoit ſervi toute ſa jeuneſſe, n'avoit aucun goût pour les Lettres, & négligea de procurer à ſes enfans l'éducation la plus commune. Le jeune Bourſault n'avoit aucunes connoiſſances quand il vint à Paris en 1651. il ne parloit que Franc-Bourguignon, & ne ſçavoit le François que très-imparfaitement: mais il avoit beaucoup d'eſprit, & d'envie d'apprendre. Il étudia les beautés & les délicateſſes de la langue Françoiſe, qu'il poſſeda depuis dans toute ſa pureté. Il s'appliqua de bonne-heure à la poëſie, & ſe fit bien-tôt connoître par des piéces de Théatre. Il devint Sécretaire des Commandemens de Madame la Ducheſſe d'Angoulême, Veuve d'un Fils naturel de

Charles IX. Il écrivoit auſſi délicatement en proſe qu'en vers. Ses Lettres furent très-goutées. Ce qui en fait l'agrément, c'eſt la varieté des traits, des ſaillies, des contes, des fables, des bons mots, des faits anecdotes, &c. Une colique violente lui noua l'inteſtin. Il ne ſurvêcut que huit jours à cet accident. Le grand Corneille l'appelloit ſon fils, & l'illuſtre Comteſſe de la Suze, faiſoit une eſtime particuliere des Lettres de *Bourſault.*

L'année 1684. fut aſſez favorable au Théatre. La Tragédie de *Pénélope* de M. l'*Abbé Geneſt* parut pour la premiere fois Elle fut d'abord peu goutée, & ſembla annoncer une chute bien marquée : enſuite elle ſe releva, & l'on y trouva des morceaux qui touchent également l'eſprit & le cœur ; cependant quand on la lit attentivement on y découvre des défauts. Les deux premiers Actes

ſont froids ; le troiſiéme, qui commence par l'arrivée d'Ulyſſe, eſt intéreſſant, & procéde bien ; le quatriéme ſe ſoutient. La reconnoiſſance de *Pénélope* & *d'Ulyſſe*, qui ſe fait à la troiſiéme ſcène du cinquiéme Acte eſt touchante ; le dénoument qui ne pouvoit être qu'en recit, n'eſt pas ſans art, & ſuppoſe de l'habileté. Cette Tragédie plaît encore plus par le caractére vertueux de ſes perſonnages, que par le merveilleux des incidents, & par ſon dénoument pathétique.

Charles-Claude Geneſt dut toute ſa fortune à ſon mérite. Il naquit à Paris d'une famille ſi obſcure, que, malgré bien des recherches, il n'a pas été poſſible de la découvrir. Son adreſſe à ſe faire des amis, & à ſe les conſerver, lui procura la charge d'Aumônier de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orleans, celle de Sécrétaire des Commandemens de M. le Duc

du Maine, & l'Abbaye de Wilmer. Il fut admis en 1698. à l'Académie Françoise.

M. l'*Abbé Geneſt* eſt auteur en partie, avec M. de Malezieu, des piéces de poëſie & de proſe qui ſe trouvent dans le Recueil intitulé *Les Divertiſſements de Sceaux*. Il mourut à Paris le 19. Novembre 1719. avec la gloire d'avoir travaillé long-tems pour le Théatre, ſans jamais rien dire qui pût faire rougir la vertu. Ingénieux à tirer des Spectacles mêmes, de-quoi dédommager les mœurs de ce qu'ils ont de dangereux pour elles.

L'Arminius de M. Campiſtron, juſtifia les applaudiſſemens qu'il avoit déja reçus. On voit un jeune Auteur qui fait des progrès ſenſibles, & qui promet encore de plus belles choſes pour la ſuite. Son *Andronic* fut le charme de la Cour & de Paris: cette piéce eut le ſuccès le plus brillant, &

le plus flateur. On y trouve tout à la fois un ſujet neuf, noble, intéreſſant, de la variété, du touchant, de l'art dans les ſituations, de l'intelligence dans la conduite, du naturel, du vrai dans les portraits. Les perſonnages y ſont liés & dépendans les uns des autres; tous ſe rapportent au principal, qui n'eſt jamais perdu de vûë; les proportions ſont parfaitement bien obſervées; *Andronic* eſt le chef-d'œuvre de ſon Auteur.

Le Florentin eſt une petite Comédie en un Acte de M. *de la Fontaine*; le nom ſeul de l'Auteur nous détermine à en parler, & nous empêche d'en rien dire davantage.

Nous nous contenterons auſſi d'indiquer ſeulement deux autres piéces qui ſont à la fin de ce volume. Ces deux pieces ſont, *Les Façons du Tems*, Comédie de M. de *Saint Yon*, écrite avec beaucoup de légéreté, de ſel, & d'a-

grément ; & *Alcibiade*, Tragédie dans laquelle on reconnoît aisément l'Auteur d'*Andronic* & de *Tiridate*.

ARTICLE II.

PHILIPPI ARGELATI BONONIENSIS Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium &c. præmittitur C. V. Josephi Antonii Saxii Historia Litterario-Typographica Mediolanensis, &c. Bibliothéque des Ecrivains de Milan, par M. Argelati, précedée de l'Histoire Littéraire-Typographique de la même Ville, par M. Saxi. 2 vol. in fol. A Milan 1745.

IL y a ici deux ouvrages & deux Auteurs : c'est ce qui nous oblige aussi à donner deux Extraits. Le premier Auteur est M. Joseph Antoine Saxi, Garde de la Bibliothéque Ambrosienne de Milan. Il

nous promettoit depuis longtems l'Histoire Littéraire-Typographique de cette Ville, & il accomplit enfin sa promesse. Cet Ecrivain est très célèbre en Italie; son nom paroît dans presque tous les monuments de la Littérature d'aujourd'hui, à peu près comme les Duchesne, les Mabillon, les Baluze figuroient autrefois parmi nous.

Son Histoire Littéraire-Typographique est précédée d'une longue dissertation sur les études anciennes & modernes de Milan. Nous ne croyons pas que l'Auteur supprime aucune des particularitez, qui peuvent concerner cette matière. Il reprend même les choses d'assez loin. Il remonte jusqu'aux premiers temps, où les Lettres ont eu des Partisans dans le Milanez; il suit de siècle en siècle leurs progrez ou leurs altérations. Au IV. siecle de l'Eglise, Milan entendit le grand Augustin. Un

tel Maître d'Eloquence efface preſque toute la gloire littéraire des autres Villes. Après l'irruption des Goths & des Lombards, toutes les beautés de l'Art, toutes les richeſſes du Génie diſparurent. Milan fut à cet égard comme le reſte du monde. La Barbarie devenue maitreſſe des eſprits & des cœurs, ne laiſſa aux hommes que le mépris du ſçavoir, & la volonté de ne rien apprendre. Il falloit de meilleurs temps pour faire revivre les Lettres: ces tems vinrent bien tard, on n'en vit guères la premiere Aurore à Milan, que ſous les derniers Viſconti, & ſous les Sforces leurs ſucceſſeurs. Car les merveilles qu'on nous raconte ici du XII. du XIII. & du XIV. ſiécle ſont un peu *ad pompam*, & comme pour faire une chaîne de Tradition. Ces ſiècles donnerent naiſſance aux ſubtilités Scholaſtiques: Littérature fort différente des Sciences & des beaux Arts.

Mais enfin la décadence de l'Empire Grec jetta des hommes à talents dans toutes les parties de l'Occident, & Milan en recueillit un aſſez bon nombre. *Demetrius* de Crete qui eſt auſſi appellé *Milanois*, à cauſe de ſon ſejour dans cette Ville, fut un des plus célébres. C'eſt à lui qu'on doit en partie la premiere Edition d'Homère, faite à Florence en 1488. Chef-d'œuvre de l'Art, dont on connoit ſi peu d'exemplaires, & qu'on ne nomme jamais ſans déſirer la poſſeſſion d'un ſi bel ouvrage *.

* C'eſt le premier Livre Grec de quelque conſéquence qui ait été imprimé. M. Boivin n'en connoiſſoit à Paris que quatre exemplaires: deux dans la Bibliothèque du Roi; un dans celle de M. le Chancelier, & le quatriéme chez M. de Boze. Ce dernier avoit appartenu autrefois à Guillaume Budé, & enſuite aux Jéſuites du Collége de Clermont, à qui le Préſident de S André le donna après l'avoir acheté des héritiers de Budé

En bons François, nous reprocherons un peu à M. Saxi l'indiſpoſition qu'il témoigne pour nos Ancêtres, Vainqueurs de Louis Marie Sforce, & Conquérants du Milanez. Il regarde leur invaſion dans ce pays comme une entrepriſe très-funeſte aux Muſes. Il prétend que, depuis ce tems-là, toutes les belles connoiſſances

Comme la Bibliothèque des Jéſuites fut diſſipée au tems de leur ſortie de France, ce bel Homére tomba depuis en diverſes mains, & il eſt parvenu enfin dans celles de M. de Boze. Aux quatre exemplaires que nous venons de nommer, il faut en ajouter un cinquiéme, dont nous avons une partie ſous les yeux; c'eſt l'Odiſſée. Rien de mieux conſervé, & de plus digne de l'attention des Curieux. Malheureuſement l'Iliade manque. Si quelqu'un poſſéde ce tréſor, on peut bien l'inviter à prendre des arrangements pour réünir deux morceaux ſi eſſentiellement faits l'un pour l'autre. Et ceci eſt un avis qu'on nous prie de donner aux gens de Lettres amateurs de l'antiquité.

tomberent dans un oubli honteux. Mais que nous veulent donc dire les Hiſtoriens du tems, quand ils remarquent que Louis XII. après ſa conquête rappella tous les gens de Lettres que le bruit des armes avoit diſſipés; qu'il augmenta conſidérablement leur honoraire; qu'il donna même une Seigneurie titrée au Juriſconſulte Jaſon Maynus; que ce Profeſſeur faiſant ſes leçons à Pavie, eut l'honneur de voir, parmi ſes Auditeurs, le Monarque François & toute ſa Cour; qu'enfin le même Roi Louis XII. étant en Lombardie, conféra un grade militaire très-diſtingué à un ſimple ſoldat, parce qu'il étoit parent de François Philelphe, un des beaux Eſprits du tems? Tous ces traits prouvent-ils que la domination de ce grand Prince dans le Milanez, ait été une époque d'ignorance, un tems de calamité pour les Sciences & pour les Sçavants? Mais que dirons-nous de

François I. qui posséda aussi ce Duché, & qui mérita toute sa vie le titre glorieux de *Pere des Lettres*? Un Auteur aussi sçavant & aussi honnête-homme que M. Saxi n'auroit-il pas pû regretter la perte que fit la Littérature de Milan, quand ce Prince, de mémoire immortelle, cessa de regner au-delà des Alpes?

Notre Auteur aime mieux insister sur les tentatives que fit, selon lui, le Gouverneur de Milan, Alphonse d'Avalos, pour rétablir les Lettres, après nos diverses catastrophes en Lombardie. Malheureusement ce Seigneur Espagnol n'eut ni assez d'argent, ni assez d'autorité pour venir à bout de son dessein; & tout se borna pour lors à une Académie des *Transformés*, qui fut, dit-on, très-célébre Qu'on ne s'étonne ici ni des noms singuliers que prennent les Sociétés Littéraires d'Italie, ni de leur multiplication sans bornes.

On nous cite encore dans ce Livre les Académies des *Animés*, des *Aryzophes*, des *Ignés*, des *Laborieux*, des *Hypheliomaques*, des *Cavaliers*, des *Arcadiens*, des *Palatins*, de *Clelie* ou des *Vigilants* : Tout cela dans la seule Ville de Milan. Mais, comme nous le remarquions il y a quelque tems dans nos Mémoires, rien de plus aisé, rien de plutôt fait qu'une Académie en ce pays-là. Quelques personnes s'associent, & sans autres formalités, sans lettres patentes, ils se disent Académiciens de tel nom, de telle profession : cela s'appelle une Compagnie de Sçavants. On en voit quelquefois deux opposées entr'elles dans la même maison, dans une seule communauté ; à peu près comme on voyoit autrefois des *Réalistes* & des *Nominaux* fréquenter la même Ecole, & se porter des coups terribles *sub eodem tecto*.

Le progrès de la Littérature a été grand à Milan, depuis les illustres Archevêques Borromées jusqu'à nos jours ; mais nous ne suivrons pas l'Auteur dans ses détails de Colléges, & d'établissements destinés aux Etudes. Il faut dire quelque chose de son Histoire Littéraire-Typographique, qui comprend deux parties ; la premiere où l'Auteur traite des commencements de l'Imprimerie dans la Ville de Milan ; la seconde où il donne le détail des Editions qui s'y sont faites depuis l'an 1472. jusqu'à 1500.

L'époque de l'Imprimerie dans cette ville se rapporte selon M. Saxi, à l'année 1465. On imprima pour lors une *Histoire des Empereurs Romains*, appellée *Historia Augusta.* Saumaise avoit ce livre en sa possession, & c'est sur son autorité qu'on se décide. On avoue bien que, dans le même temps, il y eut un *Lactance* im-

primé à Sublac ; mais il résulte toujours du témoignage de Saumaise, que Milan va de pair avec ce Monastère pour l'antiquité Typographique ; & il est certain encore qu'en aucun lieu du monde, excepté l'Allemagne, qui est le berceau de l'Imprimerie, il ne s'est point fait d'Edition avant l'année 1465. M. Saxi a raison de dire que cet Art si précieux ne commença d'être pratiqué en France que vers l'an 1470. Il ne seroit pas également vrai qu'on ne vit qu'en ce temps-là parmi nous des livres imprimés ; car dès l'an 1466. Jean *Fust* vendoit à Paris sa Bible de 1462. & ses offices de Ciceron de 1465. Ce fut même dans cette Capitale qu'il mourut peu de temps après.

On s'imagine aisément que notre Auteur Milanois n'omet aucune des circonstances, qui peuvent contribuer à relever la gloire de sa patrie dans la question

que nous traitons ici. Il nomme tous les plus anciens Imprimeurs de Milan, il marque le tems de leurs Editions, & tout ce détail eſt terminé par un recueil des Epitres dédicatoires miſes au-devant de ces anciens Livres : monumens qui s'oublient quelquefois avec le tems, & qu'il eſt néanmoins à propos de ne pas perdre tout-à-fait. Tel eſt le plan général de toute cette compoſition, qui ne peut manquer de plaire aux Gens de Lettres, étant pleine de recherches & d'Anecdotes Littéraires.

ARTICLE III.

*TRAITE' DE LA CE'PHALATOMIE, ou description Anatomique des parties que la Tête renferme, ouvrage enrichi de figures en taille-douce, dessinées & gravées d'après nature. Par J. B * * * Chirurgien juré d'Avignon. A Avignon chez François Girard, Imprimeur-Libraire, place S. Didier & se vende à Paris chez Huart & Moreau Fils, Libraire de la Reine, & Libraire-Imprimeur de Monseigneur le Dauphin, rue S. Jacques à la Justice,* in 4°. pag. 448.

AVignon & tout le Comtat dont il est la Capitale, ont toujours paru un séjour bien favorable pour la culture des Sciences & des Arts. La paix dont on jouit constamment dans cette heu-

reuſe contrée, la met à couvert des troubles & des ravages de la guerre. L'homme de Lettres profite de cette douce tranquilité. Ses méditations & ſes recherches ſont d'autant plus profondes qu'il eſt moins interrompu dans ſes exercices. Il avance toujours d'un pas égal ſans être jamais ni arrêté ni détourné par aucune inquiétude.

L'Univerſité d'Avignon, déja connuë par divers Ouvrages dont ſes Membres ont enrichi les Bibliothéques, va briller avec un nouvel éclat par la protection ſingulière dont le S. Pere vient de l'honorer. Nous en ſommes inſtruits par l'Inſcription qu'on lit à la ſuite de l'épitre dédicatoire, & que nous tranſcrivons volontiers ici pour orner nos Mémoires.

Benedicto XIV.
P. O. M.
Scientiarum Parenti
OB
Instituta & Asserta
Academiæ jura
P. P. POS.
ANNO M. DCC. XLVI. V. NON. JAN.
PRIMICERIO
JOAN. JOS. THO. DE BARTHELEMY.

Un Pape qui n'a pas dédaigné d'être Auteur, & dont les ouvrages seront éternellement utiles à l'Eglise, ne refusera jamais, ni sa bienveillance, ni son appui aux Universitez où l'on travaille sérieusement à la perfection des Sciences & des Arts. L'Inscription qu'on vient de voir est au bas du Buste en marbre blanc de Benoît XIV. dans la salle des exercices.

Le Livre que nous annonçons est dédié à Messieurs les Doyen

& Docteurs-Régens de la Faculté de Medecine en l'Univerſité d'Avignon. L'épitre dédicatoire nous apprend qu'ils ont établi un Démonſtrateur d'Anatomie & de Chirurgie, & c'eſt celui qui remplit aujourd'hui cette place, à qui nous devons ce traité particulier de la *Céphalatomie.* Il juſtifie excellemment le choix des Docteurs. Il paroît que l'eſprit pacifique qui regne dans toute la contrée, regne auſſi entre la Faculté de Medecine & la Chirurgie.

On expoſe dans cet Ouvrage toutes les parties dont la tête eſt compoſée. On trouve une Anatomie très-exacte de tous les organes qui y ſont renfermés, & qui par leur multitude, leur délicateſſe, leur uſage, cauſent une profonde admiration à quiconque les conſidére attentivement. A meſure que l'on démontre chaque organe, *on cite quelques faits de*

pratique

pratique pour diriger les jeunes Chirurgiens, dans les diverses opérations qu'on est obligé de faire sur ces mêmes organes.

On n'a pas épargné les planches Anatomiques, elles sont en très-grand nombre, dessinées la plûpart d'après nature, & par un homme qui avoit une connoissance particulière de ce qu'il devoit représenter. De plus, *ce qu'il y a de meilleurs Anatomistes à Paris, ont été chargés de revoir ces planches & d'en corriger les défauts..! principalement Mr. Verdier Chirurgien juré de Paris, & Demonstrateur Royal en Anatomie.*

L'Auteur promet, si ce Traité est reçu favorablement, qu'encouragé par le succès, il publiera tout de suite l'Anatomie des autres cavités & parties du corps humains. Le Public connoit trop bien ses intérêts, pour mettre aucun obstacle à l'accomplissement

d'une promesse qui lui est avantageuse.

Nous n'entreprendrons pas de suivre l'Auteur dans toutes ses Dissertations Anatomiques. Nos Lecteurs n'attendent pas de nous cette exactitude. Nous nous bornerons à dire que le stile & les planches sont de la plus grande netteté, & que ce livre seul seroit capable d'instruire pleinement, s'il n'étoit constant, par l'expérience de tous les siècles & de tous les Arts, que la pratique fortifie la spéculation : ce sont deux sœurs qui se perfectionnent mutuellement. Nous nous flattons cependant qu'il ne sera ni désagréable, ni inutile, d'annoncer ici aux Physiciens, qu'ils profiteront beaucoup, s'ils veulent s'y appliquer serieusement, de tout ce qu'on lit ici sur l'œil, & sur l'Oreille, ou si l'on aime mieux, sur la vûë & sur l'ouie.

On n'ignore pas que les Physiciens gagnent du terrain, autant

qu'ils peuvent, ſur la Mathématique & ſur l'Anatomie. Las d'être reſſerrés dans des bornes trop étroites à leur gré, ils ont eſſayé de ſe mettre plus au large, le tout pour l'utilité de leurs diſciples, qui la plûpart ne ſeront jamais ni Géomètres, ni Anatomiſtes. Ainſi il eſt à propos de les prévenir par quelques leçons, contre certaines erreurs ſi groſſières, qu'elles pourroient quelquefois nuire à leur réputation.

On n'a pas omis la glande pineale que la philoſophie de Deſcartes a rendu ſi célébre : mais l'Auteur, ſe renfermant dans ſon Art, laiſſe aux Philoſophes le ſoin de déterminer le ſiége de l'ame dans la tête. Il ſe contente d'aſſurer qu'elle réſide dans le cerveau, d'où elle préſide à tous les mouvemens du corps; c'eſt ce qu'il y a de mieux à faire. Si M. Deſcartes avoit été auſſi grand Anatomiſte que grand Philoſophe, il

n'eût pas eu tant d'affection pour la glande pinéale, qui ſeroit auſſi peu connuë aujourd'hui que cent autres parties du cerveau.

Toute la ſtructure du corps humain eſt merveilleuſe; mais on ne diſconviendra pas que la tête eſt encore plus admirable que tout tout le reſte. Cependant c'eſt ce qu'on ménage le moins. Les Héros Grecs & Romains, auſſi braves, & du moins en ce point plus ſages que nous, portérent des caſques. Nos Ancêtres en firent uſage. On conſerve encore aujourd'hui les cuiraſſes: mais pour la tête, elle eſt abandonnée à tous les hazards de la guerre. On eſt fort attentif à la conſervation de la tête d'une belle Statue, dont toute la beauté eſt extérieure, pendant qu'on néglige exceſſivement ſa propre tête. Voiture dans cette piéce charmante qu'il adreſſe à l'intrépide Prince de Condé ſur ſa convaleſcence,

fait une réfléxion bien judicieuſe.

Si vous aviez dans les combats,
D'Amadis l'armure enchantée,
Comme vous en avez le bras;
Et la vaillance tant vantée,
De votre ardeur précipitée,
Seigneur, je ne me plaindrois pas;

& le reſte.

Diſons en paſſant qu'il ne ſe fait guéres de vers de ce goût. L'avis du Poëte eſt très-ſenſé; mais il ne prévaudra pas contre une mode que toutes les Nations de l'Europe ont adopée.

L'Auteur de ce Livre n'a pas mis ſon nom, mais il n'y perdra rien. Il aura l'honneur de la modeſtie, & le plaiſir de voir tous les Anatomiſtes s'empreſſer de le connoître.

ARTICLE IV.

RELACION HISTORICA del viage a la America meridional hecho de orden de Su Majestad para medir algunos grados de Meridiano terrestre, y venir por ellos en conocimiento de la verdadera figura y magnitud de la Tierra, con otras varias observaciones, Astronomicas, y Physicas. Por Don Jorge Juan, Commendador de Aliaga, en la orden de S. Juan, Socio Correspondiente de la Real Academia de las Ciencias de Paris, y Don Antonio de Ulloa, de la Real Sociedad de Londres, ambo Capitanes de Fregata de la Real Armada, Primera parte, Tomo primero impressa de Orden del Rey nuestro señor en Madrid por Antonio Marin. año 1748.

Relation du voyage fait dans l'A-

mérique Méridionnale par ordre du Roi Catholique ..... par D. George Juan & D. Antoine de Ulloa, Capitaines de Fregate dans la Marine d'Espagne. A Madrid, chez Antoine Marin. premier Tome in 4°. p. 404.

DOn George Juan & Don Antoine de Ulloa, Capitaines de Fregate dans la Marine d'Espagne, sont les Auteurs de l'ouvrage que nous annonçons. Ce ne sont pas de ces Navigateurs, qu'un Pilote méne où ils ne veulent pas, sans qu'ils soient capables de s'en appercevoir. Ce sont deux Officiers qui joignent à une grande Expérience, une connoissance très-étenduë des Mathématiques. Le Roi Catholique instruit de leur capacité & de l'utilité de leur travail, a ordonné qu'on imprimât cette relation, afin que ses sujets pussent profiter de ce secours, sans être obligés de le chercher

chez les Nations Etrangeres.

Les deux Capitaines avoient été nommés par Philippe V. pour assister à toutes les opérations des Académiciens de Paris, dans la recherche & la mesure des dégrés du Méridien vers l'Equateur. Don George Juan s'embarqua à Cadis sur le Conquérant, Vaisseau de guerre de 64. canons ; & Don Antoine de Ulloa, sur la Frégate l'Incendie, de 50 piéces de canon ; & ils mirent à la voile le 28. Mai 1735. La relation commence par deux Journaux fort cours, le premier de Don George, le second de Don Antoine, depuis Cadis jusqu'à Carthagéne. Dans le premier Journal, on apprend, que selon l'estime, la différence en longitude entre Cadis & le Pic de Tenerif est de 10^{d}. 30. minutes. Selon les Observations du P. Feuillée, faites à Lorotava, 6. min. $\frac{1}{2}$ à l'Est du Pic, la différence en longitude

entre le Pic & l'Obſervatoire de Paris eſt de 18 d. 51. m. Il en faut ſouſtraire 8 d. 27. min. parce que, ſelon *la connoiſſance des temps*, l'Obſervatoire eſt plus oriental que Cadis, d'autant de dégrès & de minutes. Ainſi la différence en longitude, déterminée par les Obſervations, & celle qui eſt marquée par l'eſtime, n'eſt que de ſix minutes; la premiere eſt de 10 d. 24. m. la ſeconde de 10 d. 36. m.

L'eſtime ne fut pas auſſi juſte à beaucoup près à l'égard de la Martinique. Le point du Pilote mettoit cette Iſle à 59 d. 55. minutes de longitude, à l'Occident de Cadis, pendant que, ſelon le P. Feuillée, la différence en longitude de cette Iſle à Cadis, n'eſt que de 55. d. 19. m. & ſelon le P. Laval de 55. d. 8. min. Don Juan attribue cette erreur du Pilote, partie à la carte d'Antoine de Matos, dont les Eſpagnols ſe

servent dans les voyages de l'Amérique, partie à la ligne de Log, dont les nœuds ne sont pas censés avoir entre eux la distance convenable, & telle qu'elle doit être, en conséquence de tant d'observations faites avec succès en France, au Perou, & dans la Laponie, pour mesurer les dégrés de latitude & de longitude, & pour déterminer la figure de la terre. Cet article est important pour la navigation. Dans le second Journal fait sur la Frégate l'Incendie, on lit que cent & quelques lieuës avant que d'arriver à la Martinique & à la Dominique, il y a un Bank qu'on remarque à la couleur de l'eau de la mer, qui paroît plus blanche. Il est d'une grande utilité d'être instruit de ces grandes inégalités, du fond de la mer. Ce n'est pas qu'il y ait à craindre d'y échouër: mais si l'on a soin d'y jetter la sonde partout où l'on jugera à propos, comme on

a fait ſur le grand Bank, ce ſera de quoi raſſurer les Pilotes, dans les temps de Brume, où l'on n'apperçoit pas les terres les plus hautes, telles que ſont celles de la Martinique & des autres Iſles de l'Amérique. Ce Bank n'eſt marqué ſur aucune autre carte à l'uſage des Navigateurs, que ſur la derniere carte Marine faite en France. On ne l'omettra pas déſormais dans toutes les autres Cartes de cette eſpece, qui ſe feront chez les autres Nations.

On ſe plaint ici de la négligence qu'on a des aiguilles aimantées, & l'on donne modeſtement aux gens du métier, des avis qu'ils auroient tort de ne pas mettre à profit. On trouve, après les deux Journaux, cinq planches où l'on a repréſenté exactement les différentes vues des Iſles des Canaries. Les deux premiéres ont été deſſinées par Don George Juan, & les trois autres par Don An-

toine de Ulloa. Ces planches ne ſont pas ſeulement amuſantes ; elles ſont encore très-utiles aux Navigateurs, à ceux-mêmes qui ont déja fait plus d'un voyage, dans les parages dont on leur retrace les côtes & les vuës. Il y a déja longtems que les Hollandois ont fait imprimer un livre énorme ſelon les trois dimenſions, où l'on voit toutes les côtes de France & de pluſieurs autres Etats.

Les deux Capitaines Eſpagnols débarquerent à Carthagène le neuviéme Juillet 1735. avant que les Académiciens y fuſſent arrivés : on n'y ſçavoit même pas qu'ils duſſent venir. En attendant les François, les Officiers Eſpagnols, pour s'occuper utilement, réſolurent de rectifier le plan de la Ville & de la Baye. Comme ils n'avoient pas encore les inſtrumens que le Roi Catholique avoit ordonné de fabriquer à Paris & à Londres, & qu'ils ne reçurent qu'à Quito ;

ils emprunterent ceux qui avoient appartenu à Don Juan de Herrera, Ingenieur de la Ville & Brigadier des Armées d'Espagne. Ce fut avec ce secours qu'ils observerent la latitude, la longitude de la Place & de la Baye, & les variations de l'aiguille. Les Académiciens arriverent le quinziéme Décembre; & comme ils avoient apporté avec eux tous les instruments nécessaires pour toutes les opérations Mathématiques & Physiques, qui devoient entrer dans l'exécution du projet, ils observerent la latitude du lieu, la variation de l'aiguille, & la pesanteur de l'air.

La Ville de Carthagene est située par le 10.^{d}. 25. min. 48 $\frac{1}{2}$ secondes de latitude Septentrionale, & par le 282.^{d}.28.min. 36. secondes de longitude à l'Occident de Paris. La variation de l'aiguille est de 8 ^{d}. Nord-est. La Baye avec le pays qui l'environne, fut decou-

verte en 1502 par Rodrigo de las Bastidas. Les Indiens qu'il falloit en chasser étoient très-belliqueux; les femmes même ne s'exemtoient ni des fatigues ni des périls de la guerre. Ainsi ce ne fut qu'après bien des combats & bien des années, qu'on vint à bout de s'établir sur la côte, & Don Pedro de Hérédia eut la gloire d'y fonder en 1533. la Ville de Carthagène: sa situation avantageuse la rendit considérable de plus en plus, & excita la jalousie des Nations étrangères.

Cette Ville fut prise & pillée en 1544. par des Corsaires François; en 1697. les François s'en rendirent maîtres. Le peu de résistence qu'on leur fit, donna lieu de soupçonner que le Gouverneur étoit d'intelligence avec les Assiégeans, soupçon qui fut fortifié, quand on sçut que ce Gouverneur s'étoit embarqué avec ses trésors sur l'Escadre ennemie. Les Anglois

armerent puiſſamment, il y a quelques années, pour conquérir une Place ſi importante ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Ils furent obligés de lever le ſiége avec une perte très-conſidérable. Cet armement leur avoit couté exceſſivement. La garniſon de Carthagène en tems de paix eſt de dix Compagnies, chacune de 77. hommes, y compris les Officiers. Outre les troupes reglées, il y a dans les environs pluſieurs Compagnies de Milice, toujours prêtes à y entrer.

Le Lecteur verra avec plaiſir le plan de la ville & de la Baye, & il n'en aura pas moins à lire toutes les particularités de l'une & de l'autre. Il y apprendra que les Anglois, avant que de ſe retirer, avoient détruit les Forts de *Bocca-chica*, c'eſt-à-dire, *Petite bouche*, parce qu'il n'y ſçauroit paſſer deux vaiſſeaux de front, & tous les autres Forts que les Eſpagnols avoient

abandonnés. Après la levée du siége, il fut résolu de fermer l'entrée de Bocca-chica, que les ennemis avoient débarassée pour leur propre commodité, & d'ouvrir l'ancien passage ; & c'est par là qu'entrent tous les Bâtimens dans le Port. La Ville est bien bâtie, bien percée, les ruës sont tirées au cordeau, & d'une largeur proportionnée à la longueur : elles sont toutes pavées. Les maisons qui sont de pierre, hors quelques-unes de brique, auroient une plus belle apparence, si l'humidité & les vents de mer ne les noircissoient pas. Les Eglises sont grandes & d'une bonne architecture, aussi bien que les maisons des Communautés. Ces Eglises ne sont pas autant ornées, qu'il conviendroit à la beauté de ces édifices. La Ville n'est pas opulente, non seulement parce qu'elle a été souvent pillée & rançonnée, mais parce que tout l'argent qui y

vient de Santa-Fé & de Quito pour la paye des troupes & de tous les Officiers tant civils que militaires, n'y circule pas long-tems, & qu'il n'y a aucune mine dans le voisinage d'où l'on en tire. Carthagene est aujourd'hui la Capitale d'un Vice-Royaume, érigé sous le titre de nouvelle Grenade. Don Sebastien de Eslava, qui défendit cette Place avec tant de valeur & tant de sagesse contre les Anglois, fut le premier Viceroi.

La description de la Ville & de la Baye est suivie de celle de ses habitans. Il y a des *Blancs de deux espéces*; des Européans & des Créoles. Les premiers sont en petit nombre, parce que les uns retournent en Europe, quand ils sont devenus assez riches, & les autres passent en d'autres Royaumes de l'Amérique Espagnole, pour y faire une plus grande fortune. Cette espéce de Blancs

ſont appellés *Chapetones*. Les autres qu'on nomme *Créoles*, ſont nés dans le pays, & il y en a parmi eux qui ſont très conſidérés, parce que leurs ancêtres vinrent dans le pays avec des emplois honorables. Ils tâchent de ſoutenir leur dignité par des mariages qu'ils contractent entr'eux, ou avec les Européans qui arrivent de nouveau ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols.

Les enfans qui naiſſent du commerce des Blancs avec les Negreſſes s'appellent *Mulâtres*, & ſe diſtinguent aiſément à la couleur. Ceux qui naiſſent des Blancs & des *Mulatreſſes* ou *Mules*, car c'eſt ainſi qu'on les nomme dans nos Colonies, s'appellent *Tercerones*. Ils approchent plus que les Mulâtres de la couleur des Blancs. Les *Quarterones* qui ſuivent, en approchent encore plus : l'enfant né d'un Blanc & d'une *Quarterone* ne différe pas ſenſiblement de la couleur du pere, & quel-

quefois il est plus blanc : ce sont les *Quinterones*. Enfin les enfans des Blancs & des meres Quinterones, sont censés Espagnols. Ce sont comme des dégradations de couleurs dans la peinture ; mais à mesure que la couleur noire est plus effacée, les générations sont plus respectables. Chacun est très-jaloux du dégré qu'il a dans cette généalogie ; & si l'on s'avisoit de nommer *Tercerone* un *Quarterone*, le dernier s'en tiendroit fort offensé.

On n'omet rien dans la Relation de tout ce qui peut flatter la curiosité. On décrit les divers habillemens des deux sexes. On n'y dissimule pas à quelles miseres s'exposent ces hommes inquiets & avides qui, sans aucune ressource, ni dans leurs talens, ni dans le pays où ils viennent, s'embarquent uniquement pour amasser des richesses. Il n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine de s'en-

richir dans l'Amérique. Un grand nombre de malheureux y périssent dans la disette, & presque tous ceux qui échapent à la famine & aux maladies, vivent plus durement, qu'ils ne faisoient en Espagne.

Les plantes ni les arbres qui croissent dans la contrée, n'ont point été oubliés. Nous ne parlerons que du Manzanillo, ainsi nommé parce qu'il porte des pommes, *Manzanas*; on l'appelle dans les Colonies Françoises, *Massemillé.* Ce fruit ressemble aux pommes de l'Europe, si ce n'est qu'il est plus petit. Il tient beaucoup de la pomme d'Api; l'arbre qui le produit est grand & bien touffu. Dans la saison où il en découle abondamment une espece de Gomme, s'il en tombe une seule goute sur la peau; il s'y forme un ulcère qui s'étend de plus en plus, si l'on n'arrête la contagion par quelque re-

méde extérieur. Mais s'il arrive qu'on mange le fruit, tout le corps s'enfle jusqu'à ce qu'on en meure. Quelques Espagnols qu'on avoit envoïés dans la forêt voisine, pour y *faire du bois* y ont perdu la vie par ce funeste poison. On prétend que le vinaigre est un bon antidote en pareil cas.

On dit dans le païs qu'il est très-dangereux de dormir à l'ombre de cet arbre. Le Journaliste ajoute une particularité, dont il semble que les Auteurs n'ont point eu connoissance. Comme il y a des Massemillés tellement plantés sur le bord de la mer, qu'une partie de leurs branches s'étendent sur l'eau, & y laissent tomber leurs fruits, il y a quelques poissons qui les avalent impunément ; mais malheur à qui se nourrit de ces poissons, peu après qu'ils ont mangé de ces sortes de pommes. Quelquefois il en coute la vie ; & si on ne la perd pas tou-

jours parce qu'on est secouru à propos, on est du moins bien malade. Cet arbre ressemble en un point à l'arbre du Paradis terrestre, dont le fruit étoit défendu. Il faut se contenter d'en admirer les feuillages & les pommes, mais on doit se garder d'y toucher.

Les Forêts des environs de Carthagène ne sont pas moins dangereuses par les Tigres qui s'y retirent, que par l'arbre & les pommes dout nous venons de parler. Les Tigres dont quelques-uns sont aussi gros que de jeunes poulins, causent bien du ravage. On y trouve aussi d'autres animaux dont on décrit la figure & les propriétés. Outre les quadrupedes, les reptiles y foisonnent, & parmi les serpens, il y a plusieurs espèces dont les piquures sont mortelles. On y voit aussi des oiseaux de toutes les façons ; il n'y a peut-être rien de plus surprenant

que ce qu'on rapporte des *Morcielagos*, & le fait ne ſçauroit être contesté ; il y en a autant de témoins que d'habitans dans Carthagène & dans tout ſon territoires. Ces *Morcielagos*, ou chauves-ſouris, commencent à voler quand le ſoleil ſe couche, & ſont en ſi prodigieuſe quantité qu'elles forment comme une nuée ſur toute la ville. Les chaleurs exceſſives ne permettant pas de fermer, ni la porte ni les fenêtres de l'appartement où l'on dort, de peur d'être étouffé ; les chauves-ſouris pénétrent par-tout, & ſi quelqu'un a le pied découvert, elles s'y attachent, le piquent, en ſucent le ſang, & quand elles ſont raſſaſiées, elles s'envolent, laiſſant le ſang couler par la piquure : il continue de couler avec abondance, & pluſieurs de ceux qui l'avoient éprouvé, ont aſſuré l'Auteur, que s'ils euſſent tardé quelque-tems à s'éveiller, ils en

avoient déja tant perdu, qu'ils n'eussent plus eu assez de force pour arrêter eux-mêmes ce qui en restoit. On ne sent pas la morsure, parce qu'elle se fait très-subtilement & que la chauve-souris dans ce moment rafraichissant la peau par le mouvement de ses ailes emousse le sentiment de la douleur. Cette raison ne contentera peut-être pas les Physiciens, mais il n'est question que du fait.

On s'embarqua sur la Balandre Françoise, commandée par M. d'Héricourt le 24. Novembre de la même année 1735. pour se rendre à Porto-Belo. On observa pendant la route les vents & les courans: ce qui sera utile aux Navigateurs. La ville de S. Philippe de Porto-Belo est située par le 9 d. 34 m. 35. sec. de latitude septentrionale & par le 277 d. de longitude, 50. min. si l'on compte depuis le Méridien de Paris, & si l'on compte depuis

depuis le Pic de Ténérif, par le 296 d. 41 m. D. Christophle Colòn aborda dans ce Port en 1502, & le nomma Porto-Belo à cause de sa beauté & de sa commodité. Les Anglois trouverent les Châteaux si dépourvus de tout ce qui est nécessaire pour la défense d'une place, qu'ils n'eurent aucune peine à s'en emparer, sous la conduite de l'Amiral Wernon en 1740. il en ruina toutes les fortifications.

Porto-Belo est fort décrié pour la température de l'air. Ce ne sont pas seulement les Etrangers : ce sont aussi les gens du pays qui s'en plaignent & qui en souffrent. Il n'y a pas plus de vingt ans, qu'il étoit rare qu'une femme y accouchât heureusement : elles y mouroient presque toutes. Les maris prirent la résolution de les envoyer à Panama dès le quatriéme ou cinquiéme mois de leur grossesse, d'où elles revenoient

après leurs couches. Il n'y a pas longtemps qu'une Dame très-attachée à ſon mari, qui ne pouvoit pas l'accompagner pendant le voyage, parceque ſon emploi exigeoit irrémiſſiblement une réſidence continuelle, ſe détermina à reſter dans le pays & à en courir tous les riſques. Comme ſes couches furent heureuſes, ſon exemple a engagé pluſieurs autres femmes à l'imiter.

Les chaleurs ſont exceſſives dans la Ville, qui eſt toute environnée de montagnes. Il y a des orages, des éclairs & des tonnerres épouvantables, dont le bruit eſt fort augmenté par les échos du voiſinage. Les Singes de toutes les eſpéces, qui ſont en très-grand nombre dans les montagnes, jettent alors des cris de frayeur. Il n'en faut pas même tant pour les effrayer. Lorſqu'il y a quelque vaiſſeau de guerre mouillé dans le port, le coup de

canon qu'on tire le soir & le matin, selon la coûtume, suffit pour leur donner l'alarme, & les faire crier horriblement.

Parmi ces Singes, il y en a une espèce très-singuliere, & qui figurera bien dans un Journal. On les appelle en dérision de leur excessive lenteur, & de la répugnance qu'ils ont à se mouvoir, *Singes légers*; c'est ce qu'on pourroit appeller une dénomination par *antiphrase*, barbare hors des Rhétoriques. Ces Singes sont encore plus laids que les autres, car ils sont fort ridés; de plus ils restent immobiles où ils sont une fois placés. On n'a pas besoin ni de les enchaîner ni de les enfermer: ils ne se remuënt que quand la faim les presse. Dès qu'ils commencent à se mettre en mouvement, ils jettent des cris qui déchirent l'oreille, & qui excitent la compassion. Ce sont les seules armes défensives que la nature leur ait données. Ils

y ont recours quand les hommes ou les bêtes féroces veulent les attaquer, & cette défenſe leur ſuffit. On ſoupçonne qu'ils pourroient avoir dans les parties intérieures deſtinées pour le mouvement, des rides ſemblables à celles qu'on leur voit, & capables de leur cauſer des douleurs aiguës, dès qu'ils entreprennent de ſe mouvoir. Si dans l'Amérique on s'exerçoit ſérieuſement à l'Anatomie, on trouveroit aiſément la cauſe de cette ſingularité.

Selon l'Auteur, ce n'eſt pas ſeulement la chaleur du climat qui cauſe les maladies ſi fréquentes & ſi meurtrieres, dont le pays eſt ſouvent déſolé; les fatigues extrêmes qu'on eſſuye, quand on embarque ſur les Galions les effets deſtinés pour l'Eſpagne, contribuent beaucoup à la violence du mal. Pour ſoutenir ce travail immodéré, on a recours à l'eau de vie, dont l'uſage trop réïtéré rui-

nant les forces naturelles, on ne ſçauroit réſiſter à la maladie qui ſurvient.

Les Tigres qui ont leur retraite dans les forêts voiſines, entrent quelquefois pendant la nuit dans les ruës de la ville, & y enlevent les chiens, & quelquefois auſſi quelque enfant qui s'y rencontrera malheureuſement. Lorſque ces animaux féroces ont mangé de la chair humaine, ils en ſont fort avides. A cette occaſion on décrit ici avec quelle hardieſſe & quelle agilité les Négres & les Mulâtres, ſans autres armes qu'une lance qui n'a point de fer, & un poignard aſſez court, c'eſt une eſpéce de ſerpe non-courbée, attaquent corps à corps un tigre, & viennent à bout de le tuer.

On n'a point omis tout ce qui regarde la foire de Porto-Belo à l'arrivée des Gallions: Cet endroit inſtruit & amuſe agréablement.

Les Officiers Eſpagnols & les Académiciens François commencerent de remonter la riviere de Chagre le 22. Décembre pour arriver à Panama, où l'on ſéjourna le moins qu'on put, parcequ'on ſe hâtoit de partir pour Quito. Panama eſt par le 8^{d}. 57 m. 48. ſec. de latitude ſeptentrionale, ſelon les Obſervations qu'on y fit. C'eſt ſur ces côtes qu'on pêche des perles, dont les plus belles ſont portées en Europe, les autres à Lima. Ce ſont les Négres qui travaillent à cette pêche; chacun doit rapporter chaque jour à ſon Maître un certain nombre de perles, & reſerve le reſte pour ſoi. Ces malheureux Pêcheurs ſont en danger d'être dévorés par des poiſſons monſtrueux & voraces. Le poiſſon qu'on appelle *Manta* ou *Mante* reſſemble à la Raye, mais il eſt d'une grandeur ſi énorme, qu'il envelope de ſon corps comme d'un manteau le Négre qu'il a

ſaiſi, le ſerrant étroitement juſqu'à ce qu'il l'ait étouffé.

Les Auteurs ne s'écartent point, dans la deſcription de Panama & de ſon Territoire, de la méthode qu'ils ſe ſont preſcrite pour Carthagène & pour Porto-Belo. Ils raſſemblent avec ſoin & avec choix tout ce que les Lecteurs curieux de voyages ſont bien-aiſes de trouver dans les relations. Tous les Mathématiciens s'étant accordés avec Don Juan Manuel Morel pour s'embarquer ſur ſon Navire, où l'on ne vit jamais enſemble tant de Sçavans, on mit à la voile le 22. Février de l'année 1736. La variation de l'aiguille, la latitude & les autres Obſervations convenables, occupérent pendant la route, & l'on vint mouiller à la Baye de Manta. On continua de ſuivre la côte mouillant en divers endroits, juſqu'à ce qu'on arriva à Guayaquil le 25. Mars à cinq heures du ſoir. On ſe hâta de pré-

parer tout ce qui étoit néceſſaire pour obſerver l'Eclipſe de Lune, marquée par le calcul des Aſtronomes, pour le lendemain 26. du même mois. Toute cette diligence fut inutile. Le temps ne fut pas favorable à l'Obſervation.

On trouve ici une ample deſcription d'un nouvel inſtrument pour prendre hauteur ſur mer. Il eſt de l'invention de M. Hadley Anglois de la Societé Royale de Londres. M. Godin avoit acheté cet inſtrument, lorſqu'il venoit d'être achevé, & rendu public. Nous ne nous étendrons pas ſur cet Article. La France & l'Angleterre ſont ſi voiſines, que tout ce qui s'invente dans l'un de ces Royaumes, eſt bientôt connu & répandu dans l'autre.

Nous omettons auſſi pluſieurs obſervations ſur les vents, ſur les courans, & ſur pluſieurs autres points de grande utilité pour les Navigateurs dans la mer du Sud.

Tout ce que les Mathématiciens avoient essuyé jusqu'ici de fatigue & d'incommodité n'étoit qu'un jeu, auprès de ce qu'il en restoit à souffrir pour se rendre à Quito: le terme de tant de courses & de tant de travaux. N'y eût-il eu que les Mosquites, que nous appellons *Cousins*, & dont la multitude est inconcevable, outre qu'il y en a de plusieurs espéces, ce seroit un tourment bien difficile à supporter. Nos Auteurs le traitent de martyre; & ç'en seroit un bien cruel, d'être exposé sans défense à tant d'éguillons. Il y eût (sans doute parmi les Négres ou Indiens de la barque) des malheureux si cruellement maltraités de ces ennemis presque invisibles, qu'ils se plongeoient dans la riviere, pour se mettre à couvert de cette persécution, ne laissant que la tête hors de l'eau: mais tous les Mosquites, obligés de quitter la peau du corps, fondoient sur le

viſage, & c'étoit une néceſſité de ſe préſenter entiérement à leurs piquures.

Après avoir remonté les rivières autant qu'on pouvoit, le reſte du chemin ſe faiſoit par terre, mais par des ſentiers très-étroits, & bordés de précipices très-eſcarpés. Tout étoit affreux pendant le voyage. Enfin on arriva à Quito, où l'on reçut très-gracieuſement des voyageurs que le Souverain protégeoit, & qu'il avoit ſingulierement recommandés. Ils euſſent oublié le paſſé ſans peine, ſi ce n'eût pas été à recommencer, & qu'il n'eût pas fallu ſe rengager dans de nouvelles fatigues, pour l'exécution du projet. Tout ce qu'on avoit obſervé juſques-là ſur mer & ſur terre étoit précieux, mais ce n'étoit que des œuvres de ſurérogation; il étoit queſtion du principal objet. Toute la compagnie n'arriva pas le même jour; la plus grande partie entra dans

Quito le 29. Mai 1736. M. de la Condamine ne s'y rendit que le quatriéme Juin ſuivant, & M. Bouguer, qui étoit venu par la rivière des Emeraudes, le 10. Juin.

On expoſe ici dans un grand détail tout ce qu'il y eut à ſouffrir pour les opérations néceſſaires. Si l'on ne pouvoit être Mathématicien qu'à ce prix, cette ſcience, ſi belle & ſi utile, ne ſeroit guéres recherchée. Nous parlerions amplement & avec plaiſir d'un ſujet qui le mérite, ſi, dans un extrait du Mémoire de M. Bouguer, qui vient de paroître dans le volume de l'Académie des Sciences pour l'année 1744. nous n'avions ſuffiſamment inſtruit le Public, c'eſt-à-dire nos Lecteurs ordinaires, de tout ce qui ſe paſſa à cette occaſion. Les redites ſeroient inévitables: & le peu de temps qu'il y aura entre l'extrait du Mémoire de M. Bouguer & cet ex-

trait rendroit ces redites encore plus insupportables.

On voit à la fin de ce premier Tome une liste éxacte des Stations où MM. Bouguer, de la Condamine, & Don Antoine de Ulloa ont observé, & aussi celles où Don George Juan & M. Godin firent à part leurs Observations. On continuera dans les Journaux suivans.

ARTICLE V.

DE'FENSE DES PRINCIPAUX Articles de la Foi Catholique, contre M. Elms, Miniſtre de l'Egliſe Anglicane. Par M. Tilly, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, de l'Abbaye de Valſery, Docteur en Théologie. A Soiſſons, chez Pierre-Nicolas Waroquier M. D. CC. XLVIII. in 12. pag. 422.

VOici l'occaſion, ou, ſi l'on veut, l'hiſtoire de ce livre. Après la bataille de Fontenoy, les priſonniers Anglois furent diſtribués à Laon, à Noyon, & dans d'autres villes de ce Canton. M. Tilly, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, inſtruit apparemment de la Langue de ces Captifs étrangers, entreprit l'ouvrage de leur converſion, &

il réussit à en faire rentrer plusieurs dans le sein de l'Eglise Catholique. De ce nombre fut un Protestant fameux, qui avoit *fait le métier de Prédicant en divers Régiments Anglois* : cela signifie peut-être qu'il avoit exercé la fonction de Ministre. Il étoit neveu d'un M. Jean *Elms*, Ministre depuis 20. ans parmi les Ecossois, & retiré à Maëstricht, après la même journée de Fontenoy. Celui-ci apprenant ce qui s'étoit passé, en témoigna d'abord son mécontentement. Il écrivit une lettre très-vive au Prémontré, il lui reprocha d'avoir abusé du peu de lumières des prisonniers, & il finissoit par donner le signal du combat à l'Auteur de ces abjurations, faites la plûpart dans la ville de Laon. M. Tilly répondit que l'ignorance ne pouvoit être regardée comme le partage d'un homme tel que ce Neveu, dont on vient de parler, puis-

que c'étoit un esprit très-éclairé, très-fait à la Controverse ; & du reste, il promit au Ministre de le combattre par ses propres armes; c'est-à-dire par l'Ecriture, par les aveux des plus célébres Ecrivains de sa Secte, par les témoignages de leur confession de foi, des prières Ecclésiastiques, & du Cathéchisme dont on se sert dans la prétenduë réforme. La partie ainsi liée, on entra en lice, & le Docteur Catholique eut d'autant plus d'avantage dans ce démêlé, que le Ministre étoit depuis trois ans agité de remords sur sa Religion. Comme il cherchoit la vérité de bonne foi, il la reconnut dans les écrits du Prémontré, & Dieu donna tant de bénédictions au zéle de celui-ci, que M. Elms renonça enfin au Protestantisme, qu'il fit son Abjuration le 20. d'Août 1746. & qu'il s'est retiré presque aussi-tôt après dans un Monastere près de Muns-

ter en Westphalie, *pour y pleurer*, dit-il lui-même, *dans l'amertume de son ame, la perte de ceux qui ont écouté sa voix, lorsqu'il faisoit les fonctions de Ministre en Ecosse.*

Tout ce que nous venons de raconter est le résultat de quelques lettres qu'on trouve à la tête de ce volume. L'ouvrage même est, pour ainsi dire, le recueil des Actes de la Controverse : on y voit de suite les difficultés du Ministre, & les Réponses de M. Tilly. On commence par l'Eglise, matiére toujours principale dans ces sortes de combats dogmatiques. Il est prouvé clairement que la Secte des prétendus Réformés n'a aucun des caractéres de la vraye Eglise, ni Unité, ni Sainteté, ni Catholicité, ni Apostolicité; que l'Eglise Romaine seule jouit de ces avantages; qu'elle a de plus la visibilité & l'infaillibilité : deux prérogatives inséparables de l'Eglise de J. C. & mal-à-propos

combattuës par les Proteſtans.

Ces points établis, il ne devroit plus y avoir de diſputes; cependant on ſuit ici tous les autres dogmes que les Réformés nous reprochent; la Primauté du Pape, la Tradition, les Sacremens, autres que le Baptême & l'Euchariſtie; la Préſence Réelle & la Tranſubſtantiation; la Communion ſous une ſeule eſpèce; le Sacrifice de la Meſſe, la Juſtification, les Indulgences, le Purgatoire, le Culte des Saints, des Images, & des Reliques.

Or la méthode qui regne dans chacun de ces articles, eſt de joindre à la ſolution des difficultés que propoſe le Miniſtre, un morceau ſéparé où l'on refute chaque erreur par les Auteurs proteſtans: c'eſt ce qu'avoit promis de faire notre Docteur Prémontré; & c'eſt ſans contredit la partie de ſon Ouvrage qui picque le plus la curioſité des Lecteurs.

Ainsi, par exemple, sur la primauté du Pape, on cite ce passage de Luther: « Je ne nie point
» que l'Evêque de Rome ne soit,
» n'ait été, & ne doive être le
» premier. Ce qui me porte à
» croire que le Pontife Romain
» est sur tous les autres, qui portent
» la qualité de Pontifes, est
» prémierement la volonté de
» Dieu qui est visible en cette
» affaire; car le Pontife Romain
» n'eût pu jamais arriver à cette
» Monarchie, si Dieu ne l'eût
» voulu. Or la volonté de Dieu,
» de quelque façon qu'elle nous
» soit signifiée, doit être reçûë
» avec respect; & partant, il
» n'est pas permis de résister té-
» mérairement au Pontife Ro-
» main. Cette raison est si puis-
» sante, qu'encore qu'il n'y eût
» aucune écriture en sa faveur,
» ni aucune autre raison, toute-
» fois celle-ci seroit assez forte,
» pour réprimer la témérité de
» ceux qui lui résistent. »

Sur la Présence Réelle, on produit les passages de Zuingle & de Joseph Scaliger, qui convieunent que les Peres croyoient ce Dogme. Sur la Communion sous une seule espéce, on n'oublie pas le Livre de *la Discipline Ecclésiastique des Protestans*, lequel dit en termes formels. » L'on doit » administrer le pain de la Cène » à ceux qui ne peuvent boire du » vin, en faisant protestation que » ce n'est pas par mépris, & fai» sant tels efforts qu'ils pourront ; » même ils approcheront la coupe » de leur bouche, tant qu'ils pour» ront, & la prendront & tou» cheront des lévres, pour obvier » à tout scandale.

Sur la doctrine du Purgatoire, on fait ressouvenir que Luther la reconnoissoit, qu'il traitoit même d'Hérétiques ceux qui s'en déclaroient les Ennemis. » Je suis cer» tain, dit-il, qu'il y a un Purga» toire, & je ne me mets point

» en peine de ce que les Héréti-
» ques disent, puisqu'il y a plus
» d'onze cents ans que S. Augus-
» tin, en ses confessions, prioit
» pour sa mere, & qu'il a écrit
» qu'en mourant, elle désira que
» l'on fît commémoration d'elle à
» l'Autel du Seigneur. »

Nous pourions citer sur chaque point des aveux presque semblables, qu'on trouve dans les meilleurs Ecrivains soit Luthériens, soit Calvinistes : aveux qui montrent leurs variations, quand ils s'en sont écartés, & qui doivent par conséquent faire de grandes impressions sur des esprits droits & raisonnables. Nous souhaiterions que notre Controversiste M. Tilly eût quelquefois insisté davantage sur l'importance de ces aveux : par exemple, après avoir rapporté l'article de la *discipline Ecclésiastique* des Protestans, qui autorise à prendre le pain de la Cène sans le vin, lorsqu'il y a

quelque cauſe de maladie ou d'averſion qui éloigne de la réception du calice, il falloit, ce ſemble, faire ſentir, qu'il s'enſuit évidemment que les deux eſpéces ne ſont ni néceſſaires ni ordonnées de J. C. Car comme en aucun cas on ne peut violer un précepte divin; ſi la réception du Calice étoit ordonnée de J. C. on devroit s'abſtenir du Sacrement tout entier, & ne pas même recevoir le pain de la Cène, ſi l'on ne pouvoit y joindre le Calice: & qu'on prenne bien garde en effet qu'on doit s'abſtenir d'un Sacrement, quand il manque quelque choſe de ce qui eſt néceſſaire pour ſon adminiſtration; l'eau, par exemple, manquant, la réception du Baptême ne ſçauroit avoir lieu, & il faut que le déſir ſupplée à ce Sacrement; mais aucune raiſon ne peut autoriſer à tronquer le précepte de J. C. comme il arriveroit néceſſairement, ſi l'on recevoit le

pain de la Cène ſans le vin ; & le déſir de la coupe en cette occaſion n'excempteroit pas de crime, puiſqu'on tranſgreſſeroit toujours formellement une Ordonnance divine. Encore une fois, telles ſont les penſées que fait naître la déciſion de cette *diſcipline* Proteſtante. On ne peut nier qu'elles ne ſoient invincibles contre ceux qui nous reprochent le retranchement du Calice ; & nous croyons auſſi qu'on verroit volontiers des arguments de cette eſpéce dans le Livre de notre Auteur.

Nous dirons encore qu'en quelques endroits, les réponſes de ce Docte Controverſiſte ſont ou trop embaraſſées, ou trop peu préciſes. Le Miniſtre objecte, par exemple, que dans l'ancienne Loi, il y a eu des tems où l'Egliſe n'étoit pas viſible, du moins où elle ne ſe manifeſtoit pas d'une maniere bien éclatante : & il en conclut, que l'Egliſe de J. C. peut ceſſer d'être

visible, ou du moins, qu'il peut être difficile de la distinguer. M. Tilly apporte, il est vrai, plusieurs bonnes raisons, pour montrer que la visibilité ne manqua jamais à la Synagogue; mais est-ce-là le fort de la réponse des Catholiques, & doit-on admettre la parité toute entiere de la Synagogue avec l'Eglise de J. C.? Ne sçait-on pas que celle-ci a bien d'autres promesses; qu'il est tout autrement nécessaire de la connoître, qu'il n'étoit nécessaire aux Nations de connoître le peuple Juif avec l'économie de ses Lois; qu'enfin l'Eglise sainte de J. C. a un Ministère de Vérité, bien plus répandu, une succession de Pasteurs bien plus frappante, une continuité d'enseignement bien plus liée, que ne l'eut jamais la Synagogue?

Contre l'infaillibilité des Conciles Généraux, le Ministre propose l'exemple du Concile de Rimini, où il prétend que le *Consubstan-*

tiel fut rejetté & l'Arianiſme établi. A quoi l'Auteur Catholique répond que le Concile de Rimini *ne doit pas être mis au nombre des Conciles généraux , puiſqu'il n'étoit pas libre ni canonique.* Il y avoit deux raiſons à produire, comme pour développer ce défaut de *Liberté* & de *Canonicité.* La premiere, c'eſt qu'il n'eut jamais l'approbation du Pape : la ſeconde, c'eſt qu'il fut rejetté de toute l'Egliſe diſperſée , beaucoup plus nombreuſe que n'avoit été ce Concile. Et il n'eût pas été inutile d'expliquer, en peu de mots, les qualités que doit avoir un Concile Général pour être cenſé infaillible.

Ces légéres critiques n'empêchent pas que le nouvel Ouvrage dont nous parlons ne ſoit très-utile : c'eſt un monument de zèle qui édifie les Catholiques , qui leur fait admirer la providence de Dieu, toujours attentive au ſalut de nos Freres errants.

Ce

Ce Livre eſt dédié à M. l'Evêque de Noyon, ſous l'autorité de qui l'Auteur travaille dans le champ du Seigneur. Un tel Prélat mérite des ouvriers de ce caractére, de cette capacité, de cette attention à étendre le Royaume de J. C.

ARTICLE VI.

DISSERTATION SUR l'Honoraire des Meſſes, Ouvrage examiné & approuvé par différens Docteurs, 8° pages 327. MDCCXLVIII.

CET ouvrage eſt précédé d'une Lettre de l'Auteur à un Abbé de condition, qui eſt ſuppoſé demander avec empreſſement l'édition de ce Livre. L'Auteur ſe défend, s'excuſe, s'étend beaucoup ſur les raiſons, qui doivent empêcher le ſuccès de ſon entrepriſe. Mais enfin, l'on connoît le

ſtile des Préfaces: Après un grand étalage de modeſtie, il faut ſe rendre aux volontés d'un ami, on lui abandonne l'exemplaire, qui de-là ne fait qu'un ſaut chez l'Imprimeur. Ces petits artifices, un peu ſurannés, ont encore quelque empire ſur l'eſprit de certains Lecteurs, qui prennent à la Lettre tout ce qu'on leur dit. Ils prendront de même, apparemment, l'approbation d'un prétendu Docteur, qui déclare à la tête de ce volume que la Diſſertation *eſt curieuſe, ſolide, inſtructive, & très-néceſſaire...* qu'il faut même, (en conſéquence ſans-doute de cet ouvrage) *que les deux puiſſances concourent, par des loix très-ſévéres, à la ſuppreſſion de l'honoraire des Meſſes & des droits Curiaux.* Cela s'appelle parler, non-ſimplement en Juge de la doctrine, mais en arbitre de la conduite des Souverains. Oſons néanmoins appeller de la déciſion de ce docte perſonnage, & diſons tout au

contraire que la présente Dissertation nous paroît très-superficielle, très-peu instructive, & très-inutile. On lui donnera, si l'on veut, d'autres qualifications plus fâcheuses, quand on l'aura luë avec quelque attention. Nous en parlerons ici sans amertume contre l'Auteur, qui nous est inconnu; & sans intérêt pour l'*Honoraire des Messes*, qui ne nous regarde point.

Notre Anonime se déclare donc l'Adversaire public & irréconciliable de cet *Honoraire*; mais de façon toutefois qu'il détruit dans un endroit de sa Dissertation ce qu'il bâtit dans un autre; qu'il affirme & abandonne successivement ses principes; qu'il embrouille la question, afin de conclure tout ce qu'il juge à propos; qu'il va, vient, retourne sur ses pas, & ne montre à son Lecteur aucune route certaine. Voici des exemples de cette mauvaise méthode.

Il étale avec beaucoup d'emphase les tristes effets de l'honoraire : c'est, selon lui, une amorce d'avarice, une cause de Simonie, une occasion de sacrilége, une source de confusion dans les offices de l'Eglise, un prétexte de superstition, & de fausse sécurité dans les simples fidéles &c. Qui ne croiroit après cela que l'Auteur condamne jusqu'à la perception pure, simple, & non-stipulée de l'honoraire ? Cependant, bientôt après il se relâche ; il paroît s'élever seulement contre ceux qui marchandent, qui pactisent, qui disputent pour le salaire de leur Messe ; contre ceux surtout dont l'intention principale est de célébrer le S. Sacrifice pour de l'argent : abus véritablement condamnable & mille fois condamné.

Le même Ecrivain attaque encore vivement l'usage de dire la Messe selon les intentions particulieres de ceux qui donnent la

tétribution ; & il ne laiſſe pas d'avouer enſuite qu'on peut & qu'on doit prier pour les particuliers durant le S. Sacrifice. Il argumente en divers endroits contre l'attribution ſpéciale que le Prêtre fait des fruits ſpirituels de la Sainte Meſſe à celui qui paye l'honoraire ; & il ne peut nier, dans le cours de ſon ouvrage, que, ſelon l'eſprit de l'Egliſe, ceux qu'on déſigne dans le Canon, ne participent d'une maniere ſpéciale au Sacrifice. Il combat les Théologiens qui enſeignent que la Meſſe, célébrée pour mille perſonnes, ne leur profite pas autant que ſi l'on célébroit mille Meſſes, une pour chacune de ces perſonnes ; & néanmoins il eſt obligé de convenir qu'il *eſt plus glorieux à Dieu, plus avantageux à l'Egliſe, plus ſalutaire à chacun de ſes membres vivants ou defunts, d'offrir mille fois le S. Sacrifice que de ne l'offrir qu'une ſeule fois.* Ainſi nous

trouvons dans tout ce livre le pour & le contre ; l'antique & le moderne ; le bon & le mauvais. On n'y remarque qu'un point fixe & invariable : c'eſt le déſir de voir l'honoraire des Meſſes totalement aboli. L'Auteur imagine, à la place, des moyens, ou, ſi l'on veut, des contributions dont nous dirons quelque choſe, bien perſuadés déja que les fidéles n'auront garde d'entrer dans ce ſyſtême, qui diminueroit la plus grande partie du culte public, qui incommoderoit fort les particuliers, & qui ne ſoulageroit preſque point l'ordre ſacerdotal.

Mais voyons comment l'Auteur procéde dans ſon ouvrage. Il place l'origine de l'honoraire, dans le changement qui ſe fit, ſelon lui, vers l'onziéme ſiécle, lorſque les fidéles ayant ceſſé de préſenter à l'Autel du pain, du vin, de l'huile, de la cire, y ſubſtituerent quelques piéces de mon-

noye, dont l'ufage paſſa & reſta aux Prêtres. Cette doctrine eſt tirée du P. Mabillon; il ſeroit à ſouhaiter que l'anonime eût imité partout la modération de ce ſçavant homme; qu'il eût inſinué du moins ſon ſentiment touchant l'antiquité du pain Azime dans l'Egliſe Latine; qu'il n'eût pas affirmé abſolument & ſans reſtriction, que l'uſage de ce pain dans la célébration des S S. Myſtéres n'a commencé, parmi nous, que vers l'onziéme ſiècle: opinion tout au moins très-douteuſe.

Telle eſt, pour le dire ici en général, la pratique de ce Diſſertateur dans les citations qu'il accumule. Il ne prend ſouvent que la moitié des ſentiments d'autrui; il ſupprime ce qu'il y a d'eſſentiel dans les textes; il donne un ſens étranger à ceux qu'il produit. Il fait entendre que des Auteurs très-célébres ſont favorables à ſes idées, tandis qu'ils les combattent

formellement. Ceci eſt un art, un manége, un ſçavoir-faire, très-efficace vis-à-vis des ignorants; & très-capable d'exciter l'indignation de quiconque va conſulter les ſources. Donnons quelques exemples afin qu'on ne nous accuſe pas de calomnie.

Saint Chrodegang Evêque de Mets, qui vivoit vers l'an 750. permet à ſes Prêtres de recevoir, & d'employer à leurs uſages l'argent qu'on leur donnera pour leurs Meſſes. Voilà une preuve ſenſible de la pratique des honoraires & de la dévotion qu'eurent, dès le huitiéme ſiècle, les fidéles de faire dire des Meſſes à leur intention particuliére. Cela gêne un peu notre Auteur, il ne peut pourtant diſſimuler ce trait d'Hiſtoire ou de diſcipline: que fait-il pour en pallier les conſéquences? Il ne cite point le paſſage entier; il le paraphraſe à ſa façon, & il prétend qu'on ne peut en con-

clure clairement, que dès le huitiéme ſiècle on ait demandé des Meſſes particulieres. C'eſt ſe tirer habilement d'un mauvais pas: mais faiſons paroître le texte, & toute cette fineſſe s'éclipſera. *Si aliquis*, dit S. Chrodegang, *uni Sacerdoti pro Miſſâ ſuâ, vel pro Confeſſione, aut Clerico pro Pſalmis & Hymnis, ſeu pro ſe ipſo, vel pro quolibet caro ſuo aut vivente aut mortuo, aliquid in eleemoſynam dare voluerit, hoc ſacerdos vel Clericus à tribuente accipiat, & exinde quod voluerit faciat.* On voit ici clairement que le S. Evêque autoriſe la rétribution de la Meſſe & des autres prieres Eccléſiaſtiques; que cette Meſſe, ou ces prieres, dont il parle, étoient à l'intention de quelqu'un qui les ſouhaitoit pour lui-même ou pour ſes amis; par conſéquent que c'étoit une Meſſe ou des prieres dites ſpécialement pour ce quelqu'un-là qui donnoit l'honoraire.

Autre exemple de souplesse dans notre Auteur. Il veut prouver qu'au XI. siècle la pratique de recevoir de l'argent pour les Messes, *sonnoit très mal dans le Public.* Et il rapporte à ce sujet un trait de la vie du B. Pierre Damien, à qui une Dame de très-grande condition offrit un jour qnelques écus d'or en assistant à sa Messe. Le Saint, dit la relation, les refusa, mais un de ses disciples moins scrupuleux se les appropria sécrettement: ce qui néanmoins ayant été connu de bien des personnes, on en prit occasion d'accuser d'avarice Pierre Damien, comme s'il eût ordonné à son disciple de recevoir ce qu'il avoit fait semblant de refuser. Ce trait est tiré d'une Dissertation de Christianus Lupus qui ajoute ces mots: *Ista calumnia ostendit similem oblatæ pecuniæ admissionem & in clero & in monacho malè oluisse.* Et c'est ce qui porte l'ano-

nime à dire que la pratique de l'honoraire *ſonnoit alors très-mal dans le public.* Qui ne croiroit, ſur cet expoſé, qu'il a raiſon; que le docte Lupus eſt de ſon ſentiment; & que les mots latins cités d'après lui ont le ſens qu'on vient de leur donner?

Cependant préparez-vous à entendre tout le contraire. Lupus eſt un homme très-décidé pour l'honoraire des Meſſes. Immédiatement après l'Hiſtoire rapportée ci-deſſus, il ajoute, qu'un détachement auſſi parfait que celui de Pierre Damien n'étoit point commandé, puiſqu'il eſt permis à un Prêtre de vivre de l'Autel; que Pierre Damien lui-même ayant trouvé, dans ſa jeuneſſe, une piéce d'argent, Dieu lui inſpira, comme il eſt marqué dans ſa vie, d'en faire dire une Meſſe pour ſon pere qui étoit mort. Il remarque, dans cette même Diſſertation, que ce ſont les Wicleffites,

les Luthériens, & les Calvinistes, qui se déclarent les ennemis de l'honoraire. *Hic est denarius quem Wicleffistæ, Lutherani, & Calvinistæ hostiliter insectantur.* Il montre que les rétributions d'aujourd'hui sont bien moins à charge aux fidéles & bien moins lucratives pour les Prêtres, que n'étoient les offrandes: *quis enim Sacerdos non ab omni fideli panem & vinum malit accipere ad quamvis missam, quam ab unico homine paucos asses?* Il ne faudroit, ce semble, que les textes de cet Auteur pour détruire tout l'ouvrage de notre anonime.

Cependant, dira-t-on, Lupus assure que la reception de l'honoraire scandalisoit le public, & que Pierre Damien éprouva bien de mauvais bruits à ce sujet. Oui, sans-doute, parcequ'il étoit question de plusieurs piéces d'or reçuës pour une Messe, & d'un tour d'adresse dont on supposoit que le saint

homme s'étoit rendu coupable. Remarquez ces mots de Lupus : *Ista calumnia ostendit similem oblatæ pecuniæ admissionem. . . . malè eluisse.* C'est le *similem* qu'on trouvoit condamnable, non l'honoraire pris absolument & sans restriction.

Notre Auteur est encore admirable dans ses citations du P. Thomassin. Il dit, d'après ce sçavant homme, qu'au IX. siècle on prit l'habitude de fonder beaucoup de Messes pour les défunts ; que le nombre des Prêtres devint, à cette occasion, beaucoup plus grand qu'il n'avoit été jusqu'alors ; que l'honoraire des funérailles a causé bien des brouilleries entre les Prêtres séculiers & les Religieux &c. Il prétend tirer avantage de ces Observations, qui au fond ne prouvent rien contre les rétributions ou honoraires des Ecclésiastiques : mais quoiqu'il en soit, il n'a garde de produire d'au-

tres endroits où le P. Thomassin enseigne clairement qu'il y a du profit pour les particuliers à faire dire beaucoup de Messes; qu'il est permis de recevoir un honoraire pour cette fonction, toute sainte qu'elle est; que les Prélats peuvent obliger les fidéles à garder les louables coutumes en ce point; qu'un Concile de Malines célébré depuis le Concile de Trente, défend de rien stipuler pour les Messes avant la célébration, mais permet d'exiger après, ce qui a coutume d'être donné par le commun des fidéles. Enfin le P. Thomassin est tellement favorable à l'honoraire, qu'il autorise même les Ecclésiastiques riches à le percevoir; & il suit en cela le sentiment de Gerson, qui est pourtant un des Auteurs dont notre anonime s'appuye encore, dissimulant, selon sa méthode ordinaire, ce qui le blesse dans ce pieux Ecrivain, pour ne citer de lui que des

lambeaux, propres à impoſer aux ſimples.

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous ſes artifices, par rapport aux textes tirés des Conciles : laiſſons cet article, en faveur de la briéveté, mais n'oublions pas l'adreſſe qu'a le même Ecrivain de ſupprimer ce qui l'incommode dans S. Thomas. Il en produit pluſieurs paſſages, mais non ceux-ci qui ſont peremptoires dans l'affaire préſente : *ſacerdos non accipit pecuniam quaſi pretium conſecrationis Euchariſtiæ aut Miſſæ decantandæ, ſed quaſi ſtipendium ſuæ ſuſtentationis ..... Non ſumitur tanquam pretium mercedis, ſed tanquam ſtipendium neceſſitatis.* (*a*) Voila des textes bien favorables à la perception de l'honoraire des Meſſes. Le S. Docteur juſtifie même la pratique

(*a*) *S. Th.* 2. 2. *q.* 100. *art.* 2. & ailleurs : *Non quaſi pretium Miſſæ, ſed quaſi ſuſtentamentum vitæ.*

d'exiger cet honoraire. *Si exigantur quasi quadam stipendia per consuetudinem approbata, non est simonia, si tamen desit intentio emendi vel vendendi &c.* Nous parlerons ailleurs de cette pratique d'*exiger*; & nous montrerons en quoi elle peut être vicieuse ou innocente; sordide ou honnête; condamnable ou légitime.

En terminant cet Extrait, remarquons que la Faculté de Théologie de Paris condamna en 1521. six propositions où l'on se declaroit contre l'honoraire des sepultures. Voy. *D'Argentré tom. 1. part. 2. p. 401.* Observons aussi, dans la présente Dissertation, quelques méprises chronologiques ou Historiques, & quelques expressions peu convenables.

Page 17. il cite *Leon VIII.* qui étoit un Antipape vers l'an 963. & il rapporte à ce temps-là un Concile de l'an 1078. célebré sous le Pape Grégoire VII. Ana-

chroniſme par conſéquent de 115. ans.

P. 66. *en faiſant trafic de quelques babioles benites.* L'Auteur parle des Aſſemblées de piété où l'on diſtribuë des Croix, des Chapelets, des *Agnus Dei* &c. Voila ce qu'il appelle des *babioles benites.*

Cet endroit de la Diſſertation eſt comme un lambeau de Sermon : témoin cette répétition oratoire: *Aujourd'hui comme autrefois* &c. *Aujourd'hui & peut être plus qu'autrefois &c. aujourd'hui l'on voit ce qu'on ne voyoit peut-être pas autrefois &c. aujourd'hui & plus qu'autrefois &c.*

P. 87. & 88. Les Prêtres *qui n'ont d'autre ſçavoir-faire que de dire la Meſſe.... de marmoter un certain nombre de Pſeaumes &c.* C'étoit ce que le très médiſant & très-hérétique Henri Etienne appelloit les Prêtres *Meſſotiers.* Nous croirions aſſez que l'Au-

teur de la Dissertation a pris une partie de son plan dans la prétendue *Apologie d'Hérodote.*

P. 89. On nous renvoye, pour abondance de preuves, à l'Histoire du Concile de Trente de *Fra-Paolo :* c'est dommage qu'on n'ait pas aussi indiqué la Traduction & les notes du Chanoine d'Oxford le P. le Courrayer : ouvrages bien propres, comme on sçait, à persuader des Catholiques.

P. 283. Le Pape Céleſtin dit, après le deuxiéme Concile de Nicée &c. Il est question du Pape Celestin I. qui fut élu en 423. & le second Concile de Nicée ne fut tenu qu'en 787. comment Celestin a-t'il pu parler après ce Concile ?

ARTICLE VII.

LEÇONS DE PHYSIQUE Expérimentale, Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Tome quatriéme. A Paris, chez les Fréres Guérin, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin, 1748. in 12. pag. 535.

CE volume contient trois Leçons. La premiere parle de la nature & des propriétés de l'eau; les deux autres traitent de la nature & des propriétés du feu. L'Auteur se contente de dire un mot de la nécessité, & des avantages de l'eau, matiére traitée dans des ouvrages connus & estimés, & s'arrête à examiner en Physicien sa nature, & ses propriétés. Il la considére 1°. comme liqueur, 2°. com-

me vapeur, 3°. comme glace.

I. L'eau eſt une liqueur inſipide, tranſparente, ſans couleur, ſans odeur, & d'une fluidité extrême; cette fluidité vient des parties du feu qui la pénétrent, & de la figure de ſes molécules. Cette figure eſt-elle cylindrique, ou globuleuſe? c'eſt ce que M. N. qui ne marche jamais, que le flambeau de l'expérience à la main, ne décide pas; il lui ſuffit d'aſſurer que les molécules doivent avoir une figure très-propre au mouvement. Boërhaave a prétendu que l'eau conſervoit la même fluidité dans tous les états, & qu'elle n'étoit pas ſuſceptible de plus & de moins. M. l'Abbé Nollet propoſe, contre cette aſſertion, & contre l'expérience ſur laquelle on l'appuye, des doutes ſages, qui perſuadent plus que le ton déciſif & dogmatique de la plupart des Philoſophes.

Toutes les eaux viennent de la mer & y retournent: c'eſt une cir-

culation admise & démontrée ; mais comment les eaux viennent-elles de la mer aux fontaines, en se dépouillant de leur sel & de leur bitume ? C'est où se partagent les Physiciens. M. l'Abbé Nollet expose & réfute les deux hypothèses qui ont été longtems adoptées, & embrasse le sentiment de ceux qui prétendent que les fontaines & les riviéres doivent leur origine aux pluyes, aux neiges, aux vapeurs. Il est certain que, dans ce sentiment, on explique heureusement la plûpart des Phénomènes, & que le calcul fait trouver assez d'eau pour l'entretien des sources & des riviéres : mais dès qu'on en fait un principe unique & universel des fontaines de tous les Pays, il reste quelque scrupule dans un esprit attentif, & peut-être faudroit-il admettre toutes les hypothèses, pour expliquer la diversité infinie des fontaines.

Le mérite particulier de cet ou-

vrage est d'être appuyé sur des expériences dont l'exactitude ne peut être douteuse. On sent bien que nous ne pouvons les indiquer toutes. Nous parlerons de celles qui sont plus fécondes en conséquences, & plus propres à expliquer les Phénomènes que nous avons sous les yeux.

La premiere expérience prouve que l'eau la plus pure, en apparence, est chargée de matiéres étrangères; on le voit à l'œil, en mêlant dans ces eaux des liqueurs qu'indique M. l'Abbé Nollet. Il observe que ces liqueurs ont la vertu de réunir les parties salines, métalliques, ou terrestres, qui flottent dans l'eau. Cette réunion rend sensibles des molécules, que leur ténuité, & leur extrême division empêchoient de distinguer; une preuve certaine que c'est la vraye cause Physique de ce Phénomène, c'est que l'eau distillée avec soin, ne perd pas sa limpi-

dité par le mélange des liqueurs.

On employe deux moyens pour purifier l'eau, la filtration, & la diſtillation: mais aucun de ces moyens ne procure une pureté parfaite. Dans la filtration, les parties les plus ſubtiles paſſent avec l'eau; & les pierres poreuſes, & le gravier n'arrêtent que les parties les plus groſſiéres. Dans la diſtillation, quoique plus efficace que la filtration, les corps étrangers les plus atténués, & les plus diviſés, montent avec l'eau au chapiteau de l'alembic.

L'eau de la Mer eſt la moins pure de toutes les eaux communes, & quel ſervice ne rendroit-on pas à l'eſpéce humaine, ſi on trouvoit des moyens pour ôter à l'eau de la Mer, ſa ſalure, ſon amertume, & ſa viſcoſité? » Ces » moyens, dit M. l'Abbé Nollet, » à la rigueur, on peut dire qu'on » les a trouvés. Mais les prépara- » tifs & certains ſoins qu'exige

» cette opération, & peut-être
» plus encore la difficulté d'intro-
» duire une nouveauté, quelque
» avantageuſe qu'elle paroiſſe, ont
» empêché juſqu'à préſent que
» cette découverte ne paſſât en
» uſage.

5ᵉ. Expérience qui fait voir que l'eau diſſout plus du même ſel quand elle eſt chaude, que quand elle eſt froide. Cette expérience explique fort bien pourquoi la Mer eſt plus ſalée dans les climats chauds que dans le Nord. A cette occaſion, l'Auteur examine comment l'eau de la Mer ſe conſerve toujours à peu près dans le même dégré de ſalure. L'expérience apprend qu'il y a, par livre d'eau, environ quatre gros de ſel, & il eſt certain que l'eau en pourroit diſſoudre beaucoup plus. Quelle cauſe empêche une plus grande diſſolution des lits de ſel, dont on ſuppoſe la Mer tapiſſée? L'Auteur eſt porté à croire que la diſſolution

ſolution de ces mines de ſel a été parfaite dans les premiers temps de la création : cette opinion a ſes difficultés, mais on y répond.

Si vous demandez comment dans cette hypothèſe, on remplace le ſel qu'on tire chaque année de la Mer ? On répond que les eaux douces qui vont à la mer s'en chargent, & rapportent ce ſel. Si vous objectez que le ſel qu'on tire des mines d'Eſpagne, de Pologne &c. devroit dans ce ſyſtême augmenter la ſalure des eaux de la mer, on vous répond que les eaux n'entraînent pas tout le ſel qui ſe conſume ſur terre, & que la nature en employe une partie aſſez conſidérable à la nutrition des animaux & à la végétation des plantes. *Par ce moyen*, dit l'Auteur, *la ſalure demeure toujours égale, non à la rigueur, mais avec des plus & des moins, dont ce ſyſtême ne peut guères ſe paſſer, & qui ſe trouvent heureu-*

ſement d'accord avec les expériences qui ont été faites en différens temps.

La ſixiéme expérience montre que le ſel Ammoniac diſſous dans l'eau la refroidit conſidérablement. C'eſt un moyen de ſuppléer à la glace, mais un moyen qui eſt un peu cher; le ſel Ammoniac coute 40 ſ. la livre.

II. *L'eau conſidérée dans l'état de Vapeurs.* Les parties d'eau chaude que le feu qui s'exhale emporte avec lui, forment une eſpece de fumée qu'on apelle *Vapeur*. L'Auteur prouve par une expérience bien imaginée, qu'une goute d'eau réduite en vapeur, prend un volume 14000. plus grand que celui qu'elle avoit. Il employe heureuſement cette dilatation prodigieuſe, pour expliquer la force de la poudre à canon, les pompes à feu, les éruptions terribles des volcans, & les effets de l'Eolypile. Car il nous paroît qu'il prouve fort bien;

que ce n'eſt pas à la dilatation de l'air, mais à la dilatation de la vapeur, qu'il faut attribuer l'éruption de la liqueur, qui ſort de l'Eolypile en forme de jet.

III. *L'eau conſidérée dans l'état de Glace.* Le feu, qui eſt la cauſe générale de la fluidité des corps, vient-il à s'échapper de l'eau, les parties de cette eau s'attachent les unes aux autres, perdent leur mobilité, & forment un corps ſolide & tranſparent, qu'on appelle *Glace.* Tout le monde ſçait que l'effet de la gelée eſt d'augmenter le volume de l'eau, & de lui donner une force expenſive qui lui fait briſer les vaiſſeaux qui la contiennent. L'augmentation de volume eſt cauſée par l'air, qui obligé de ſortir des pores de l'eau retrécis par la gelée, ſe réunit en globules ſenſibles, interrompt la continuité de la maſſe, & la rend plus grande.

Cette raiſon Phyſique plaît du

premier coup d'œil ; mais approfondissez-la, & l'esprit n'est pas satisfait : car peut-on concevoir, que le ressort de l'air, enfermé dans les pores de l'eau, ait une force, qui selon Muschenbroek, d'après les Académiciens de Florence, équivaut à un poids de 27720. aussi M. l'Abbé Nollet, sans réjetter cette cause, y joint une autre, qui rend plus croyable cette force énorme : c'est ce qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

On y lira encore avec plaisir l'explication qu'il donne d'un Phénoméne qui arriva en 1709. Phénoméne si singulier, que, malgré toute sa certitude, bien des gens osent le nier. Pendant ce rude hyver, la Seine ne fut pas entiérement prise, quoique le froid fût de 15. dégrés, & on sçait que cette riviére se gêle communément à un froid de huit ou dix dégrés.

Suivent d'autres Expériences qui

montrent que la congélation de l'eau est plus prompte, lorsqu'elle est pure, que lorsqu'elle est chargée de quelque substance étrangére, saline, ou huileuse; & que la glace devient plus froide par le mélange des sels. Ici comme partout ailleurs, on apporte les raisons Physiques des effets qui accompagnent l'expérience, & on se sert de ces raisons pour expliquer les Phénoménes, que nous avons sous les yeux, & qui sont des plus utiles à la Société; on ne peut nier que cette méthode ne soit très-propre à fixer, & à éclairer l'esprit dans la recherche des vérités Physiques.

La XIII. leçon traite *de la nature & des propriétés du feu.* L'auteur commence par examiner la nature de cet élément qui nous environne, que nous respirons, qui nous pénétre, & qui cependant se dérobe à toutes nos recherches. La nature du feu ne con-

ſiſte point dans le mouvement ſeul, ou dans la fermentation des parties qu'on nomme *inflammables*; car, comme l'obſerve notre Auteur, dans l'*état naturel*, *tout mouvement une fois imprimé ſe rallentit & ceſſe enfin d'être ſenſible, en ſe diſtribuant à une plus grande quantité de matiere; le feu au contraire ſe communique avec accroiſſement; nous voyons tous les jours qu'une étincelle devient un incendie.* Ceux que ce raiſonnement ne perſuaderoit pas, feront au moins obligés de ſe rendre à la force d'une obſervation, que l'Auteur fait ailleurs. *Je ne vois pas*, dit-il, *ces prétendus principes du feu au foier d'un miroir concave, ni à celui d'un verre lenticulaire, où les pierres ſe calcinent; où les métaux ſe fondent, & ſe vitrifient. Dira-t-on, que ces rayons raſſemblés ne ſont pas un véritable feu, ou bien en faudra-t-il diſtinguer de deux eſpéces dans la nature? La*

premiére prétention seroit absurde ; la seconde seroit sans fondement.

L'Auteur en conclut, que le feu considéré dans son principe, le feu élémentaire, est un être à part, un fluide créé tel dès le commencement, une vraie matiere, puisqu'il en a les attributs & les propriétés, l'étenduë, la solidité, la mobilité, & très-probablement la pésanteur ; mais il faut convenir que c'est une matiére d'une finesse & d'une ténuité surprenante. Nous retenons l'air, les liqueurs les plus volatiles, les odeurs les plus pénétrantes dans des phioles de verre ou de métal, & on ne connoît aucun moyen de retenir & d'assujetir le feu, lorsqu'il est en action.

Ce qui regarde la propagation du feu, paroît encore plus difficile à expliquer que sa nature. Dans cette propagation, l'effet paroît plus grand que sa cause. On est réduit à deviner, à com-

biner, à raiſonner ſur des hypothéſes; il nous paroît que l'Auteur devine juſte, combine bien, & raiſonne d'après des idées, & des hypothèſes adoptées par les Auteurs les plus célébres; mais il faut lire tout cela dans l'ouvrage même.

Les expériences que l'Auteur, ſelon ſa méthode, rapporte & explique avec netteté, jettent beaucoup de jour ſur ce qu'il dit de la nature & de la propagation du feu. Son objet cependant, dans ces expériences, eſt d'expoſer les différens moyens par leſquels on excite le feu; ces moyens ſont le choc réitéré, ou le frottement des corps durs, la fermentation, la réunion des rayons ſolaires.

I. Pluſieurs expériences dans les trois régnes, minéral, végétal, animal, montrent à l'œil que l'inflammation eſt procurée par le frottement, ou le choc réitéré de toutes ſortes de corps. Les raiſons

Physiques qu'on apporte de cette inflammation, servent à l'explication d'un grand nombre de Phénomènes qu'on a tous les jours sous les yeux ; pourquoi les pivots des grandes machines, les essieux des roues de carrosses mettent le feu au bois dans lequel ils roulent ; Pourquoi les fers des chevaux, les bandes des roues de voitures, font souvent du feu en glissant sur le pavé ; Pourquoi l'or, le cuivre, le plomb s'échauffent si fort sous les coups redoublés du marteau ; Pourquoi, comme quelques Auteurs l'ont assuré, le feu prend de temps en temps aux forêts par la forte collision des branches d'arbres, que le vent agite ?

II. La fermentation est un autre moyen d'exciter le feu : la chaleur excitée par le mélange de l'eau avec l'esprit de vin, l'inflammation de l'esprit de thérébentine par un fort acide nitreux, L'inflammation du Phosphore de

M. Homberg, en sont des preuves. Mais quelle est la cause de cette fermentation, & de la chaleur ou de l'inflammation excitée par la fermentation ? » Tous conviennent, dit l'Auteur, que de » deux matieres qui fermentent » ensemble, l'une pénetre l'autre, » & que le mêlange s'échauffe, » parce que les parties s'entrecho- » quent, & se frottent en se pé- » nétrant ; mais ils ne s'accordent » pas de même sur la cause de » cette pénétration ; il faut ce- » pendant qu'il y en ait une : car » quand on se représenteroit ces » parties pointues du dissolvant en » présence & directement vis-à- » vis des masses poreuses de la ma- » tiere dissoluble, comme des che- » villes au bord de leurs trous, » encore faut-il une puissance qui » les chasse, & qui anime leur ef- » fort. » Le Newtonien vous répondra que l'attraction est la cause de cette pénétration, le Carté-

ſien ſoutiendra que c'eſt la matiére ſubtile ; M. l'Abbé Nollet dit qu'il l'ignore, & c'eſt le parti le plus ſage.

Il conclut des expériences qu'il a apportées, que les molécules des corps peuvent recevoir par le choc & le frottement une chaleur qui aille juſqu'à l'inflammation ; & il applique enſuite cette doctrine aux inflammations naturelles, & aux météores enflammés.

La fermentation ne convient qu'aux corps mixtes. L'eau pure ne fermente jamais ; cette eau néanmoins aide la fermentation dans les herbes & dans les plantes ; & c'eſt pour cette raiſon que le foin qui n'eſt pas bien ſéché s'échauffe aiſément, & s'échauffe quelquefois juſqu'à l'inflammation. C'eſt la fermentation qui donne auſſi au fumier cette chaleur douce & durable, qui eſt ſi néceſſaire dans les potagers ; cette chaleur vient d'être appliquée

avec ſuccès par M. de Réaumur à faire éclore les poulets, & ſa méthode eſt préférable aux fours d'Egypte, ſur quoi M. l'Abbé N. fait une réfléxion bien juſte. » Quand » on a vu ce dont il eſt queſtion, » quand on a admiré le ſuccès, on » eſt preſque auſſi ſurpris que cela » ait été ſi longtems à ſe préſenter, » & que ce dût être le fruit des » recherches d'un grand homme; » mais ne ſçait-on pas que nous » nous éloignons ſouvent des ob- » jets que nous cherchons, parce » que nous ne pouvons pas nous » imaginer qu'ils ſoient ſi près de » nous; il y a preſque autant de » mérite à replier ſon eſprit, pour » y recueillir une vérité, que per- » ſonne ne daigne y chercher, » qu'il peut y en avoir à lui laiſ- » ſer prendre tout ſon eſſor, pour » faire une découverte à laquelle » bien d'autres prétendent.

Les météores enflammés, *les feux folets*, *les étoiles tombantes*,

l'éclair, *le tonnerre*, *la foudre*, sont regardés communément comme un effet de la fermentation ; mais on ne peut lire ce que dit là-dessus notre Auteur, sans convenir qu'il n'y a que conjectures & incertitudes dans la manière dont on a expliqué jusqu'ici ces Phénomènes. Il laisse entrevoir qu'il seroit porté à penser, que *le Tonnerre est entre les mains de la Nature, ce que l'Electricité est entre les nôtres ; que ces merveilles, dont nous disposons à présent à notre gré, sont de petites imitations de ces grands effets qui nous effrayent, & que tout dépend du même Méchanisme.* Celui à qui une idée si neuve & si brillante se présente, est seul capable de la développer.

III. La réunion des rayons du Soleil est un troisiéme moyen d'exciter le feu. Cette réunion des rayons se fait par le moyen des miroirs convexes & concaves,

& leur force va juſqu'à brûler, enflammer, & conſumer les corps. Les miroirs plans ont auſſi la propriété d'échauffer. Si on fait réfléchir ſur un Thérmométre les rayons du Soleil par le moyen de pluſieurs miroirs plans, on voit la liqueur du Thermométre monter conſidérablement. C'eſt de là que ſont partis pluſieurs Phyſiciens de ces derniers temps, pour compoſer avec des morceaux de miroirs plans attachés dans une eſpéce de chaſſis, des miroirs dont la force eſt ſurprenante. M. de Buffon a beaucoup perfectionné cette eſpéce de miroirs, & on a vu avec une ſurpriſe agréable ce miroir brûler du bois à deux cent pieds, fondre de l'étain à deux cent cinquante pieds, & du plomb à cent quarante. Cela rend croyable le fait d'Archiméde.

Cet Article eſt déja bien long, & nous ſommes obligés de réſerver la leçon ſuivante, qui occupe

presque la moitié du livre, pour un autre extrait. Le plaisir de suivre M. l'Abbé Nollet dans des détails curieux & intéressans, nous a trompés. L'erreur ne peut tourner qu'à l'avantage de nos Lecteurs ; plusieurs d'eux ne lisent pas les ouvrages de Physique, & ils seront bien-aises qu'on les leur fasse connoître un peu en détail.

ARTICLE VIII.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, ou Histoire de la Littérature Françoise, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Tome XI. A Paris, rue S. Jacques, chez Pierre Mariette, aux Colones d'Hercules, & Hippolite-Louis Guerin, à S. Thomas d'Aquin 1748. avec Aprob. & Priv. du Roi p. 472. sans la Préf.

ON désiroit avec impatience la continuation de la *Biblio-*

théque Françoise. M. l'Abbé Goujet ne l'a fait attendre si longtems, que pour mieux payer la curiosité du public. Il lui donne deux volumes tout à la fois ; nous allons rendre compte du premier, & nous réservons le second pour un autre extrait.

Notre Auteur arrange toujours sa Bibliothéque selon le plan qu'il s'étoit tracé. Il passe ici en revue tous les Poëtes qui ont vêcu sous le regne de Louis XII. Les Muses de ce tems-là couroient après le beau, & ne pouvoient l'attraper ; elles n'avoient ni les graces de la Nature, ni le coloris de l'Art. Le Parnasse n'étoit encore qu'un Mont aride & escarpé ; on n'y voyoit que de froids & maigres rimailleurs ; les seuls *Jean* & *Clément Marot*, *S. Gelais*, & *du Bellay* y faisoient quelque figure. Les autres ne valent presque pas la peine d'être lus ; ce n'est qu'un fatras obscur de rimes jettées dans

le même moule; heureusement, on n'a cité dans ce volume, que ce qu'ils ont moins pésamment rimé; & nous ne croyons pas qu'on soit curieux d'aller ailleurs chercher le reste.

On doit sçavoir bon gré à l'Auteur d'avoir un peu ridiculisé leurs allégories bizarres, leurs Métaphores outrées, leurs hyperboles fastueuses. On y verra cependant quelques Versificateurs qui eurent le secret, on ne sçait pas trop comment, d'acquerir la réputation de grands Poëtes. C'est apparemment que, dans ce siècle-là, comme dans le nôtre, les louanges Poëtiques n'étoient pas pas toujours équitablement appliquées. Il est étonnant que le Président de Thou en ait tant prodigué à un si grand nombre d'entr'eux qui les méritoient si peu. Complaisance, intérêt, partialité, goût dépravé, dit M. l'Abbé Goujet, sources ordinaires de

tous ces faux jugements.

On trouve ici d'abord tout ce qui concerne la personne, les écrits, la conduite, les avantures de trois Poëtes du même nom, de *Jean*, de *Clément*, & de *Michel Marot*.

Le premier n'étoit pas sçavant. Son éducation fut negligée : il ne sçavoit pas même le Latin.

Ore loqui Latio penitus qui nesciit unus
Gallicus hic vates, Gallica mira canit.

Il ne faut pas juger de ses vers par sa science. Il y perdroit trop ; il étoit né pour la Poësie, & il cultiva ce talent : il trouva de la protection auprès de la *Reine Anne, Duchesse de Brétagne*. Cette Princesse gouta Marot, le déclara son Poëte, & le donna à Louis XII. pour l'accompagner dans son expédition de *Gènes* & de *Venise*.

Ce choix fit honneur à la Reine, & Marot remplit parfaite-

ment bien le titre dont il fut honoré. Il décrivit en vers ces deux voyages ; c'eſt au goût des Connoiſſeurs ce qu'il a fait de meilleur. On y voit un Hiſtorien exact & un Poëte digne d'un meilleur ſiècle. Ses peintures ſont vrayes & naturelles, mais elles ne ſont pas fines. C'eſt un détail fidéle des victoires de Louis XII. en Italie, & non *une fabuleuſe narration*. Notre Poëte y paroît bon François, bon ſujet, & honnête-homme. Heureux d'avoir eu à chanter un Prince ſi digne des plus grands éloges : mais pour le peindre, il falloit plus qu'un *Marot*.

Nous ne donnerons point l'Analyſe de cet Ouvrage, M. l'Abbé Goujet a bien voulu en faire la dépenſe, & il apprécie avec juſteſſe les qualités & les défauts de l'Auteur. *Mars*, *Neptune* & *Eole* y font aſſez bien leurs perſonnages. Tout ce que diſent les *Génois* eſt dans le mauvais goût ; *Nobleſ-*

ſe, *Marchandiſe*, *Peuple*, figurent mal avec les Dieux de la Fable. La fureur des Génois eſt aſſez bien peinte. Ils arrachoient le cœur des François qu'ils avoient maſſacrés, & le mangeoient,

Et autres cas que je n'oze décrire:

Car mieux en vaut le taire que le dire.

L'entrée triomphante de Louis XII. dans *Gènes*, eſt encore mieux repréſentée. Les Génois y paroiſſent la corde au cou, le glaive ſous la gorge, & viennent implorer la clémence du Vainqueur. On y voit quelque étincelle de Poëſie, mais il y manque de beaux vers.

Le Voyage de *Veniſe* eſt dans le même goût. Les préparatifs du Roi de France pour cette expédition, les ſentiments des François, lorſqu'ils voyent partir leur Roi, ſont ici fort bien exprimés. On ne peut mieux marquer combien ce grand Prince étoit aimé; le

cœur parle dans ce récit.

Bourgeois, Marchands, & Peuples mécaniques,
Sont tous perplex en leurs bancs & boutiques,
. . . .
Disans ainsi : prenons glaives, tranchans,
Prenons harnois, prenons cottes de maille;
Et le suivons en quelque lieu qu'il aille;
Car mieux nous vault, soit d'estoc ou de taille,
Le défendant, morir en la bataille,
Que de languir en doleur après lui.

Le Roi gagna la bataille dans la Plaine de *Vella.* L'armée des Vénitiens y fut entierement défaite:

Car seize mil & plus moururent là,
. . . .
D'Alvian tint : Petillan recula.

Le portrait de la modestie du Roi victorieux, & marchant sous le dais, feroit honneur à *Rousseau.*

Lors tout honteux, leur a dit : beaux
Seigneurs,
Au Roi du Ciel en ſont dûs les honneurs,
Non pas à moi, le moindre des mineurs.

Nous laiſſons les Rondeaux, Epîtres, Chants Royaux, où l'on trouve d'aimables naïvetés. *L'Epitre des Dames de Paris au Roi étant delà les Monts*, manque d'élégance : mais elle a quelque ſorte de beauté. Les Dames pendant l'abſence de ce Prince, & dans l'eſpérance de ſon retour, ſe repréſentent,

Ainſi que l'ame étant en Purgatoire,
Prend peine en gré, toujours eſpérant
gloire.

L'Epître *des Dames aux Courtiſans qui ſont en Italie*, eſt un peu trop libre, & le Poëte, tout reſervé qu'il eſt partout ailleurs, y a oublié la décence dont il a donné de ſi belles leçons. Ce ſont

les Dames Françoises qui parlent dans cette Epitre ; elles ne font pas le Panégyrique des Dames Italiennes. M. l'Abbé G. n'épargne point notre Auteur dans un endroit, où il ne doit pas être épargné. C'est sur le nom de *Trinité*, qu'il employe dans un de ses Rondeaux d'une maniére plus que profane.

Les Poësies, & la personne de *Clément Marot*, sont aussi connuës, que celles de son pere l'étoient peu. Il parut une édition des Œuvres de *Clément* en 1731. à la Haye. C'est la plus ample & la plus singuliére qui ait encore paru. On y a inséré quelques piéces qui ne sont pas de *Marot*. Les unes sont satyriques, les autres plus licentieuses que Poëtiques ; on a mis à la tête une Préface en forme d'entretien, on y rapporte quelques anecdotes plus que galantes, & des traits de Satyre contre la Morale la plus saine. Il est fâcheux que l'honnêteté

des mœurs y ſoit ſi peu ménagée, & qu'on enchériſſe même ſur ce qu'il y a de plus libre & de plus hardi dans Marot. Ce ſont à peu près les ſages réflexions de M. l'Abbé G. ſur cette nouvelle édition; l'Editeur ne l'avoit faite, que pour s'amuſer dans une retraite forcée. Il eſt bien à plaindre, dit l'Auteur, s'il a beſoin de pareils amuſemens pour ſe délaſſer.

Les *Piéces de Clément Marot* ſont plus fines, plus travaillées, & plus délicates, que celles de ſon pere. Ses rimes ſont plus riches, ſon ſtile plus correct, ſon tour plus naturel, plus françois & plus coulant. Otez-lui quelques vieux mots, vous le croiriez preſque du ſiècle de Louïs le Grand. Son pere ne parloit pas ſi bien, mais il penſoit mieux, il a l'imagination moins brillante que ſon fils, mais il a plus de jugement. Clément a plus de goût, plus de nobleſſe, plus d'agrément que ſon pere : mais

mais il a moins de ſageſſe. Les *Poëſies* de Jean Marot conſervent partout un air d'honnête homme & de Chrétien ; celles de Clément ne reſpirent que le libertinage.

Le célébre *Vatable*, s'adreſſa mal, quand il choiſit *Marot*, pour traduire les Pſeaumes en vers François. Ce n'étoit pas là ſon talent. La Lyre de *David* n'étoit pas bien entre les mains de *Clément*. Le ſublime du Prophête y diſparoît, & l'enjoûment de Marot y devient fade & inſipide. La Faculté de Théologie de Paris cenſura, & défendit la vente de la traduction de notre Poëte.

Michel Marot, fils unique de Clément ne reſſembla à ſon pere, que par ſon peu de fortune. Il en convient lui-même :

Je n'ai grace,
Ne l'audace
Telle que mon Pere avoit,
Ni la veine

Souveraine
Dont si bien chanter souloit.

On nous raconte ensuite les démêlés Poëtiques de François *Sagon* & de la *Huéterie* avec *Clément Marot*. Ce n'étoient pas des Antagonistes dignes de lui. *Si le rescrit à Sagon & au jeune Poëte Champêtre* est de *Marot*, on n'y retrouve ni sa finesse, ni la légéreté de son stile. Ce ne sont que grossiéretés, & basses expressions. Il semble que ses deux Adversaires avoient gâté son gout, & enguenillé son esprit: il n'a plus avec eux ses graces, son coloris, sa naïveté.

Sagon dans ses Epitres Antimarotiques, fait le personnage de Moraliste, de Censeur, & de Satyrique. Il soutient également mal tous ces rôles différents; il prêche contre les médisans, & il gâte sa morale par les injures qu'il y mêle. Il s'appelle *Indigent de sagesse*.

Il étoit encore plus indigent de goût. La Cour souveraine du Parnasse se déclara pour *Marot.* Les *Sagons*, les *Huéteries*, & les *le Blonds* furent anathematizés.

Jean *le Blond* ne méritoit pas de lutter avec Marot. Tous les temps se ressemblent. Les *Clavérets* ont attaqué Corneille ; les *Subligni*, Racine ; les *Cotins*, Desf-préaux. *Le Blond* ne fut honoré que du silence de Marot. Son *Épitre du Pauvre foudroié, envoyée au Dieu d'Amour*, annonce un homme peu sage, & son *Temple de Diane*, un fort mauvais Poëte.

Le Blond aimoit la Chasse. Il voulut immortaliser cet exercice : il immortalisa son mauvais goût. La description du *Temple de Diane*, est une Piéce originale. Il y fait entrer tout ce qui compose nos Eglises Collégiales, des Chanoines, des Chapelains, des Chantres, des Cloches, des Orgues &c.

Tous ces perſonnages ſont allégoriques. Les *Chantres* repréſentent les Chiens de chaſſe qui aboyent, les cloches, les ſons de la trompette &c.

Les défenſeurs de Marot figurérent un peu mieux ſur la ſcène. *Charles Fontaine* paroît à la tête, il avoit été ſon Diſciple, il profita des leçons d'un ſi bon Maître; on ſent dans ſa verſification un air aiſé, & un tour ingénieux, qui n'étoit pas ordinaire dans ſon ſiècle. *Ses Ruiſſeaux*, c'eſt ainſi qu'il intitule ſes Poëſies, ne coulent cependant pas tous de la Fontaine Aganippide. Jamais Poëte n'eut une plus haute idée de ſon mérite. Il ſe flattoit de vivre au Temple de Mémoire: il mourut à l'Hôpital. Il aimoit fort la Ville de Lyon: il lui donne un Fondateur nommé *Lugdus*, dont il n'auroit pas aiſément prouvé l'exiſtence. Le portrait qu'il fait des Lyonnois eſt plus vrai.

Au reste, c'est bien une gent
Laborieuse & fort active,
Et qui ne jette pas l'argent :
Ains experte à la lucrative.

Celui de ses Ouvrages qu'il estimoit le plus, étoit la *Contre-Amie de Cour.* Un Poëme intitulé *Amie de Cour*, fit éclore le sien. Ces Poësies vont nous donner la connoissance de deux ou trois Poëtes qui ne sont guères connus. Le premier c'est *Antoine Héroet.* Il étoit Parisien, & fut Evêque de Digne. Ce Prélat étoit grand Platonicien. Enchanté de la doctrine de son Maître, il voulut écrire de l'Amour en Philosophe. Sa morale est sage, mais trop métaphysique. *L'Ami* tant célébré est *la Vertu*, & *l'Amie*, la personne qui aime la vertu. Cet Ouvrage est intitulé : *L'Amie spirituelle*, ou *la parfaite Amie.*

Il semble que Madame la *Marquise de Lambert* a traité le même

ſujet à peu près ſur le même ton ; mais d'une manière bien plus fine & plus délicate. Leur amour eſt également métaphyſique, il n'eſt que dans la pointe de l'eſprit ; il n'affecte point les ſens ; il ne cauſe ni trouble ni inquiétude ; c'eſt une affection pure, accordée à un objet vertueux qui le mérite, & qui de deux cœurs n'en forme qu'un. Tout eſt eſprit chez la Marquiſe : il y en a même trop. La *Parfaite Amie* d'Héroet n'eſt pas à beaucoup près ſi ſpirituelle. C'eſt une vraye héroïne de Roman, qui babille beaucoup, & ne dit rien. Elle n'a qu'un langage froid, nulle délicateſſe, nul ſentiment. Il y auroit bien d'autres remarques à faire ſur le plan de l'Ouvrage, ſur l'exécution, & ſur les défauts en général de toute la Piéce. Au reſte *Héroet* narre avec aſſez de naïveté ; il eſt aiſé ſans être poli, & familier ſans impoliteſſe. *Sa complainte ſur une perſonne ſurpriſe*

nouvellement d'amour, est, selon M. l'Abbé Goujet, tournée beaucoup plus finement. Les troubles où jette la passion, y sont bien peints : mais, *convenoit-il à Héroet*, ajoute notre sage Bibliothécaire, de manier ce pinceau ?

L'amie spirituelle d'Héroet fit naître l'*Amie de Cour* du sieur *de la Borderie*. Il y a plus de fiction, & moins de Métaphysique dans ce *Poëme ; l'Amie de Cour* répond assez bien au titre qu'elle prend ; elle amuse tous ceux qui se présentent pour lui faire la Cour ; elle feint de les aimer tous, & n'en aime pas un. L'amour tant chanté par les Poëtes, lui paroît une chimére, elle ne sçait point

Quel est son arc qui fait si grandes bréches,
Ni de quel bois peuvent être ses fléches.

Elle se vante beaucoup. Elle compte avec complaisance ses vic-

toires sur l'Amour. Il lui échappe cependant quelques aveux qui trahissent ses foiblesses. Elle convient qu'étant jeune, elle vouloit plaire, qu'elle aimoit les parures; que les jeunes gens lui faisoient la Cour, & qu'elle ne se déplaisoit pas en leur compagnie. Son cœur, si l'on l'en croit, ne perdoit rien de son insensibilité. Elle l'avoit logé dans *la Tour de Fermeté*, l'honneur étoit son Mentor, & la crainte sa gardienne. Elle ne pouvoit être en meilleure compagnie, cependant son cœur ne se croyoit pas encore invincible. Il lui fallut des *espions* & des *remparts* qui le rendissent invulnérable. A force de rafinemens, elle tombe dans une espéce de quiétisme, qui ne fait pas honneur à sa morale; d'autres aveux dégradent encore plus son caractère. Elle dit que, si elle avoit un parti à prendre, elle choisiroit plutôt un homme riche, mais sot, qu'un homme d'esprit sans biens.

& sans fortune ; un pareil gout, quadre mal avec les sentimens que l'Auteur donne à l'héroïne de son Poëme.

Cette Piéce fit du bruit ; elle ne méritoit pas de faire fortune, elle fit des critiques. *Charles Fontaine*, dont nous avons annoncé *les ruisseaux*, la réfuta. Il s'imagina que *l'Amie de Cour* étoit une satyre contre l'amour. Il en fut choqué, & il se chargea de faire l'apologie de l'Amour honnête & légitime; c'est le sujet de sa *Contre-Amie de Cour*, Poëme plus moral que prophane, plus philosophique que passionné. M. l'Abbé G. en juge beaucoup mieux qu'un Poëte de ce tems-là, qui le vantoit avec excès. Il y trouve beaucoup de confusion, & peu de jugement.

Un autre Poëte prit la défense de l'*Amie de Cour*, contre la *Contre-Amie*. C'est *Paul Angier*, de Carentan en Normandie. Ce *dernier des Novices Rimeurs*, c'est

ainsi qu'on le qualifioit, est un vrai *Dom Quixotte* d'une nouvelle espéce. Il se vante d'avoir été 18. ans inaccessible aux traits de l'Amour, & d'avoir bravé toutes ses attaques. C'est le Vainqueur du Vainqueur de l'Univers. Sa Piéce est froide; elle ne mérite pas d'être critiquée.

Un nouvel Antagoniste paroît sur la Scène. Son Poëme est intitulé, *le Nouvel Amour inventé par le sieur Papillon.* C'est une fiction passablement ingénieuse, & assez bien racontée. M. l'Abbé Goujet en donne une analyse, qui vaut mieux que la Piéce de *Papillon*. L'Amour y parle avec sagesse. Vénus trouve mauvais que son fils rebelle à sa puissance, ne lance plus que des traits innocens, n'inspire plus que des affections vertueuses, ne fasse plus que des mariages bien assortis : la mere & le fils se brouillent. Jupiter assemble les Dieux, condamne les

ruſes, les tromperies, les ſéductions de l'ancien Amour, approuve la ſageſſe du nouveau, & le réconcilie avec ſa mere.

Un Avocat au Parlement de Paris, nommé *Gilles d'Aurigny*, voulut figurer avec les Auteurs de la *Parfaite Amie*, de l'*Amie de Cour*, de la *Contre-Amie*, & du *Nouvel-Amour*. Il imagina un ſujet de Poëme ſuſceptible de mille jolies choſes, qui ſont à demi-manquées. La Piéce eſt intitulée, *le Tuteur d'Amour*. La tutelle étoit délicate. On ôta ſes aîles, ſon arc, ſon carquois à l'Amour, mais il les reprit, & ſe vengea.

Il fut captif, longuement ſouffréteux :
. . . .
Mais à la fin, il fut ſi furieux,
Que du Tuteur il en fit un Pupille.

Claude *Collet* fut grand ami de tous ces Auteurs. Les Poëſies qui nous reſtent de lui, ſont en petit nombre. Il ſe plaint de ce qu'on

lui avoit dérobé ses manuscrits : la perte n'étoit pas grande. Il avoit l'esprit mordant & satyrique, ses Epigrammes sont pleines de ces sortes de traits. M. l'Abbé G. en rapporte une contre des Religieux, qui faisoient peindre l'Enfer dans leur cloître.

Gratien Du Pont Sieur de Drusac, n'est fameux que par ses *controverses des sexes masculin & féminin*. C'est un recueil de tout le mal que les Ecrivains sacrés & profanes ont jamais dit des femmes, il cite à la fin de son livre tous ceux qu'il a mis à contribution pour composer le sien. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que dans la Liste des méchantes femmes, il a mis la prétenduë *Papesse Jeanne*, dont il raconte sérieusement l'Histoire fabuleuse.

Les avantures de *Dolet*, homme d'esprit, mais sans religion, sont ici détaillées fort au long. Il fut Auteur & Imprimeur de li-

vres Hérétiques, pris & mis en prison à Paris, où son procés lui fut fait, & en conséquence il fut brulé dans la place Maubert en 1546. Il fit plusieurs piéces en vers, qui ne valent pas grand-chose. Ses deux immenses volumes de *Commentaires sur la Langue Latine* sont estimés & méritent de l'être. Son *brief discours de la République Françoise, désirant la lecture des livres de la Sainte Ecriture, lui être loisible en langue vulgaire*, fut censuré par la Faculté de Théologie de Paris.

Nous ne parlerons plus que de deux Poëtes Contemporains, fort estimés dans leur temps; *Pierre Gringore* & *Jean Bouchet.* Le premier fut un grand *compositeur* & *facteur de mystéres.* Nous en avons parlé dans l'extrait que nous avons donné de l'*Histoire du Théatre François. Son Château d'Amours*, renferme d'excellens avis contre la passion de l'Amour,

& toute sa morale est de pratique.

Ses Abus du monde sont une censure des vices de tous les états. On y voit l'histoire de *la Pragmatique* en stile peu mesuré; il en décrit les avantages, & gémit sur les atteintes qu'on lui donnoit. Les Gens d'Eglise, les Prélats, les Marguilliers n'y sont pas épargnés; il passe en revuë la Noblesse, l'Artisan, le Marchand, le Médecin. Il fait de fréquentes sorties contre les Bigots & les Bigottes de son temps. C'est une moralité qui semble faite exprès pour décrier le genre humain; il y fait en passant l'éloge de Louis XII. mais c'est aux dépens des Vénitiens, dont il ne manque jamais de dire du mal. Ses Poësies plûrent extrémement aux personnes de son siècle. La satyre & le ton railleur en font le plus grand mérite. Il a le secret d'enlaidir les vertus, & d'embellir les vices : talent dangereux,

dont certains Auteurs ont malheureusement hérité dans notre siècle.

Le Testament de Lucifer, qui marie ses filles, est plaisamment imaginé, mais peu finement exécuté. Gringore feint Lucifer attaqué d'une grande maladie & abandonné des Médecins. Avant que de mourir, il pense à pourvoir ses filles, & voici les maris qu'il leur destine. *Présomption* est mariée aux jeunes gens, *Flaterie* aux Courtisans, *Opiniatreté* aux ignorans, *Usure* aux Banquiers, *Rapine* aux gens de robe, *Simonie* aux gens d'Eglise; sa fille *Luxure* est la seule qu'il laisse sans établissement, parce qu'il est sûr, dit-il, qu'elle n'en manquera point.

Son songe creux, est encore un ouvrage Satyrique. Un Avocat y plaide pour & contre. Le Plaidoyer est d'un homme de mauvaise humeur. Ses portraits sont

trop chargés, ſes couleurs trop ſombres, & tout l'ouvrage n'eſt propre qu'à faire un Miſantrope, plûtôt qu'un Philoſophe raiſonnable.

Bouchet, comme il le dit lui-même, étoit fils d'un *Procureur* du *Palais de Poitiers.* Il fut le plus fécond Verſificateur de ſon temps. Le prémier de ſes écrits eſt l'*Amoureux tranſi ſans eſpoir.* Il ne fut pas longtems ſans chanter la Palinodie ; il fit ſon *Livret des Angoiſſes & remédes d'Amour.* Cet eſſai de ſon *imberbe & folle jeuneſſe* eſt une complainte mêlée de récits, & de réfléxions, de ballades, & de Rondeaux, qu'il met dans la bouche des Amans malheureux qu'il fait parler. Un des remèdes que la Raiſon donne contre l'Amour, c'eſt de ne lire ni Romans, ni Comédies, ni Ovide, ni Tibulle.

Que votre eſprit nullement ſe déleƈte
De lire Ovide & carmes de Philete.

. . . .

Ne Lays d'amour, ne Roman de la Rose,
Nè Tibullus. . . . .

Il n'avoit que 30. ans, quand il fit ses *Renards traversans.* La plupart de ses vers commencent par, *j'ai vu.* C'est une ennuyeuse lamentation sur tous les desordres publics, & les mœurs dépravées de son temps. Il gémit sur toutes les conditions, & ne trouve pas une vertu dans le monde. Ses *Annales* d'*Aquitaine* sont assez estimées. *La déploration de Sainte Eglise, le Chapelet des Princes, le Temple de bonne renommée*, & son *Epitre de Justice*, ne contiennent que des moralités, qu'on est étonné de voir sortir de la plume d'un *Procureur.* Il prend toujours le ton dévot, mais sa Doctrine n'est pas toujours sans reproche.

M. l'*Abbé le Gendre* dans son *Jugement sur les Historiens de France* dit, que *Bouchet* est *un*

homme entendu, & qui s'exprime en bons termes. M. l'Abbé Gouget en juge mieux, quand il dit, que les ouvrages Historiques de *Bouchet* sont noyés dans un amas de fictions & de Poësies étrangères au sujet.

Une notice des Poësies de la Reine *Marguerite*, & de *Mellin de S. Gelais*, termine ce volume, & le finit à peu près aussi bien qu'il a commencé.

ARTICLE IX.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne. Par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome VI. depuis l'an 1250. jusqu'en 1378. in-4°. pag. 868.

CE Volume présente de suite un interregne de vingt-trois ans, & les regnes de six Empe-

eurs, Rodolphe I. Adolphe, Albert I. Henri VII. Louis V. Charles IV. tout ceci dans l'eſpace de de 128 années, très-remplies ſous la plume de l'Hiſtorien. Ce n'eſt pas que tous les faits ſoient également dignes de l'attention des Lecteurs. Cela eſt impoſſible dans un ouvrage comme celui-ci; mais l'Auteur ſçait faire un choix judicieux; & dans les petits détails, il diſcute d'une maniere intéreſſante.

Durant l'interrégne de 23 ans; on voit les rivalités de quatre Prétendans à l'Empire : d'une part Conrad IV. & Guillaume Comte de Hollande; de l'autre, Richard frere du Roi d'Angleterre, & Alfonſe Roi de Caſtille. On voit une multitude de guerres dans le ſein de la Germanie, entre les Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques, que Séculiers; le démêlé fameux des Davènes & des Dampierres pour la Flandre & le Hainaut;

les premiers exploits de Rodolphe d'Habſbourg, tige de la Maiſon impériale d'Autriche. On paſſe de l'Allemagne en Italie, pour y ſuivre la Cataſtrophe des derniers Princes de la Maiſon de Suabe. Conrad, Mainfroi, Conradin, arment ſucceſſivement pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de la Sicile. Toute cette race de Frédéric II. s'éteint, & le ſceptre eſt tranſporté au brave, mais trop vindicatif, Charles d'Anjou frere de S. Louis.

Selon le P. Barre, Mainfroi *étoit magnanime, libéral, très-verſé dans la politique & protecteur des Lettres.... Ce qu'on peut lui reprocher, c'eſt l'uſurpation du Royaume de Sicile ſur ſon neveu Conradin, & la protection qu'il accordoit aux Devins & aux Aſtrologues. Du reſte il fut toujours bon maître, bon pere, bon mari &c.* Nous ne ſommes pas fâchés d'entendre dire du bien des Prin-

es malheureux, furtout quand ils
nt été braves & amateurs des
Lettres, comme Mainfroi. Cepen-
lant à qui nous en rapporterons-
ous fur les autres traits de fon
aractère ? Le P. Daniel dit que ce
Prince *fut un des plus méchants
hommes qui ayent jamais été*, &
e deffein lâche & cruel de faire
affaffiner Charles d'Anjou, prouve
affez cette méchanceté. Dans le
portrait que préfente le P. B. nous
ne voyons que de l'ambition, &
un peu de fuperftition. Encore une
fois qui nous décidera ?

Des vertus non équivoques fu-
rent celles de l'Empereur Rodol-
phe I. Il avoit paffé fa jeuneffe
dans le métier des armes; il s'é-
toit appliqué à bien faire fa cour
fous Fréderic II. Il n'avoit pour-
tant pas réuffi à calmer les jalou-
fies de ce Prince, qui redoutoit un
mérite fupérieur, fecondé, dit-
on, des prédictions d'un Aftrolo-
gue affez hardi pour deviner que

Rodolphe seroit un jour Empereur. Celui-ci exercé dans tous les emplois d'un Subalterne, se trouva en effet digne du Trône. Placé dans ce rang sublime, il sçut se donner encore de la dignité; il vainquit Ottocare Roi de Bohème qui n'étoit pas un ennemi vulgaire. Il châtia quelques Feudataires rébelles, & tint les autres en respect; il entretint un concert inaltérable avec la Cour Romaine: preuve sensible de son bon esprit, exemple rare de sagesse dans ces siècles d'orages entre le Sacerdoce & l'Empire. » Ce » Prince, ajoute le P. Barre, sçavoit modérer ses passions, & » revenir dans le bon chemin, » quand il s'en étoit écarté. Dans » la guerre & dans la paix rien » n'échappoit à sa prévoyance. Il » envisageoit d'abord tout ce qui » pouvoit troubler ou favoriser » les évenements. Il étudioit les » hommes, & il apprenoit à s'en

» servir sans se livrer à eux. «

Après lui & un interrégne de neuf mois, Adolphe de Nassau parvint à l'Empire (en 1292.) *Sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, & ses qualités personnelles ne suppléoient point à ce qui lui manquoit du côté de l'opulence. On n'avoit point encore vu d'Empereur si dénué de biens & de Domaines.* Adolphe commença bien & finit mal. Quelques attentions au bien public furent suivies d'un grand nombre de fausses démarches. Le dessein de faire la guerre à la France ne fut pas la moindre. Nassau peu accrédité, peu soutenu eut en tête un adversaire puissant dans la personne d'Albert Duc d'Autriche. Il fallut en venir aux mains, Adolphe périt dans le combat ; & l'Empire rentra dans la famille de Rodolphe I. dont Albert étoit fils. C'est là le second degré par où la Maison d'Habsbourg s'éleva ; deux Empereurs

en peu d'années la mirent en etat de figurer dans l'Europe, de contracter des alliances, d'acquérir des richesses. Rodolphe & Albert furent fort attentifs à leurs intérêts. On leur reproche ce défaut, qui sera presque toujours celui des Princes parvenus d'un état médiocre à la possession d'une Couronne élective. Leurs besoins les portent au desir de s'enrichir; la dignité suprême leur en fournit les moyens; & la brièveté de cette domination passagère leur inspire de mettre à profit toutes les occasions.

Sous le regne d'Albert I. on trouve l'Histoire de la Conjuration des Cantons Suisses contre les Gouverneurs Imperiaux. Notre Auteur explique les causes & les circonstances de ce grand évènement. Il entre ainsi en matiere : » L'idée de la liberté chez ces » Peuples, est aussi ancienne que » leur Nation. La situation de » leur

» leur païs leur a peut-être inſ-
» piré ce goût qu'ils ont toujours
» conſervé. Fortifiés par leur pro-
» pre demeure, environnés de
» montagnes, de torrents, & de
» bois, ils n'ont rien à craindre
» des Etrangers. Exempts de cette
» ambition qui, dans les autres
» parties du monde, fait la gloire
» d'un Souverain & le malheur
» des peuples, ils vivent heureux
» dans leurs domaines, qui ne
» conviennent qu'à des hommes
» accoutumés à une vie dure, la-
» borieuſe & frugale. » En d'autres endroits, le P. B. peint encore avec complaiſance ce peuple belliqueux, généreux & redoutable. On lit tous ces morceaux avec d'autant plus de plaiſir, que les nœuds de l'alliance ſont plus intimes, entre les François & le corps Helvetique.

L'Empereur Henri VII. de la maiſon de Luxembourg regna un peu plus de ſix ans, & ſous lui

l'Allemagne fut assez tranquille. Cet Empereur eut quelques affaires en Italie, parcequ'il étoit opposé aux vuës de la maison d'Anjou. Mais à tout prendre, ce fut un Prince sage, modéré, qui sçut allier, dit notre Auteur, *les vertus chrétiennes avec la Majesté de l'Empire*. Il eut au-dessus de ses trois Prédécesseurs, le désintéressement & la libéralité, mais *il ne sçavoit pas donner à propos* ; ce qui est plûtôt un excès de vertu qu'un vice ; plûtôt un sujet de querelle contre les autres hommes, qui ne méritent pas tous des bienfaits, que contre un grand cœur, qui suppose partout des vertus.

Le regne de l'Empereur Louis de Bavière est un des morceaux les plus travaillés de ce volume, peut-être même de toute cette Histoire. Les commencements de Louis sont en quelque sorte communs avec ceux de Frédéric d'Au-

triche, qui eut auſſi ſes Partiſans, ſes alliances, ſon mérite perſonnel. Mais il ſuccomba, il perdit deux batailles, dans la ſeconde il tomba au pouvoir du Vainqueur; & il abandonna, pour recouvrer ſa liberté, tout ce qu'il prétendoit de droits au Trône Impérial.

Ce qui mit le trouble dans le gouvernement de Louis de Baviére; ce qui obſcurcit une partie de ſa gloire, fut ſa longue querelle avec le Pape Jean XXII. Pluſieurs cauſes concoururent à rendre ce différend très-vif, très-compliqué & très-funeſte. L'election de Louis de Bavière n'étoit pas abſolument ſans difficulté, & le Pape Jean XXII. ſe crut en droit de prononcer entre Frédéric & lui. Les Viſcomtis & les Guelfes ennemis de la Cour de Rome trouverent un appui dans l'Empereur; & le Pape s'oppoſa de tout ſon pouvoir à ces liaiſons. Louis de Bavière établit des Vi-

çaires dans la plûpart des Villes d'Italie; & Jean XXII. trouva ces établissements fort contraires à son autorité. Louis s'avisa de prendre en main la défense des faux Freres Mineurs, Hérétiques Fratricelles, gens ridiculement zélés pour une prétenduë pauvreté, qui ne les empêchoit pas d'être très-orgueilleux & très-sensuels. Le Pape condamna cette Secte, avec ses Chefs, Michel de Cezene, Guillaume Ockam, Bonnegrace de Bergame, ausquels il faut ajouter Marsile de Padouë & Jean de Jandun, Personnages d'une doctrine & d'une conduite très-répréhensibles. C'étoient les Conseillers ordinaires de l'Empereur, ses Apologistes, ses Ecrivains. A leur sollicitation, il devint Schismatique. Il osa déposer Jean XXII, faire un Antipape, recevoir de lui la Couronne Impériale: entreprises qui donnerent de grands avantages au légitime Pontife.

Dans toute cette division des deux Puissances, il se trouve mille particularités, que l'Historien d'Allemagne développe avec soin : par exemple, l'abdication de l'Anti-Pape Pierre de Corbiére ; les tentatives que fit de tems en tems Louis de Bavière, pour se reconcilier avec le S. Siége ; les espérances qu'on eut de voir la paix consommée sous le Pape Benoît XII. les intrigues que d'autres Princes imaginerent pour traverser cette bonne œuvre ; le renouvellement des Anathèmes sous Clément VI.

Car enfin rien ne put être conclu : les deux Cours demeurerent irréconciliables, & l'Empereur, quelque temps après, mourut subitement dans une partie de chasse : événement que bien des Auteurs ont regardé comme un effet de la vengeance Divine. Le P. B. ne pénétre point dans les secrets de la Providence, & il fait

très-sagement ; mais nous souhaiterions qu'il n'eût pas présenté cette espece de contraste: *jamais Prince ne fut plus solemnellement excommunié, ni en même tems plus estimé, plus craint, plus respecté, plus aimé des Vassaux de l'Empire.* En suivant les faits de l'Histoire, nous remarquerions, ce semble, beaucoup de mécontentement dans les peuples, lorsque Louis de Baviére fit parade de son schisme ; lorsqu'il promena son Anti-Pape à Todi & à Pise ; lorsqu'il eût osé prononcer la Sentence de déposition & même de mort contre Jean XXII.

Mais quoiqu'il en soit de cette Critique, voici un endroit qui nous fait plus de peine. Le P. B. dit *p. 361.* » Louis de Baviére permit à ses Théologiens » de réfuter quelques erreurs du » Pape en matière de doctrine, & » il fit courir le bruit qu'il avoit » dessein de les faire condamner

» dans un Concile général. Un des
» principaux articles de la doctrine
» de Jean étoit que les ames des
» Bienheureux ne voyoient à pré-
» ſent que l'humanité de J. C.
» Mais qu'après la reſurrection gé-
» nérale des corps elles jouiroient
» de la vuë de Dieu ».

Or nous ſommes perſuadés qu'on décide trop affirmativement, par ces paroles, que Jean XXII. a tenu l'erreur du délai de la viſion intuitive : ce qui n'eſt aſſurément point. Nous ne voulons pas citer en preuve ſa profeſſion de foi, qui ſuffiroit pourtant en pareille matière. Nous dirons ſeulement que 24. Docteurs de Paris, conſultés par Philippe de Valois, & répondant à ce Prince ſur la queſtion préſente certifiérent que le Pape n'avoit rien dit (touchant cet article du délai de la viſion intuitive) *par manière d'affirmation, ni même d'opinion, mais ſimplement en récitant* les paſſages qui

sembloient favoriser ce systême ; & les mêmes Docteurs écrivant au Pape répéterent la même chose (*a*). Ce qui prouve évidemment qu'on étoit persuadé en ce tems-là que Jean XXII. ne tomba jamais dans aucune erreur à cet égard. Car pour errer dans un point de Doctrine, il faut du moins avoir conçu une opinion ; & voilà vingt-quatre Docteurs de Paris, qui assurent, en sa faveur, tout le contraire. On pourroit traiter ce point avec bien plus d'étenduë. Mais finissons : nous voulions dire quelque chose du régne de Charles IV. qui est très-curieux ; les bornes de l'Extrait nous arrêtent : ce sera pour le Volume suivant.

(*a*) Semper tamen recitando, & nihil determinando, asserendo, seu etiam opinando. *D'Argentré Coll. jud. t.* 1. *part.* 1. *p.* 317. & 318.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA *Figure de la Terre*, déterminée par les Obſervations faites au Pérou par MM. Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roi pour obſerver aux environs de l'Equateur. Par M. Bouguer, vol. in-4°. avec figures. A Paris chez Jombert, Quai des Auguſtins, &c. Ceci eſt l'annonce d'un grand Ouvrage qui comprendra ſept ſections.

Dans la premiere, l'Auteur examine les diverſes opérations qu'on

pouvoit entreprendre pour parvenir à la détermination de la figure de la Terre. Il se place comme dans le moment de choisir. On conçoit que ceci est susceptible d'un grand détail, & doit donner beaucoup d'idée de la précision & des lumiéres de l'Académicien.

La seconde Section traite des triangles de la Méridienne considérés absolument, ou dans tous les plans inclinés dans lesquels ils se trouvoient. On trouvera ici, avec des opérations & des faits Géométriques, une Théorie très-étenduë sur les triangles, en particulier sur le choix qu'on peut faire entre différents systêmes de Triangles, pour déterminer, par de grandes opérations, la longueur d'une Méridienne.

Dans la troisiéme Section on fait les réductions nécessaires aux triangles ci-dessus indiqués.

La quatriéme Section présente toutes les précautions qu'il faut

prendre, pour déterminer l'amplitude d'un Arc du Méridien par voye Astronomique. On donne ici une espece de traité sur la maniére de faire réüssir les observations, par lesquelles on cherche la distance du Zénith à un Astre qui en est peu éloigné.

La cinquiéme Section contient les Observations mêmes, avec le détail de toutes les précautions qu'on a prises pour en constater la certitude.

Dans la sixiéme Section, on compare le dégré du Méridien tel qu'on l'a trouvé aux environs de l'Equateur, avec les autres dégrés qui ont été mesurés ailleurs; & l'Auteur donne ici la solution de tous les problêmes qu'on peut proposer en cette matiére.

La septiéme Section expose les faits qui peuvent nous éclairer sur la conformation intérieure du globe de la terre. On a joint ici

les Expériences sur la longueur du pendule, & sur des effets qui ont rapport à la gravitation universelle.

Cette ébauche de l'Ouvrage de M. Bouguer nous donne déja de l'impatience, pour voir paroître un livre si sçavant & si curieux. Nous répétons ici, puisque l'occasion s'en présente, que cet Académicien est Auteur de la relation du voyage fait au Pérou, laquelle est contenue dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Nous en rendions compte il n'y a que 15. jours, mais nous ne faisions pas connoître l'Auteur d'une maniére assez sensible : défaut qui se répare volontiers ici, & dans notre Extrait de la Relation Espagnole. Voyez l'Article IV. de ce présent Journal.

On mande de Toulouse que le

Public y fait accueil à un livre intitulé *Mémoires pour servir à l'éloge historique de Jean de Pins Evêque de Rieux célébre par ses Ambassades*, avec un Recueil de ses lettres au Roi François I. à Madame Louise de Savoye mere de ce Prince &c. Ce livre est imprimé à Avignon, & se débite aussi à Montpellier & à Bordeaux.

On nous annonce là un Ouvrage qui intéresse particuliérement les Gens de Lettres. Cet Evêque de Rieux, que nos anciens Auteurs appellent *Dupin*, étoit un Protecteur des Sciences, un des Mecènes du XVI. siécle. Nous le connoissons déja par les Lettres du Card. Sadolet & par celles de Louis le Roi Auteur de la vie de Guillaume Budé. C'étoit même à l'Evêque de Rieux que cet Ecrivain (Louis le Roi) avoit l'obligation de ses connoissances & de son éducation. On ne peut

qu'inviter la Province à nous faire part promptement de cette notice sur un Prélat si illustre. On ne l'annonce dans le titre que comme un Négociateur & un Politique. Nous souhaitons que le mérite Littéraire ne soit point oublié dans le corps de l'Ouvrage.

Pensées sur divers Sujets de Morale & de Piété, tirées des Ouvrages de feu M. Massillon Evêque de Clermont &c. in-12. pages 436. Ce sont, à proprement parler, les beaux Morceaux des Sermons de M. Massillon qu'on donne ici : Morceaux d'instruction sur presque tous les objets de la Morale Chrétienne. L'Auteur de ce Recueil explique, dans une Préface bien écrite ; son dessein & la droiture de ses vuës. Il a voulu fournir aux gens du monde, même les plus occupés, des sujets de lecture. Nous ne croyons pas que personne puisse s'excuser désor-

mais sur la longueur, la séche-resse, la difficulté des matières : dans ce volume tout est court, facile, intéressant. On a mis un ordre dans les divers objets, en commençant même par le plus grand de tous, qui est l'*Existence de Dieu*, & l'on indique en marge les Sermons de M. Massillon, d'où l'on a tiré les sujets qui forment cet Ouvrage. *On le trouve chez la veuve Etienne & Jean Herissant rue S. Jacques.*

Ouvrage de Piété divisé en quatre parties, sçavoir, Réfléxions, Actions de graces, Prieres & Méditations sur les principaux Mystères & sur les Vérités les plus importantes de la Religion. Par M. Guéroult, Prêtre du Diocèse de Rouen. Chez Merigot, Quai des Augustins, aux Armes de France, in 12. pag. 346.

Nouvelles Etrennes utiles &

agréables, contenant un Recueil de Chansons morales & d'Emblêmes sur de petits Airs connus & Vaudevilles notés à la fin pour en faciliter le chant, avec un Calendrier pour l'année 1749. Chez P. N. Lottin & J. G. Buttard, rue S. Jacques vol. in-18. relié 3 liv. broché 48 s. Il y a dans ce Livre plus de 700. airs, qui ne servent qu'à exprimer des moralitez. On a recueilli les beaux endroits d'Horace, de la Bruyere, de la Rochefoucaud &c. pour en former des Stances ou Couplets. La Musique a prêté ses accords; & voilà le goût de cet Ouvrage qui pourroit amuser des Philosophes, sans faire tort à leur gravité.

On trouve chez Montalant, Quai des Augustins, la grande Collection des Annales de Baronius, avec la Critique du P. Pagi, & la Continuation de Raynaldi. Le tout imprimé à Luques en 23-

vol. in-fol. On ne peut nier que cette entreprise Littéraire ne soit bien entendue, puisqu'elle nous donne dans un corps complet tous les fastes de l'Eglise.

Horloge perpetuelle, pour tout le tour de la Terre depuis le 38. jusqu'au 52. dégré de latitude, particuliérement pour les Villes de Paris, de Lyon & leurs Pays circonvoisins.

On y trouvera plusieurs Méthodes pour connoître l'heure & la minute présente, au Soleil, à la Lune & aux Etoiles; pour connoître les étoiles & s'orienter pendant la nuit; pour mesurer les distances & les hauteurs: le tout sans avoir besoin d'autres Instrumens que de ce petit Livre.

On y trouvera aussi un Almanach où seront toutes les fêtes de l'année, les jours, les phases de la Lune, l'heure de son passage par le Méridien, & l'heure du le-

ver & du coucher du Soleil pour le premier jour de chaque mois &c. pour l'année 1719. A Lyon, chez de la Roche; & se trouve à Paris chez Jean Bapt. Coignard, rue S. Jacques.

Nous faisions l'année derniere l'éloge de ce très-ingenieux Calendrier. Cette année, il mérite encore plus d'attention, puisqu'on y a inséré une Table des hauteurs du Soleil & de la Lune pour Paris; avec quelques autres additions dont nous ne pouvons tenir compte exactement, parce que nous n'avons pas sous les yeux le Calendrier de l'an passé. Du reste, même idée, même intelligence dans l'ordre des matieres, & jusques dans la couverture, qui est une planche servant à connoître les principales Etoiles, à mesurer les hauteurs, les distances, &c.

Histoire du Théâtre François T. XIV. chez P. G. le Mercier

ruë S. Jacques, & Saillant ruë S. Jean de Beauvais. Ce volume comprend un intervalle de 12 ans c'eſt-à-dire depuis 1696. juſqu'en 1708. & l'on y voit toujours l'attention ſoutenuë des Auteurs à rendre compte de notre Poëſie Dramatique. Ce ſera l'objet d'un Article de nos Mémoires aprés que nous aurons parlé du XIII. vol.

Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii opera omnia. Editio noviſſima &c. cui manum primam adhibuit Joannes Bapt. le Brun Rothomagenſis; extremam impoſuit Nicolaus Lenglet du Freſnoy, Preſbyter ac Theologus Pariſienſis *apud Joan. de Bure Bibliopolam, ad ripam Auguſtinenſium.*

Cette nouvelle édition nous occupera dans la ſuite de nos Mémoires. Elle ſe préſente ſous des dehors avantageux; & nous rendons déja juſtice aux ſoins de l'Impri-

meur. Ce ſont deux vol. in 4°. qui peuvent figurer dans toutes les grandes Bibliothèques. Il paroît que l'Editeur (M. l'Abbé Lenglet) s'eſt donné beaucoup de ſoins pour rendre l'ouvrage complet & digne de l'attention des Sçavans.

Nous allons rétracter, en commençant l'année nouvelle, une de nos fautes de l'année derniere. Voici le fait: au premier volume de Décembre, p. 2494. où nous parlions du ſyſtême de Spinoſa, expliqué par un Académicien de Pruſſe, nous diſions que *la ſubſtance unique de Spinoſa n'eſt en elle même & réellement qu'une fiction, une abſtraction, un être Logique, tel que le genre ou l'univerſel* à parte rei. Juſqu'à ces derniers mots tout procede bien; mais il faut retrancher l'*à parte rei:* c'eſt plutôt l'univerſel *per mentem;* car l'univerſel *à parte rei* des Scotiſtes eſt, ſelon eux,

quelque chose qui existe dans les Etres indépendamment de la pensée : ce qui contredit l'idée de l'abstraction pure, de l'Etre purement logique, qu'on attribue avec raison à la substance unique de Spinosa. Assurément nous n'avons voulu donner aucune atteinte à la Doctrine de Scot ni de ses Disciples, Philosophes & Théologiens très-estimables, très-respectables, très-propres même à combattre toutes sortes d'impies.

On nous adresse deux Pièces très-bonnes, l'une sur les Médailles des Rois de Thrace & du Bosphore; l'autre sur quelques particularitez de la doctrine de M. Newton. Comme elles ne peuvent trouver place ici, nous les promettons pour le vol. de Février.

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1749.

ART. I. *Histoire du Théâtre François &c.* Tome XII. pag. 5

ART. II. *Philippi Argelati Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium &c.* Bibliothéque des Ecrivains de Milan &c. 34

ART. III. *Traité de la Cephalatomie &c.* 45

ART. IV. *Relacion Historica del Viage à la America &c.* Relation Historique du voyage fait dans l'Amérique Méridionale &c. 54

ART. V. *Défense des principaux Articles de la Foi Catholique &c.* 85

ART. VI. *Dissertation sur l'Honoraire des Messes.* 97

ART. VII. *Leçons de Physique Expérimentale* par M. l'Abbé Nollet &c. 115

ART. VIII. *Bibliothèque Françoise &c.* par M. l'Abbé Goujet &c. 135
ART. IX. *Histoire générale d'Allemagne.* par le P. Barre &c. 162
ART. X. *Nouvelles Littéraires.* 177

Errata pour le II vol. de Décembre.

Page 2692. l. 9. Equateurs, *lis.* Equations.

Pour Janvier.

P. 52. l. 8. tout, *retranchez ce mot.*
P. 56. l. 16. cours, *lis.* courts.
P. 57. l. 13. 36 min. *lis.* 30 min.
P. 58 l. 2. Log, *lis* Lok ou Loch.
P. 75. l. 13 *barbare hors des Rhétoriques.* retranchez ces mots.
P. 83. l. penult. aura, *lis.* a.
P. 87. l. 10. Cathéchisme, *lis.* Catéchisme.
P. 91. l. 3. convieunent, *lis.* conviennent.
P. 92. chaque point, *ajoutez une virgule.*
P. 114. l. 9. Chanoine d'Oxford, *lisez* Docteur d'Oxford.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1749.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	2.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Février 1749.

ARTICLE XI.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, ou Histoire de la littérature Françoise, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital, Tom. XII. pages 478.

ON ne se lasse point d'admirer le zéle infatigable de *M. L. G.* & sa patience à dévorer tous les dégouts qu'a dû lui causer né-

ceſſairement la lecture de tant d'ouvrages inſipides, dont il a parlé juſqu'ici dans ſon Hiſtoire. Ceux dont il rend compte dans ce XII. vol. ſont les richeſſes littéraires du 16. ſiècle. Elles étoient abondantes; mais qu'on étoit pauvre encore avec de pareilles richeſſes! Les Auteurs de ce temps là n'ont guéres que le mérite des efforts qu'ils ont faits pour plaire, & d'avoir donné l'exemple du travail & de l'application; ſi cependant l'on peut croire, que des productions ſi irréguliéres à tous égards, leur ayent beaucoup coûté.

Ce ſont encore les Poëtes qui font la matiére de ce Tome. *M. L. G.* ſuivant toujours ſon plan, n'oublie rien pour le rendre intéreſſant à ſes Lecteurs. Ce ſont mille traits d'Hiſtoire, mille anecdotes qui amuſent; des réflexions judicieuſes, de petites Diſſertations qui ne ſe reſſentent point de la ſécchereſſe & du Pédantiſme

d'un Sçavant armé de preuves.

Hugues Salel eſt le premier Poëte dont il eſt ici parlé. Il naquit à Caſals, en Quercy, vers l'an 1504. Il ſe fit bientôt connoître plutôt par ſa paſſion, que par ſon talent pour la Poëſie; & dans un temps où la ſeule apparence d'homme de Lettres étoit un mérite, il n'eut pas de peine à pénétrer juſqu'à la Cour. François Premier le combla de biens, & l'honora de la qualité de ſon Poëte. C'eſt en donnant des titres d'honneur, & encore plus par ſes libéralités, que ce grand Roi a été le Reſtaurateur des Lettres en France. *Salel* fut exceſſivement loué de ſon temps, & après ſa mort, qui arriva l'an 1553. tous les Beaux-Eſprits ſes confréres s'empreſſérent de jetter des fleurs ſur ſon tombeau. Ses Poëſies ſont indignes la plûpart de l'état Eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé. Il parle preſque toujours le langage

de l'amour, & il le parle de la façon la plus indécente, sans aucun égard pour la pudeur.

On ne trouve gueres dans le Recueil de ses Ouvrages que trois piéces qui répondent à sa réputation. La premiere a pour titre: *Chasse Royale, contenant la prise du Sanglier discord, par très-hauts & très-puissans Princes l'Empereur Charles V. & le Roi François I. de ce nom.* C'est une allégorie. Le *Sanglier discord* est le Milanois, & il s'agit des entreprises sur ce Duché successivement pris, promis, donné & enlevé à la France. La deuxiéme fut faite à l'occasion de la maladie de François I. à Compiegne. *Salel* affligé de cette maladie, ébaucha un tableau de la malheureuse condition de l'homme. Il intitula son Poëme: *De la misère & inconstance de la vie humaine.* Il y suit l'homme depuis le moment de sa naissance, jusqu'à celui qui termine ses jours, &

fait voir qu'il n'en eſt aucun qui ne ſoit marqué par quelque affliction du corps ou de l'eſprit. Toute cette Piéce n'eſt qu'un long & ennuyeux Commentaire ſur ces paroles ſi énergiques de Job ; *L'homme né de la femme, vivant peu de temps, eſt rempli de pluſieurs misères.* Le célèbre Rouſſeau dans ces deux vers,

Que l'homme eſt bien durant ſa vie
Un parfait miroir de douleurs.....

En a dit autant que *Salel* dans tout ſon Poëme. Nos Poëtes modernes ne connoiſſent pas le fatras des anciens. Chez ceux-ci, que de verbiage pour ne rien dire ! Que de comparaiſons forcées ! Que de métaphores outrées ! Que de platitudes ! Point de plan, point d'ordonnance ; peu de ſuite, peu de juſteſſe, pas l'ombre du goût. Ils ne peignoient qu'avec l'art le plus groſſier. La troiſiéme piéce de *Salel*, qui mérite quel-

que attention, eſt ſon *Eclogue Marine*, dans laquelle il pleure la mort du Dauphin, fils de François I.

Olivier de Magny ſuivit l'exemple de *Salel* ſon ami ; il chanta ſouvent l'amour dans ſes vers. Il falloit être dans un ſiècle où l'on louoit, où l'on admiroit tout, pour dire de lui, comme *Joachim du Bellay*, qu'il étoit *petit de corps, mais grand d'eſprit. Jean d'Avanſon*, Surintendant dés Finances, ſous Henri II. fut ſon *Mécène*, & voulut qu'il l'accompagnât dans ſon Ambaſſade à Rome. *Magny* prêt de ſe mettre en route, annonça ſon voyage par ces vers à *Pierre Paſchal*, Hiſtoriographe du Roi.

Je m'en vais Paſchal, loin de toi,
Avec l'Ambaſſadeur du Roi ;
Mon Avanſon qu'il me faut ſuivre,

. . . .

Là je verrai les raretés
Et les belles antiquités
De quoi cette Ville s'honore ;

Et là, je pourrai voir encore
Notre cher *Pangeas* ſi divin,
Et nôtre *Bellay*, Angevin,
Qui *plus que cela, la décore....*

Henri II. entr'autres bienfaits, l'honora d'une charge de l'un de ſes Sécretaires. Il ſe plaignoit de n'être pas riche.

J'ai diſette de biens, & de vers abondance.

Sa fécondité étoit prodigieuſe. Plus de 60. Sonnets indignes d'occuper le Lecteur un moment, lui ſuffirent à peine pour chanter ſa *Caſtianire*, & lui exprimer ſa paſſion. En l'année 1554. il publia un recueil, qu'il intitula *ſes Gayetés.* Quelles *groſſes* Gayetés ! Ce ne ſont que des turpitudes, qu'il mit ſous la protection des Muſes qu'il appelloit les *Pegaſides Déeſſes.*

Et vous Pégaſides Déeſſes,
Faites que le nom de Paſchal,

Le nom de Paſchal & mon Livre
Puiſſent d'âge en âge revivre,
Si bien, qu'exemptés de mourir,
Ils ne puiſſent jamais périr....

On ne parle pas des Odes de *Magny*, parce que, ſi dans quelques-unes, il ſe déclare ami de la vertu, dans les autres, c'eſt le Poëte le plus licentieux.

Jacques Tahureau occupoit une Place ſur le Parnaſſe François avec *Magny*. Il étoit né au Mans vers l'an 1527. d'une famille diſtinguée. La nobleſſe de ſa naiſſance ſembloit le deſtiner au métier de la guerre. Il fit quelques campagnes; mais ſon goût le rendit bientôt aux Muſes, que la moindre perte devoit déſoler alors. Une Demoiſelle de *Tours* fut ſon *Admirée*. Les belles & rares qualités qu'il s'imaginoit trouver en elle, étoient le plus ſouvent la matière de ſes vers. Ses Sonnets, ſes Odes, & ſes *Mignardiſes A-*

moureuses ne chantent que son *Admirée.* Il n'y fait que soûpirer, demander ou se plaindre. Cette passion de *Tahureau* valut à *Tours* l'éloge le plus magnifique. Il falloit bien que la Ville qui donna naissance à *son Admirée*, fût une des Merveilles du monde.

Jean de la Péruse n'avoit pas plus de mérite poëtique que *Tahureau*, mais il avoit plus de présomption. Il croyoit faire trop d'honneur au Public de lui communiquer ses Ouvrages. Il réserva dix mille de ses vers pour un nombre choisi d'Admirateurs. C'est lui-même qui nous l'apprend :

J'ai caché dix mille Vers
Pleins de graces non pareilles ;
Qui ne seront découverts
Que pour les doctes oreilles.

. . . . ;

Car Apollon ne veult pas
Que celui qu'il favorise

Ses vers divins prophaniſe,
Les chantant au peuple bas.

Un Poëte comme *la Peruſe* ne devoit pas être ſi miſtérieux, & il jouë ici trop fiérement le perſonnage d'homme rare.

Dans tous les temps, il y a eu des femmes qui ont eu la fureur du bel eſprit. *Pernette du Guillet*, & *Louiſe Labé*, toutes deux de Lyon, furent les Sapho de leur ſiècle par leur gout pour la Poëſie. Si les éloges des Poëtes de leur tems n'étoient pas ſuſpects d'exagération, on pouroit aſſurer qu'elles ont eu de grands talens. Mais des hommes accoutumés à ſe louer ſans meſure les uns les autres, & preſque tous galants juſqu'à la folie, n'avoient-ils pas encore plus d'indulgence pour les Dames? Ce qu'on peut dire, c'eſt que *Pernette du Guillet* fut toujours ſage & réſervée en rimant. Si elle parle de l'Amour, ce n'eſt que pour lui donner des bornes

honnêtes qui le réduisent aux termes de l'amitié. Sa conduite fut aussi irrépréhensible que ses vers.

Il n'en fut pas de même de *Louise Labé;* elle se rendit fameuse, on l'appella la *belle Cordière*, parce qu'elle avoit épousé un marchand de cordes. Ce surnom a passé à la ruë où elle demeuroit à Lyon. Elle aspira à la gloire d'être comptée parmi les Héroïnes. Elle s'arma de la lance & de l'épée, & sous un habit d'homme elle alla au siège de Perpignan en 1542. mais après ce siège, elle renonça aux exercices de la guerre, & se livra à l'étude des langues Italienne & Espagnole, & à la Poësie. Quelques ouvrages qu'elle donna, lui firent une si grande réputation, que tout le monde voulut la voir, & tant de visites furent funestes à sa vertu, elle devint la *Leontium* de son temps.

Ses Poësies consistent en trois

Elégies, & 24. Sonnets; voici quelques vers de sa troisiéme Elégie. Ils donneront une idée de son talent; si l'Auteur avoit tant de graces, ses vers ne lui ressemblent pas.

Quand vous lirez, ô Dames Lyonnoises,
Ces miens écrits pleins d'amoureuses noises:
Quand mes regrets, ennuis, dépits, & larmes
M'oirrez chanter en pitoyables carmes,
Ne veuillez point condamner ma simplesse,
Et jeune erreur de ma folle jeunesse

. . . .

L'un n'est content de sa sorte de vie,
Et toujours porte à ses voisins envie:
L'un forcenant de voir la Paix en terre,
Par tout moyen tâche y mettre la guerre:
L'autre croyant pauvreté être vice,
A autre Dieu qu'Or ne fait sacrifice....

. . . .

La *Naſeide* de *Berenger de la Tour*, eſt un Poëme burleſque. Tout y eſt plein de naïvetés, & ſouvent de platitudes. Ce Poëte faiſoit le plaiſant. Ceſt dans le nez d'*Ovide*, qu'il trouve la cauſe de ſon exil.

A propos donc des grands nez, je m'apprête
A vous narrer un ſecret difficil;
Pourquoi mandé fut Ovide en exil?
C'eſt pour autant que ſon grand nez faiſoit
Trembler Auguſte, & par celà n'oſoit
Laiſſer les murs de la Ville, ayant doute
Que par ſon nez, il ne l'occupât toute....

. . . .

Enſuite pour faire un éloge complet du nez, il dit:

Au nez auſſi, & non ailleurs a place
L'honneur de l'homme, & ſans lui n'a point grace.
Tirer le nez à quelqu'un, c'eſt outrage;

Donner au nez, c'eſt émouvoir la rage;
Le décharger, l'eſcacher, ou le tordre,
Par ce moyen on vient à l'honneur mordre,
Et au contraire une ardeur on préſume;
Lorſque d'un homme on dit; le nez lui fume.

Deſpériers, *de la Graviére*, *Tagault*, *Bailly*, *Thévenet*, *Spifame*, *Bugnyon*, ſont des Poëtes dont nous croyons pouvoir nous diſpenſer de parler, pour venir à *Joachim du Bellay*. Il étoit d'une illuſtre famille de l'Anjou. Il naquit au Château de *Liré* en 1524. de *Jean du Bellay*, & de *Renée Chabot*. Il ſuivit à Rome le Cardinal *Jean du Bellay*, ſon proche parent qui s'y retira après la mort de François I. Le Cardinal l'obligea de revenir en France trois ans après. Il rapporta d'Italie une ſurdité qui lui rendit le commerce du monde moins agréable. Il prit le parti de n'en avoir

plus qu'avec les Muses. Une vie trop sédentaire lui occasionna une Apoplexie dont il mourut le premier Janvier 1560. Comme nous ne prétendons faire connoître ici *Joachim du Bellay* que comme Poëte, nous ne dirons rien *de sa défense & illustration de la Langue Françoise*, le seul ouvrage en prose qu'il ait fait. Il consacra 115 sonnets à la louange d'une Demoiselle d'*Angers* nommée *Viole*, qu'il chanta sous le nom d'*Olive*. Le Sonnet étoit dans ce temps-là fort à la mode. Il étoit nouveau en France. L'Italie a eu la gloire de l'avoir inventé. Du *Bellay* étoit persuadé qu'il réussissoit dans ce genre de Poësie. Voici comme il s'exprime dans son Ode à *Ronsard* :

Par moi les graces divines
Ont fait sonner assez bien
Sur les rives Angevines
Le Sonnet Italien.

Ce fut pendant son séjour à

Rome, qu'il fit son livre des Antiquités de cette Ville. On y lit les quatre vers suivants :

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome, en Rome n'apperçois :
Ces vieux Palais, ces vieux Arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme . . .

Il composa encore dans la même ville ses *regrets*. Ils forment un recueil de 183. sonnets. *M. L. G.* dit que c'est un de ses ouvrages qu'il a pris plus de plaisir à lire. Du *Bellay* avoit de l'esprit pour faire des sonnets, mais il n'avoit pas le Génie qu'il faut pour l'Ode. Celles qu'il nous a laissées, ne sont à proprement parler que de simples Vaudevilles, il n'y a ni feu, ni enthousiasme.

Etienne de la Boëtie, de *Sarlat* en *Périgord*, s'acquit plus d'hon-

neur dans la Magiſtrature que ſur le Parnaſſe François ; il fût grand ami de *Montagne.* Il lui laiſſa par ſon Teſtament ſes écrits , & *Montagne* les fit imprimer.

Jacques Bereau , *Poitevin* , ne fit auſſi que ſe prêter aux Muſes, quoique ſon attrait le portât à ſe donner à elles tout entier. Dans *Bereau* , l'amour du devoir l'emporta toujours ſur celui du plaiſir. Il étoit Juriſconſulte. Cependant il paſſoit une grande partie de ſon tems à la Campagne , & il dit :

Solitaire je vis en mon petit village ,
Où à divers ébats mes ennuis je déçois.

Deux vers de *Ronſard* ſuffiront pour faire connoître en quelle eſtime étoit *Jacques Grévin* , de *Clermont* , *en Beauvoiſis* :

A Phébus , mon *Grévin* , tu es de tout ſemblable ,
De face & de cheveux , & d'art & de ſçavoir...

Il eſt vrai que *Ronſard*, ſubſtitua dans la ſuite le nom de *Patouillet* à celui de *Grévin*: Mais ce fut ſeulement, parce que *Grévin*, s'étant fait Calviniſte, avoit travaillé à une Satyre ſanglante contre *Ronſard*, qui montra beaucoup de zèle & de vivacité contre la nouvelle Secte dans ſon *Diſcours des miſéres du tems*. On nous donne une longue liſte des Œuvres de *Grévin*. Pluſieurs ont été dictées par l'Amour, les autres ſont ſur des ſujets ſérieux.

Ronſard donne à Grévin la ſupériorité ſur *Jodelle* dans une de ſes élégies. Ce que nous en allons rapporter fera voir combien ces Meſſieurs étoient en poſſeſſion de ſe vanter. La mode changea depuis. Il y eut un tems où les beaux-Eſprits ſe déchirerent impitoyablement.

. . . . . Et toi *Grévin* encor,
Qui dores ton menton d'un petit creſpe d'or,

A qui vingt & deux ans n'ont pas clos
les années,
Tu nous as toutefois les Muſes amenées,
Et nous as ſurmontés, qui ſommes jà
griſons,
Et qui penſions avoir Phébus en nos
maiſons.

Jodelle ſelon Ronſard, étoit inférieur à *Grévin ;* auſſi marche-t-il après lui. Il naquit en 1532. d'une famille diſtinguée. Il étoit Seigneur de la Terre du *Limodin.* Ici nous trouvons une preuve ſans replique de la ſcrupuleuſe exactitude de *M. L. G.* Car il reproche à *Jodelle,* d'avoir toujours contre la foi des titres originaux, écrit *Lymodin ,* au lieu de *Limodin.* Jodelle ſe diſtingua, dès l'âge de dix-ſept ans, par des Sonnets, des Odes & d'autres Poëſies qui lui firent trop d'honneur. La connoiſſance des Langues Grecque & Latine, le mit en état de lire les

Auteurs Dramatiques. Dans ces deux Langues, il réſolut de les imiter, & de donner à ſa nation des ſpectacles dont elle n'avoit point encore d'idée. Quelqu'imparfaits qu'ils ayent été, *Jodelle* n'en doit pas moins être regardé, comme celui qui a jetté les premiers fondemens du Théâtre François, tel qu'il éxiſte aujourd'hui. Il choiſit la cour de l'Hôtel de Rheims, pour y repréſenter ſa *Cléopatre Captive*: & comme il n'y avoit point encore de Comédiens en titre, il eut recours à quelques-uns de ſes amis, & la joua avec eux. On n'avoit jamais rien vû de ſemblable à Paris, auſſi y eut-il un concours prodigieux. Henri II. & ce qu'il y avoit de plus diſtingué à ſa Cour, honorerent ce ſpectacle de leur préſence. La Piéce fut encore jouée au Collége de *Boncour*, où *toutes les fenêtres*, dit Paſquier, *étoient tapiſſées d'une infinité de Perſonnages*

nages d'honneur. L'Auteur reçut les plus grands applaudissemens ; & des récompenses très-glorieuses. C'est le témoignage que lui rend *Vauquelin de la Fresnaye*, de *Falaise*, Auteur d'un Art Poëtique, qui n'a pas rendu inutile celui de Boileau.

Jodelle, moi présent, fit voir sa Cléopatre
En France des premiers au tragique Théâtre :
Encor que de *Baïf* un si brave argument
Entre nous eût été choisi premierement.

On voit enfin paroître le grand Poëte de son temps, le fameux *Ronsard. Ce n'étoit pas un Poëte bien entier*, dit Balzac, *c'étoit le commencement & la matière d'un Poëte.* Il fut une source féconde, mais bien trouble, & bien limoneuse. Homme d'imagination, s'il

en fut jamais, il forma, à l'imitation des Grecs, dont il copioit toutes les idées, une *Pleïade* de tous les meilleurs Poëtes de son temps. Il eut la modestie de se mettre à la tête. Il naquit au mois de Septembre de l'an 1525. au Château de la *Poissonerie* dans le *Vendomois*, de Louis de *Ronsard*, Chevalier de l'Ordre, & Maître-d'Hôtel du Roi.

Après avoir étudié quelque tems à Paris au Collége de *Navarre*, *Ronsard* se dégouta de l'étude, & entra en qualité de Page, chez Charles Duc d'Orléans un des Fils de François Premier. Ce Prince le donna à Jacques Stuart Roi d'Ecosse. Ronsard revint bientôt en France, & y reprit à Paris le cours de ses études. Ses premieres Poësies lui firent beaucoup d'honneur. Il eut le prix des *Jeux Floraux*, & non seulement les Magistrats de Toulouse lui donnerent une Minerve d'argent massif, au

lieu d'une fleur qui lui étoit duë; mais par une distinction bien glorieuse, ils porterent un decret par lequel ils nommerent *Ronsard* le *Poëte François* par excellence.

La préférence, que Henri II. lui donna sur S. *Gélais* son rival, fut un triomphe pour lui. Dès-lors il se crut le maître & l'arbitre du Parnasse, & prétendit avoir droit d'y établir des loix à son gré.

Mais sa Muse en François parlant Grec & Latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Il vouloit enrichir & polir notre langue; il l'appauvrit réellement & la rendit plus barbare. *Pindare* étoit son modele; il affectoit de l'imiter. Ses écarts sont ce qu'il attrape le mieux. C'est de cette

affectation à imiter le Poëte Grec qu'eſt venu le mot *Pindariſer*.

Charles IX. lui fit l'honneur de l'aimer, & de lui écrire même en vers, qu'il faiſoit pour le moins auſſi bien que Ronſard. On ne ſera pas fâché que nous rapportions quelques-uns des vers de ce Prince.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais Roi je les reçois : Poëte tu les donnes.
Ton eſprit enflammé d'une céleſte ardeur
Eclate par ſoi-même, & moi par ma grandeur.
Si du côté des Dieux je cherche l'avantage,
Ronſard eſt leur mignon, & je ſuis leur image.

Ronſard fut encore comblé d'honneur après ſa mort ; on lui fit un ſervice très-ſolemnel au Collége de *Boncour.* Pluſieurs Seigneurs & une partie du Parlement s'y trouvérent. Le Roi y envoya ſa muſique. *Davy du Perron* qui fut depuis Cardinal, prononça ſon Oraiſon funébre, & les Muſes Grecques, Latines, Françoiſes, & Italiennes ſe réünirent pour pleurer ſa mort, & chanter ſes louanges.

On ne peut nier que *Ronſard* n'ait eu véritablement du génie, beaucoup de feu & d'eſprit Poëtique. Ses Odes ſont pleines de nobleſſe, mais il eſt ſouvent empoulé. *Malherbe* l'a trop abaiſſé, & le Marquis *Maffei* trop exalté.

Nous ne nous arrêterons pas à parler de *Claude Binet*, ni de *Florent Chrétien*. Nous ne dirons qu'un mot de *Gui du Faur de Pibrac*. Il vêcut dans un temps,

où c'étoit la fureur des Quatrains. Il en fit un grand nombre qui se sont assez soutenus. On les lisoit vers le milieu du siécle passé; & l'on vient de les réimprimer dans le nôtre.

Antoine Faure, pere du célébre Vaugelas, & premier Président du Sénat de Chambery, s'adonna à cette espéce de Poësie, ainsi que *Pierre Mathieu*, qui a travaillé à l'Histoire de France. *Charles Toutain* de Falaise, & Lieutenant Général de cette petite Ville, fit *des chants de philosophie* qu'il adressa à plusieurs personnes de considération, & à quelques-uns de ses amis.

Courtin de Cissé, *Pelletier*, *Turrin*, *Pontoux*, sont des Poëtes que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de faire connoître selon leur mérite. *Adrien du Hecquet* fut à peu près de même force, il étoit Artesien, & de l'ordre des Carmes. Son *Orphéïde*

contient ses Poësies Françoises. Il ne faut pas croire qu'Orphée en ait été le sujet.

Je ne dis rien d'*Orpheus* en ce mien livre,
Ni d'Apollon ni de Phébus aussi.
Inventé j'ai les propos qu'ici livre
De mon cerveau . . . . . .

Ses Poësies sont presque toutes des *chants Royaux*, fort en vogue alors dans l'Artois. La *Ville d'Aire* Rivale de *Toulouse*, couronnoit ceux qui y avoient le mieux réüssi. *Hecquet* a fait aussi des *Ballades*, & une liste rimée des *mémorables journées & Batailles advenuës depuis l'Incarnation de J. C. jusqu'à l'an 1556.* & une autre liste *des origines & inventions de plusieurs choses très-utiles au monde.*

Les autres Poëtes dont il est encore parlé dans ce volume de la Biblioth. Franç. sont *Des Autelz*, *Buttet*, *Mermet*, *Bretin*, *Flaminio de Birague*, *du Monin*, *le Masle*, *d'Origny*, *de la Garde*,

Boton, *Ruyr* & *Javercy*. Dans cette foule, il n'y a guéres que le *Masle* & *la Garde* qui méritent un peu d'être tirés de l'oubli, le premier de Baugé en Anjou, avoit plus de délicatesse qu'on n'en avoit communément de son temps. Il borna sa fortune à exercer l'office d'Avocat dans sa petite Ville; les Muses le dédommagérent de la solitude à laquelle le caractére qu'il reproche à ces concitoyens, l'avoit réduit. Les Habitans de *Baugé* étoient selon lui, *envieux* & *mutins*; *ils s'étudioient à médire sans fin*; c'est-à-dire qu'ils étoient sujets aux défauts qu'on dit être ordinaires aux petites Villes.

Guy de la Garde, *Ecuyer de Chambonas*, fut l'Auteur de l'*Histoire & description du Phénix*, qu'il composa, *à l'honneur & louange de Madame Marguerite de France*, *sœur unique du Roi*. C'est quelque chose de plaisant de voir comment le Poëte se met à

la torture, pour appliquer tout ce qu'il a dit de l'oiseau fabuleux, à la France qu'il appelle le *Phénix des Royaumes*, à la *Princeſſe Marguerite*, *au Roi ſon Pere*, au Prince regnant, à l'immortalité de l'ame, à la réſurrection, à la Religion. Ces différentes explications ſont en vers de dix ſyllabes, & peuvent divertir un moment à cauſe de leur ſingularité.

ARTICLE XII.

***DISSERTATION SUR** l'Honoraire des Meſſes &c. 8°. ſuite de l'Article VI. au mois de Janvier 1749.*

ON a pu connoître, par notre premier extrait, le caractére de cette Diſſertation. C'eſt un de ces fruits d'inquiétude ou de zéle mal entendu, qu'enfante à tout inſtant notre ſiécle, le plus réfor-

mateur, le plus disert en Théorie qui fût jamais.

Il est bien clair, que le Sacrifice de la Messe, étant une action très-sainte & très-redoutable, on ne peut trop exhorter les Ecclésiastiques à retrancher de ce ministère tout motif d'intérêt, toute vuë d'avarice. Mais attaquer de front des pratiques que les premiers Pasteurs authorisent, que les besoins d'un Clergé nombreux rendent nécessaires; & les attaquer par un étalage de mauvaises raisons, par des procédés où l'artifice regne bien autant que le defaut de raisonnement; c'est ce qui doit paroître intolérable à tout homme sensé; & c'est toutefois l'entreprise de celui qui nous donne cette dissertation. Achevons de montrer ses écarts. Dans son troisième chapitre, il prétend réfuter les prétextes qu'on allegue pour justifier la *demande* de l'honoraire. Ne voilà donc plus ici que la

demande combatuë, non la simple *perception* qui est le cas le plus ordinaire. Car on peut bien assurer que de cent Prêtres qui touchent l'honoraire, il y en a 90. à qui cette rétribution vient comme de soi-même, & sans autre convention que la coûtume où l'on est de donner ce qui est reglé ou d'usage dans les différents Diocèses.

Mais enfin, pour nous en tenir à l'hypothèse de l'Auteur, quels sont donc les prétextes qu'il veut détruire ? C'est d'une part l'autorité de la coûtume, & de l'autre le droit qu'ont les Ecclésiastiques de vivre de l'Autel. Sur le premier chef, il ne dit rien que de vague, partant toujours de ce faux principe que l'honoraire est le motif principal, qui détermine à célébrer la Messe, ne distinguant jamais après S. Thomas le *stipendium necessitatis* d'avec le *pretium mercedis*. De-là tant de coups nuls qu'il

décharge contre cette coûtume obſervée dans l'Egliſe, de donner un honoraire aux Prêtres : coûtume qui eſt revêtue du conſentement des Prélats, dont les rituels expriment ordinairement des diſpoſitions convenables ſur cette matiére. En ſecond lieu, notre Anonime prétend que le texte de S. Paul, qui énonce le droit des Miniſtres de l'Egliſe par rapport aux émoluments de l'Autel, ne regarde point les Prêtres deſtinés & appliqués ſimplement à dire la Meſſe. Il faut, ſelon le Diſſertateur, qu'on ſoit engagé dans le Miniſtére de la parole, dans la direction des conſciences &c.

Voila ſans-doute une idée ſinguliére. Quoi ? S. Paul dit que ceux qui ſervent à l'Autel, doivent vivre de l'Autel, & l'on exclut de cette déciſion ſi évidente, les Miniſtres du S. Sacrifice? Eſt-ce donc que ces gens-là ne ſervent pas à l'Autel? eſt-ce qu'ils n'y

servent pas autant que les Sacrificateurs de la loi Mosaïque, lesquels avoient des portions distinguées dans la division des victimes? Mais, répond l'Auteur, *quand même les Prêtres & les Religieux qui n'ont aucun emploi dans l'Eglise, pouroient, en qualité de pauvres, avoir part aux aumônes, & aux offrandes qui lui sont faites, s'ensuivroit-il qu'ils dûssent la rechercher dans le salaire de leurs Messes, & qu'ils fûssent en droit de marchander, de pactiser, de disputer & de convenir auparavant avec les particuliers du prix & du produit qui devroit leur en revenir? nullement.* Et dans la déduction de ses preuves, cet Ecrivain, très-foible de logique, présente partout des passages ou des arguments, qui ne vont qu'à condamner les motifs intéressés, les vuës sordides : tel est le texte du Cardinal Pullus qui dit ; *Missarum solemnia contuitu temporalis com-*

modi celebrare, quid est nisi cum Juda Christum vendere? N'est-ce donc pas encore là abuser de la patience des Lecteurs? On avoue, on répète mille fois qu'un Prêtre dont le motif déterminant & principal est de gagner 12 s. en disant la Messe, se rend coupable ou de simonie, ou, tout au moins, d'avarice. Tous les Casuistes en conviennent; c'est le *contuitu temporalis commodi* du Cardinal Pullus. Si ce Prêtre joint à cela les demandes importunes, les exactions sordides, il augmente son peché, & c'est véritablement le cas de regarder un si mauvais ministre comme un profanateur des choses saintes. Mais si un Ecclésiastique religieux, craignant Dieu, jaloux de procurer sa gloire, se porte à monter au Saint Autel; & parcequ'il a droit de vivre de son Ministère; s'il reçoit, s'il demande même modestement la rétribution marquée par les loix du Diocèse ou

par l'usage ; si cét homme encore une fois distingue fort le *stipendium necessitatis* d'avec le *pretium mercedis* ; où sera son crime, où sera le scandale ? Il arrivera sans-doute quelquefois des excès, des abus ; notre Auteur dit qu'il a vû des Sacristains disputer, marchander pour des annuels ; faire une espéce de trafic des Messes ; en refuser à dix sols, les mettre à quinze ; puis revenir à la prémiére de ces rétributions parceque les *chalans & les pratiques* alloient se pourvoir ailleurs. Il a vu aussi, (car quelles curieuses recherches n'a-t-il point faites en cette matiere ?) Il a vû une jeune personne envoyer dix ou douze sols pour une Messe, afin d'obtenir qu'elle ne fut point marquée de la petite vérole ; une autre faire dire une Messe à S. Antoine de Pade pour retrouver son petit chien, ou quelque bagatelle de vanité & de mommerie &c. Or que prouvent

toutes ces hiſtoriettes ? qu'il y a des ignorants, des foibles, des cerveaux mal timbrés, des gens avides &c. Et pourra-t-on jamais purger le monde de tous ſes meubles inutiles, ou de ſes mauvais ſujets ? Pour cela faut-il abandonner les meilleures choſes ? &, ſans ſortir de la queſtion préſente, ne doit-il pas ſuffire qu'on inſtruiſe, qu'on redreſſe, qu'on avertiſſe ; qu'on veille en un mot pour empêcher les écarts ?

Ces exactions de l'honoraire, ces demandes, ces conventions contre leſquelles on ſe récrie tant, que ſont-elles d'ordinaire ? Ecoutons un moment Suarez, un des hommes les plus déſintéreſſés & les plus judicieux qu'ait jamais vu l'Ecole. Après avoir prouvé qu'on peut exiger l'honoraire *tanquam ſtipendium ſuſtentationis* ; après avoir montré qu'il peut même y intervenir, ſans ſimonie, un pact formel, une convention expreſſe ;

il confirme ainsi sa thèse. » Ces
» rapports de services spirituels
» & de rétributions temporelles,
» considerées comme le moyen de
» subvenir aux besoins des Prê-
» tres, ne peuvent presque pas
» exister sans convention au moins
» virtuelle & sous-entendue : car
» si quelqu'un commence par don-
» ner dix écus à un Prêtre pour
» l'engager à dire des Messes, il
» faut bien qu'il lui explique ses
» intentions, autrement le Prêtre
» ne sçauroit pas à quoi il sera
» obligé; & si la demande des
» Messes précéde le payement, il
» faut bien qu'elle se fasse de ma-
» nière, que le Prêtre regarde ce
» Demandeur comme engagé à
» lui payer l'honoraire, quand les
» Messes auront été dites. Or dans
» ces deux cas, il se trouve une
» convention virtuelle, plus ou
» moins spécifiée & articulée, sui-
» vant les personnes & les cir-
» constances. Mais, reprend ce

» docte Théologien, il s'ensuit » que le pacte formel & la con» vention expresse n'est pas si» moniaque : car une action ne » change pas de nature, & ne de» vient pas simoniaque, par l'ex» pression des choses inséparables » de l'objet; & d'ailleurs il im» porte peu qu'une intention qui » est la même, soit exprimée en » termes plus clairs ou plus obs» curs, dès-là que cette intention » se manifeste toujours, & qu'elle » a droit de se manifester. » Cette doctrine n'empêche pas que Suarez ne reconnoisse qu'il peut se glisser des abus dans la manière d'*exiger* & de *pactiser*. Il avertit que l'imprudence, l'avarice, l'esprit contentieux, font commettre des fautes en cette matière ; & c'est à ces avis que doit se réduire le zèle de tout Ecrivain modéré.

Notre Dissertateur étend bien plus loin ses droits ; mais avec

quel succès ? Nous pourrions en juger encore, si nous voulions discuter son sentiment sur la valeur du Sacrifice, & sur l'application qui s'en fait aux particuliers. La doctrine des Théologiens, & même de l'Eglise, ainsi qu'on peut le déduire d'une infinité de Décrets des Papes & des Conciles, est que par l'intention du Prêtre, il se fait une attribution spéciale des fruits du Sacrifice à tous ceux pour qui le Prêtre prie particuliérement. L'Auteur n'ose pas nier ouvertement ce principe; mais il ne peut souffrir qu'on dise que ceux qui payent l'honoraire ont une part distinguée dans les fruits du Sacrifice, en vertu de l'application que le Prêtre leur en fait. C'est toutefois une conséquence nécessaire de la vérité ci-dessus énoncée; c'est ce que montre clairement l'usage des recommendations particulières qui se font dans le *Memento* de la Messe: c'est ce

que le Concile de Trente indique assez clairement, lorsqu'en permettant de réduire ou de joindre les fondations trop minces, il ordonne de faire toujours commémoraison des Défunts, qui auront fait des legs pour le soulagement de leur ame. C'est ce que font voir encore les Décrets, qui ordonnent d'appliquer le fruit de la Messe à celui dont on a reçu l'honoraire; qui défendent de réunir plusieurs honoraires, en se contentant de dire une seule Messe; qui déclarent qu'on ne peut satisfaire par la même Messe aux intentions de différens particuliers, qui auront donné de l'argent pour qu'il en soit dite une à leur intention.

L'Anonime, qui connoît toutes ces autoritez, répond tantôt que ces decrets ont été faits pour réprimer la cupidité; tantôt que le fruit de la Messe est appliqué suivant la volonté de Dieu & les

diſpoſitions des perſonnes ; tantôt que dans la primitive égliſe on ne diſtinguoit point ce plus ou moins de fruits, appliquable ſuivant les intentions du Prêtre ; tantôt qu'il s'enſuivroit que l'application d'un fruit ſpécial à celui qui donne l'honoraire, priveroit les autres fidéles des mérites du S. Sacrifice &c. Nous ne pourions raſſembler tous les ſubterfuges de cet Ecrivain qui ſemble ignorer trois choſes ; & qu'il y a un *opus operatum* dans la Meſſe ; & que, par le moyen du Miniſtère Sacerdotal, cet *opus operatum* ſe communique aux fideles ; & qu'en vertu même de la Communion des Saints, les prières adreſſées ſpécialement pour quelqu'un, lui profitent auſſi ſpécialement : bien entendu que les diſpoſitions actuelles & convenables ſeront dans ce quelqu'un-là, s'il eſt encore *dans la voye*, comme on parle, c'eſt-à-dire s'il eſt du nombre des fidéles

non-défunts ; bien entendu que cette attribution ſpéciale aura ſon effet d'autant plus diſtingué & plus abondant ; qu'il ſe trouvera moins d'obſtacles.

Nous n'inſiſterons pas ſur le ſyſtême du rétabliſſement des offrandes, qui eſt le bel endroit de cette Diſſertation. L'Auteur prend cela ſi à cœur qu'il employe pluſieurs chapitres, ſoit pour en montrer les avantages, ſoit pour en régler la pratique, ſoit pour réſoudre les difficultés qu'on y oppoſe. Après avoir lu cet endroit de l'ouvrage, on en conclut que l'Anonime ſouhaite un tel retranchement de Meſſes, qu'il ne s'en diroit peut-être pas la centiéme partie de ce qu'il s'en dit dans l'Egliſe ; qu'il n'a en vuë que l'entretien des Prêtres de chaque Paroiſſe, réduits encore à un fort petit nombre ; qu'il charge les fidéles d'un fardeau infiniment plus redoutable pour eux que les honoraires ; qu'il boule-

verſe preſque tout l'état du culte public ; qu'il prend cette liberté non-ſeulement ſans être commis par une autorité légitime, mais en s'élevant même contre les premiers Paſteurs, qui autoriſent les honoraires & les *droits Curiaux.*

Ces droits ſont le dernier objet de la Diſſertation : elle ne leur eſt pas plus favorable qu'à l'honoraire des Meſſes ; & c'eſt toujours la même méthode, toujours également diffuſe, vague, ſans bonne foi, ſans véritable érudition. Une infinité de Conciles ordonnent de ſatisfaire *aux louables coutumes*, c'eſt-à-dire, de payer aux Paſteurs & aux Prêtres ce qu'un uſage légitime & religieux a établi. Il y a ſur ce point des diſpoſitions très formelles, très ſévères, très-conſtantes ; en ſorte que, depuis ſept ou huit cens ans, on pouroit en former une tradition. Que dit à tout cela notre Auteur ? Embaraſſé, gêné, preſſé de toutes

parts, il tâche de montrer la disparité des louables coutumes anciennes d'avec les droits Curiaux d'aujourd'hui. Et qui le croiroit? Parce que ces droits sont fixés dans les Rituels (on sçait à quel taux médiocre) il en prend occasion de relever les antiques usages, lorsqu'on donnoit du pain, du vin, de l'huile, de la cire: offrandes presque toujours plus précieuses, que la petite piéce de monnoye stipulée par les Ordonnances de nos Evêques. Tel est le renversement d'ordre & de jugement qui domine dans ce Faiseur de Dissertation. Pour tirer l'Eglise d'une prétendue servitude, il la met dans de vrayes entraves, il appésantit le joug, il multiplie les engagemens. Avec tout cela, il aura peut-être encore des partisans, il trompera des Lecteurs imbécilles qui diront *bellè, egregiè*. Pour punir leur folle admiration, il ne faudroit que les condamner

condamner à réaliser le systême. Ils sentiroient bientôt combien il est plus raisonnable de suivre les traces marquées par les premiers Pasteurs, que de courir après les idées fantastiques d'un Avanturier.

ARTICLE XIII.

LEÇONS DE PHYSIQUE Expérimentale, Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences & de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Tome quatriéme. A Paris, chez les Fréres Guérin, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, 1748. second Extrait.

LA XIV. Leçon traite des effets du feu, & des moyens d'augmenter & de diminuer le feu. Le principal effet de cet élément est de raréfier tous les corps, d'en

dilater la masse, & d'en augmenter le volume. C'est là comme son caractere distinctif. M. l'Abbé Nollet établit cette vérité sur des expériences bien décisives. Il choisit exprès les corps les moins dilatables, comme le fer & le verre; afin qu'on juge que, si des corps si compactes & si durs sont capables de dilatation, il n'y en a aucun qui n'ait cette propriété.

Plongez dans un vase plein d'eau prête à bouillir, la boule d'un Thermométre rempli d'eau colorée, vous verrez la liqueur du tube descendre précipitamment de huit ou dix lignes; c'est que le feu entre dans les pores du verre, en écarte les parties, & en augmente la capacité. Or la boule ne peut acquérir plus de volume, sans qu'une partie de l'eau ne descende du tube dans la boule. Appliquez sous un cylindre de fer, ou de cuivre, le feu d'une lampe, vous verrez le cylindre s'allonger

ſenſiblement. C'eſt que les molécules du feu pénétrent le cylindre, & en augmentent le volume. Cette Expérience eſt applicable à un grand nombre de Phénomènes. Elle explique pourquoi les forets, les villebrequins, la lame d'une ſcie s'épaiſſiſſent par la chaleur que donne le frottement; pourquoi tout métal expoſé à l'ardeur du Soleil s'étend & ſe dilate; on en a des preuves ſenſibles dans la machine de Marly, dans les horloges de clocher, dans les verges des pendules. Ces verges s'allongent dans les temps & les lieux chauds, & diminuent de longueur dans les temps & les lieux froids. M. Graham, M. Julien le Roi, & M. Ellicot ont imaginé des moyens pour parer à cet inconvénient, & y ont réuſſi. Quelques Horlogers ont employé un moyen plus ſimple; on ſçait par l'Expérience que le bois chauffé & refroidi n'eſt pas ſi

ſuſceptible de changement, & ils ont fait de bois la verge des pendules.

Les fluides ſe dilatent par la chaleur, comme les ſolides, & le Thermomètre le prouve à l'œil. M. l'Abbé Nollet fait une Hiſtoire fort curieuſe de cet inſtrument, qui a été trouvé par un Payſan de Northollande, nommé Drebbel; & qui auroit fait honneur au plus grand homme. Les avantages des Thermomètres ſont infinis. Avant qu'on les connût, remarque notre Auteur, » pouvoit-on juger des différentes » températures de l'air, de celle » des lieux où il importe qu'elle » ſoit d'un dégré déterminé, de » l'éclat de certains mélanges, de » certaines compoſitions, dont le » ſuccès n'eſt ſûr, qu'autant qu'on » y entretient telle ou telle cha- » leur? Connoiſſoit-on d'autres » refroidiſſemens, que ceux dont » on s'appercevoit par le toucher,

» ſigne tout à fait équivoque ? Sça-
» voit-on, que dans les caves pro-
» fondes, & dans les autres ſou-
» terrains, il ne fait ni plus chaud
» en hyver, ni plus froid en été,
» que dans toutes les autres ſai-
» ſons de l'année ? Sçavoit-on,
» que l'eau qui boût longtems,
» ne devient pas plus chaude,
» qu'elle ne l'étoit après les pre-
» miers bouillons ? Enfin, ſans les
» Thermomètres, ſe ſeroit-on ja-
» mais douté, que dans les pays
» les plus chauds, la plus grande
» chaleur n'excéde pas celle que
» nous éprouvons quelquefois dans
» nos climats tempérés ? Auroit-
» on ſçu, ou pû croire, qu'il y eût
» un Pays habité par des hommes,
» où le froid devient en certaines
» années, deux fois auſſi grand,
» & même davantage, que celui
» qui cauſa tant de déſordre en
» 1709. en France ? »

Une des propriétés du feu eſt de fondre les métaux. Le feu les

pénétre, en diviſe les parties, leur fait perdre leur adhérence réciproque, & les réduit dans l'état de liquidité. De quelle utilité n'eſt pas pour les Arts, & pour la Société cette propriété du feu ? M. l'Abbé N. ſe plaît à décrire ces utilités, & on lit avec plaiſir ce qu'il en dit. Le bouillonement des liquides eſt une autre propriété du feu. Il faut, comme dit notre Auteur, être un peu Philoſophe, pour oſer croire, que ce Phénomène mérite quelque attention. L'homme le moins inſtruit vous dira, que c'eſt le feu qui opére ce ſoulévement des parties de l'eau ; mais, comment l'opere-t-il ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas ſi facile d'expliquer, & qu'on explique ici heureuſement. Les Expériences précédent à l'ordinaire les explications des Phénoménes, & on en conclut trois vérités : 1°. que l'ébullition eſt le dernier terme de la liquidité : 2°. que les matiéres liquéfiées continuent de s'échauffer

jusqu'à ce qu'elles bouillent, & qu'au-de-là de ce terme, leur chaleur n'augmente plus : 3°. que l'ébullition n'est pas toujours l'effet du feu, mais de quelque fluide qui soulève la liqueur.

On voit tous les jours une chandelle, une bougie allumée, & on le voit avec indifférence. Cette indifférence a sa source dans l'ignorance. Qu'on lise avec attention l'examen que fait M. l'Abbé Nollet, de la flamme d'une chandelle, & des Phénomènes qui l'accompagnent, & on y trouvera bien des objets de curiosité : preuve certaine que la nature présente mille plaisirs à ceux qui aiment à l'examiner & à l'étudier. Il est sûr qu'il y a dans les matières qu'on appelle inflammables, une matière capable de prendre feu, & d'entretenir l'inflammation, & Boërhaave, avec les plus célèbres Physiciens, attribuë cette propriété à l'huile, qui entre comme prin-

cipe dans preſque tous les corps mixtes, & ſurtout dans ceux du régne végétal, & du régne animal. Notre Auteur admet cette Doctrine, mais il va plus loin, & ſoutient que tout eſt inflammable en ce ſens qu'il y a du feu partout & en tout, que dans tous les corps il y a une matiére que le feu peut diſſoudre, & faire paroître embraſée.

La derniére ſection de cette leçon traite *des principaux moyens d'augmenter & de diminuer l'action du feu*. Cette augmentation ſe procure par deux moyens; le premier eſt de concentrer ſon action en l'empêchant de s'étendre dans un trop grand eſpace; le ſecond eſt de diriger ſon action vers le même endroit.

1°. En concentrant l'action du feu, on empêche la diſſipation de ſes parties, & on les oblige de ſe réunir dans un centre d'activité: c'eſt ce qu'on fait par le

moyen des fourneaux, qui différent par la matiére & la forme qu'on leur donne, mais qui se ressemblent tous par la propriété qu'ils ont de réunir par la réfléxion les rayons du feu. C'est cette réfléxion qui doit faire sentir l'utilité d'un Paravent; car, comme le remarque notre Auteur, un Paravent ne *sert pas seulement à garantir ceux qui se chauffent de l'air froid que le feu attire, il réfléchit la chaleur, il l'arrête, il empêche qu'elle ne se dissipe.*

2°. En dirigeant l'action du feu vers le même endroit: car on en accélere le mouvement,& on porte vers le même centre toutes les parties embrasées, qui sans cette détermination, se dissiperoient de tous côtés. Or il est évident que cette double cause doit augmenter l'action du feu. On doit sentir par-là quelle doit être la vivacité de la flamme d'une chandelle soufflée avec un chalumeau, & de la lampe des Emailleurs.

La ſuppreſſion des moyens par leſquels on augmente l'action du feu, eſt la cauſe la plus ordinaire de ſa diminution. Pour ce qui regarde ſon extinction entiére, on connoît aſſez les principaux moyens qui la procurent, le vuide & l'eau. Mais en quelle raiſon ſe communique la chaleur? Elle ſe communique en raiſon des maſſes. M. l'Abbé Nollet rapporte une expérience qui le prouve, il aſſure qu'il en a fait un grand nombre, dans leſquelles il a varié les dégrés de chaleur, & les quantités d'eau qu'il mêloit enſemble, & il a toujours trouvé que la chaleur ſe communiquoit, de la plus chaude à celle qui l'eſt moins, en raiſon des volumes.

La communication de la chaleur doit ſuivre la même loi dans les ſolides, que dans les liquides. Ainſi, » un pouce cube de fer, » par exemple, appliqué ſur un » morceau de bois, qui auroit les

» mêmes dimenſions avec moins
» de chaleur, ſe refroidiroit moins
» par cet attouchement, que ne
» feroit le cube de bois, ſi, plus
» chaud que le fer, il s'appliquoit
» à lui pour l'échauffer : auſſi reſ-
» ſent-on plus de froid aux mains,
» quand on a touché du marbre
» ou du métal pendant l'hyver,
» que quand on a manié du bois
» ou des étoffes, quoique la tem-
» pérature de tous ces corps ſoit
» véritablement la même ; car le
» réfroidiſſement de la main, n'eſt
» autre choſe, que la perte qu'elle a
» faite d'une partie de ſa chaleur,
» en la communiquant, & cette
» communication eſt proportion-
» nelle à la denſité du corps tou-
» ché.

Le refroidiſſemennt n'eſt donc qu'une communication de chaleur, comme le repos eſt la communication du mouvement. Mais il arrive dans les refroidiſſemens prompts des Phénomènes qui mé-

ritent attention. On laisse tomber dans l'eau fraîche un peu de verre fondu, il s'en forme une petite larme. Si on en rompt la queuë, la larme se brise avec éclat, & se réduit en poudre. On a toujours attribué ce Phénomène à l'action de l'air; mais seroit-ce l'action de l'air intérieur, ou de l'air extérieur? 1°. l'air extérieur n'y entre pour rien, puisque la larme se brise également dans le vuide: 2°. l'air intérieur se trouveroit-il dans une matière si ardente, & s'il s'en trouvoit, à quel point ne doit-il pas être raréfié, & affoibli? Il faut donc avoir recours à une autre explication de ce Phénomène, & il faut la lire dans l'ouvrage même.

ARTICLE XIV.

CATALOGUE DES LIVRES de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin. Par G. Martin. Chez G. Martin Libraire ruë S. Jacques 8°. pages 618.

SI quelqu'un eût prié M. de Rothelin de lui montrer le Catalogue de ses livres, cet illustre Abbé n'eût pas répondu, comme Budé répondoit à Sadolet : » *sçachez que votre demande me couvre de confusion. Car je n'ai que les livres qui se trouvent partout & il s'en faut encore beaucoup que je ne possede tous ceux qui se vendent chez les Libraires.* (*a*)

On voit en effet, dans le volu-

(*a*) Rubore me suffusum esse scito, quippe qui nullos alios libros habeam præter eos qui in Chalcographorum officinis hactenus passim pervagati sunt, ne hujusmodi quidem omnes.

que nous annonçons, un des plus riches tréſors Littéraires qui ayent paru depuis longtemps. Nous ne ſommes pas en état de tracer l'éloge de celui qui en fut le créateur autant que le maître. Les Mémoires nous manquent ſur les particularités de ſa vie, & ſur ſes qualités perſonnelles. Mais, à la vue de ſa Bibliothèque, on peut dire de lui ce mot de Tacite (*a*) : *Bonum virum facile crederes, magnum libenter.* Il n'y a qu'une ame bien faite, qui ſacrifie les richeſſes au plaiſir des belles connoiſſances, & il n'y a qu'un grand génie qui puiſſe raſſembler avec tant de goût toutes les parties de la plus vaſte érudition.

Cette Bibliothèque contient 5001. articles : ce qui doit faire au moins 12. mille volumes; mais ici le choix l'emporte de beaucoup ſur le nombre. Il faut lire le Catalogue entier, pour ſçavoir

(*a*) *Tacit. in vitâ Agric.*

apprécier ce riche fond. Le Sieur Martin l'a mis en ordre : c'eſt un genre de travail qui ſuppoſe bien de l'intelligence, de l'exercice & de l'attention.

On nous donne à la tête du volume une Notice de quelques livres ſinguliers, tels que *la Bible Hiſtoriée* manuſcrite, le *Miſſel Anglois*, & la *Collection des Voyages aux Indes, &c.* Le premier eſt un ouvrage de Guyars des Moulins ; mais préſenté longtems après lui au Roi Charles V. en 1371. Le ſecond eſt auſſi un monument du XIV. ſiécle, grand *in fol.* Manuſcrit, ſur velin, très-bien conſervé, & à ce qu'il paroît, un des objets de la prédilection de feu M. l'Abbé de Rothelin. Le troiſiéme eſt le fruit de ſes ſoins & de ſes recherches ; il a fait lui-même des Obſervations ſur cet ouvrage : on les trouve au N°. qui leur convient.

A la fin du Catalogue, on voit

une liſte des *Elzevirs*, des *Variorum* & des manuſcrits contenus dans cette Bibliothèque. Ce coup d'œil peut inſpirer l'admiration, & effrayer en même tems les futurs Acquéreurs, à moins qu'ils ne ſoient, comme le Pere de Guillaume Budé, *Librorum emacissimi.* Pour nous dont la fonction eſt de conſidérer tout ceci tantôt en Panégyriſtes, & tantôt en Critiques, nous allons dire ſimplement nos penſées ſur ce qui ſe préſentera de plus relatif à notre goût & à la médiocrité de nos lumières. Nous nous regardons comme au milieu d'une gallerie de Tableaux où il eſt naturel de s'affectionner, de ſe paſſionner même, quelquefois à propos & quelquefois moins bien. Commençons par l'Ecriture Sainte qui eſt le premier Article.

On ne trouve point ici les fameuſes Editions de 1457. & de 1462. mais bien des raretés pourtant; comme le Pſeautier à huit

colonnes de l'Evêque de Nebbio, Augustin Justiniani. Ce livre fut imprimé à Gènes en 1516. & c'est la premiere Edition où l'on se soit servi de caractéres Arabes. L'Evêque de Nebbio n'eut pas une fort grande satisfaction de son ouvrage, quoiqu'il soit très beau. A peine put-on vendre le quart des exemplaites qu'on en avoit tirés.

Le Pseautier à cinq colomnes de Jacques le Fèvre d'Etaples, imprimé en 1513. fait encore un des principaux ornements de cette division; parceque c'est le premier livre de l'Ecriture & la premiére Edition où l'on ait chiffré les versets.

On indique la *Sainte Bible translatée en François* (par Jacques le Fevre d'Etaples) *avec des figures en bois.* A Anvers, chez Martin l'Empereur 1530. L'attribution de ce livre à le Fèvre d'Etaples est faite apparemment ici, suivant la conjecture du P. Le Long. Mais

il y a des difficultés insolubles sur cet article. La Bible d'Anvers de 1530. a été revuë ou même composée par des Docteurs de Louvain ; & il paroît certain que le Fèvre d'Etaples n'a jamais traduit en François que le Pseautier & le N. T. Ce dernier Livre se trouve imprimé en 1523. chez Simon de Colines. On cite aussi dans ce Catalogue une Edition du N. T. par le Fèvre, imprimée à Anvers en 1531. Il faudroit constater si c'est le même Ouvrage que celui de 1523.

Parmi le grand nombre de Bibles qu'on remarque dans cet article, il y en a de très-belles & de très-rares ; mais ce ne sont pas toujours les premières Editions. Par exemple, l'Italienne de Nicolas de Malermi est de 1541. & il s'en trouve des années 1471. 1477. 1502. &c. Celle de Bruccioli faite sur l'Hébreu & sur le Grec est de 1546. & la première avoit paru en 1532. La Bible Latine de Cas-

talion est de 1573. & l'Auteur en avoit donné une Edition dès l'an 1551. Il faut convenir toutefois que l'Edition de 1573. est la plus estimée. M. de Rothelin n'avoit pas la Bible Françoise de Castalion. C'est la plus curieuse par la singularité du style, qui ressemble, dit Henri Etienne, dans son Apologie d'Herodote, *au Jargon des Gueux.*

Sur les Livres Liturgiques, les Connoisseurs s'arrêteront à la *Messe d'Illyricus*, qui est néanmoins imprimée dans le Card. Bona & dans le P. le Cointe; mais l'Edition de 1557. ne se trouve presque plus: objet par conséquent d'ambition pour certains hommes de Lettres.

On ira aussi mettre l'enchère au *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume Durand, qui est ici marqué comme étant la premiere Edition; mais on se trompe: car la datte de ce *Rationale* de M. l'Abbé de Rothelin

eſt de l'année 1470. & l'on ſçait qu'il y a eu une Edition de ce Livre dès l'an 1459. On en montre un Exemplaire dans la Bibliothèque de l'Univerſité de Bâle, & autrefois il y en avoit auſſi un chez le Doyen de Munſter, Bernard de Malincrot.

Sur les Conciles, nous pourrions remarquer bien des choſes, entr'autres la ſuite elle-même qui eſt fort belle. Mais indiquons ſeulement la premiere édition du Concile de Conſtance fait à Haguenau en 1500. elle n'eſt pas commune ; le *Faſciculus rerum &c.* mais ce n'eſt que l'édition de 1690. non celle de 1535 ; les Actes du Concile de Florence en 1526. avec des notes Françoiſes Mſſ. à la fin du volume ; le Concile de Trente de l'édition de Manuce en 1564. avec des notes Mſſ.

L'article des Peres eſt fort bien, quoique non complet. Nous n'y voyons point le S. Juſtin de l'E-

dition de D. Marant, le S. Irénée de l'Edition de Grabe, le Marius Mercator du P. Garnier. Mais il y a un Lactance de l'Edition de Rome en 1468. Ce n'eſt pourtant pas la premiere édition, puiſqu'on en a une de 1465. faite dans le Monaſtère de Sublac.

Les Théologiens Scholaſtiques généraux, c'eſt-à-dire, ceux qui ont composé ſur toutes les parties de la Théologie, ne ſont pas ici en grand nombre. On ne trouve, ni Scot, ni Grégoire de Rimini, ni Bannez, ni Suarez, ni Valentia, ni Gonet, ni Yſambert, ni Witaſſe, ni Tournely. Nous nommons ſans choix tous ceux qui nous viennent à l'eſprit. Une multitude d'autres de tous les ordres, de tous les pays, de toutes les Univerſités manquent également. M. l'Abbé de Rothelin avoit plus recherché les traités particuliers, qui touchent les controverſes de la grace, & de l'au-

torité du Pape; ceux qui regardent en général la vérité de la Religion Chrétienne & Catholique. Il avoit mis à la suite de cette partie très-considérable les Théologiens Hétérodoxes des diverses Sectes, parmi lesquels on remarque le Michel Servet *de Trinitatis erroribus* libri VII. an. 1532. avec *les deux livres de Dialogues sur la Trinité ;* & *les IV. Chapitres de la Justice du Royaume de J. C.* 1532. Ces livres qui ne forment qu'un vol. in-8. seront vendus au poids de l'or, à cause de leur rareté connuë de tout le monde. Ils ne sont pourtant pas encore si rares que le *Christianismi restitutio* du même Hérésiarque, imprimé en 1553. & dont Sandius cite un Exemplaire de la Bibliothèque du Landgrave de Hesse-Cassel. M. l'Abbé de Rothelin n'avoit point cet Ouvrage. Ajoutons en faveur de ceux qui ne le sçauroient pas, que la rareté singu-

lière des Livres de Servet, vient de ce que Calvin fit bruler tous les Exemplaires dont il put avoir connoiſſance. Grotius dit : *Serveti libri non Genevæ tantùm, ſed & aliis in locis per Calvini diligentiam exuſti ſunt.* Grot. votum pro Eccleſ. pace.

Notre Catalogue préſente auſſi les œuvres de Wicleff, qui ne ſont pas non plus aiſées à trouver ; beaucoup de Traités du fameux Guillaume Poſtel ; les Livres de Pierre-Paul Vergerio Evêque de *Capo d'Iſtria*, & Apoſtat vers le milieu du XVI. ſiecle ; l'Inſtitution de Calvin en François avec *la marque de l'épée flamboyante*, & auſſi apparemment ces mots : *non veni mittere pacem ſed gladium.* L'édition eſt de 1545. ce qui prouveroit peut-être que M. Sponde ſe trompe, quand il dit que l'édition Françoiſe de l'Inſtitution, *avec l'épée flamboyante* étoit de l'an 1535.

Nous terminerons ici notre Extrait ou Notice, quoique nous ne ſoyons qu'au tiers du Catalogue. Nous croyons qu'un Extrait encore ſur le même ſujet ne paroîtra pas inutile. Il ſeroit même fort à propos que, durant la vente d'une Bibliothèque comme celle-ci, il parût de tems en tems des Obſervations ſur les qualités & le mérite des Livres qui ſont à l'enchère; mais qui les fera ces Obſervations, avec l'étenduë de connoiſſances & de critique qui ſeroit néceſſaire? Quand nos Rois n'avoient que mille volumes, & les Princes du Sang quatre-vingt ou cent *, à peine trouvoient-ils quelqu'un qui pût leur développer ces petits tréſors Littéraires. Les tems ſont changés; mais la ſcience

* Cela ſe vit ſous Charles V. qui avoit mille volumes dans ſon Château du Louvre. Son frere le Duc de Berry en avoit une centaine.

dés particuliers a-t'elle cru à l'égal des Bibliothèques, enſorte qu'il ſoit aiſé de trouver des hommes univerſels, qui apprécient toute la valeur de ces collections immenſes ? Ceci eſt une queſtion que chacun pourra ſe faire à ſoi-même en liſant ce Catalogue.

ARTICLE XV.

LE COMEDIEN, OUVRAGE diviſé en deux Parties. Par M. Remond de Sainte Albine 8°. pages 312. Chez De-Saint & Saillant ruë Saint Jean de Beauvais, & Vincent fils rue Saint Severin. 1747.

CE Livre nous eſt tombé fort tard entre les mains, & nous ſommes apparemment les derniers à rendre juſtice au mérite littéraire de l'Auteur.

Il eſt queſtion de la pratique du Théâtre, en ce qui regarde l'ac-

tion, ou, ſi l'on veut, la repréſentation. L'Abbé d'Aubignac donnant des régles pour le genre dramatique, diſoit qu'il n'avoit en vuë que le Poëte, & *non les Hiſtrions*. C'eſt ici tout le contraire: On ne touche point à la compoſition des piéces de Théâtre, on ne prétend parler que des Acteurs; c'eſt-à-dire des talents qui leur ſont néceſſaires, & des attentions capables de perfectionner leur Art. L'Auteur déclare que *ſon intention a été d'aider les perſonnes qui veulent embraſſer cette profeſſion, à connoître ſi elles ſont propres au Théâtre, & à découvrir quelques-uns des moyens, par leſquels elles peuvent eſperer de s'y faire applaudir.*

On voit donc ici un bel eſprit qui ſe prête aux déſirs des perſonnes de Théâtre, qui leur montre les routes du ſuccès, qui leur enſeigne les moyens de plaire. Surquoi le mot de Ciceron, parlant

de Roſcius ſon ami, nous vient à la penſée : *Il eſt ſi excellent Acteur*, dit-il, *qu'on voudroit qu'il fût toujours ſur le Théâtre, & il eſt ſi honnête homme qu'on voudroit qu'il n'y montât jamais.* Cic. pro Quinct.

Ainſi, dès ce tems-là, le métier de Comédien paſſoit pour dégrader l'honnête-homme. Cette perſuaſion ſi ancienne n'a fait que croître depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme ; & quand il ſe trouve des *Roſcius* auſquels nous nous intéreſſons comme amis, non ſimplement comme Amateurs des ſpectacles, notre affection ſe porte à leur ſouhaiter un tout autre emploi que celui qu'ils exercent.

Ceci montre que le deſſein de M. Remond de Sainte Albine ne doit être enviſagé, approuvé même, que dans une ſorte d'hypothèſe abſtraite, c'eſt-à-dire, en ſuppoſant que le Théâtre fût une école

de vertu, comme on le déſire depuis longtems, & que la profeſſion des Acteurs fût honnête, louable, eſtimée, comme on imagine qu'elle pourroit être.

Or dans cette hypothèſe, conforme aux bonnes régles de la Morale & de la Religion, nous croyons l'ouvrage de notre Auteur très-utile, au moins dans ſes principes, & dans la plûpart des détails qu'il contient. Il le diviſe ainſi: *La nature ébauche le Comédien, il faut que l'art acheve de le former.* Dans la premiere partie, il diſcute les qualités naturelles qui ſont néceſſaires pour l'exercice du Théâtre, & ceci eſt traité d'un air preſque Philoſophique; témoin cette queſtion: *S'il eſt vrai que d'excellens Acteurs ayent manqué d'eſprit.* Car à l'occaſion de ce fait, qui pourroit être décidé par l'Hiſtoire du Théâtre, on examine la choſe au fond; & l'on juge que, ſans eſprit, on ne peut

exceller dans l'art du Comédien : les preuves se présentent en foule. Sans esprit, comment l'Acteur pourra-t'il sentir les beautés de son Rôle ; saisir les convenances de ses diverses positions ; composer tout son extérieur, selon l'âge, le rang, le caractère de la personne qu'il représente ; prêter au discours toutes les graces de la représentation ; faire naître en quelque sorte des beautés nouvelles dans une piéce de Théâtre ? L'Auteur expose toutes ces différentes fonctions du Comédien ; & après la lecture de ce premier Chapitre, on est surpris qu'il soit venu à la pensée de mettre en problême, si l'esprit est essentiel à tout bon Acteur. Cependant voici une idée qui nous frappe, & qui mériteroit peut-être quelques moments d'examen. Nous voyons quelquefois de bons Musiciens, de bons Symphonistes, de bons Danseurs, disons même de bons

Peintres, ſimplement Copiſtes, qui ont peu & très-peu d'eſprit. Or ces gens-là ſont auſſi obligés, dans la pratique de leur Art, d'émouvoir les Auditeurs ou les Spectateurs. Ils doivent entrer dans le goût propre des ſujets qui les occupent. Il y a dans la Muſique, dans la Symphonie, dans la Danſe, dans la Peinture, mille délicateſſes que ces perſonnes ſaiſiſſent à propos. Quelle différence doit-on mettre entre eux & l'Acteur Dramatique? Encore une fois, ceci pourroit paroître digne des attentions de notre élégant Auteur. * Mais ſuivons-le dans le progrès de ſon Ouvrage.

Il traite ce qui regarde le *ſentiment : ce mot*, dit-il, *déſigne dans les Comédiens, la facilité de*

---

* Il faudroit auſſi réſoudre l'objection tirée de la fameuſe *Chammeſlé*, dont parle Boileau. Elle avoit, dit-on, peu d'eſprit, quoique ſon talent Dramatique fût ſuperieur.

faire ſuccéder dans leur ame, les diverſes paſſions dont l'homme eſt ſuſceptible. Le ſentiment, par rapport à l'Acteur Tragique, doit être plus fort, plus pénétrant, plus mâle, parcequ'il eſt queſtion de produire de plus grands effets. Par rapport à l'Acteur Comique, le ſentiment doit être plus univerſel, parceque toutes les paſſions ſont du domaine de la Comédie; parce qu'il faut ſçavoir exprimer également les tranſports d'une joye folle, & ceux d'un vif chagrin; l'amour ridicule d'un Vieillard, & la colére d'un jaloux; la noble audace d'une ame courageuſe, & la timidité dégradante d'un cœur puſillanime; l'admiration ſtupide & l'orgueilleux dédain, les extravagances de l'amour-propre bleſſé ou ſatiſfait &c. Nous ne faiſons que tranſcrire ici M. de Sainte Albine.

Il fait encore une autre queſtion conſidérable dans la matiére préſente, ſçavoir, ſi un Acteur *peut*

avoir trop de feu ; & il embrasse hautement la négative, mais en distinguant, comme il convient, la véhémence d'avec ce qui doit être vivacité, célérité d'action. On ne doit pas toujours être véhément ; celui qui crie sans cesse, qui s'agite, qui se met hors d'haleine pour faire impression sur le Parterre, est une *espece de faux Monnoyeur, qui nous donne du cuivre pour de l'or.* Le feu, au-contraire, donne toujours un air de vérité à l'action ; il est donc toujours nécessaire : car il n'est point de moment où l'action ne doive être vraye, point de moment où elle puisse être trop vraye. Ceci, comme on voit, indique des principes très-réfléchis, nous ne pouvons qu'effleurer cette théorie. Mais concluons avec l'Auteur, que ces trois choses, l'esprit, le sentiment & le feu, sont les attributs essentiels de l'Acteur, & non-seulement de l'Ac-

teur d'un premier Rôle, mais de tout Acteur en général : bien entendu que les Rôles principaux exigent encore plus particuliérement ces qualités précieuses.

Il faut être un peu plus indulgent à l'égard de la figure. Si tous les Acteurs d'une pièce de Théâtre étoient d'une taille & d'une phisionomie distinguée, il est évident que ce seroit un avantage pour la pièce, & un plaisir de plus pour les Spectateurs. Mais l'action peut se soutenir, elle peut être belle, sans les qualités éminentes de l'extérieur. Certains défauts doivent être exclus, certains antitalents ne doivent point se montrer, certains âges ne sont plus propres à figurer. Voila ce qu'on peut dire de certain. Le reste est infiniment susceptible de plus & de moins. Le peu d'avantages du côté de la taille ou de la tournure du visage, peut être compensé par d'autres talents ; &

le défaut de quelques talents peut-être effacé ou diminué par les graces du corps. Et tout ceci encore une fois regarde toute espéce d'Acteurs. Ce sont comme les principes généraux, qui s'appliquent à l'action Théâtrale prise dans son entier, & selon sa plus grande étenduë. Quelques avantages particuliers conviennent aux Acteurs de certains rôles, dont M. de Sainte Albine parle dans le reste de cette première partie.

Avantages intérieurs & avantages extérieurs : les premiers sont, par exemple, la gayeté dans ceux qui doivent faire rire; l'élévation des pensées & des sentiments dans ceux qui doivent représenter les Héros; la facilité à se laisser toucher, à verser même des larmes, dans ceux qui doivent exciter la tristesse, ou la compassion. Ici notre Auteur analyse la nature & les effets de la tristesse. Il montre comment cette

paſſion ſe communique de l'Acteur au Spectateur ; comment nous ſommes naturellement portés à compatir aux malheurs d'autrui ; comment l'ambition, la colère, la jalouſie, l'amour, la haine, toutes les paſſions en un mot ſont ſtériles, en quelque ſorte, à notre égard, au lieu que la triſteſſe eſt comme *une maladie épidémique, dont les progrès ſont auſſi rapides qu'étonnants.*

Avantages extérieurs dont on ne peut ſe paſſer en certains Rôles. Par exemple, pour les Héros de la Tragédie, il faut une voix forte, majeſtueuſe & pathétique ; il faut une figure impoſante ; & dans les deux genres (Tragique & Comique) l'âge de l'Acteur doit avoir un rapport vrai ou apparent avec celui du perſonnage. Qui pouroit ſouffrir une *Iphigenie avec des rides, un Britannicus en cheveux gris*, & un *Chremès* avec le Coloris d'un jeune homme de 20 ans ?

La seconde partie de cet ouvrage a pour objet *les secours que l'Acteur doit emprunter de l'Art.* Et l'on commence par des notions très-justes sur la *vérité propre de la représentation.* On appelle *vérité* au Théâtre, *le concours des apparences, qui peuvent servir à tromper les Spectateurs.* Il y a bien quelques *apparences*, quelques causes d'illusion qui dépendent de la décoration, des habillemens, des travestissements, &c. Mais ceci est comme étranger à l'Acteur. Il doit être question principalement de son jeu. Or les apparences que ce jeu fait naître consistent dans l'observation parfaite des convenances; & les convenances sont parfaitement observées, quand on exprime d'une maniere vraye les caractéres du personnage qu'on représente; & cette vérité d'expression dépend de deux vérités très-essentielles: la vérité de l'action, & la vérité de la récitation.

L'action consiste dans le jeu des

traits du visage, & dans l'attitude, le maintien, le geste. Par conséquent, pour que l'action soit vraye, il doit régner une vérité dans toutes ces choses ; & que de réfléxions naissent ici sous la plume de l'Auteur ! Il observe, par exemple, que les passions doivent se peindre sur le visage & non le défigurer ; qu'ainsi la colère n'a pas besoin de convulsions pour être représentée ; que la tristesse ne peut plaire au Spectateur, quand elle dégénére en affliction hideuse &c. Il fait sentir que les gestes doivent varier suivant la condition des divers Personnages. Ainsi » le » Comique noble demande moins » de gestes passionnés que le Co- » mique du genre opposé. On de- » vine d'où vient cette différence. » La nature livrée à elle-même, a » des mouvements moins mesurés » que lorsqu'elle est retenuë par le » frein de l'éducation. Les gens » du grand monde ont les mêmes

» passions que le peuple, mais » chez eux les passions sont hypo» crites, & elles affectent un air » modéré & raisonnable. Un Sei» gneur a pour l'ordinaire un dé» pit tranquille. Lucas dans sa co» lère, s'agite, renverse table & » siéges, bat sa femme & ses en» fans. «

Tout ce qui regarde *la vérité de la récitation* est également bien manié par l'Auteur. Il entre dans ce sujet des remarques très-fines sur les infléxions de la voix, & sur la manière de les ajuster aux différents Rôles. Mais ces infléxions ne doivent point sortir du naturel, & ce naturel dans le genre Comique, c'est de réciter comme on parleroit hors du Théâtre. Cela est bien plus aisé dans les Pièces en prose, que dans celles qui sont en vers. Aussi, à parler en général, la prose convient mieux que les vers à la composition des Comédies.

On ne déclame donc point dans le genre Comique ; mais dans la Tragédie déclame-t-on ? Oui & non, ſuivant l'idée qu'on a du terme *déclamer*. Si l'on appelle ainſi, cette récitation empoulée, ce chant auſſi déraiſonnable que monotone, qui étourdit ſeulement les oreilles, & ne parle ni à l'eſprit ni au cœur ; ſans doute que la déclamation ne peut avoir lieu dans la Tragédie. Mais ſi l'on appelle *déclamer*, donner de la majeſté au débit, prendre un ton ſupérieur & héroïque, on ne peut diſconvenir que la déclamation ne convienne à la Tragédie.

Il ſe préſente des obſtacles ſur la *vérité de la récitation.* Forcer ſa voix, tomber dans la monotonie, affecter un faux pathétique, prendre partout un ton pleureur, faire entrer la même véhémence dans toutes les Scènes ; ſurtout n'être point aſſez maître de ſa mémoire, ne poſſéder pas ſon rôle

parfaitement : tout ceci fournit des critiques, des réfléxions judicieuses à l'Auteur. Nous ne pouvons le suivre dans ce qu'il ajoute sur le jeu naturel, sur les finesses de l'Art en général, sur les finesses particulières des deux genres, Tragique & Comique; sur les régles à observer dans l'usage de ces finesses, sur les jeux de Théâtre, sur leur variété, sur les graces du débit. Chacune de ces matiéres est ornée d'exemples empruntés de nos meilleures piéces dramatiques, & l'on y met en œuvre quelques Observations faites de tems en tems pour ou contre certains Acteurs modernes.

L'Auteur de cet ouvrage pense avec justesse, & compose avec élégance. On croiroit d'abord que son stile est diffus, mais en examinant de près sa méthode, on trouve toujours un progrès d'idées dans le détail. Comme le Théâtre parmi nous n'est pas encore une

école de vertu, il se glisse, en traitant les caractéres du Comédien, quelques nuances qui décélent les dangers, les vices mêmes de cette profession. On fait entrevoir les inclinations, les artifices, les façons des Chiménes & des Angeliques de ce pays là : raison par conséquent de bien séparer ici les préceptes des exemples ; & de ne pas confondre la partie philosophique de ce livre avec les mœurs d'aujourdhui.

ARTICLE XVI.

RELACION HISTORICA del Viage à la America Meridional, por Don Jorge Juan, y Don Antonio de Ulloa, ambos Capitanes de Fregata de la Real Armada. Primera Parte, Tome ſecundo. En Madrid, 1748. Suite du Voyage de l'Amérique Méridionale, par Don George Juan & Don Antoine de Ulloa, Capitaines de Frégate dans la Marine d'Eſpagne. Second Tome de la première Partie.

LES deux Auteurs ſuivent la même méthode, qu'on a vuë dans le premier Tome. Ils s'attachent à tout ce qui peut intéreſſer les Lecteurs, & qui ſera encore plus intéreſſant pour la Nation Eſpagnole, que pour les autres. Comme il ne convient pas à

nos Mémoires d'entrer dans un ample détail de ce qui appartient à la Géographie, à la Politique, au Gouvernement, aux Mœurs, à la Jurisdiction, nous choisirons dans tous ces articles ce que nous jugerons plus capable de contenter la curiosité, pour avoir, s'il se peut, tout ensemble le mérite de la briéveté & de la variété. On commence par ce qu'on a remarqué de plus singulier dans les Provinces de Quito.

Aux environs de la Bourgade de Mira, il y a des Asnes sauvages, qui multiplient beaucoup, & qui ne sont pas faciles à prendre. Les Possesseurs du terrain permettent pour peu de chose, à ceux qui le demandent, d'y chasser pendant un temps, plus ou moins long, selon la somme qu'on a payée, non pour détruire ces animaux, mais pour les arrêter, les apprivoiser, & en tirer du service. Les Chasseurs s'assemblent en grand

nombre, tous à cheval, hors les Indiens qui ſont à pied. On tâche d'en renfermer le plus qu'on peut dans le cercle que font les Cavaliers, en ſe rapprochant peu à peu les uns des autres. Les Aſnes cherchent alors à échapper par la fuite; les Chaſſeurs qui ſont plus à portée, les joignent à la courſe, & les ſaiſiſſent avec une eſpéce de lacs préparés pour cet uſage. On les abbat enſuite ſur la terre, & on leur met des entrâves, afin qu'ils ne puiſſent s'éloigner pendant qu'on continue la chaſſe. Quand elle eſt finie, on les attache, chacun à côté d'un âne domeſtique, pour les emmener. Tout cela ne ſe fait pas ſans beaucoup de peine, car ils ſont très-légers à la courſe, & ſe défendent très-bien du pied & de la dent. Ce qui ſurprend, c'eſt que dès qu'on leur a mis la charge ſur le dos, ils ſont parfaitement domptés, perdant tout-à coup le

ſouvenir, & le goût de la liberté. Si pendant qu'ils en jouiſſent, quelque cheval s'égare, & vient paître dans les Cantons qui leur ſont affectés, ils fondent ſur lui avec fureur, & ne le quittent pas qu'ils ne l'ayent tué. Nous n'omettrons pas, puiſque les Auteurs l'ont rapporté, que dès qu'un de ces Aſnes ſauvages ſe met à braire, toute ſon eſpèce répond à l'uniſſon; ce qui fait un bruit épouvantable dans tout le pays.

Dans l'Iſle de Saint Domingue, les chevaux, qui ſont venus de ceux que les Eſpagnols lâcherent dans les prez & dans les forêts pour y multiplier, ſe prennent à peu près comme les Aſnes ſauvages, mais ils ſont bien autrement difficiles à réduire; il y en a d'une ſi opiniâtre indocilité, qu'ils meurent au milieu des mauvais traitemens qu'on leur fait, dans l'eſpérance de les dompter. Les Chaſſeurs diſent qu'ils *ſont morts d'orgueil.*

Loja est la principale Ville du *Corregimiento* de même nom. Elle fut fondée en 1546. par le Capitaine Alonſo Mercadillo. Outre l'Egliſe principale, & l'Egliſe Paroiſſiale, il y a divers Couvents de Religieux, & un de Religieuſes, avec un Collége de Jéſuites & un Hôpital. C'eſt dans ce canton que croît le fameux Spécifique contre les fiévres intermittentes connu ſous les noms de *Quina-Quina*, & de *Caſcarilla de Loja*. Il y en a une eſpèce qui a plus de vertu que les autres. M. de Juſſieu, qui étoit chargé de l'examen des Plantes & des Arbres, fit exprès un voyage à Loja, en 1739. pour obſerver de près cet arbre ſi précieux, & dont l'écorce, malgré tant de contradictions & tant de conteſtations, entre les gens du métier, eſt toujours en grande réputation & d'un fréquent uſage. Cet excellent Botaniſte apprit au Corrégidor du Canton & aux In-

diens tout ce qu'ils ne sçavoient pas, & ce qu'il est nécessaire de sçavoir, afin que ce Spécifique passe en Europe, bien conditionné & avec toute sa vertu. On s'est souvent plaint que le Quinquina n'étoit plus aussi efficace qu'il étoit dans les commencemens. On en en a imaginé plusieurs mauvaises raisons : la véritable, c'est que ni ceux qui président à ce travail, ni ceux qui y sont employés, n'étoient pas suffisamment instruits.

Cet arbre étant aussi connu qu'il est en France, depuis l'ample Description qu'en a donné M. de la Condamine, dans le tome de l'Académie des Sciences pour l'année 1738; avec le dessein de la feuille, de la fleur, & de la graine, fait sur les lieux, nous n'en dirons rien de plus. Nous ajouterons seulement que, selon la *Relation*, M. de Jussieu qui avoit la Botanique pour l'objet direct de sa commission, s'est beaucoup ap-

pliqué à la connoiſſance du Quinquina, & qu'il a composé ſur ce ſujet une ſçavante Diſſertation.

Les Naturels du Pays lui ont l'obligation de leur avoir enſeigné l'uſage de ce Spécifique, ſi néceſſaire dans un climat où les fiévres intermittentes ſont fort communes. Ils avoient à la vérité quelque connoiſſance de ſa vertu, mais ils n'oſoient la mettre en œuvre, dans la crainte d'en être incommodés. Ils étoient perſuadés que l'Europe ne s'en ſervoit que pour les teintures. On a remarqué que les Montagnes de la Juriſdiction de Cuença produiſoient auſſi beaucoup de Quina-Quina.

Cet arbre n'eſt pas le ſeul thréſor de Loja, thréſor qui vaut peut-être une mine, & qui ne coute pas tant à mettre en valeur. Un autre thréſor très-précieux c'eſt la Cochenille ou *Grana*, qu'on aſſure être de la même eſpece que celle de Oaxaca dans la nouvelle

Eſpagne.

Espagne. Les Habitans n'en profitent pas autant qu'il seroit de leur intérêt, & qu'ils pourroient faire. Ils n'en élèvent que ce qui est nécessaire pour l'usage du pays & de la Jurisdiction de Cuenca, où l'on teint en écarlate plusieurs étoffes fabriquées sur les lieux.

On a beaucoup parlé de la Cochenille depuis quarante ans, & il y en a cinquante qu'on ne sçavoit guères en France ce que c'étoit. On y connoissoit seulement de quel prix elle étoit pour la teinture. Tout le monde sçait aujourd'hui que c'est un Insecte qui se nourrit sur une plante ou un arbrisseau, connu au Mexique sous le nom de *Nopal*. On décrit ici avec soin toute la culture du Nopal, & toutes les précautions nécessaires pour la conservation de ces petits vers, dont il se fait un si riche commerce. Il y a bien des contrées où l'on trouve aisé-

ment des Nopals & de la Cochenille. Nos Auteurs citent *Tlascala*, *Chulûla*, *Nueva Galicia*, *Chiapa* (dans la nouvelle Espagne) *Loja* & *Tucuman* du Perou. On ne manque en ces endroits ni de Nopals ni de Cochenille : mais la seule qui soit bien estimée, est celle de *Oaxaca*. Ce n'est pas que de sa nature elle y soit meilleure que les autres, ni que les Nopals y ayent quelque vertu particuliere. Toute la différence, c'est que les Indiens d'Oaxaca, s'appliquent avec une extrême attention à la culture de ces arbres, & à préserver les petits vers de tout accident facheux, pendant que les autres Indiens n'en prennent que peu de soin : ainsi la Cochenille de ceux-ci est une Cochenille *Sylvestre* dont on fait peu de cas ; au lieu que celle de Oaxaca est très-recherchée & forme une branche considérable du commerce de l'Amérique. Tous les Botanistes, &

plusieurs qui ne le sont pas, ne passeront pas aussi légérement que nous faisons malgré nous, sur cet endroit de la *Relation Historique.*

Il semble que la Nature ait voulu mettre dans la dépendance de Quito tout ce qu'elle a de plus rare. Zaruma, dont l'Alcalde Major est établi à Loja, étoit autrefois fort renommé par ses Mines d'Or. Si l'on n'en parle plus, ce n'est pas qu'elles soient épuisées : c'est qu'elles ne sont pas fournies d'ouvriers ; ce qui a même été cause que la plûpart des familles Espagnoles sont passées les unes à Cuenca & les autres à Loja.

Outre les pays qu'on vient de décrire il y a des Gouvernements qui dépendent de l'*Audience Royale* de Quito, & qui méritent d'être connus. On commence par celui de *Popayan.* Cette Ville, ainsi appellée du nom d'un des Chefs des Indiens, que Sebastien de Belalcazar eut à combattre, quand il fit

la Conquête du pays, est située dans une belle plaine à 2^{d}. 28. min. de l'Equateur & à 2 d. plus à l'Orient que Quito. Belalcazar espéroit que cet établissement faciliteroit le dessein qu'il avoit formé, pour ouvrir un chemin à la Mer du Nord; deux des principales sources de la rivière de la Madelaine, se rencontrant dans le voisinage.

Après s'être assuré d'un chemin pour la Mer du Sud, les Espagnols ne devoient rien épargner pour s'en ouvrir un autre vers la Mer du Nord. La riviere de Cauca dont le cours est très-rapide & dont les cruës sont fort à craindre, passe à une lieuë environ de la ville de Popayan, qui a un Siége Episcopal, quelques Communautés de Religieux & de Religieuses, avec un Collége de Jésuites à qui l'on a accordé la permission de fonder une Université. Elle est habitée de vingt-à-vingt cinq

milles ames, parmi lesquelles on compte soixante familles, issuës des maisons les plus illustres de l'Espagne; l'abondance des mines d'or y attire beaucoup de monde, & à mesure que les autres établissements s'affoiblissent, Popayan se peuple de plus en plus.

Dans toute l'étendue de son Gouvernement, l'air est aussi tempéré, que par toute la Province de Quito, & il y a quelques endroits où l'on jouit d'un Printems perpétuel. Tout ce Pays est très-fertile. On y élève de nombreux troupeaux de toutes sortes d'animaux domestiques, tant pour la nourriture, que pour le service. Malgré la température de l'air, les tremblemens de terre & les tonnerres y sont encore plus fréquens qu'à Quito. En 1735. le 2. Février, une grande partie de la Ville de Popayan fut renversée par un tremblement de terre. On attribue ces malheurs à la quantité de mines

qui ſont dans le Pays.

Caloto eſt l'endroit de toute la Juriſdiction où les tonnerres ſont plus affreux, & où la foudre cauſe plus de ravages. C'eſt ce qui a mis en réputation *les Clochettes de Caloto*, dont quelques perſonnes ſe ſervent avec confiance pour ſe préſerver d'une pareille mort. Nous allons traduire très-littéralement le ſentiment de l'Auteur de la Relation. *On en raconte* (de ces Clochettes) *tant de prodiges, qu'on ne ſçait à quoi ſe déterminer. Sans paſſer entiérement, ni rejetter entiérement tout ce qui s'en dit, & laiſſant à la prudence & à la liberté de chacun de croire ce qu'il jugera de plus raiſonnable & de mieux établi, je rapporterai l'opinion qui a plus de cours & trouve plus de créance. Le peuple de Caloto, dont le territoire étoit habité par un grand nombre d'Indiens de la Nation nommée de Paëſes, fut autrefois très-conſidérable; mais les*

Indiens s'étant révoltés, l'attaquérent ſubitement, brulérent les caſes, maſſacrérent les habitans, & détruiſirent entiérement toute cette Colonie. Le Curé n'eut pas un meilleur ſort, il ne déplaiſoit pas moins que les Eſpagnols, aux Indiens, à qui il enſeignoit la Doctrine Chrétienne, prêchoit l'Evangile, reprochoit les fauſſes cérémonies de leur idolâtrie & tous leurs vices. La fureur des rebelles s'étendit juſqu'à la cloche, dont le ſon les faiſoit ſouvenir de l'obligation d'accourir au Catéchiſme : n'ayant pu par tous leurs efforts la mettre en piéce, ils prirent enfin le parti de l'enterrer, de peur que ſa vuë ne leur rappellât la mémoire des préceptes Evangéliques. Les Eſpagnols inſtruits de tout ce qui s'étoit paſſé, s'aſſemblérent, punirent les coupables, relevérent l'Egliſe & le Clocher où la cloche fut placée comme auparavant. Dès-lors on obſerva qu'on n'avoit qu'à

la sonner pour dissiper ou pour détourner les orages dont on étoit menacé. Cette merveille s'étant *répandue, plusieurs personnes ont voulu avoir quelque petite pièce de la cloche. Telle est l'origine des Clochettes de Caloto, & le sujet de la confiance qu'on y a.* Nous laissons, comme les Auteurs Espagnols, toute liberté à nos Lecteurs, de juger de ce fait après un mur éxamen : ils la prendroient malgré nous.

La Nature qui a tant favorisé le Popayan, ne l'a pas exempté de toute incommodité. Une des plus redoutables est un Insecte connu sous le nom de *Coya* ou *Coyba*, plus petit que *la Chique* ou *Pique*, autre insecte beaucoup plus petit que la puce : cet animal seroit imperceptible si sa couleur, qui est d'un rouge très-vif, ne le faisoit remarquer dans les murs des maisons & parmi les herbes des prairies. La peau en est si déli-

cate, que pour peu qu'on le touche, on l'écrase, mais le venin qui est renfermé dans son petit corps, & qui se répand dans le moment, est si présent & d'une malignité si singuliére, que la personne ou la bête dont la peau en a été tachée, commence aussitôt d'enfler & meurt peu après. Il n'y a point d'autre remede que de se faire bruler légérement la peau. Les Indiens excellent dans cette opération. Ils saisissent le malade les uns par les mains, les autres par les pieds & promenent sur son corps une espèce particuliere de paille qu'ils tiennent allumée : le mal cesse ; & l'on est guéri.

Ces Insectes se rencontrent dans les Vallées de *Neyba*. Leur venin ne cause aucun mal ; quand il ne se répand que sur la paulme des mains, endurcies par le travail : les Muletiers en écrasent en présence des Voyageurs qu'ils conduisent, & n'en sont nullement

incommodés. On recommande exactement aux Etrangers qui paſſent par ces vallées, de ne point porter la main ni au viſage ni au col, quand ils ſentent quelque piquure & demangeaiſon, parceque ce pouroit être un *Coya* qu'on écraſeroit, d'où s'enſuivroient toutes les miſéres dont on vient de parler. Le bétail & les autres quadrupedes ont l'inſtinct de connoître le péril & de l'éviter. Cependant il y en a de temps en temps qui ſe laiſſent ſurprendre à l'ennemi : les mules avalent quelquefois ces dangereux Inſectes, & contractent cette funeſte enflure qui leur cauſe promptement la mort. Les pays où l'on eſt obligé de ſe précautionner contre ce fleau, ne ſemblent pas dédommager leurs habitans par l'abondance de ces vers précieux qu'on appelle *Cochenilles*. On ſe paſſeroit volontiers des uns pour n'avoir rien à craindre des autres.

La deſcription du Gouvernement de *Popayan* eſt ſuivie de celle des Gouvernemens de *Quixos* & de *Macas* & de celui de *Jaën de Bracamoros*. On y a le voiſinage des *Indiens Infidéles* ou Sauvages, voiſinage très-incommode par les incurſions de ces Barbares, dont on ne ſçauroit tirer raiſon. On les pourſuit, on entre dans leur pays, mais on ne ſçait où les prendre, parce qu'ils n'ont point d'habitation fixe qu'on puiſſe détruire par répréſailles. On trouve dans toute cette contrée des Arbres d'une groſſeur énorme, & ce qui eſt de plus grand prix, des Arbres de *Canelle*. On aſſure qu'il y en a dont la Canelle eſt meilleure que celle de Ceylan. Les Tigres, les Lions bâtards, les Ours & d'autres Bêtes féroces y ſont en plus grand nombre qu'ailleurs. Les Ours y viennent des montagnes de la *Cordeliére*, où ils trouvent le dégré de froid qui leur convient.

Dans la description du Gouvernement de Maynas, on s'attache principalement à faire connoître l'origine & le cours du fleuve des Amazones ou du Marañon, & toutes les autres particularités appartenantes au même sujet. Ce fleuve a encore un troisiéme nom, c'est celui de Francisco de Orellana, qui eut à combattre des femmes armées d'arcs & de fléches, dont la valeur & l'adresse l'empêchérent de descendre sur le bord qu'elles défendoient. A cette occasion, la riviere fut appellée *la riviere des Amazones*. Il n'est pas étonnant qu'il se soit rencontré des femmes belliqueuses dans le voisinage de ce fleuve, on en a vu en d'autres contrées de l'Amérique; mais il n'est pas assûré qu'il y ait eu une Nation toute composée de pareilles Femmes: peut-être y a-t'il encore dans ces vastes Régions, où les mœurs sont si différentes des nôtres, quelque petit Etat qui ne

ſoit habité que par des Femmes, accoutumées à faire la guerre ; l'arc & les fléches, ne ſont pas des armes qu'elles ne puiſſent manier facilement & avec ſuccès.

Si nous ne ſuivons pas la Relation Eſpagnole dans tout ce qu'elle apprend du cours du fleuve, le plus grand & le plus fameux qu'il y ait dans l'Univers, c'eſt que M. de la Condamine a publié une Relation Françoiſe du Voyage qu'il fit avec M. Pierre Maldonado en deſcendant ce fleuve, depuis qu'il commence d'être navigable, juſqu'à ſon embouchure, pendant plus de mille lieuës. Cette Relation fut imprimée en 1745. & les Officiers Eſpagnols en ont eu connoiſſance, puiſqu'ils en font mention. L'Académicien, par ce Voyage penible & hazardeux ; s'eſt mis en état de dreſſer une Carte du cours du Marañon, qu'il a fait graver en petit, avec promeſſe au Public de la donner

en grand, quand il l'aura perfectionnée. Celle qu'on voit dans son livre suffit, en attendant, pour fixer l'imagination des Lecteurs, & pour montrer combien sont défectueuses les anciennes cartes, qui n'avoient été tracées que sur les mémoires de plusieurs Voyageurs dépourvus des instrumens & des connoissances nécessaires pour opérer avec justesse.

L'Ouvrage de M. de la Condamine étant répandu par toute la France, ce que nous dirions sur cet Article auroit déja été dit, & n'auroit plus l'agrément de la nouveauté. Cependant en faveur de ceux qui n'auront pu lire ni la Relation Espagnole, ni la Relation Françoise, & qui rencontreront peut être par quelque hazard ce Journal, nous rapporterons que parmi les Indiens qui bordent le Marañon, il y en a qui vont à la pesche avec des fléches empoisonnées. Le poison dont ils se

servent eſt ſi ſubtil & ſi préſent que le poiſſon & tout autre animal que la fléche a bleſſé, dès que le venin s'eſt mêlé au ſang, meurt preſque dans le moment. M. de la Condamine en a fait des Expériences à Cayenne & à Leyde; cependant la chair & le ſang même, coagulé par la violence du poiſon, ne laiſſent pas de ſe manger en toute ſureté. Pour ceux qui ſont bleſſés de ces flèches empoiſonnées, le ſeul remede eſt le ſucre, mais ce reméde tout excellent qu'il eſt, n'eſt pas un ſpécifique infaillible. Il eſt quelquefois ſans effet. Peut-être faut-il s'en prendre à des circonſtances particulieres, qui ne ſçauroient être produites en preuve contre la vertu du remede.

Le reſte de cette Relation Eſpagnole dans un autre Extrait.

ARTICLE XVII.

CAROLI NOCETI E SOC. JESU, de Iride & Aurora Boreali Carmina, cum notis Josephi Rogerii Boscovich ex eadem Societate. Poëmes du P. Charles Noceti Jesuite, sur l'Arc-en-ciel & sur l'Aurore Boréale, avec des notes du P. Boscovich de la même Compagnie. A Rome 1747. pag. 127. 4°. *Se trouve à Paris, chez Guérin, ruë S. Jacques.*

LE Poëme de l'*Iris* ou de l'Arc-en-ciel, qui nous occupera seul dans cet article, fut composé en 1729. lorsque le P. Noceti prenoit possession du cours de Philosophie dans le Collége Romain. Ce n'est pas une anecdote indifférente pour les Muses, qu'un Philosophe ait bien voulu parler leur langage à l'entrée de sa carrière.

Cela prouve apparemment, comme mille autres exemples, que la philosophie d'aujourd'hui s'humanise; disons même, qu'elle reprend les caractères de son origine. Car les premiers Philosophes cultivérent la Poësie, & les plus grands Poëtes furent des Philosophes. L'ancien Orphée étoit Physicien & Astronome. Homère sçavoit toutes les parties de la Morale. Hésiode se piquoit de Botanique & de Médecine. Lucrèce chanta toute la Nature. Virgile connut les systêmes du Monde, &c.

Cependant, comme depuis bien des siècles, il s'est élevé, en quelque sorte, un mur de division entre la Poësie & la Philosophie; notre Auteur craint qu'Apollon, chagrin de le voir passer dans un camp ennemi, ne lui refuse son secours.

Seu quod Permessidos undæ
Desertorem oculis Phœbus me spectat iniquis.

Ce malheur n'eſt point arrivé ; on en jugera par le détail où nous entrons.

Il y a eu ſur l'Arc-en-ciel, comme ſur tous les autres Phénomènes de la Nature, divers ſentiments. On en attribuoit la cauſe tantôt aux exhalaiſons ſulphureuſes qui s'élevent en l'air ; tantôt aux rayons du Soleil réfléchis par une nuée concave ; tantôt à la forme des gouttes d'eau, qu'on regardoit comme autant de miroirs. Le P. Noceti abandonne toutes ces opinions pour embraſſer la véritable.

Principio haud alios ſtatuendum eſt eſſe parentes
Virginis aëriæ, quam quos tacito æthere lapſæ
Accipiunt radios guttæ, acceptoſque remittunt.

Et il apporte en preuve les deux Expériences ordinaires, 1°. celle des Jets d'eau qui paroiſſent former un Arc-en-ciel, lorſque les

gouttes lancées en l'air reçoivent les rayons du Soleil dardés à l'opposite. 2°. celle qu'on fait soi-même quand, le dos tourné au Soleil, on éparpille avec la bouche des gouttes d'eau en forme de jet.

Aspice Atheſtinæ * quà ſeſe ad culmina villæ
Paulatim molli nemora aſſurgentia clivo
Attollunt; tubuliſque Anio concluſus in arctis,
Inſidiis promptâ pluvialibus accubat undâ.
Nonne vides, cæcis ubi forte canalibus imber
Ingruit alta petens, & vafri fraude coloni
Decipit incautos ſubitarum aſpergine aquarum:
Nonne vides, inquam, ut Cœlo & tellure quietâ

* Maiſon de plaiſance des Princes d'Eſt, ſituée à Tivoli, où l'on voit des Jets d'eau qui forment l'*Iris* artificielle.

Protinus, adversum si Sol agit aureus axem
Emicet, & roseum Thaumantias exerat arcum,
Fluminéasque vocet formæ in certamina Nymphas?
Sæpe illam Naïs vicini è margine fontis
Obstupuit tacitâ invidiâ, fulgentiaque ora,
Tam variisque caput cinctum mirata corollis
Erubuit, victamque suo se gurgite mersit.
Prætereà & latices buccâ si forte tumenti
Clauseris, ad superas & mox proflaveris auras
Obversus terga ad Solem: Phœbum ilicet humor
Discretus variis dum fertur in aëra guttis
Ebibet, & natam mirabere protinus Irim.

Rien n'a plus de part au Phénomène de l'Iris, que la réfraction. Le P. Noceti explique comment les rayons de la lumière se

rompent, en passant d'un milieu plus rare dans un plus dense, & d'un milieu plus dense dans un plus rare. Il ajoute à ceci le systême Newtonien des Couleurs, l'ordre des sept Rayons, rouge, orangé, jaune, verd, bleu, indigo, violet, leurs divers dégrés de réfrangibilité, leur manière différente d'affecter l'œil du Spectateur, la couleur invariable des rayons homogènes, la méthode des expériences du Prisme, &c. On remarque aisément que l'Auteur est Newtonien, au moins en ce qui regarde les couleurs; & ceci nous apprend qu'en 1729. le Collége Romain étoit monté au plus haut point de la Physique moderne : ce que nous observons pour détromper ceux, qui croiroient que la Physique surannée, celles des petites entités, des exigences, des privations, domine encore dans les Ecoles publiques. Mais écoutons quelques mo-

mens notre élégant Philosophe :

Scilicet ut primo lux reddita fulsit Eoo,
Continuò quotquot veniunt à sole sagittæ
Staminibus constant septem, quorum ordine certo
Quodque suum textâ defert sub luce colorem.
Igne rubens vivo, tyrioque superbus in ostro
Prima tenet : tum deindè subit qui divitis auri
Lumina fulva refert; Flavo quem lucidus ore
Consequitur : quales pueris, Batavisque puellis
Ludere promissi fuerunt per colla capilli.
Post hos qui viridi pingit splendore smaragdos
Et nemora, & læto campos convestit amictu,
Infert se medium; quo non jucundior ullus

Advenit, aut oculis præsentior accidit ægris.
Tum faciem duo persimiles, quique æmulus undis
Cæruleis, & cui felix dedit India nomen,
Bina quidem species, sed quæ tamen una tuenti
Creditur interdum, tam dulci errore moratur
Spectatorum oculos, radiisque simillima fallit.
Septimus, Eoi quales fulgent Amethysti;
Aut qualis violæ lucet nunc purpura nigræ.
Nam viola alba quidem, atque hilari nitidissima vultu
Quondam Nympha fuit; miseri sed amore Hyacinthi
Ipsa etiam formam pallentis ducere floris
Optavit &c.

Tout ceci ne forme encore, pour ainsi dire, que les Préliminaires de la doctrine de l'*Iris*. No-

tre Auteur entre dans ſa matière par le Méchaniſme de la Réfraction & de la réfléxion des rayons dans les gouttes d'eau & dans l'air, qui eſt répandu, depuis ces gouttes, juſqu'à l'œil du Spectateur. Ces rayons rompus, réfléchis, & faiſant impreſſion ſur l'œil, s'appellent rayons *efficaces* ou rayons *forts*. Ils ſont tels quand ils forment leur plus grand angle dans la goutte d'eau, & qu'ils viennent frapper l'œil tous enſemble ſelon une même direction ſenſible. Mais comme les rayons d'une même eſpèce ont leur degré particulier de réfrangibilité, ils ont auſſi un plus grand angle qui leur eſt propre. C'eſt pourquoi il ne part de chaque goutte d'eau qu'une eſpèce de rayons efficaces; les autres rayons, ſoit de diverſe eſpèce, ſoit de la même, mais ne formant pas le plus grand angle, ſe diſſipent en l'air. Ainſi encore, il faut diverſes gouttes d'eau
pour

pour les diverſes eſpeces de rayons efficaces, parce qu'il faut divers angles pour que l'œil ſoit affecté. Or la meſure de ces angles eſt depuis 40. dégrés juſqu'à 42. c'eſt-à-dire, que tel eſt l'intervalle des angles propres à faire voir les couleurs de l'arc-en-ciel. Le violet ſe voit ſous l'angle de 40. dégrés, & le rouge ſous celui de 42. Le P. Noceti aſſigne ces nombres entiers, parce que les fractions ou les minutes ne peuvent entrer dans ſes vers. Au reſte, toute la théorie que nous venons de dire, eſt exprimée avec une préciſion digne de la curioſité des Lecteurs. Par exemple, avant que de parler de ces divers angles & de leurs degrés, il décrit ainſi les propriétés du cercle, meſure Géométrique de tout angle.

Quilibet imprimis ſive amplum circulus orbem
Ducat in immenſum, gyro ſeu ſe attrahat arcto

Interior , ſpatiis ſegmenta in quatuor
æquis
Finditur , at gradibus decies ſegmenta
novenis
Cœduntur , magnoſque ità cœſa aptantur
ad uſus.
Parte rotæ in mediâ , centroque immo-
bilis axis
Concilium radii celebrant ; locat angu-
lus omnis
Hîc caput in zonam protentus crura
rotundam ;
Quotque gradus , parteſque orbis crus
inter utrumque
Ceperit , ex illis menſuram & nomina
ducit.

Et voici comment il expoſe les divers angles des divers rayons de l'Arc-en-ciel , en commençant depuis 40 d. juſqu'à 42.

Ergo quaterdenos ſuram quando inter
utramque
Clauſerit iſte gradus , violæ tum forma
videri ,
Indicus & color , & vitreis color æmu-
lus undis

Incipient; tum deindè oculis gratissima imago
Accidet, & viridi pingetur gutta smaragdo.
Tum reliqui surgent flexu crescente colores
Flavusque, croceusque, & pulchri flamma pyropi.
Nec priùs absistent, dum binis angulus alter
Exuperet primum gradibus, quorum inter utrumque
Omnia stant simulachra, atque omnis cogitur Iris.

Cette théorie de l'Arc-en-ciel, quoique vraye, quoique démontrée aujourd'hui, avoit échappé à tous les siècles précédens. C'est ce qui donne lieu au P. Noceti de faire une digression sur les découvertes nouvelles.

Sic patuit serò quâ vi, (*a*) quâ lege ferantur

(*a*) Les régles de Kepler & la gravitation Newtonienne.

Sydera; ſtelliferum ſic lens cryſtallina
(*a*) Cælum
Admovitque hominum ingenio, inferiùſque locavit.
Sic etiam ignotum (*b*) proſcindere puppibus æquor
Inventum, claramque aſtris majoribus Arcton
Inſpectare aliam, & priſcis illudere Nautis.
Sic ſtudiis demum aucta novis ſapientia crevit.
Jamque aliquis (*c*) niſum extundit, quo ſe æthere ab alto
Erumpat lux, & ſpatium quo tempore tantum
Permeet, adverſos donec ferit aurea montes.

(*a*) La découverte des Téleſcopes.

(*b*) La Bouſſole & ſon uſage perfectionné dans ces derniers tems.

(*c*) L'aberration des fixes trouvée par M. Bradley.

Hic modulos labentis aquæ, gravium ille citatis (*a*)
Præscribit numerum descensibus ; atque pavorem (*b*)
Expellit vacui, momentisque aëra librat.
Atque novas alius redivivis fontibus urnas (*c*)
Jam retegit, rapidisque alius primordia ventis. (*d*)
Scilicet & tempus veniet, vincentibus olim
Curâ hominum fatisque Deûm, cum fama parentum
Cedet pulsa loco, & nostra hæc memorabitur ætas,
Donec & ipsa aliis iterum obscurabitur annis.

(*a*) La chûte des Graves & leur accélération.

(*b*) Les Expériences de Toricelli, qui ont fait perdre l'idée de l'horreur du vuide.

(*c*) L'origine des Fontaines attribuée par Halley & par d'autres, aux pluyes seules.

(*d*) Les Expériences sur la nature des Vents.

Notre Poëte Philosophe revient à son sujet, & il explique deux choses : la première, pourquoi l'Iris est circulaire ; & la seconde, pourquoi elle ne décrit pourtant jamais un cercle parfait. L'Iris est circulaire, parceque les mêmes couleurs ne pouvant se voir que sous le même angle, il faut nécessairement que les gouttes d'eau, qui réfléchissent ces couleurs, soient disposées en cercle. L'Iris ne décrit jamais un cercle parfait, parce qu'il ne peut pas venir à l'œil, de dessous l'horison, des rayons qui fassent le même angle, que ceux qui lui viennent des gouttes éclairées sur l'horison. L'Auteur, pour faire concevoir sa pensée, fait une supposition qu'on trouve très-claire, quand on la lit avec intelligence.

Finge * etenim radium guttâ cœleste repulsum,

* Il imagine une ligne parallèle au rayon tiré du Soleil à l'Iris, laquelle li-

Atque parallelam jaculo Titanis habenam,
Dum coëunt oculo in medio, atque ibi
certus ab ipsis
Angulus exoritur, rigido durescere ferro.
Sedibus hæc autem mox se convolvat in
iisdem
Fixa loco; at radius dextrâ lævâque fe-
ratur
Infragilis, guttamque ferens, atque aëra
findens.
Nonne vides, flexum si cum illâ servet
eundem
Nec segnis magis incumbat, nec se effe-
rat altè

---

gne parallèle rase la terre, ou est même une sécante par rapport au Globe terrestre. Il imagine que le rayon coloré, rouge par exemple, se roidit tout à coup, & qu'il fait un mouvement circulaire, en portant la goutte d'eau qui le réfléchit. Le centre de ce mouvement sera la parallèle qui rase la terre, & par conséquent le rayon parvenu à la terre ne pourra aller au-delà, & laissera le cercle imparfait.

Varicus, ut Zonam deſcribat gutta rotundam.
Quò ſe cunque ferat? Terræ at ſola dura vetabunt
Ne coëant capita, & plenis ne cornibus unquam
Pulcher in integrum ducatur circulus orbem.

Si les rayons gardent toujours le même angle avec l'œil, on verra toujours l'Arc-en-ciel ſoit qu'on avance, ſoit qu'on recule: c'eſt ce qui donne lieu à une fable où le nouveau Profeſſeur déride un peu ſa Philoſophie, & où il fait voir qu'il a bien autant lû les Métamorphoſes d'Ovide, que la Morale d'Ariſtote. Le but de cette fiction eſt que la Nymphe Iris fuit tous ceux qui la recherchent, & pourſuit ceux qui la fuyent: tout ceci en punition de ſon indifférence pour Xanthus, qui s'eſt précipité pour elle dans le fleuve auquel il a donné ſon nom.

L'Auteur ajoute, sur la fin de son ouvrage, une explication de l'arc-en-ciel *extérieur* qu'il appelle aussi *sécondaire*. Il fait remarquer que dans cet arc il y a pour chaque rayon deux réfractions & deux réflexions : ce qui diminue beaucoup la vivacité des couleurs ; que les rayons qui frappent l'œil sont plus grands que les angles de l'Iris *interieure* ou *première*, mais avec une différence encore remarquable ; c'est que l'angle des rayons rouges est plus petit, & celui des rayons violets plus grand : tout au rebours de ce qu'on observe dans l'Iris du premier genre. Il faut lire tout ceci dans l'ouvrage même, qui finit par ces vers où le Poëte manifeste ses désirs ardents pour la paix.

Salve pulchra comis, salve nitidissima vultu
Aërias inter famâ celeberrima Nymphas,
Attonitis omen felix mortalibus, Iri.

Non ego falsorum tibi tradita munera Divûm
Nec commenta morer : Te rerum vera potestas
Cœlicolûm genitor summo ditavit honore,
Æternumque dedit tibi ferre in sæcula nomen.
Te siquidem incestæ pertæsus crimina terræ,
Cum ruit immensum cœlo sine nubibus imbrem,
Conseruitque acrem nimbis toto æthere pugnam
Fervidus, & pelago obduxit juga summa sonante;
Paciferum jussit deferre per aëra fœdus,
Perpetuumque sui te fulgere pignus amoris.
Salve iterum, & nostri miserata incommoda sæcli,
Præliaque, & prædas, tot apertaque limina morti,
Exere sancta caput, bellumque in barbara vertens

Imperia, huc roſeam refer ô per ſæcula
pacem.

Ces Vers montrent que le Poëme récité en 1729. a été retouché ces dernieres années, lorſque l'Italie & Rome même entendoient le bruit des armes.

Le P. Noceti eſt Lombard. Son Confrére le P. Boſcovich, qui a orné cette édition d'un Commentaire Géométrique très-étendu & très-ſavant, eſt de Raguſe, comme M. l'Abbé Stay Auteur du Poëme de la Philoſophie de Deſcartes, dont nous parlions il y a un an.

Ce Poëme de l'Iris comprend 527. Vers. Celui de l'Aurore Boréale dont nous donnerons l'extrait dans un autre volume, eſt beaucoup plus long. Comme nous avons cité beaucoup de vers du premier, nous ſerons plus laconiques à l'egard du ſecond; mais les notes du P. Boſcovich nous fourniront un article à part. Il

s'y trouve des morceaux qui méritent des attentions particulières.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne. Par le P. Barre Chanoine régulier de Sainte Geneviéve & Chancelier de l'Université de Paris. Tomes VI. & VII. le dernier de 784. pages. A Paris chez Delespine & Hérissant ruë S. Jacques.

CHarles IV. de la maison de Luxembourg, & fils de Jean Roi de Bohème avoit été élû Roi des Romains par quelques Electeurs, du vivant même de Louis de Baviére. Cependant après la mort de celui-ci en 1347. sa fortune courut encore des risques. Il eut trois rivaux, Frédéric Marquis de Misnie; Edouard III. Roi d'Angleterre; Gunther Comte de Schwarzbourg en Thuringe. Mais

le premier se désista par foiblesse. Le second ne voulut point de la Couronne Impériale, parcequ'il aspiroit à celle de France, *qui lui paroissoit un bien plus solide.* Le troisiéme qui avoit toutes les qualités digne de l'Empire, & presque tous les vœux de l'Allemagne, fut empoisonné au bout de quelques semaines.

Toutes les routes s'applanirent donc devant Charles IV. Il ne manquoit ni de capacité ni de valeur, mais il étoit intéressé ; il *aliena*, pour faire de l'argent, *les péages & les revenus publics ;* il *vendit les Priviléges, les franchises & la liberté aux peuples.* Si ce vice pouvoit jamais être excusé dans un Prince, il semble que Charles IV. obtiendroit plus de grace qu'un autre. Il avoit beaucoup de titres, & très peu de finances. Au sortir de Worms, *il fut arrêté par le Boucher qui avoit fourni de la viande à sa maison*

pendant le ſéjour qu'elle avoit fait en cette Ville. Le Boucher demandoit de l'argent, & ne vouloit point laiſſer partir le Roi de Bohème qu'il ne lui eût payé la ſomme qui lui étoit duë. Les Habitans de la Ville prirent les intérêts du Créancier, qui n'en devint que plus inſolent. Comme la ſuite du Prince étoit médiocre, il ne put ſe défendre, ni obtenir de crédit, il fallut donner la ſomme qu'on lui demandoit, & il eut recours à la bourſe de l'Evêque, qui ſatisfit pour lui.

Sous ce regne, on décrit la fameuſe peſte de 1349. la perſécution qu'elle fit naître contre les Juifs; le renouvellement de la Secte des Flagellans, gens Hérétiques, comme il eſt à propos de s'en ſouvenir en liſant cette Hiſtoire. Ces Viſionnaires ſe vantoient de faire des Miracles, ils oſoient s'abſoudre les uns les autres, quoiqu'ils n'euſſent ni caractère, ni miſſion; & leur faux

zéle enfin dégénéroit en libertinage. C'eſt ce qui ſollicita contre eux les Bulles du Pape Clément VI. & les Edits des Souverains.

On rapporte les principales circonſtances du Couronnement de Charles IV. à Rome; les diſpoſitions de la Bulle d'or publiée en 1356; la Confirmation du titre d'Electeur faite en faveur du Roi de Bohème; les bons offices du Pape Innocent VI. pour intéreſſer l'Empereur à la délivrance du Roi Jean après la funeſte Bataille de Maupertuis; *(a)* les inquiétudes que donnérent aux Vaſſaux de l'Empire les cruelles bandes ou *Compagnies* de Brigands qui ſe répandirent de toutes parts, à la ſuite des Guerres de

(a) Le Pape envoya à Metz, où étoit l'Empereur, les Cardinaux de Perigord & *Capoche* non de *Capouë;* comme on lit p. 737. de cette Hiſtoire, & dans quelques autres Ouvrages. Le Card. *Capoche* étoit Evêque d'Urgel.

la France avec les Anglois (*a*) &c.

Le P. Barre discute surtout avec beaucoup d'attention les deux voyages de Charles IV. en France. Le premier fut à Avignon en 1365. pour y conférer avec le Pape sur un projet de Croisade, & sur les moyens de délivrer la Chrétienté de la fureur des *Compagnies*. L'autre marche de ce Prince se fit 12.

(*a*) On rapporte (p. 746.) à l'an 1358. l'invasion de la ville du S. Esprit par les Brigands appellés *Tard-venus*, & le traité que conclut le Marquis de Montferrat avec le Pape, pour les emmener en Italie. On doit différer ces faits aux années 1360. & 1361 comme le prouvent évidemment Froissard *vol.* 1. *c.* 215. la seconde vie du Pape Innocent VI. *Recueil de M. Baluze t* 1. *p.* 354. Les Lettres écrites par ce Pape en 1361. *Anecdot. t.* 2. *p.* 846. *& seqq.* Il y eut en 1357. un autre Corps des *Compagnies* qui donna aussi des inquiétudes au Pape ; mais c'étoit le fameux Arnoul de *Cervole* ou de *Carnola* qui le commandoit. Il faut distinguer nécessairement ces deux expéditions.

ans après, lorſqu'il vint rendre viſite à ſon neveu le Roi Charles V. Quoiqu'on ait une Relation ancienne & très-exacte de cette entrevuë, la plûpart de nos Hiſtoriens François ne ſe ſont pas donné la peine de s'y conformer. On ne fera pas ce reproche à notre Auteur; il n'omet aucune des circonſtances indiquées dans cet ouvrage contemporain, & l'on doit lui en ſçavoir très-bon gré. On y voit les mœurs de ce tems-là; les attentions & la ſageſſe de notre Monarque Charles V. l'eſprit de cordialité qui régnoit dans ces deux Cours; la piété dont ces deux Princes ſe faiſoient honneur, &c. (*a*)

(*a*) Il y a un trait qui échape à notre Hiſtorien: on le trouve dans d'autres monuments. (*Marlot. t. 2. p. 658.*) C'eſt qu'au retour l'Empereur prit ſon chemin par Reims, afin d'y ſatisfaire ſa dévotion ſur le tombeau de S. Nicaiſe,

Charles IV. mourut peu de tems après son voyage de France, & dans la même année qui vit naître le Schisme funeste des deux Concurrents à la Papauté ; Urbain VI. & Clement VII. On rapporte ici les causes & les premiers effets de cette malheureuse division. L'Empereur s'attacha au parti d'Urbain, parce que ce Pape confirma, sans se faire prier, l'élection de Wenceslas à la dignité de Roi des Romains.

Les qualités de Charles se trouvent comme réunies dans un tableau sur la fin de ce volume. Il aimoit les Lettres & les Sçavans. C'étoit même pour leur faire du bien, qu'il combattoit quelquefois ses inclinations portées à l'avarice. *Il fut chaste au milieu des plaisirs ;*

On lui donna des Reliques de ce Saint Martyr, suivant la prière qu'en avoit fait le Roi par une lettre qui subsiste, & qui est adressée à l'Archevêque de Reims.

modéré dans les vengeances qu'il tira de ſes ennemis, brave & courageux, plein de reſpect pour les Papes & pour le Clergé. A tout prendre, on eut en lui un aſſez bon Empereur, & un aſſez grand homme. La principale faute qu'on lui reproche, eſt d'avoir laiſſé l'Empire à un Succeſſeur, tel que Wenceſlas ſon fils aîné.

Le régne de ce mauvais Prince commence le VII. Volume, & il ne préſente que des agitations dans l'Empire & dans la Bohême; des horreurs dans la conduite de Wenceſlas; des ſcandales dans l'Egliſe, à l'occaſion du grand Schiſme; des troubles infinis dans le Royaume de Naples, par les entrepriſes de Charles de Duras, contre la Reine Jeanne ſa Bienfaitrice. On voit ici un Empereur devenu le Tyran de ſes Sujets; *ennemi de la vie d'autrui & de la ſienne*; toujours accompagné de Satellites & de Bourreaux; cruel,

soupçonneux, lâche, digne d'être comparé à Sardanapale, à Copronyme & à Therſite. Sous lui, & par ſes ordres, le ſaint Prêtre Jean Népomucène, Confeſſeur de l'Impératrice, fut précipité dans le Moldaw, parce qu'il ne voulut pas révéler la Confeſſion de cette Princeſſe. Notre Auteur indique ce trait, qui ſeroit encore plus intéreſſant pour l'Allemagne Catholique, ſi l'on eût ajouté, que, de nos jours, Jean Népomucène a été mis au nombre des ſaints Martyrs, & qu'on lui a décerné un culte dans l'Egliſe.

Wenceſlas fit auſſi un voyage en France 20. années préciſément après celui de l'Empereur Charles IV. ſon pere. Les deux Cours étoient alors totalement changées. Charles VI. fils du plus ſage des Rois, n'avoit que des intervalles de raiſon, qui lui faiſoient ſentir toute l'humiliation de ſon état.

Wenceſlas fils d'un Prince chaſ-

te, pieux, moderé, étoit un monſtre d'impudicité, d'irréligion & de barbarie. L'entrevuë ſe fit à Reims. Les Allemands y admirérent la magnificence Françoiſe. Mais leur Empereur s'y rendit très-mépriſable. La premiere fois que le Roi voulut le régaler en cérémonie, on vint dire que Wenceſlas s'étoit enyvré dès le matin, & qu'il falloit remettre le Feſtin à un autre jour.

Cet homme ſans mœurs, ſans décence, ſans égards, perdit une Couronne qu'il déshonoroit. Les Electeurs le dépoſerent, & mirent ſucceſſivement à ſa place Frédéric de Brunſwik; Robert Comte Palatin du Rhin; Joſſe de Luxembourg Marquis de Moravie; & Sigiſmond Roi de Hongrie, frere de Wenceſlas; mais de ces quatre Empereurs, Frédéric & Joſſe ne firent que paroître, la mort les ſurprit preſque auſſitôt. Robert tint l'Empire 10 ans. Il eut bien

des vertus, surtout l'amour de la Paix, & le talent de la maintenir. Sigismond regna 27. ans dans l'Empire, & cinquante-&-un ans en Hongrie. Avant que d'être élu Empereur, il avoit eu beaucoup à souffrir de Bajazet, le plus mauvais voisin qui fût au monde. C'est à l'an 1396. qu'il faut rapporter la sanglante Bataille de Nicopolis, où périt tant de haute Noblesse Françoise, envoyée au secours des Hongrois. Nous ne trouvons rien ici qui concerne cette expédition. A ne consulter même que nos Historiens François, qui en parlent d'une maniére incidente, on voit qu'il s'y passa des choses qui auroient pu décorer cette nouvelle Histoire d'Allemagne.

Le P. B. s'applique à bien représenter les événements du régne de Sigismond comme Empereur. Qu'on se rappelle un moment les Conciles de Constance & de Basle

avec les guerres des Hussites, on apperçoit déja l'étenduë des matières qu'il a fallu discuter, comparer, apprécier. Il s'agissoit d'éteindre le grand schisme dans le Concile de Constance. Sigismond s'y porta avec une ardeur & un zèle qui furent enfin couronnés du succès. L'Eglise se réunit sous un seul Pontife, qui fut le Pape Martin V. Un des objets du Concile de Basle, & celui qui intéressoit particuliérement Sigismond, étoit de ramener les Hussites au sein de l'Eglise, & à l'obéissance duë au Souverain. La chose ne réussit qu'à quelques égards, mais elle mit l'Empereur en voye de reprendre la supériorité sur ces sujets rebelles. Jusqu'à cette réduction, rien de plus infortuné que le sort du Monarque, toujours battu par des troupes moins nombreuses que les siennes; mais commandées par des Chefs, à qui il ne manqua qu'une meilleure cause pour être des

Héros. Voici le portrait que notre Auteur trace du formidable Ziska. » Il eut cela de commun avec » deux grands Capitaines de l'an- » tiquité, Annibal & Sertorius, » qu'il fut borgne comme eux; » mais il les ſurpaſſa en valeur, » même après avoir perdu l'œil » qui lui reſtoit. Il commanda » toujours ſes troupes & gagna » pluſieurs batailles: en peu de » tems il mit la Bohème en feu: » Il ravagea tous les biens Eccle- » ſiaſtiques, pilla & brula tous » les Monaſtéres, & immola plus » de dix mille Moines ou Prêtres » aux Mânes de Jean Hus & de » Jerôme de Prague: on conſerve » même encore aujourd'hui le » ſouvenir de ce Capitaine, com- » me on ſe ſouvient des inonda- » tions, des incendies, des peſ- » tes, & des autres fléaux con- » ſacrés à la deſtruction de l'hu- » manité.

En liſant avec ſoin l'Hiſtoire

du

du Concile de Conſtance, qui eſt un des beaux morceaux de ce volume, nous ne remarquons rien de l'intérêt que Sigiſmond voulut prendre à la condamnation du principal article de la Doctrine du Tyrannicide. Nous ne voyons point non plus qu'on faſſe mention du livre de Jean de Falkenberg Polonois, tout entier dans les mêmes principes, ni des mouvemens que ſe donna l'Ambaſſadeur de Pologne pour le faire proſcrire. Enfin comme notre Auteur parle de l'Approbation donnée par Martin V. aux Décrets du Concile, il ne ſuffiſoit pas de dire que ce Pape *après ſon élection approuva tout ce qui avoit été décidé au Concile de Conſtance.* Il falloit, ce ſemble, rapporter ſes propres termes, & dire qu'il approuva *tout ce qui avoit été décidé conciliairement dans les Matières de Foi, mais non ce qui avoit été fait autrement, & d'une autre manière:*

car telle eſt la formule dont ſe ſervit Martin V.

Le P. Barre fait trois fois le caractère de Sigiſmond, ſans toutefois ſe répéter. Ce ſont comme les divers points de vuë d'un même objet. Citons le premier de ces caractères : » L'hiſtoire nous » repréſente peu de Souverains qui » ayent eu plus de belles qualités » que ce Prince. Il avoit un port » très-noble, & beaucoup d'agré- » ments dans ſa perſonne. Il n'é- » toit cependant pas ſans défauts ; » mais il ſçavoit les cacher avec » adreſſe, pour ne laiſſer paroî- » tre que ſes vertus. Il montroit » ſurtout beaucoup de bravoure & » de courage, principalement dans » les occaſions d'éclat, où il y » avoit de la gloire à acquérir. » D'ailleurs ce Prince étoit éga- » lement avare & prodigue ; il ai- » moit tout ce qui paroiſſoit dans » la dépenſe, & regrettoit ce qui » ſe conſommoit pour paroître. Il

» étoit facile & glorieux; intéressé,
» mais toujours fidèle ; qualités
» qui se trouvoient bizarrement
» assorties ensemble dans un mê-
» me Prince. Une de ses plus gran-
» des peines étoit de tromper ses
» sujets ou ses alliés. Quand l'inté-
» rêt, maître ordinaire de ses mou-
» vements, lui faisoit manquer de
» parole, il paroissoit en avoir
» honte, & être très-mécontent
» de lui ; mais cela n'alloit pas
» jusqu'à réparer sa faute. A l'é-
» gard de son amitié, on ne pou-
» voit pas y faire beaucoup de
» fond. Sigismond ne se piquoit
» pas de constance. Il n'étoit pas
» cependant pour les ruptures d'é-
» clat, mais il abandonnoit aisé-
» ment les vieux engagements
» sans les rompre ; & cette indif-
» férence trop marquée fut cause
» de ses malheurs dans les guer-
» res qu'il eut à soutenir. Ce Prin-
» ce aimoit le plaisir ; mais il n'en
» étoit pas si possédé qu'il devînt

» incapable des affaires, & l'a-
» mour du repos ne le rendoit
» point ennemi des occupations. «

En examinant bien ce portrait, on doit conclure que Sigismond n'étoit pas un homme aisé à définir, & que le *Has tantas viri virtutes ingentia æquabant vitia*, de Tite-Live parlant d'Annibal, ne pourroit satisfaire à tout ce qu'on nous dit ici. Sigismond étoit *avare & prodigue; toujours fidèle, & néanmoins manquant à sa parole*, par intérêt; *toujours fidèle* encore, & ne *se piquant* pourtant *pas de constance* dans son amitié. Il *abandonnoit les vieux engagements*, mais il ne *les rompoit pas*; & ce même homme qui *ne rompoit pas ses engagements, manquoit néanmoins à sa parole*, lorsqu'il y trouvoit ses intérêts. Enfin il *aimoit le repos*, & il n'étoit pas *ennemi des occupations.* Encore une fois il est difficile de saisir un caractère aussi bizarre. Pour se

déterminer, il faut voir les deux autres portraits, l'un *page 229.* & l'autre *page 393.*

Albert II. fils d'Albert IV. Duc d'Autriche succéde à Sigismond, mais il n'occupe pas le Trône deux ans entiers. Frédéric III. de la même maison, le remplace. On trouve au commencement de ce regne, un fort bel endroit sur la constitution de l'Empire & sur la forme de son gouvernement. Il faut le lire entier pour bien concevoir de quelle maniére cet état est mêlé de Democratie, d'Aristocratie & de Monarchie.

Le régne de Frédéric III. dura plus de cinquante-trois ans : depuis l'an 1440 jusqu'en 1493. Ce qui renferme une multitude de faits dont plusieurs attachent le Lecteur. Comme il est nécessaire de finir, nons ne faisons qu'indiquer ce petit nombre d'Articles ; l'invention de l'Imprimerie, morceau curieux pour les gens de

Lettres ; l'Hiſtoire de Scanderberg ; l'expédition de Jean Huniade & du B. Jean Capiſtran, (*a*) de l'Ordre de S. François

---

(*a*) Nous l'appellons Bienheureux, parce qu'il a un culte dans l'Ordre de S. François : circonſtance que notre Auteur paroît n'avoir pas connuë. Après la victoire remportée ſur les Turcs, Capiſtran écrivit au Pape Calixte III. Nous avons ſa lettre ſous les yeux. Elle attribuë tout le ſuccès à la protection ſeule de Dieu, & Capiſtran n'y parle de lui-même que pour dire qu'il avoit ſuivi les Croiſés au combat, afin de les ramener, de les exhorter à ſe bien défendre, & à ne pas ſe laiſſer envelopper par les Ennemis. Cette lettre réfute le reproche qu'Æneas Sylvius fait à ce ſaint homme d'avoir aimé la gloire, de s'être attribué l'honneur de cette victoire, ſans vouloir le partager avec Huniade. C'eſt ſans doute Æneas Sylvius que l'Hiſtorien d'Allemagne tranſcrit en diſant : (*p.* 581.) *Il paroît ſurprenant que le Cordelier Capiſtran, qui fouloit aux pieds les vanités du monde, ait prétendu qu'on lui tînt compte de la délivrance de Belgrade.* Or la lettre du B. Capiſtran por-

contre les Turcs; le siége & la destruction de Liége sous le Duc de Bourgogne; le projet de mariage entre Maximilien fils de Frédéric III. & Anne de Bretagne: projet qui échoua par la célérité & la politique dont usa la Cour de France.

» Frédéric, selon notre Auteur, » s'accommodoit du présent sans » en profiter pour l'avenir: il fon» doit son ambition sur l'Astrolo» gie dans laquelle il étoit assez » versé, ou sur des songes ausquels » il déféroit beaucoup. Il aimoit » le repos & dissimula avec tant » de soin les sujets de plainte que » lui donnérent quelques Papes, » que les Italiens disoient qu'il en» fermoit une ame morte dans un » corps vivant &c. «

---

te: *Non ego inermis & inutilis servus, aut pauperes & rudes Cruce signati..... potuimus nostris viribus hæc facere · Deus Dominus Exercituum fecit hæc omnia.* Voy. Vading Annal. 1456. n. LVIII.

ARTICLE XIX.

TENTAMEN DE VI ELECTRICA ejuſque Phænomenis, in quo aëris cum corporibus univerſis Æquilibrium proponitur. Autore Nicolao Bammacaro. In Regiâ Neapol. Academ. Philoſophiæ Profeſſore. Neapoli 1748. 8°. pag. 202. Eſſai ſur l'Electricité. Par M. Nicolas Bammacare Profeſſeur de Philoſophie à Naples &c.

LEs Phénomènes de l'Electricité étant de tous les Pays, on ne doit pas être ſurpris de voir naître partout des diſcuſſions phyſiques ſur cette matiére. L'ouvrage que nous annonçons eſt d'un Profeſſeur de l'Académie Royale de Naples; eſprit méthodique; écrivain qui cherche la vérité; Philoſophe indépendant des opinions d'autrui, & capable de rejetter

celles qui ne l'accommodent pas.

Il uſe toutefois de cette liberté avec modération. On remarque dans tout ce volume un air de franchiſe qui ne fait point de tort à l'honnête-homme. L'Auteur déduit ſes penſées, ſans pédanterie, ſans faſte, ſans prétendre aſtraindre perſonne à les ſuivre. Peut-être que ce ton d'aiſance donneroit de la vogue à l'ouvrage, s'il étoit traduit en François ; & ce n'eſt pas la ſeule bonne qualité qui s'y rencontre : on en jugera par l'analyſe où nous entrons.

M. Bammacare aſſure, dans une courte Préface, qu'il ne fait point d'hypothèſe pour expliquer les Phénomènes de l'Electricité, & qu'il s'appuye ſeulement ſur des principes d'expérience. Qu'on ſaiſiſſe bien cette idée. L'Auteur ne veut pas dire que ſon objet capital eſt de raconter les faits électriques : s'il n'avoit que ceci en vuë, ſon ouvrage ſeroit comme inutile,

après tant de travaux sur cette partie de la Physique moderne. Son intention est de rendre raison des Phénomènes de l'Electricité, en les rapportant à des Expériences déja connues ; en se servant de ces expériences, comme d'autant de principes d'explication. Par exemple, rien de plus célébre dans l'Electricité que le retour de la matière électrique sur elle-même. C'est ce qui cause ce qu'on appelle *répulsion, réaction, choc en sens contraire.* Or ce retour de la matiére électrique sur elle-même ressemble fort à la chûte de la fumée en embas dans la machine du vuide ; & cette chûte doit être attribuée à la diminution du poids & du ressort de l'air extrêmement dilaté dans le récipient. D'où notre Auteur conclut que la répulsion de la matiére électrique dépend aussi de la diminution des forces de l'air intercepté entre le corps électrique & celui qui ne l'est pas.

Tel eſt le plan de M. Bamnacare : il étoit à propos de le faire bien connoître ; car on eſt fort tenté de ſoupçonner du ſyſtême, à meſure qu'on lit ſon ouvrage. Mais au moyen des principes qu'il établit dans ſa Préface, on doit être inſtruit de ſes véritables penſées. En voici une qui ſe manifeſte dés le premier chapitre, & à laquelle tout le monde doit applaudir. On a donné juſqu'ici bien des methodes pour expliquer l'Electricité, & notre Auteur remarque que la plûpart de ces méthodes ne touchent point au but de la queſtion, puiſqu'elles confondent la nature même de l'Electricité avec ce qui n'en eſt que l'effet, que la ſuite, que la production ſenſible. Il s'agit de ſçavoir ce que c'eſt que la vertu Electrique ; ce qui conſtitue le corps dans l'état propre à faire naître les Phénomènes de l'Electricité ; & ſur cela bien des Phyſiciens

ſe mettent à expliquer les mouvements d'attraction & de répulſion, les concuſſions, les communications, toutes les merveilles en un mot qu'on admire dans le détail des Expériences. Ceci ſans-doute eſt un hors-d'œuvre, du moins une pratique qui ne va point aſſez au fait. M. Bammacare ſe précautionne contre cet écueil ſi commun; & pour décider en quoi conſiſte précisément la vertu électrique, il diſtingue deux moments, celui qui précéde le frottement du corps, & celui où le corps frotté produit des effets ſenſibles. Dans le prémier cas, le corps eſt pénétré d'air, & cet air a deux mouvements, l'un de *dilatation* & l'autre de *compreſſion*, il ſemble que nous pourions les appeller *mouvement de force centrifuge* & *mouvement de force centripete.* De tous les deux réſulte, non un équilibre abſolu, & capable de mettre le corps dans un parfait repos, mais

un état qu'on appelle équilibre, en ce sens que le corps est conservé dans une disposition uniforme ; obéissant autant qu'il peut aux deux mouvements de l'air qui le pénétre ; contractant ainsi ce que Boerhaave appelle une *oscillation*, & M. Bammacare une *trépidation* interne ; acquérant par la même raison une sorte d'effervescence plus ou moins grande suivant la force & l'opposition des mouvements de l'air ; formant en conséquence une Atmosphère composée des particules qui s'échapent hors de lui-même. Or tout ceci concourt à l'Electricité radicale, qui n'est autre chose, dit notre Auteur, qu'un *mouvement de trépidation produit intérieurement dans les corps, joint à une effervescence propre à mettre une trépidation sensible dans l'Atmosphère de ces corps.*

Nous verons bientôt quel est l'état du corps électrique après le

frottement, & quels Phénomènes il produit. Ici nous devons considérer l'universalité du principe posé par M. Bammacare. Comme il est Physicien & Professeur même de Physique, il a senti deux choses, 1°. la nécessité de n'admettre qu'une hypothèse pour expliquer toutes les propriétés des corps, 2°. l'obligation de lier l'Electricité à cette hypothèse, qui doit être le plan ou l'ordre général de la nature. Or l'action de l'air qui pénétre tout, qui est répandu partout, qui prend toutes sortes de situations, tous les dégrés de force, satisfait à ces deux devoirs, & rend ce double service. Par-là d'abord l'Auteur explique les propriétés des corps. Car la dureté sera un effet de l'équilibre de l'air environnant; l'élasticité dépendra de l'air interne qui se restituë, & de l'air externe qui comprime; l'inertie, ou la force que le corps a pour résister au mouvement sera

duë aux forces oppoſées de l'air ;
la gravité ſera cauſée par l'action
du tourbillon de l'air qui environne
la terre & qui ſe rétablit,
après avoir été repouſſé par le
mouvement du globe ſur ſon axe
&c. En un mot tout ſe fera, tout
s'expliquera ſuivant le méchaniſme
de l'air ; & cet air ſi puiſſant
ne ſera pas ſeulement le fluide qui
nous environne, & qui ne s'étend
qu'à quelques lieuës au-deſſus de
nos têtes ; ce ſera même celui qui
reſte dans la machine du vuide ;
celui dans lequel roulent les Aſtres
&c.

Ce mot ſeul ſuffit pour montrer
que notre Auteur n'eſt ni partiſan
du vuide, ni Newtonien, au moins
dans le ſens qu'on entend d'ordinaire.
Car au fond M. Bammacare
ne témoigne aucun éloignement
pour la doctrine de Newton, bien
connuë & bien expliquée. Il ſoutient,
par exemple, que jamais
cet illuſtre Anglois n'a embraſſé

l'attraction comme un principe ; mais seulement comme un Phénomène ; que bien-loin d'en faire la cause du Méchanisme universel, il la met au nombre des effets de l'impulsion ; or ceci amène naturellement la réfutation du systême de M. Musschenbroek, Attractionnaire rigide, mais attractionnaire contre sa conscience, puisqu'il étoit bien persuadé que l'attraction primordiale & de principe, telle qu'on l'attribuë à Newton, ne peut compatir avec les propriétés connuës des corps. Il faudroit un Article entier pour développer toutes les bonnes choses que dit en cet endroit notre Philosophe Napolitain. Comme il est nécessaire d'abréger, rentrons présentement avec lui dans son objet principal, qui est l'Electricité.

Cette qualité du corps se lie parfaitement avec le principe général de l'action de l'air ; on l'a vu plus haut par rapport à l'Elec-

tricité interne, ou, ce qui est la même chose, par rapport à l'Electricité cachée dans le corps avant le frottement. La même Doctrine devient plus sensible, quand on l'applique à l'Electricité externe, c'est à-dire, aux Phénomènes électriques, qui vont nous occuper quelques momens.

Et d'abord, qu'on se rappelle encore ici les deux propriétés de l'air, *dilatation* & *compression*. L'Auteur appelle la prémière, *air séparé*, & la seconde, *air non-séparé*. C'est un langage qu'il s'est fait à lui-même, & qu'il explique parfaitement dans son Chap. VII. Quand on frotte le corps électrique, on comprend assez que l'air interne étant fort comprimé, acquiert beaucoup de force; qu'il met dans ce corps une grande effervescence, qu'il cause par conséquent des effluences très-abondantes & très vives; que ces effluences repoussent & dilatent l'air qui

environne le corps électrique ; qu'elles peuvent repousser aussi les petits corps qu'on présente à cette Atmosphère ; mais qu'ensuite l'air postérieur étant comprimé & ayant plus de force que l'antérieur dilaté, il peut repousser à son tour ces petits corps ; c'est-à-dire, les raprocher du corps électrique d'où se forme le Phénomène qu'on appelle l'*attraction* & la *répulsion*, l'*allée* & le *retour*.

Par le frottement, surtout lorsqu'il est vif & continué, il sort du corps électrique des étincelles. Cela doit être, puisque la compression de l'air fait naître dans le corps électrique des effervescences considérables ; puisqu'à la suite de ces effervescences, il sort du même corps des particules très-animées, & qui ne différent pas de la matière de feu. Cependant ces étincelles ne brillent pas toujours aux yeux ; elles brillent plus ou moins selon les tems ; elles pa-

roissent d'elles-mêmes dans la machine du vuide. Aucune de ces observations n'arrête notre Auteur. Il rend raison de tout d'une manière très-plausible ; & l'on peut deviner aisément ses réponses en suivant bien ses principes.

La concussion électrique si connue & si surprenante dans les expériences de l'Electricité, n'est, selon M. Bammacare, qu'une *trépidation* augmentée dans le corps qui reçoit la matière électrique. Mais quelle est la cause de cette *trépidation* extraordinaire ? Rien autre chose que le concours de deux forces opposées : car la matière électrique pénétrant un corps non électrisé, & l'air qui est dans ce corps, agissant en sens contraire, parce que l'air antérieur dilaté, ne fait plus équilibre avec lui, il faut bien qu'il y ait un concours de forces appointées l'une contre l'autre, par conséquent une secousse fort sensible. On se sert d'eau dans cette expé-

rience, parce que cet Elément eſt très-propre à augmenter l'effet de l'Electricité : ce que notre Auteur attribuë à la grande compreſſion où l'air ſe trouve dans l'eau.

Il faut lire dans ſon ouvrage ce qu'il dit de la propagation & de la pénétration de la matière électrique : ces deux choſes ſont fort différentes. La *propagation* en plein air ne ſe fait que juſqu'à quelques pieds du corps électriſé ; la *pénétration* au contraire ſe fait ſentir à des diſtances fort grandes. Tout le monde connoît les longues cordes mouillées de M. Dufay ; les ſuites prodigieuſes d'hommes qui ſe tiennent par la main, & qui ſentent tous la ſecouſſe électrique en même tems. L'explication de tout ceci eſt très-ingénieuſe dans l'hypothèſe de M. Bammacare. Il y ajoute des obſervations ſur ce qui empêche les effets de l'Electricité ; ſur l'uſage dont l'Electricité peut être dans

la Médecine ; & il finit par la réponse à quelques difficultés qui lui avoient été faites. Nous le répétons, ce Professeur est très-méthodique, très-suivi, très-attentif. Il connoît tous les bons ouvrages de Physique, il les cite, & il les réfute quelquefois. Il y auroit aussi des questions à lui faire pour applanir tout son systême. Nous laissons ce soin aux Observateurs, aux Critiques, & aux Gens de la même Profession.

ARTICLE XX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

On vient de faire ici une nouvelle Edition de la Théologie Morale du P. Gabriël-Antoine Jésuite François. Elle est dédiée à

N. S. P. le Pape Benoît XIV. & c'est le P. Philippe Carbognano, Frere Mineur Observantin, qui a pris soin de la donner au Public, avec quelques additions. Voici le titre & l'annonce de cet Ouvrage. *Theologia Moralis Universa complectens omnia morum præcepta, & principia decisionis omnium conscientiæ casuum, suis quoque momentis stabilita, ad usum Parochorum & Confessariorum. Autore R. P. Paulo-Gabriele Antoine, Soc. JESU Presbytero S. Theol. Doctore & Exprofessore.*

In hâc Romanâ Editione accedunt Propositiones damnatæ, Casus reservati, Constitutiones Benedicti XIV. ac plura ex ejusdem Tractatu de Synodo Diœcesanâ, cum appendice de sollicitatione, rerum indice, atque aliis quæ in Epistolâ ad Lectorem indicantur. *Romæ typis & sumptibus Joannis Generosi Salomoni, in plateâ sancti Ignatii, an. 1748. pag. 628.*

DE FLORENCE.

Notizie del memorabile scoprimento dell' antica Città Ercolana vicina à Neapoli. Notice de la découverte de l'ancienne ville d'Herculane. *A Florence*, grand 8°. p. 106. Cette Relation prévient celle qu'on nous promet de Naples. Le Roi des deux Siciles a chargé des Hommes de Lettres de rendre compte du Phénomène souterrain, qui attire aujourd'hui l'attention du Public. Ces ordres de S. M. Sicilienne rendent l'Ouvrage imprimé à Florence d'une acquisition très-difficile pour les Etrangers, parce qu'on enlève les Exemplaires dans le dessein de ménager aux Napolitains l'avantage de dire des choses neuves & bien circonstanciées.

Selectæ Theses ex Logicâ & Physicâ propugnandæ. In Pratensi Collegio Soc. JESU 1748. On ne parle ici de cette Brochure peu

considérable, que pour faire honneur à un assez bon Ouvrage de Physique qui se trouve à la suite, & qui est intitulé : *Propugnatio Halleyanæ supputationis de vaporum quantitate in quos naturaliter Mediterranei maris aquæ resolvuntur.* Tout le monde sçait que M. Halley a fort accrédité le Systême qui attribuë l'origine des fontaines à la chûte des pluyes. On suppute dans l'Ouvrage que nous annonçons, la quantité de vapeurs, & de pluye par conséquent, que la mer Méditerranée fournit. C'est un petit in-fol. de 64. pages.

De Bologne.

De Bononiensi Scientiarum & Artium Instituto atque Academiâ Commentarii. Tomi II. Pars Tertia. 1748. fol. Ce Tome, comme les précédents, contient un grand nombre d'Opuscules sur divers Sujets propres de cette Académie.

De

De Naples.

Rime diverse del R. P. Luigi Lucia da S. Angelo, Maëstro in Theologia, già Ministro Provinciale, eletto pro-Patriarcha di Gerusalemme, e dichiaroto Theologo della Real Maëstà del nostro invitissimo Rè Carlo Borbone; raccolte & date alla luce da Giusseppe Antonio Macri Auvocato Napolitano. Tom. 1. & 2. 4°. Ceci n'est qu'un Recueil de Sonnets.

De Venise.

Antiquitatum Sacrarum Thesaurus, complectens selectissima doctissimorum Virorum Opuscula, in quibus veterum Hebræorum mores, leges, instituta, ritus sacri & civiles illustrantur: Opus ad illustrationem utriusque Testamenti, & ad Philologiam sacram & profanam utilissimum, maximèque necessarium. Studio & curâ Blasii Ugolini. Il y aura environ 25. vol.

grand in-folio dans ce Recueil d'*Antiquitez Hébraïques*. L'Edition ſera ornée de planches, & l'on poura ſouſcrire à Paris chez de Bure l'aîné moyennant la ſomme de 44 liv. (monnoye de Veniſe) pour chaque volume. Il y a déja ſix tomes d'imprimés.

SICILE.

De Palerme.

Cauſa Immaculatæ Conceptionis S. S. Matris Dei Mariæ Dominæ noſtræ, ſacris teſtimoniis utrinque allegatis, & ad examen Theologico-Criticum revocatis, agitata & concluſa. Auctore Benedicto Plazza Syracuſano, Soc. JESU Theolog. 4°. In Officinâ Franciſci Valenza Bibliop. Panormitani.

L'Auteur prouve l'Immaculée Conception par les ſept lieux théologiques ordinaires, l'Ecriture, la Tradition, l'Egliſe, les Conciles, les Papes, les Peres, les

Scholastiques. Chacun de ces lieux Théologiques forme une espèce de Traité particulier, ou, comme parle l'Auteur, une action; & chacune de ces actions est distinguée par ses articles. A en juger par le *Prospectus*, cet Ouvrage doit être fort sçavant & fort méthodique. La conclusion du Pere Plazza est exprimée en ces termes: *Ex disputatis in totâ causâ concluditur. I. Piam de Immaculatâ Dei Genitricis Conceptione sententiam ità firmam esse ut certitudinis saltem Theologico-Moralis supremum gradum attingat. II. Eandem sententiam ità ratam in Ecclesia esse, ut intrà proximæ definibilitatis fines contineatur, non minùs ac continebantur veritates aliquæ, postmodum ab Ecclesia definitæ.* L'Impression de ce Livre a commencé en 1747.

SUEDE.

De Stokholm.

Suea Rikes Historia &c. *Histoire du Royaume de Suede depuis son commencement jusqu'à nos tems, écrite par ordre de S. M. R. & des Etats du Royaume*, par Olaüs Dalin. Tome I. chez Salvius, 4°. de 730. pages sans la Préface & la Table. Cette Histoire est très-curieuse & très-bien écrite en Suedois; nous ne doutons point qu'on ne la traduise bientôt dans toutes les autres langues d'Europe. Ce premier volume défriche l'origine de la nation, & la dépouille des fables répanduës sur ses premiers tems. L'Auteur ne place les commencemens de la Suède qu'environ quatre siècles avant J. C. Cette terre s'est formée, & elle s'agrandit à mesure que la mer se retire. On a supputé que les eaux y baissent d'un demi pouce de Suè-

de par an, par conséquent de cinquante pouces par siècle, & de deux mille pouces ou 166. pieds, en quatre mille ans. Ainsi il y a quatre mille ans que la mer étoit plus haute de 166. pieds, & qu'elle couvroit toutes les plaines de la Suède. Ce I. vol. de M. Dalin s'étend jusqu'au XI. siècle, tems de la conversion des Suèdois à la Religion Chrétienne.

Beskrifning ofwer de Lapmarker. *Description de la Laponie sujette à la Couronne de Suède*, par Pierre Högström Maître ès Arts, &c. Chez Salvius 1747. vol. 8°. pages 271. On peut désirer encore la traduction de ce Livre qui entre dans des détails curieux sur les Lappons. Selon M. Högström ce pays n'est ni aussi inculte, ni aussi peuplé d'hommes barbares ou méprisables, qu'on le croit communément. A en croire la relation, d'honnêtes gens pouroient s'habituer & vivre à l'aise dans la

Laponie. L'Auteur y a vêcu ſi content, il a trouvé même cette terre ſi délicieuſe qu'il ſeroit tenté d'y placer le Paradis Terreſtre. On doit rabattre quelque choſe de cette idée ; mais ce qu'il en reſtera, toutes déductions faites, ſera toujours très-honorable à un canton qu'on n'avoit enviſagé juſqu'ici que du mauvais côté.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A general Hiſtory &c. *Hiſtoire générale d'Angleterre vol. I. qui roule ſur les premiers Habitants de ce pays & ſur les événements qui y ſont arrivés depuis les temps les plus anciens juſqu'à la mort du Roi Jean en 1216. par* Thomas Carte Anglois. *in fol.*

A Survey &c. *Deſcription de la ſageſſe de Dieu dans les œuvres de la création, où l'on prouve Philoſophi-*

quement la vérité du récit de Moyse, &c. par Benjamin Parker. 8°.

The Mathematical Repository ; *Le Cabinet Mathématique, ou recueil de cinq cent questions choisies & résolues analytiquement, pour conduire par dégrés les commençans aux propriétés les plus difficiles des nombres.* Par Jacques Dodson Maître de Mathématiques, 8°.

A New Theory. &c. *Nouvelle théorie de la figure applatie de la Terre, où l'on montre les causes méchaniques de la figure déterminée par les Observations. par Rowland Jackson Docteur en* Médecine 8°.

De Cambridge.

On donne ici une nouvelle Edition de Demosthène en cinq vol. in 4°. dédiée à Mylord Granville. L'Editeur M. Taylor a suivi pour l'arrangement, le Texte, & la Tra-

duction, l'Edition de Wolf; & pour la rendre plus parfaite, il l'a comparée avec les Editions de *Manuce, de Lambin &c.* & avec divers Mss. On y trouve les notes de Wolf, celles de M. Markland Jurin, Taylord lui-même; & enfin tout est exécuté, chez l'Imprimeur, dans la plus grande perfection.

On publie aussi dans cette Ville les *XIV. Oraisons d'Isocrate*, avec les variantes, une nouvelle traduction & des notes de l'Editeur M. Guillaume *Battie.* vol. 8°.

Dissertations sur les prodiges les plus remarquables de la Primitive Eglise; sçavoir; sur l'obscurcissement merveilleux au tems de la Passion; sur la Piscine de Bethsaïde, sur la Légion fulminante, sur le Tremblement de terre à Jerusalem, sur la Chûte de Simon le Magicien, à la prière de S. Pierre, sur la Préservation de

S. Jean dans la chaudière d'huile bouillante, sur la Division du feu au Martyre de S. Policarpe, &c. où les faits sont établis, & la conduite des Gentils, par rapport à ces faits, éclaircie par les principes qui ont été mis en usage, pour défendre les miracles du Christianisme du mépris & de la réjection des Gentils. Par G. Weston, &c. 8°.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Défense du Dogme Catholique sur l'Eternité des peines. Par Dom Sinsart Abbé Régulier de Munster au Val S. Grégoire, Ordre de S. Benoît de la Congrégation de S. Vanne, chez Jean François le Roux &c. 8°. pages 330.

La Préface de ce Livre montre que l'Auteur sçait raisonner vivement & précisément. Il attaque un mauvais livre d'Angleterre, où l'Eternité des peines est mise en

problême ; & par occasion, il réfute aussi un Article de l'ouvrage proscrit, intitulé *les Mœurs. Un Extrait suivi fera mieux connoître cette importante Dissertation.*

D'ANGERS.

Conférences Ecléfiastiques du Diocèse d'Angers sur la Grace, tome second, chez Pierre Louis Dubé in-12. &c. 1748. le prémier parut en 1745. Il échappa pour lors à nos Mémoires. Voici l'occasion de le rappeller & de rendre compte avec quelque exactitude de ce bon ouvrage.

DE PARIS.

On trouve chez de Bure l'Aîné Quai des Augustins. *Petri d'Ebulo Carmen de motibus Siculis & rebus inter Henricum VI. Romanorum Imperatorem & Tancredum seculo XII. Gestis.* Nunc primum è Msc. codice Bibliothecæ Publicæ Bernensis erutum, notisque cùm

critiçis tum historicis illustratum, cum figuris edidit *Samuel Engel supremi in Rep. Helveto-Bernensi, ut & Academici Senatûs ibidem adsessor, & Bibliothecæ publicæ præfectus.* Basileæ Typis Emanuel. Thurnisii. 4°. pag. 158. *Nous en rendrons compte dans ces Mémoires.*

Nouvelle Traduction de Saluste avec des notes Critiques sur le texte, par M.... de l'Oratoire. Chez Lottin & Buttard ruë S. Jacques. 1749. in-12. pag. 304. L'Auteur de cet ouvrage paroît être de la meilleure foi du monde. Il montre le fort & le foible de Saluste; il ose critiquer cet Ancien, même en le prenant pour l'objet de son travail. Il y a dans cette maniére quelque chose qui plaît beaucoup. Nous croyons que le corps de la Traduction aura aussi son succès, ce que nous avons pu en lire nous a paru net, allant au but, & en-

trant bien dans le génie de Salluste. Nous parlerons plus précisément de cette entreprise littéraire dans un Article suivi.

Essai d'une Bibliothèque universelle de tous les Auteurs que l'on aura pu découvrir, divisée en deux parties par ordre alphabétique. Ceci est un projet, une annonce qui se fait pour la seconde fois, afin d'obtenir les lumières & les avis des Sçavans. On propose ainsi le plan des deux parties.

» La première contiendra les » noms des Auteurs, leur pays, » leur vie, leur état, leur profes- » sion, la liste de leurs ouvrages, » les différentes éditions qui en » ont été publiées, les Traductions » qui en ont été faites; avec un » détail de ces mêmes Ouvrages; » les jugements qui ont été portés, » les sources où l'on aura puisé, & » les Auteurs qui en auront fait » mention.

» La seconde Partie contiendra

» les Ouvrages selon les matières,
» soit de Théologie, de Jurisprudence, d'Histoire, de Philosophie, d'Histoire Naturelle, de Médecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Pharmacie, de Chymie, de Belles-Lettres, d'Antiquités, de Poësie &c.

LETTRE AU P. B. J. SUR les Médailles des Rois de Thrace & du Bosphore Cimmerien.

M. R. P.

PErmettez-moi de me servir de la voie de votre Journal, pour annoncer aux Gens de Lettres, qui ont des collections de Médailles, des Dissertations historiques sur les Rois de Thrace & du Bosphore Cimmerien dans lesquelles je citerai toutes les Médailles de ces Rois, qui sont venuës à ma connoissance. Les Auteurs anciens fournissent quelques lumieres sur les Rois de

Thrace ; mais ils ont si fort négligé ceux du Bosphore, qu'ils se dispensent souvent de les nommer. On est presque réduit aux Médailles qui nous restent, pour avoir la suite de ces Princes, & fixer le tems de leur regne. Nous connoissons déja plusieurs de ces Médailles qui sont rapportées dans divers Ouvrages, & l'on m'a envoyé la description d'un assez grand nombre, qui ne sont point dans les Livres de nos Antiquaires ; mais il y en a sans doute bien d'autres dans les cabinets de l'Europe qui n'ont pas été publiées, & qui peuvent servir à constater des dattes. Avant que de donner mes Dissertations au Public, j'ai voulu prier les Sçavans de me communiquer les piéces qui peuvent seconder mes recherches. Je sens parfaitement, M. R. P. que je rendrois mon ouvrage aussi bon dans son genre, qu'il peut l'être, si vous vouliez bien me faire part

de vos Remarques & de vos objections.

Vous ſçavez, M. R. P. qu'on voit ſur la plupart des Médailles du Boſphore Cimmérien ; d'un côté la tête d'un Empereur Romain ; & de l'autre, celle du Roi du Boſphore : mais l'Empereur n'y eſt jamais nommé, & le Roi n'y eſt quelquefois déſigné que par la première lettre de ſon nom. Il eſt vrai que l'époque y eſt marquée aſſez conſtamment ; ainſi c'eſt cette époque qui doit nous ſervir de guide pour déterminer le tems dans lequel les Médailles ont été frappées, & les Princes qui y ſont repréſentés. Mais il n'y a abſolument rien dans les Anciens, qui nous apprenne en quelle année a commencé l'Ere que l'on ſuivoit dans le Boſphore ; de ſorte que les Auteurs qui ont écrit ſur ces Médailles ſe ſont livrés aux conjectures. Vaillant a varié ſur l'Ere du Boſphore : il crut d'abord qu'elle commençoit l'an de Rome 453.

(*a*) Il changea ensuite de sentiment, & fit commencer l'Ere de ce Royaume l'an de Rome 330. (*b*) En partant d'un faux principe, le Pere Hardouin entrevit pourtant la vérité. Les erreurs même de ce Sçavant étoient quelquefois des découvertes. (*c*) Spanheim s'est borné à faire des objections, & n'a pris aucun parti. (*d*) Enfin le Pere Souciet, dans une sçavante Dissertation (*e*) adressée à feu M. l'Abbé de Rothelin, proposa sur l'Ere du Bosphore un nouveau sentiment qui me parut souffrir de grandes difficultés.

Je crus prendre le parti le plus simple, dans une Dissertation imprimée à Paris en 1744. dont vous eutes, M. R. P. la bonté de parler dans votre Journal. Je fis commencer naturellement l'Ere du

(*a*) Notes sur les Médailles de Seguin.

(*b*) Dans ses Rois du Bosphore.

(*c*) Chronolog. Vet. Test. (*d*) Spanheim to. 1. p. 484.

(*e*) Paris 1736.

Bosphore avec la Monarchie ; &, conséquemment à ce principe, j'expliquai les époques & je fixai le tems des médailles que je citai. Mais je n'avois pas alors connoissance de plusieurs médailles dont on m'a envoyé depuis la description, & surtout de quelques-unes très-essentielles, qui ont été nouvellement découvertes à Constantinople, & qui m'ont fait changer de sentiment. Dans l'Etude de la Physique & des Antiquités, un Phénomène, une découverte expose à des retractations : mais quand on ne cherche que le progrès des lettres, on ne rougit pas d'une erreur qui conduit à la vérité.

Trouvez bon, M. R. P. que je vous donne à présent une idée du sentiment que j'embrasse aujourd'hui, & des raisons de mon changement. Deux seules médailles d'Or des Rois du Bosphore, qui sont nouvellement entrées

dans le magnifique cabinet de M. Pellerin, suffisent pour décider la question sur l'Ere du Bosphore. Sur une de ces médailles, on voit d'un côté la tête d'Hadrien avec les lettres HKΥ. c'est-à-dire l'an 428; au revers est la tête d'un Roi du Bosphore, avec l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ. Sur l'autre médaille, on voit la même tête d'Hadrien & la même époque HKΥ. Mais au revers, c'est un autre Roi du Bosphore avec l'Inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Il paroit donc bien certain que dans cette année de l'Ere du Bosphore HKΥ 428. un de ces deux Princes est mort & que l'autre lui a succedé. Nous voyons qu'Arrian, dans son Périple du Pont-Euxin qu'il adresse à Hadrien, donne avis à l'Empereur de la mort de Cotys. Sur les preuves de Dodwel (*a*) on croit

(*a*) Dissert. à la tête des petits Géographes.

que Cotys est mort vers l'an 19. du regne d'Hadrien ; c'est le sentiment reçu, parceque Arrian parle de la mort de ce Prince comme d'un événement récent, dont il se hâte de donner la nouvelle à l'Empereur, & qu'on ne doute pas qu'il n'ait écrit son Périple l'an 19. d'Hadrien, de sorte qu'on a raison de croire que c'est dans cette année que Cotys est mort & que Rhæmetalce lui a succédé. Dès-lors, il est facile de remonter à la premiere année de l'Ere du Bosphore ; car cette année 19^e^ d'Hadrien étant la 889^e^ de Rome, si on retranche de ce dernier nombre, les 428. qui sont sur les médailles que je viens de rapporter, on a l'an de Rome 461. pour le commencement de l'ére du Bosphore. Ce calcul est simple, & il semble donner un point d'appui assuré : mais une autre médaille le détruit & fournit de nouveaux doutes. Parmi plusieurs médailles précieuses des Rois du Bosphore que

poſſéde M. Pellerin, il y en a une ſur laquelle on voit d'un côté la tête d'Hadrien avec l'époque ΓΛΥ. (433) & au revers la tête de Rhæmetalce, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Si les deux médailles précédentes avec l'époque 428. ſont de l'année 19^{e} d'Hadrien, cette dernière avec l'époque 433. ne devroit pas repréſenter Hadrien, puiſque de l'année 428. à l'année 433. il y a cinq ans, & que cela donneroit 24. années de régne à Hadrien, tandis que nous ſommes certains qu'il n'a pas achevé la 21^{e}. Cette difficulté m'a jetté dans de nouvelles recherches, dont je dois vous épargner le détail & les diſcuſſions; vous prévoyez bien qu'il s'agira de reculer la mort de Cotys, & de donner des raiſons que l'on puiſſe oppoſer avec ſuccès à celles de Dodwel; c'eſt ce qui m'a fait travailler à une Diſſertation particuliére ſur l'année en laquelle Arrian a écrit ſon Périple. Je me borne à vous faire entrevoir le

nœud de la queſtion, & vous me permettrez de vous renvoyer à mes diſſertations pour la façon de la réſoudre: cela me meneroit trop loin aujourd'hui, il me ſuffit de prier, ſous vos auſpices, les curieux, de me communiquer les médailles de ces Rois, qui n'ont pas été publiées & qui peuvent fournir de nouvelles preuves.

Il me reſte, M. R. P. à vous parler de l'hiſtoire des Rois de Thrace. Elle a auſſi ſes difficultés, à cauſe des fréquentes révolutions & des partages qu'il y a eu en différens temps dans l'étenduë de cet Empire. Il eſt vrai que les anciens Hiſtoriens ont beaucoup plus parlé des Rois de Thrace que des Rois du Boſphore, & qu'on eſt preſque toujours appuyé d'un témoignage reſpectable. Mais en revanche les médailles ne nous ſont d'aucun ſecours. Il nous en reſte un très-petit nombre. Il eſt eſſentiel de remarquer que Seguin, Spanheim & pluſieurs autres An-

tiquaires ont publié, ſous le nom de Rois de Thrace, des médailles qui appartiennent certainement à la ſuite des Rois du Boſphore. Cette mépriſe les a jettés dans des incertitudes & des doutes, qu'ils n'ont jamais pu éclaircir. Pour n'avoir pas fait cette diſtinction, Spanheim (*a*) ne peut ſe tirer des objections & des oppoſitions que ces médailles lui préſentent. Je crois qu'il faut partir d'un principe qui me paroit conſtant: c'eſt que les Thraces n'ont point ſuivi d'Ere, & qu'ils n'ont marqué aucune époque du Royaume ſur leurs médailles. Delà il ſuit, que lorſqu'on trouve ſur une médaille de ces Rois, qui ont porté des noms communs aux Princes de Thrace & du Boſphore, une époque qui ne déſigne pas l'année du regne, mais qui ſe rapporte à l'Ere du Royaume, il faut l'attribuer au Boſphore. Je doute qu'on puiſſe me fournir un exemple du contraire; & je ne crois pas

(*a*) Diſſ. vol. 1. p. 484.

qu'on connoisse de Médaille qui appartienne incontestablement à la Thrace, sur laquelle il y ait une époque : du moins n'en ai-je jamais vu, & s'il y en avoit dans quelque cabinet, je serois très-obligé aux Gens de Lettres, qui auroient la complaisance de me les communiquer & de m'en envoyer la description. J'attens avec impatience des éclaircissements de cette espèce, que j'ai demandés à des Sçavans d'Italie & d'Angleterre, & je leur renouvelle ici mes instances.

Je suis, &c.

CARY.

A Marseille 23. Août 1748.

TABLE DES ARTICLES du mois de Février 1749.

ART. XII. *Bibliothèque Françoise T.XII.* &c. par M. l'Abbé Goujet &c. 197

ART. XII. *Dissertation sur l'honoraire des Messes &c.* Suite de l'Article VI. au mois de Janvier, 225

Art. XIII. *Leçons de Physique Expérimentale.* Par M. l'Abbé Nollet &c. Suite de l'Art. VII. au mois de Janvier, 241
Art. XIV. *Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin &c.* 253
Art. XV. *Le Comédien, Ouvrage en deux parties.* Par M. Rémond de Sainte-Albine, 265
Art. XVI. *Relation Historica &c.* Suite de la Relation Espagnole &c. 282
Art. XVII. *Caroli Noceti è Soc. JESU de Iride & Aurorâ Boreali Carmina.* Poëmes du P. Noceti &c. 304
Art. XVIII. *Histoire générale d'Allemagne &c.* Tom. VI. & VII. 324
Art. XIX. *Tentamen de Vi Electricâ &c.* Essai sur l'Electricité. Par M. Bammacare de Naples, 344
Art. XX. *Nouvelles Littéraires*, 357

Errata pour Janvier 1749.

P. 171. l. 21. les Guelfes, *lis.* les Gibelins.

Pour Février.

P. 288. l. 17. Cuença, *lis.* Cuenca.
P. 321. l. 9. les rayons, *lis.* les angles des rayons.

Lu & approuvé, LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	3.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1749.

ARTICLE XXI.

DISSERTATION SUR l'Utilité de la Soye des Araignées, en Latin & en François, à laquelle on a joint l'Analyse chymique de cette Soye, avec quelques autres Piéces, qui ont été faites à ce sujet. Par M. Bon Conseiller d'Etat, & premier Président Honoraire en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier. A Avignon,

chez François Girard, Place S. Didier. 1748. 8°. pag. 111.

SI c'eſt de l'Araignée que les hommes ont appris à filer & à faire de la toile, ils n'ont eu juſqu'à ces derniers tems aucune reconnoiſſance pour un ſi grand ſervice. On écraſe ces malheureux inſectes partout où ils ſe trouvent, & on détruit impitoyablement leurs ouvrages, dont l'art n'a pu imiter la fineſſe. Les Phyſiciens, continuellement occupés de tout ce qui peut contribuer à l'utilité publique, n'ont pas dédaigné, pour ainſi-dire, d'étudier l'Araignée, & leurs obſervations ſont auſſi curieuſes que l'objet en eſt rebutant. Tout devient précieux entre leurs mains. Ils ſont venus à bout de tirer des araignées, une ſoye très-belle & très-bonne, & enſuite de tirer de cette ſoye des gouttes d'autant de vertu que celles qui nous viennent d'Angleterre. Il eſt

à remarquer que c'eſt dans la Ville d'Avignon, fameuſe par ſes manufactures de Soye, que cette Diſſertation eſt imprimée. C'étoit de quoi allarmer toutes les perſonnes qui y travaillent, & qui n'auroient peut-être pas eu le courage de quitter les vers, pour vivre parmi les araignées, s'il y eût eu un profit conſidérable à ſubſtituer ces derniers inſectes aux premiers : mais il y a bien de l'apparence que les choſes ſubſiſteront comme elles ſont depuis longtemps.

M. Bon, premier Préſident de la Chambre des comptes, Magiſtrat qui n'a jamais connu d'autre délaſſement des fatigues de ſa charge, que des études capables d'occuper en entier des hommes ſérieux & appliqués, préſenta en 1710. à l'Académie Royale des Sciences de Paris, des ouvrages faits de ſoye d'Araignée, & dont il avoit bien voulu diriger la Fabrique. L'Académie admira la ſaga-

cité de l'Auteur, & on y proposa d'examiner si cette merveilleuse découverte ne pourroit pas être utile au Public : ce qui en augmenteroit la gloire & le prix.

M. de Réaumur fut honoré de cette commission par la Compagnie, & il s'en aquitta très-dignement. On a publié le Mémoire qu'il dressa à cette occasion, & n'eût-il jamais composé que ce seul ouvrage, ç'en seroit assez pour manifester ses rares talens. On nous a quelquefois reproché de louer trop, nous ne craignons pas ici ce reproche. Quoiqu'il n'y ait pas lieu d'espérer qu'on établisse aucune manufacture de soye d'Araignées, pour les raisons déduites dans le mémoire qu'on vient de citer, il ne faut pas conclure de là que le nouveau secret soit inutile ; il en sera de cette découverte comme de certaines vérités Mathématiques, qu'on ne devinoit pas devoir contribuer jamais

à la perfection des Arts, mais qui dans la ſuite ont été d'un grand uſage ; d'ailleurs cette invention, fût-elle de pure curioſité, ſeroit toujours bien glorieuſe à notre ſiècle.

L'illuſtre Auteur commence ſa Diſſertation par l'Apologie des perſonnes diſtinguées par leurs dignités, qui s'aquittant avec ſoin de toutes les fonctions dont elles ſont chargées, ſe délaſſent de leurs fatigues dans l'étude des Sciences naturelles. Ces connoiſſances ont toujours été dans une grande eſtime. Ce fut par l'ordre d'Alexandre qu'Ariſtote entreprit l'Hiſtoire des Animaux, & ce Philoſophe reçut du Prince une gratification de quatre cens quatre-vingt mille écus. Quel Rémunérateur des travaux littéraires ! Pline fut auſſi très-libéralement récompenſé des amples & ſçavans Recueils qu'il offrit à l'Empereur Tite. Les Saints Peres n'ont pas dédaigné de s'inſ-

truire des merveilles de la Nature, & ce sont des armes à toute épreuve, qu'ils ont sçu mettre en œuvre contre les ennemis de la Divinité. Il étoit convenable que le Président de la Société Royale établie à Montpellier, se souvînt en cette occasion de Guillaume Pelissier, Evêque de cette Ville. Ce Prélat ne se contenta pas de composer plusieurs livres sur cette matière, il aida par ses libéralités le célébre Rondelet à finir son grand ouvrage sur les Poissons & les Coquillages des Mers de Languedoc & de Provence. A ces exemples on ajoutera dans la suite l'exemple respectable de l'Auteur.

La Société Royale de Montpellier ne fut pas peu surprise, d'apprendre que les Araignées filoient une soye aussi belle, aussi forte, aussi lustrée que la soye ordinaire. Ce ne fut pas une petite joye pour cette sçavante Société, de voir que

la découverte s'étoit faite dans son sein ; & quelle Académie ne l'eût pas tenu à grand honneur ! Pamphila, fille de Platis, fut la premiere qui enseigna l'art de mettre en œuvre la soye commune. Les Romains en eurent connoissance, & il leur vint aussi de la soye du Pays des Seres : mais autant paresse qu'ignorance, ils ne sçurent pas profiter de cette belle invention. Pendant plusieurs siècles, la soye se vendit au poids de l'or. Elle étoit encore si rare du tems d'Aurelien, que, selon Vopiscus, cet Empereur refusa un habit de cette étoffe à l'Impératrice sa femme qui le demandoit avec empressement. Sous l'Empire de Justinien, quelques Moines apporterent en Grèce des œufs de ces précieux vers, & montrerent la manière de les élever & de profiter de leur travail. Ce secret ne se répandit guères dans la France, puisque Henri II. porta

aux nôces de ſa fille & de ſa ſœur les prémiers bas de ſoye qu'on eût vus dans le Royaume. Depuis ce tems les Manufactures de Tours & de Lyon fourniſſent abondamment de quoi contenter le luxe, s'il n'étoit pas inſatiable.

L'Auteur entre enſuite dans le détail de ce qui concerne ſa nouvelle découverte ; & il montre le chemin qu'il a tenu pour y réuſſir. Les Phyſiciens gouteront ſinguliérement cet endroit.

Après une deſcription ſuccincte, mais ſuffiſante, de la ſtructure & de l'induſtrie des Araignées & de leurs différentes eſpéces, l'Auteur nous apprend qu'il fit amaſſer treize onces de coques de ces inſectes. Ce ſont les enveloppes de leurs œufs. Il les fit battre pendant quelque temps avec la main & avec un petit bâton, pour en ôter la pouſſiere. On les lava enſuite dans l'eau tiéde, juſqu'à ce que l'eau fût bien nette : on les enferma dans un grand pot

avec du ſavon, du ſalpêtre & quelques pincées de gomme arabique, & l'on fit bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures. On recommença de laver toutes ces coques avec de l'eau tiéde, afin qu'il ne reſtât plus de ſavon : on les laiſſa ſécher pendant quelques jours ; & après les avoir rammollies entre les doigts, pour qu'on les cardât plus facilement, on les mit entre les mains des Cardeurs de ſoye, qui les carderent avec des cardes plus fines que celles dont ils ſe ſervent ordinairement. On eut par ce moyen une ſoye d'un gris très-particulier & très-aiſée à filer. Le fil en eſt plus fin & en même temps plus fort que celui de la ſoye commune. On ne doit pas craindre qu'il ne réſiſte pas à toutes les ſecouſſes des divers métiers où l'on voudra le mettre en œuvre, puiſqu'il a réſiſté aux ſecouſſes du métier des Faiſeurs de bas.

L'illuſtre Auteur produit des raiſons & des Expériences bien capables d'engager à tenter cette manufacture : il ne faut que trois onces de ſoye d'Araignée pour faire une paire de bas au plus grand homme,& qui ne péſeront que deux onces & un quart, pendant que les bas de ſoye ordinaire péſent ſept ou huit onces.

Les Araignées multiplient beaucoup plus que les Vers à ſoye. Chaque Araignée pond ſix ou ſept cens œufs, qui écloſent facilement, & les Papillons des Vers à ſoye n'en font qu'une centaine environ dont il faut rabattre plus de la moitié à cauſe de divers accidents. De ſept ou huit cens petites Araignées, il n'en meure preſque point dans une année & de cent petits vers à ſoye, il n'y en a pas quarante qui faſſent leurs coques.

Toute la difficulté ſe réduit à trouver une maniere aiſée d'éle-

ver autant d'Araignées qu'il feroit néceſſaire pour fabriquer de grands ouvrages. Un ſiècle auſſi éclairé que le notre, s'il l'entreprend, n'en viendra t-il pas à bout? Ce qui doit encourager à l'exécution, c'eſt que la ſoye d'Araignée n'eſt pas inutile à la Pharmacie & à la Médecine. La Chymie auſſi en profitera conſidérablement. Cette ſoye en la diſtillant rend du moins autant d'*eſprit* & de ſel volatil que la ſoye ordinaire, qui eſt de tous les mixtes celui qui en rend le plus. On pourra ſe ſervir de cette nouvelle eſpèce de ſoye, pour faire de nouvelles gouttes ſemblables à celles d'Angleterre, & qu'on appellera à juſte titre Gouttes de Montpellier.

Il étoit à propos d'aſſurer le Public, que la piquure des Araignées n'eſt pas venimeuſe. C'eſt à quoi l'on n'a pas manqué; & ce témoignage reſpectable par tant d'autres endroits, eſt fondé ſur

des expériences ſouvent réitérées.

La Diſſertation eſt traduite en Latin avec clarté & avec élégance. Quoique la Langue Françoiſe ſe parle preſque dans toute l'Europe parmi les perſonnes d'un certain rang, il y a pourtant un très-grand nombre de gens de mérite qui ne la ſçavent pas, & qui ne ſeroient pas en état de profiter de cet ouvrage ſans la traduction. Le Traducteur n'eſt pas nommé; mais nous ne ſerions pas ſurpris que ce fût l'Auteur même, il n'a nul beſoin de ſecours étranger.

Cette premiere Diſſertation eſt ſuivie d'une ſeconde ſur l'analyſe Chymique de la ſoye d'Araignée & ſur la manière de compoſer les gouttes de Montpellier, & de s'en ſervir dans pluſieurs maladies. Il étoit naturel qu'un Amateur ſincére de la vraye Phyſique cherchât ſoigneuſement toutes les utilités qui pourroient revenir au Public

de la nouvelle découverte. Les laboratoires de la Chymie ſont d'un excellent uſage en ces occaſions. C'eſt là qu'on ſépare les uns des autres les principes des mixtes qu'on y met à l'épreuve, & qu'on en connoît les propriétés autant qu'il eſt poſſible. M. Bon s'eſt propoſé d'eſſayer, ſi l'on ne tireroit pas de la ſoye d'Araignée, des gouttes d'autant de vertu, que les gouttes d'Angleterre. Voici ſa méthode : on ramaſſe une quantité ſuffiſante de coques d'Araignées, & même des toiles: car ces toiles contiennent les mêmes principes & les mêmes ſels volatils, mais il y en a moins. On met le tout, après l'avoir bien nettoyé, dans une rétorte ou cornue de verre bien luttée, que l'on poſe dans un fourneau de rèverbere clos. On adapte enſuite à la cornuë un récipient de verre, dont on lutte avec ſoin les jointures avec pluſieurs papiers collés, & pardeſſus une veſſie de cochon

mouillée : ſans ces précautions les eſprits volatils ſont d'une ſi étrange ſubtilité qu'ils s'évaporeroient à pure perte. On commence la diſtillation par un feu très-lent, de deux ou trois petits charbons allumés, de peur que les coques ne brulent, ſi elles étoient ſurpriſes par un feu trop vif, mais de demie en demie heure on pouſſe le feu juſqu'au dernier dégré. On voit d'abord couler dans le récipient une liqueur blanche & inſipide, c'eſt le flegme des Chymiſtes. Le feu augmentant continuellement, cette liqueur blanche devient rouſſâtre, le récipient ſe remplit de vapeurs blanches, qui ſe congêlent & s'attachent aux parois. Une partie de ce ſel concret eſt diſſous par la liqueur rouſſâtre, qui ne ceſſe pas de couler & il devient un eſprit très-pénétrant. Quand le feu eſt pouſſé au dernier dégré, on voit ſortir une huile épaiſſe & qui coule

très-lentement. On laisse refroidir le fourneau pendant toute la nuit. Alors on délute le récipient, que l'on secouë fortement, afin que les liqueurs achevent de dissoudre les sels attachés aux parois. On verse le tout dans un entonnoir garni de papier gris, & on laisse la liqueur se filtrer dans un vase, qu'il faut enfermer avec l'entonnoir sous une cloche de verre, appliquée sur la table, & dont toute la base sera posée sur de la cire molle pour empêcher l'évaporation. La liqueur étant filtrée, il reste au bas de l'entonnoir une huile grasse, qui est un beaume excellent pour les douleurs de la Sciatique, & pour les Rhumatismes.

Ce remede est bien précieux, mais ce n'est pas le principal objet qu'on se propose, il est question de tirer des gouttes de la soye d'Araignée, aussi efficaces que celles qui nous viennent d'An-

gleterre, & dont la composition a été longtems ignorée de toute l'Europe. Pour y réussir, il a fallu séparer les esprits volatils de cette liqueur spiritueuse qu'on a filtrée à rravers le papier gris, & qui est mêlée avec le flegme. On explique très-nettement & en peu de mots la méthode de cette opération, qui n'a rien de difficile. La séparation des esprits volatils étant achevée, on met les esprits qu'on a tirés à l'alambic, dans un matras garni de son vaisseau de rencontre. Sur chaque once d'esprit d'Araignée, on met douze gouttes de bonne essence de Canelle & autant d'essence de Gérofle, & on tient le tout en digestion sur un feu de sable pendant un mois, après quoi il ne reste qu'à renfermer dans des bouteilles de verre bien bouchées, tout ce qu'il y a dans le matras. C'est à cette composition qu'on donne le nom de *Gouttes de Montpellier*.

Il s'eſt fait pluſieurs Expériences pour s'aſſurer de la vérité de tout ce que l'on vient de rapporter, M. Fagon, premier Médecin du Roy, en fit lui même. On diſtilla auſſi publiquement à Paris dans le laboratoire Royal de Chymie, des coques d'araignées. Par tout on a rendu un témoignage avantageux. Ces nouvelles gouttes ont une vertu merveilleuſe: elles guériſſent ou ſoulagent beaucoup, dans pluſieurs maladies aiguës & avec quelques légers mélanges qu'on a eu ſoin d'indiquer. Elle s'étend à un très-grand nombre de maux: c'eſt la *Panacée* des Anciens. On vient de ſoutenir dans la Faculté de Médecine de Montpellier, une Thèſe publique en faveur du nouveau remede, dédiée à ſon illuſtre Inventeur, & préſidée par M. Bézac Profeſſeur Royal en Médecine, Docteur dont la réputation n'eſt pas renfermée dans la Ville où il exerce. Il y a eu des

Philoſophes qui ont oſé déſaprouver dans l'Univers cette multitude d'inſectes dont on y eſt incommodé, ſans en tirer aucun avantage. On a réfuté ces Cenſeurs téméraires. Les Peres de l'Egliſe & les Théologiens à leur ſuite les ont combattus. Les Araignées n'auront plus beſoin d'Apologiſtes pour ſe ſouſtraire à la proſcription générale. Ce ſeront déſormais des inſectes précieux. N'en ſeroit-il pas de même des autres ſi l'on s'appliquoit ſérieuſement à les bien connoître?

ARTICLE XXII.

ENTRETIENS SUR LA cause de l'inclinaison des Orbites des Planètes, où l'on répond à la Question proposée par l'Académie Royale des Sciences, pour le sujet du Prix des années 1732. & 1734. Par M. Bouguer de la même Académie, seconde Edition, dans laquelle on a saisi l'occasion d'examiner quelle est l'étenduë du Méchanisme ou des Loix de Physique. A Paris Quai des Augustins, chez Ch. Ant. Jombert Libraire du Roi &c. 1748. un vol. in-4°. pp. 140. avec deux Planches de Fig.

C'Est ici une Dissertation sçavante d'autant mieux caractérisée & plus agréable à lire, que les trois Personnages qui y conversent sont une espèce de

controverſe animée & fort intéreſſante pour des Phyſiciens profonds, ou qui veulent le devenir. Théodore un des principaux Acteurs de ces trois Dialogues, eſt un Newtonien habile, fort zèlé Partiſan des Attractions. Les deux autres Interlocuteurs, Ariſte & Eugène, ſont Cartéſiens: Le *premier l'eſt rigoureuſement : mais le ſecond plus libre dans ſes ſentiments, s'éloigne ſouvent de ceux de Deſcartes*, prétendant ſeulement en général avec tous les Cartéſiens ſenſés, *que rien ne s'exécute dans l'Univers matériel, que par la configuration des corps, & que par leur mouvement.*

Dès la Préface, l'Auteur entre en matiére & éclaircit bien des points. Elle eſt une eſpèce d'extrait des trois entretiens, qui ſont eux-mêmes ſuivis chacun en particulier, de notes qui les éclairciſſent, & en portent plus loin le raiſonnement & les preuves. M.

Bouguer remarque d'abord fort judicieusement, que Descartes s'est un peu trop mis, dans son système, *à la place du Créateur*, voulant trop tout expliquer *à Priori.* Ce n'étoit qu'une méthode; mais il faut croire que Descartes, Malebranche sur-tout, & leurs Successeurs en ont encore plus & trop abusé. Le mot trop hardi & peu Philosophe de Malebranche, est connu. *Donnez-moi de la matière & du mouvement, je ferai un monde.* Les Anciens plus religieux associoient l'esprit, *Mens*, à la matière & au mouvement, disant:

Mens, Mensura, quies, Motus, positura, figura
Sunt cum materiâ cunctarum exordia rerum.

Descartes a trop supposé Dieu, & en le supposant trop il l'a perdu de vuë dans l'essentiel, qui est la liberté; car ce Philosophe n'a bien eu égard qu'à la *Puissance &*

à *la Sageſſe*, voulant uniquement faire du monde comme des bêtes mêmes, un Automate, une pure Machine.

La plûpart des Phyſiciens ſont fort légérement Aſtronomes : M. Bouguer qui l'eſt de profeſſion, s'eſt ici rendu très-attentif aux divers mouvemens des Aſtres & à leurs anomalies en longitude, en latitude & en hauteur, à leurs orbes, & aux poſitions, inclinaiſons, nœuds, apſides, latitudes &c. de ces orbes. Deſcartes ne connoiſſoit pas aſſez ce détail. Villemot s'y étoit rendu un peu plus attentif, & Malebranche après lui. Deſcartes s'étoit contenté du preſſement vague des tourbillons pour leur donner des manières de figures ellipſoïdes, en vuë d'expliquer les apſides & les excentricités des corps céleſtes, & tout d'un tems le flux & reflux, profitant même aſſez habilement de tout cela pour l'aimant & la péſanteur.

M Bouguer perfectionne habilement aussi cette vuë générale. » Il regarde comme démontré que, » si les Planètes, sont entrainées » par un fluide, elles en suivent » toujours à peu-près la direction, » & que s'il étoit possible qu'elles » s'en écartassent d'un côté ou » d'autre, elles y seroient bientôt » ramenées sensiblement, par le » choc latéral auquel elles se» roient exposées. »

Sur quoi notre Auteur propose deux manières de penser concernant l'obliquité du cours des Planètes, en conséquence des couches qui les entraînent. Car, ou bien toutes ces couches circuloient d'abord parallelement & se sont ensuite écartées différemment de ce Parallélisme, ce que M. Bouguer trouve peu vraisemblable : ou bien ces couches ayant d'abord reçu différentes directions obliques, se sont peu à peu ramenées mutuellement à une moin-

dre inclinaiſon relative, & pourront ſans-doute avec le temps ſe réduire à des mouvements conſpirants : façon de penſer que l'Auteur regarde *comme démontrée*, & à laquelle toute la ſuite de ſon diſcours donne un grand air de vérité ou de vraiſemblance, convenant ſagement que *les choſes de Phyſique ne ſont pas ſuſceptibles comme celles de Géométrie, de démonſtrations rigoureuſes.*

Il nous paroît même qu'on peut & qu'on doit convenir avec l'Auteur que *tout eſt actuellement diſpoſé comme ſi la matière avoit d'abord été muë* (& l'étoit même actuellement, ajoutons-nous) *ſelon une infinité de divers ſens*, puiſque les corps viſibles que nous ne doutons pas qui n'en ſoient entrainés, ſe meuvent viſiblement ſelon *cette infinité de divers ſens* ; ſur quoi M. Bouguer fait des refléxions très-fines, par exemple, ſur la conſpiration des mouve-

ments des Satellites de Jupiter, à cause de la rapidité de leurs révolutions que nous voudrions pouvoir ici détailler.

Le sçavant Auteur toujours Géomètre & profond calculateur dans l'Astronomie, dans la Physique, comme dans la Marine, parce qu'il est grand Géomètre & calculateur en général, va ici jusqu'à déterminer analytiquement l'impression des couches Sphériques, muës de divers sens, les unes sur les autres, pour se ramener peu à peu au même sens, par le frottement & en quelque sorte (dirions-nous) par l'engrainement de ces couches contiguës les unes dans les autres. Ce calcul n'est pas une simple spéculation : l'Auteur l'applique à la vérification de la Tradition des Egyptiens, ou peut-être des Chaldéens qui, au rapport d'Hérodote, prétendoient que l'Ecliptique avoit commencé par être perpendiculai-

re à l'Equateur; & il trouve, par les ſuppoſitions les plus convenables d'une minute de diminution par ſiècle de cet angle d'abord droit, & par la confrontation des Epoques inconnuës avec les connuës de la durée du monde, que la prétention des Egyptiens en queſtion eſt inſoutenable; choſe connuë par d'autres confrontations, diſcuſſions & calculs. M. Bouguer fait même voir qu'il faudroit *une ſuite étonnante de ſiècles pour faire diſparoître toute l'obliquité* de l'écliptique, choſe que cet Auteur croit impoſſible ſelon ſes principes de Phyſique & d'Aſtronomie.

Il ne croit pas cependant l'Ecliptique tout-à-fait immobile, ni ſon angle immuable. Il traite cette immobilité d'un *reſte de Peripatétiſme*. Il croit même que le changement doit s'en faire non *ſur les deux points des Equinoxes*, mais *ſur des points ſitués vers le*

commencement de Gemini & d'Arcitenens. Sur la difficulté que présente le cours tout-à-fait oblique, souvent même retrograde des Comètes, l'Auteur adopte en partie la réponse de M. Cassini, qui convient que cette obliquité, cette rétrogradation peut n'être souvent qu'apparente; & une autre réponse qui met les Comètes hors du tourbillon solaire rendu fort plat aux Poles, sans les mettre trop loin de la terre ni de nos autres planètes, à cause de ce resserrement de notre tourbillon planetaire: Réponse que le sçavant Auteur traite de la plus favorable qu'on puisse faire *à la cause Cartésienne*, mais en même-tems il confirme la difficulté contre le systême de Descartes ou plutôt contre le systême du plein, en disant *qu'il suffit, pour que l'objection ait toute sa force, qu'une seule de ces planètes vagabondes vienne traverser dans un sens tout opposé la région des planètes ordinaires.*

Il paroît en effet que cela ſuffit, & qu'il ne reſte qu'à prouver inconteſtablement que la réalité répond ici à l'apparence d'un mouvement rétrograde, non en général rétrograde dans le Ciel, choſe en ſoi fort vraiſemblable, mais rétrograde dans la propre région des planètes, & dans l'intérieur même du tourbillon & du propre courant qui les entraîne, choſe qu'aucun ſectateur du Plein n'a jamais accordée & ne peut accorder à Newton, à moins qu'il n'admette avec les anciens, les planètes muës *ab intrinſeco*, ou par des intelligences céleſtes: ce qui eſt encore plus admiſſible que le vuide Newtonien, & les attractions qui en dérivent, avec tout le ſyſtême des qualités occultes & antiphyſiques.

Cette Préface qui eſt elle-même un ouvrage didactique & un précis de tout ce qu'il y a de plus fort dans le livre, ne nous diſpenſe pas d'en dire encore quel-

que chose pour remplir la mesure d'un Extrait assorti au mérite de cet ouvrage. Le premier Entretien porte en titre, Qu'après avoir » fait une digression sur la nature » des attractions, on montre qu'el» les ne sont pas propres à résoudre » la question proposée par l'Acadé» mie (en 1731.) & on fait voir » que les explications qu'en ont » données quelques Cartésiens, ne » sont pas plus suffisantes. On prou» ve ensuite que l'hypothèse des » tourbillons étant admise, les Pla» nètes se meuvent autour du soleil, » précisément dans le même sens » que le fluide qui les entraine.

Dans cet Entretien, Théodore paroît fort Partisan de l'attraction prise, non comme une notion mathématique, ainsi que Newton protestoit la donner dans ses principes, mais comme une cause Physique (quelconque, occulte) ainsi que l'ont prise la plûpart des Disciples de ce grand homme, d'après peut-

être un peu ce grand homme lui-même : au lieu qu'Ariſte, & ſurtout Eugène ont recours au vrai Méchaniſme & à l'entraînement du courant du tourbillon pour expliquer, comme la Préface l'inſinuë, les diverſes anomalies du cours des Planètes.

Les remarques qui ſuivent l'entretien, encheriſſent ſur lui. Elles ſont elles-mêmes des Diſcours d'une bonne étenduë. La première qu'on trouve ici, a ce titre *ſur l'inſtitution des loix du mouvement*. On ne s'attendoit pas au principe infiniment ſage & judicieux qu'on trouve dès l'entrée de cette remarque, que les différentes vérités de méchanique, étant phyſiques & par conſéquent contingentes, & dépendantes ſans-doute de la libre autant que ſage volonté du Créateur, ne ſont point ſuſceptibles de démonſtrations rigoureuſes, pareilles à celles de la Mathématique pure & de la pure Géométrie.

M. Bouguer va jusqu'à prétendre, & nous nous déclarons volontiers de son avis, que c'est en vain qu'on voudroit démontrer rigoureusement & à priori *les propriétés du Levier ou de la composition du mouvement*, & que c'est fournir *de foibles armes à la mauvaise cause de Spinosa*. On nous regarderoit comme suspects, c'est à-dire comme trop religieux, si nous en parlions ainsi de nous-mêmes. Mais un homme du monde, sçavant Physicien, Géomètre, Académicien, qui parle ainsi, nous autorise à répéter plus affirmativement que jamais, que le système de Spinosa, n'est dans sa notion la plus correcte, que le système de Descartes, plus littéralement pris que Descartes, nous l'avouons, ne l'a pris lui-même.

Nous adoptons de même, mais comme simples Physiciens, ce que l'Auteur dit de la continuation du mouvement, que Descartes &

après lui tous les Cartésiens, & les Newtoniens même regardent, sans preuve cependant, comme un état de persévérance qui a besoin d'une cause positive pour se rallentir ou pour changer de direction.

La seconde remarque est sur *l'institution des loix de l'Attraction*. Il n'est pas douteux que le Cartésien ne doive convenir comme le Newtonien, que les corps en se mouvant sans cesse ne se portent les uns vers les autres, de même qu'ils s'éloignent les uns des autres, suivant le concert plus ou moins grand, ou la conspiration diverse de leurs mouvements. Il n'est pas douteux qu'on ne puisse appeller attraction, tendance, gravitation, ce rapprochement des corps, ni plus ni moins qu'on peut appeller fuite, aversion même, si l'on veut, l'éloignement actif de ceux qui s'éloignent en effet. Newton même paroissoit d'a-

bord n'en demander pas davantage. Le ſuccès d'une idée pareſſeuſe qui ſemble diſpenſer de chercher des cauſes difficiles à trouver, l'envie de critiquer Deſcartes & les Cartéſiens, la gloire d'en ſçavoir plus ou autant que ſes émules, tout a donné un moment de faveur parmi des Cartéſiens mêmes au ſyſtéme Newtonien, que la ſuppoſition facile du vuide rendoit d'ailleurs néceſſaire. M. Bouguer ne paroit pas perſuadé de la réalité, ſi on peut le dire, du vuide; malgré cela il dit des choſes fort utiles au ſyſtême, au moins mathématiquement pris : ce qui eſt en effet tout ce qu'on peut faire pour lui de plus ſolide, & de plus conforme même à la premiére intention de M. Newton.

La troiſiéme remarque eſt *ſur les principes de Phyſique qu'on pourroit ſubſtituer aux attractions.* La quatriéme, car nous ſommes obligés de nous reſſerrer déſor-

mais, est *sur l'insuffisance du méchanisme ordinaire pour causer la dureté des corps.* L'Auteur fait voir l'insuffisance du pur Méchanisme pour donner aux corps sensibles leur solidité, & la nécessité de recourir à des parties élémentaires dures par elles-mêmes, c'est-à-dire sans doute par la volonté primordiale du Créateur.

La cinquiéme remarque est sur la *résistance des milieux du mouvement.* La sixiéme sur *l'insuffisance du Méchanisme ordinaire pour causer la pesanteur.* Rien n'est plus solide que ce que l'Auteur dit contre les systêmes qu'il a entrepris de refuter. La pesanteur est un phénomène, comme il le dit lui-même, *si simple & si général*, qu'il ne doit être l'effet d'aucun des mouvemens particuliers selon l'équateur, ou selon les méridiens, d'aucun mouvement droit ni courbe, d'aucun mouvement développé vers le centre ni vers la cir-

conférence, mais du ſimple mouvement tonique de la nature, de la ſimple tendance effective au mouvement, & à toutes ſortes de mouvemens, comme nous l'avons ſouvent inſinué dans nos Mémoires & dans d'autres Ouvrages ; mouvement par conſéquent vibratoire & de reſſort, propre de toutes les parties, de tous les corps de l'univers, agiſſant par maniére de répulſion des homogènes vers les homogènes, ſéparant les hétérogènes ; d'ou naît dans les corps, nommément dans les corps terreſtres, une apparence d'attraction vers la terre, laquelle attraction eſt bien plûtôt une fuite du Ciel qu'une appétence de la Terre.

La ſeptiéme remarque eſt *ſur l'inſuffiſance du Méchaniſme ordinaire dans l'Aſtronomie Phyſique.* L'Auteur convient *qu'on ne peut pas nier en général la poſſibilité des tourbillons.* Il croit qu'ils doivent approcher d'être ſphériques,

Et nous croirions volontiers que la plus grande ſphéricité leur convient, mieux encore qu'aux Aſtres, dont il fait valoir la parité. Il diſcute enſuite l'équilibre prétendu des couches & anneaux des tourbillons, & n'a pas de peine à faire voir l'inſuffiſance de la plûpart des fictions, que de prétendus Méchaniciens - Phyſiciens ont hazardées là-deſſus, avec plus d'appareil que de ſuccès.

M. Bouguer oppoſe au ſyſtême Carteſien, qu'une Planète ne pouroit pas décrire de courbe, ſoit ellipſe ou autre, dont les deux branches fuſſent égales : par la raiſon que la planète montant du Perihélie à l'Aphélie a deux forces à ſurmonter, la peſanteur & la reſiſtance du fluide, au lieu qu'en deſcendant de l'Aphélie au Périhélie, elle n'a que la réſiſtance du fluide, & que la peſanteur, loin de lui réſiſter, lui aide : ce qui double même ſa force, ſoit négativement en ne la

diminuant pas, ſoit activement en l'augmentant. Mais dans le vrai du ſyſtême Cartéſien, ſoit corrigé, ſoit mieux expliqué, le tourbillon entraînant les planètes, ne leur réſiſte pas. C'eſt fort à propos que M. Leibnitz, d'après Fabri, avoit expreſſément diſtingué deux forces, celle du tourbillonnement, qui eſt purement circulaire, & la force en hauteur, qu'il nommoit *Paracentrique*, par laquelle une planète va d'une apſide à l'autre; d'où réſultent deux moitiés d'Elipſe auſſi égales qu'on le veut.

C'eſt ici que le Sçavant Académicien fait valoir la difficulté Newtonienne des Comètes rétrogrades, contre le ſyſtême du plein ou de l'entraînement des Aſtres par leurs tourbillons; en diſant, *de près de 40. Comètes dont on a exactement les Elémens, il y en a 17. ou 18. qui ont été rétrogrades. Une ſeule* bien conſtatée *ſuffit* comme l'Auteur le diſoit d'abord.

Le ſecond Entretien » montre
» que l'inclinaiſon des Planètes
» ne peut venir que de ce que les
» couches d'Ether qui les entraî-
» nent, & dont le tourbillon ſo-
» laire eſt formé, ne ſe meuvent
» pas préciſément dans le même
» ſens, & que les changements
» les plus conſidérables qu'on ap-
» perçoit, ſoit dans les inclinai-
» ſons, ſoit dans la ſituation des
» nœuds, ſont cauſés par l'action
» des couches les unes ſur les
» autres, qui tendent mutuelle-
» ment par leur friction, à met-
» tre une plus grande conformi-
» té dans leurs mouvements. »
Nous avons donné l'extrait de cet entretien en donnant celui de la Préface.

La premiere remarque qui ſuit eſt *ſur le changement de ſituation de l'Ecliptique*. Nous ſommes ſurpris que l'Auteur diſtingue le *ſyſtême de la Gravitation univerſelle*, de celui d'un *tourbillon*

formé d'un fluide qui transporte les corps céleſtes, déſignant par le 1^er le ſyſtême de Newton, ſyſtême d'attraction & de vuide, & par le ſecond celui de Deſcartes, du plein & de l'impulſion. Le ſyſtême de la peſanteur univerſelle n'eſt pas tellement propre de Newton, qu'il n'ait été adopté avant lui, aſſez en plein par Deſcartes même, & mieux établi aprés lui, Newton ne l'ayant établi que ſur des raiſons Mathématiques fort équivoques. C'eſt l'attraction & le vuide qui caractériſent Newton renouvellé de Kepler & des Anciens. Du reſte l'attraction étant une fois ſuppoſée, elle doit produire les mêmes effets que l'impulſion, & l'impulſion les mêmes effets que l'attraction ; l'attraction n'étant qu'un terme qui vient au ſecours de l'impulſion, dès que celle-ci eſt en défaut. Dire qu'une choſe ſe fait par attraction, n'eſt autre choſe, que dire qu'on ne voit pas com-

ment elle ſe fait par impulſion? On s'arrête à l'effet, quand on ne peut pas remonter à la cauſe : cela eſt tout ſimple. Il n'y a que la Mathématique qui puiſſe rendre ce ſyſtême d'attraction un peu tolérable, tolérable même pour des Mathématiciens, qui réellement trouvent plus de facilité, de netteté & de préciſion, à ne manier dans leurs calculs que les corps mêmes qui en ſont l'objet ; parce que l'attrayant & l'attiré étant le même corps, on n'a pas la peine d'y faire entrer les corps pouſſants avec les corps pouſſés, pour en rendre des eſpèces de raiſons plus Métaphyſiques que Phyſiques, Géométriques en un mot. Comme M. Bouguer eſt extrêmement Géomètre, il manie ce ſyſtême d'attraction avec la plus grande capacité, quoique d'ailleurs il paroiſſe pancher le plus ſouvent vers le ſyſtême des Cartéſiens corrigé & amélioré de ſa façon annoncée dans la Préface.

Le troisiéme Entretien » se sert » des principes établis ci-devant, » pour expliquer différentes par- » ticularités du mouvement des » Planètes ; la stabilité des nœuds » des Satellites de Jupiter ; les » différentes inclinaisons de l'or- » bite de la Lune ; &c. » Rien ne l'explique réellement plus facilement que la précession des Equinoxes, par le système des couches célestes courant de divers sens, & agissant pour se ramener au même sens, selon la supposition établie dès la Préface même de ce sçavant ouvrage.

La premiére remarque qui suit ce troisiéme Entretien contient une difficulté terrible que l'Auteur a eu la bonne foi d'indiquer avec réfléxion contre son propre systême des corps célestes, qui courant de divers sens travaillent à se ramener au même sens. » Lors- » que les couches, *dit-il*, ont » travaillé avec succès à se con-

» former un peu davantage dans
» leurs directions, lorsque l'or-
» bite de la Lune ne fait plus
» qu'un angle d'environ 18 $\frac{1}{3}$ dé-
» grés avec l'Equateur de la terre,
» comment se peut-il faire ensuite
» que cet angle devienne plus
» grand & qu'au bout de 9 ans il se
» trouve de 28 $\frac{2}{3}$ dégrés ?

L'Auteur n'ayant rien repliqué à son objection, nous la croyons victorieuse contre toute sorte de pur Méchanisme, contre celui même des attractions, qui est un Méchanisme intellectuel, ou corporel & fantastique. Il y a bien 25. ans au moins que cette difficulté fut proposée dans nos Mémoires & ailleurs avec un grand appareil de Phénomènes céleftes & terrestres, analogues à celui-ci, où l'on voit les anomalies de toutes les sortes sujettes à des Périodes d'accroissements & décroissements alternatifs pareils à ceux d'un Pendule, qui, après avoir tendu au repos par des oscilla-

tions courtes de plus en plus, recommenceroit par des vibrations longues de plus en plus à reprendre en quelque ſorte ſon premier élancement, & en uſeroit ainſi à jamais.

En finiſſant & dans ſa derniére remarque l'Auteur, qui nous avoit paru en quelques endroits plus Cartéſien que Newtonien, & en d'autres aſſez impartial, paroît ſe décider tout-à-fait en faveur de Newton, de l'attraction, du vuide même. Voici ſes paroles : » nous ſommes outre » cela décidés ſur un article qui » nous oblige de rejetter une infi- » nité de ſuppoſitions arbitraires. » Il ne faut plus mettre de fluide » dans le Ciel pour tranſporter les » Planètes. Les eſpaces céleſtes » ſont vuides, ou bien ils ſont oc- » cupés par une matière qui n'a » point été affectée, ou qui l'a été » autrement que celle qui entre » dans la compoſition des corps » terreſtres.

La grande raiſon qui paroît décider ainſi le ſçavant Auteur eſt 1°. l'influence du Méchaniſme, choſe dont, ſans être Newtoniens, ni Vacuiſtes, ni Attractionnaires, nous ſommes convenus dés il y a long-temps avec lui. 2°. La facilité de calculer le Ciel, les mouvemens & anomalies céleſtes dans le ſyſtême des Attractions. *On peut en s'y conformant*, dit M. Bouguer, *réduire à un calcul exact tous les mouvements céleſtes, & leurs plus petites anomalies. Ce qui fournit*, ajoute-t'il, *la derniére épreuve à laquelle on puiſſe ſoumettre un ſyſtême.* C'eſt la pure vérité que le ſyſtême Phyſique de Newton tout entier eſt très-facilement réductible en calcul. 1°. parce qu'il eſt tout calcul lui-même 2°. & n'eſt que cela; aucune idée de Phyſique n'y venant diſtraire l'Aſtronome de ſon objet; toute la Phyſique s'y réduiſant au mot d'attraction; & à celui du vuide

qui

qui ne porte qu'une idée négative.

Le ſuffrage d'un Académicien ſi ingénieux, ſi ſçavant, ſi laborieux, ſi appliqué, doit flater les Newtoniens & cauſer des regrets aux Cartéſiens & aux Partiſans du Plein & de la *Phyſique rationnelle*, pour ne pas dire *ſaine & raiſonnable* par reſpect pour l'Auteur, ni *Méchanique* par reſpect pour nous-mêmes.

ARTICLE XXIII.

RECUEIL DE PLUSIEURS Piéces d'éloquence & de Poëſie, préſentées à l'Académie des Jeux Floraux l'année 1748. avec les Diſcours prononcés dans les Aſſemblées publiques de l'Académie. A Toulouſe, chez Claude-Gilles le Camus in-12. pages 320.

CE Recueil commence par une Ode de M. Arcère ſur *le danger des Spectacles:* matière qui prête

beaucoup à la verve d'un Poëte vertueux. Celui-ci tonne d'abord contre tous les Spectacles en général; ensuite contre l'*Opera*, la *Tragédie*, la *Comédie*; & dans chacune de ces parties du Poëme Dramatique, il marque les divers objets qui séduisent. La volupté, Reine de notre Théâtre moderne est peinte de ces couleurs:

J'apperçois une Reine au sein de l'indolence,
A ses pieds sont les soins & les tendres soupirs:
Son thrône est entouré des jeux, de l'espérance,
Plus piquante que les plaisirs.
Souveraine, elle doit sa grandeur à ses charmes;
Elle sçait triompher sans combat & sans armes;
Ses appas lui servent de traits;
Elle étend son pouvoir sur la terre & sur l'onde.
L'homme est né son esclave, & les maîtres du monde

Les Rois sont ses premiers sujets.

Le *Castigat ridendo mores*, dont la Comédie fait sa devise, est ainsi réfuté :

En vain pour ramener l'esprit à la sagesse,
On vante l'enjoûment des Comiques Censeurs :
Leur fiction riante écartant la tristesse,
Sert le plaisir, mais nuit aux mœurs.
Philosophe équivoque, un Auteur vient m'instruire :
Par de fausses leçons propres à me séduire,
Mes défauts sont-ils combattus ?
Je marche avec ce guide au bord des précipices.
Le Térence François corrigea moins de vices
Qu'il ne corrompit de vertus.

Toute cette Ode est d'une lyre bien accoutumée à plaire & à être applaudie. Selon les statuts de l'Académie des Jeux Floraux, l'Au-

teur qui a été couronné trois fois, ne pourra plus composer pour le prix.

L'Ode suivante intitulée, le *Temple de la Gloire*, est un compliment à MM. des Jeux Floraux. On les félicite, dans une Strophe, d'avoir reçu parmi eux le Chantre du grand Henry (M. de Voltaire).

Des François le nouvel Homère
Brigue une place parmi vous.
Tout s'empresse ; au nom de Voltaire
On doit peu craindre les jaloux.
De Henry le Chantre sublime
Atteint déja la double cime ;
Il vole à la postérité.
Du Talent digne récompense,
Il reçoit des fils de *Clémence*
Le sceau de l'immortalité.

Cette piéce s'élève de tems en tems au ton lyrique. L'*Ode aux Graces*, qui vient après, paroît moins éclatante. Le Poëte se propose d'y montrer que les Graces

donnent le prix à tout, même à la Philoſophie.

L'Auſtére Philoſophie
Vous doit toujours ſes progrès;
Ainſi Jadis Aſpaſie
L'embellit de vos attraits.
Dans l'Ecole de la Gréce,
Où préſidoit la ſageſſe,
On plaça votre tableau.
Parois, vérité puiſſante!
Oui, je la vois plus brillante,
Quand vous portez ſon flambeau.

On trouve ici quelques Strophes aſſez belles. Un petit langage d'amour, foible & minucieux, énerve de tems en tems le génie de l'Auteur.

La Navigation, Ode.

C'eſt comme l'Hiſtoire de la Marine. On y fait remarquer l'invention, les progrès & la perfection de l'Art de naviger. On y montre le Vaiſſeau cinglant à pleines voiles, puis battu de la tempête, enfin reçu

dans un port tranquille; & tout ceci est semé de traits frappans: nous ne citons que cette Strophe.

Mais quelle horreur régne sur l'onde?
Le flambeau du jour s'obscurcit;
Les vents sifient, la foudre gronde,
La vague s'éléve & mugit.
Au Nocher, jouet des orages,
La mort s'offre sous mille images:
Hélas! il va périr.... fuyez, vaine terreur;
A la force opposant l'adresse,
Sa main des Elemens maîtresse
Les force de servir l'objet de leur fureur.

La Pauvreté, Ode.

C'est une satyre des riches qui ne font pas l'aumône; les vers sont assez bien tournés, les pensées sont vrayes & abondantes. L'Ode qui suit, intitulée le *Suicide*, présente d'heureuses naissances; elle fait voir des efforts Poëtiques.

L'Ode chagrine aux Muses ré-

pond à ſon titre. L'Auteur n'étoit pas joyeux quand il la compoſa, & les Muſes fuyoient de peur d'être grondées. On y entrevoit cependant du génie Poëtique, de la force, de l'exercice dans l'Art de rimer ; & les notes placées aux marges ſont remplies d'érudition.

La Guerre, Ode.

Il y a des images dans ce morceau de Poëſie. L'Auteur procéde noblement & avec clarté. Après avoir peint tous les fléaux de la Guerre, il oppoſe Alexandre à Titus pour élever celui-ci au deſſus du premier.

Le fougueux vainqueur du Granique
Croit égaler les Immortels :
Titus, bienfaiſant, pacifique,
Se voit ériger des Autels.
Tel qu'un torrent dans la prairie
Roule ſes flots avec furie,
L'un renverſe, arrache & détruit ;
L'autre dans ſa courſe fertile,

Tel qu'un ruisseau pur & tranquile ;
Charme des bords qu'il enrichit.

La mort de J. C. Ode.

Ce sujet si sublime demanderoit plus de force, de majesté & de noblesse dans l'exécution. Il s'y trouve néanmoins des strophes qui font plaisir.

Le vrai bonheur dans la solitude, Ode.

Cette solitude n'est pas la Thébaïde. Les plaisirs & les jeux y habitent ; les muses y font entendre leurs concerts. Le Poëte Philosophe qui veut y fixer son séjour ne paroît pas ennemi de la Société. Sa versification est coulante, naturelle & assez ornée.

Les Dieux de la Lyre, Ode.

Il y a des accès d'Enthousiasme dans cette Ode. On y chante successivement Apollon, Cupidon,

Bacchus. On dit à ce dernier.

Sur tes coteaux, Vainqueur de l'Inde,
Brillante ſans Art, ſans efforts,
Mieux qu'à Cythère & ſur le Pinde,
Ma lyre forme ſes accords:
Ton feu, qui dans mon cœur ſe gliſſe,
Dirige au gré de ſon caprice
Mes eſprits, mes ſens & mes doigts:
Plein de ta vapeur ſéduiſante,
Dieu charmant, veux-tu que je chante
Tes faveurs, ou bien tes exploits?

Le réſultat de la Piéce eſt que le Poëte renonce à tous ces Dieux pour célebrer

Le Favori de la Victoire
Et le plus chéri des Bourbons.

Après les Odes, on place trois diſcours *ſur les avantages du travail.* Le premier eſt de M. l'Abbé Foreſt de Toulouſe. Il préſente aux hommes *les travaux du corps & les travaux de l'eſprit, comme la ſource de mille avantages perſon-*

nels. C'eſt le plan général de cette pièce. Dans la premiere partie, on fait voir que les travaux du corps ſont utiles pour fortifier & conſerver la ſanté du corps ; pour entretenir la tranquillité & la gayeté de l'ame ; pour ſeconder la valeur dans les expéditions militaires. Tout ceci eſt en images ; travaux champêtres, arts d'exercice, contraſte du loiſir honteux, & de la moleſſe avec des occupations louables : tel eſt le coup d'œil de ce premier morceau. Dans la ſeconde partie, on montre que les travaux de l'eſprit ſont l'appui de la vertu, le mobile & l'ornement de la fortune, la ſource de la gloire, de la réputation & de l'autorité ; ceci eſt dans le ſtyle moral & prête beaucoup aux réfléxions. Il faut lire ce Diſcours entier pour l'eſtimer autant qu'il mérite ; nous n'en citons que ce morceau où l'Auteur prouve que les travaux de l'eſprit ſont pro-

pres de tous les âges. » L'esprit
» ainsi que la terre, a ses saisons
» marquées pour les fleurs & pour
» les fruits : cependant tous les
» tems sont pour lui le tems de la
» culture. Il est vrai que les pre-
» miers jours de la raison lui sont
» plus spécialement destinés ; l'es-
» prit alors souple & docile se prê-
» te aux impressions de tout ce
» qui le frappe ; à cet âge tendre,
» il prend la couleur & le goût
» des sucs dont il se nourit ; aban-
» donné à lui-même, il se flétrit,
» il se desséche. Combien de gé-
» nies se sont éteints faute de
» nourriture ? Au contraire si l'es-
» prit est transplanté dans un ter-
» rain fertile, il se remplit d'une
» séve abondante, il s'étend, il
» pousse des rejettons, & se cou-
» ronne de fleurs, même avant
» son printems ; à ces fleurs se
» mêlent bientôt des fruits qui ne
» meurissent qu'avec l'âge &c.

Les deux discours suivants, sur

le même sujet, ont aussi des beautés dont nous voudrions pouvoir rendre compte. Il seroit peut-être rare de trouver trois piéces aussi satisfaisantes, dans une matiére qui ne se présente pas sous des dehors bien avantageux. Nous ne pouvons qu'exhorter les Auteurs à cultiver leurs talents.

Nous rentrons dans les piéces de Poësie dont plusieurs ont été couronnées par l'Académie des Jeux Floraux. Ce sont des Poëmes, des Eclogues, une Elégie, & des Sonnets. Parmi les Poëmes, il nous semble qu'on doit distinguer celui qui a pour titre *La source des Hérésies.* Il s'y trouve de beaux vers, quoique la matière ne soit peut-être pas assez développée, assez peinte en grand. Un sçavant Mémoire de l'Académie de Berlin disoit derniérement trois mots fort remarquables sur la source des hérésies. L'*amour* en Angleterre, la *légéreté* en France,

l'intérêt en Allemagne, voila les causes des grandes révolutions du XVI. siécle. En remontant jusqu'à l'origine du Christianisme, on retrouveroit à peu pres les mêmes passions dans la naissance & le progrès des diverses hérésies : & ceci pouroit, ce semble, figurer dans un Poëme.

Celui qui porte en titre *les Horloges*, a de l'expression & de la délicatesse. On décrit ainsi les différentes espéces d'horloges.

Jadis le sable & l'onde, à l'art obeïssants
Par un flux combiné comptoient seuls les instants.
L'homme dans leur usage éprouvant trop d'obstacles,
Pour répondre à ses vœux chercha d'autres oracles :
Il sçut forcer Phœbus d'accorder ses rayons
Avec un Plan tracé par de justes crayons;
Où d'un style, élevé sur des lignes sçavantes,

l'Ombre nomme en fuyant les heures
différentes.
Mais la nuit de son voile enveloppant
les airs,
Dans le même cahos replongeoit l'Univers ;
L'art fut encor vainqueur de son ombre perfide.
Qui peut lui résister quand Minerve le
guide ? &c.

Si nous ne parlons pas des autres piéces qui suivent ce n'est pas que le talent & l'art ayent manqué aux Poëtes qui en sont les Auteurs : mais il faut laisser quelque chose au jugement du Public.

On joint à ce recueil quelques discours prononcés dans les Assemblées publiques de la même Académie. Le P. Lombard Jésuite & membre de cette compagnie Littéraire, prononça le deuxiéme de Janvier 1748. une *semonce* pour précautionner les Eleves de la Poësie & de l'Eloquence contre l'en-

vie. Il leur montra qu'il étoit utile d'éprouver les effets de cette passion, mais qu'il ne falloit jamais se rendre complice de ses excès : ce sont les deux parties du discours.

L'Auteur a de la force dans sa manière de concevoir les choses, & dans le tour qu'il prend pour les exprimer ; cela se remarque en plusieurs endroits de cette production littéraire. La seconde partie surtout est presque dans le style du *quousque tandem &c.* du *jamne vides, jamne sentis ? &c.* Citons ce morceau destiné à guérir les Gens de Lettres de leurs jalousies mutuelles.

» Ici j'éleverai ma voix : puisse-
» t-elle retentir dans la République
» des Lettres. Si la Littérature
» est devenue le théâtre sur lequel
» l'envie oppose les talens aux ta-
» lens ; si elle y fait parler aux
» Muses le langage de Megère &
» d'Alecto ; si des querelles indé-
» centes, des libelles honteux ;

» des animosités féroces avilissent
» un art par lui-même l'école de
» l'aménité des mœurs ; à quoi
» faut-il s'en prendre ? A des
» rivalités mutuelles qui divisent
» les Auteurs, eux qui n'auroient
» dû connoître que l'émulation,
» & n'éprouver que l'amitié ; à
» des mœurs insociables, qui dé-
» mentent la plus pacifique & la
» plus douce des professions ; à des
» vices qui ne paroissoient pas
» compatibles avec l'amour des
» Lettres, qui ne sont, au juge-
» ment de Quintilien, que la Phi-
» losophie ornée, & la sagesse sous
» une forme riante. Après cela,
» j'entens les Artistes réciproque-
» ment gémir sur leur situation :
» qu'ils commencent par mériter
» des amis, &c. »

L'Eloge de M. de Mariotte, Trésorier de France, & un des Quarante de l'Académie des Jeux Floraux, est une des piéces les plus considérables du Recueil. M. de

Ponſan, *Modérateur*, ou Chef de la Compagnie, a tracé ce portrait en Connoiſſeur du mérite, & en Académicien capable d'immortaliſer un Confrère. Son attention ſe porte d'abord à bien faire connoître le caractère de probité & d'honneur qui a toujours diſtingué la famille de M. de Mariotte. Ce morceau intéreſſe bien des perſonnes connues & eſtimées à Toulouſe.

L'Académicien qu'on regrette eſt peint de ces couleurs, qui repréſentent auſſi-bien l'ame que l'eſprit, les vertus que les talens, & la conduite du Citoyen que la carrière de l'homme de Lettres. M. de Mariotte cultiva de bonne-heure ſon riche naturel. Il prononça des diſcours d'appareil, dans un âge où il eſt ordinaire de prendre encore des leçons d'Eloquence. Il entra en lice pour les récompenſes Académiques avec des hommes, qui ont joué depuis

un grand rôle dans le Monde Littéraire. Un de ſes Rivaux fut M. Roy, & nos Mémoires parlant en Nov. 1711. des diſcours de ces deux jeunes Orateurs, qui avoient balancé les ſuffrages, dirent que *pour juger de ces deux pièces, il falloit prendre parti entre Iſocrate & Démoſthène*. Nous ſommes bien aiſes de rapporter ce trait, qui fait honneur à M. de Mariotte, & qui montre auſſi que nos Ancêtres, dans la courſe périodique que nous faiſons tous les mois, ne craignoient pas d'outrer les éloges, quand il falloit encourager les talents.

M. de Mariotte entra dans l'Académie des Jeux Floraux en 1713. & en 1716. il prononça, dans une ſéance publique, le Panégyrique funébre de Louis XIV. Cette action d'éclat réuſſit parfaitement. Auſſi l'Orateur avoit-il toutes les parties de l'éloquence, la facilité de l'invention, la beauté du ſtyle,

l'harmonie de la voix, & l'objet de son travail, étoit la vie d'un très-grand Roi.

Dans la suite, cet Académicien alla s'établir à Paris, & depuis l'année 1731. jusqu'à sa mort en 1748. il n'a plus quitté cette Capitale. Ceci est un des faits qu'on rencontre le plus souvent dans la vie des illustres Littérateurs. La Province les éleve, les cultive ; & Paris les attire par sa renommée, les captive par ses charmes. M. de Mariotte n'oublia pourtant pas ses Compatriotes. Placé au centre des rapports & des affaires, il s'employa pour eux tant que sa santé le lui permit. Dans ses dernières années, il fut privé de la vue : épreuve la plus sensible pour un homme de Lettres, dont les livres sont l'élément. Il y suppléa par les yeux d'autrui. Il se consola par le fond de bonne humeur qui étoit dans son caractère, & la Religion donnant les

grands traits à toute cette conduite de Philoſophe, il mourut en Chrétien, regretté de ſes proches & de ſes amis ; digne d'être célébré dans une Académie qu'il a honorée, & par un Confrère qui allie la bonté du cœur aux agrémens de l'eſprit.

On a placé ſur la fin de ce Volume quelques Eclogues de M. Pope, miſes en vers par Madame de *Montégut*, Maîtreſſe des Jeux Floraux : car cette Académie eſt comme l'Inſtitut de Bologne, où l'on n'eſt point étonné d'entendre nommer *la Signora Dottor* parmi les Maîtres ou Profeſſeurs.

ARTICLE XXIV.

RELACION HISTORICA del Viage à la America Méridional &c. Por Don Jorge Juan, y Don Antonio de Ulloa &c. Relation du Voyage fait dans l'Amérique Méridionale. Par D. George Juan & D. Antoine de Ulloa Capitaines de Frégate &c. A Madrid. 4°. Suite de l'Article XVI. au mois de Février. On trouve cette Relation à Paris, chez les FF. Guerin, rue S. Jacques.

LA Relation Eſpagnole s'étend beaucoup ſur le génie & les mœurs des Indiens de la Province de Quito. Cette Deſcription ne déplaira pas. Il n'eſt pas aiſé de comprendre comment une Nation, qui dans les ſiécles paſſés, a conſtruit ces ouvrages merveilleux, dont les reſtes ſubſiſtent encore, a pû tellement dégénérer, qu'elle ſemble re-

nir le milieu entre l'homme & la bête. Si l'on pouvoit révoquer en doute tout ce qu'on lit de ces Peuples dans les anciennes histoires de l'Amérique, & le regarder comme autant de Fables, on seroit peu embarrassé : mais les monumens qu'on voit encore dans le Pays ne permettent pas de contester des faits si bien établis. Ce qui augmente la surprise, c'est que les Indiens ne furent pas seulement Maçons & Architectes, ils furent aussi Legislateurs. Leurs loix, en plusieurs points, donnent encore une plus grande idée de leur raison, que ni les Palais ni les chemins.

Il est évident que les Indiens, qui vivent aujourd'hui dans la Province de Quito, descendent des premiers Indiens, & qu'ils ne sont pas une génération transportée d'ailleurs en ces climats. Cependant ils paroissent n'avoir aucune intelligence, & n'agir ordinairement que par je ne sçais

quel inſtinct ; il faut en excepter certaines occaſions, ſurtout celles où il eſt queſtion de quelque méchanceté & de quelque crime. Alors ils ont de la pénétration, ils ſçavent prendre de juſtes meſures pour l'exécution d'un projet, & l'on les prendroit pour des hommes de beaucoup d'eſprit. Si l'extrême indifférence qu'ils ont pour les choſes temporelles ne s'étendoit pas juſqu'à celles de l'autre vie, ils ſeroient, ſelon la Relation, auſſi heureux, qu'on l'étoit dans le ſiècle d'or. Il ſe préſente ici tout naturellement une réfléxion que nous ne diſſimulerons pas. Il eſt très-avantageux à cette Nation de mépriſer ſouverainement tout ce que les Européans vont chercher avec tant d'avidité dans les Régions qu'elle poſſéda autrefois. Si elle étoit ſenſible ou intéreſſée, ce ſeroit pour elle une déſolation continuelle, de ſe voir enlever tous ſes thré-

ſors, après qu'elle les a tirés des mines par ſon propre travail.

Les Indiens conſervent une parfaite égalité d'ame dans la bonne & la mauvaiſe fortune. Lorſqu'on honore quelqu'un d'eux de la dignité d'Alcalde, c'eſt comme ſi on l'obligeoit d'exercer le miniſtère d'Exécuteur public, *como el de verdugo*. Ils ſe contentent des alimens qui ſont en uſage parmi eux, ſans être tentés d'en chercher de mieux apprêtés, ni de plus délicats. Si l'on mettoit devant eux des mêts d'un meilleur goût, il y a quelque apparence qu'ils ne les refuſeroient pas, mais ils ne prendront jamais la peine de les apprêter. On eſt ſurpris de voir que la crainte du châtiment, l'eſpoir de la récompenſe, & le reſpect dû aux Chefs qui commandent, motifs ſi puiſſans & ſi efficaces partout ailleurs, ſont ſans force & ſans ſuccès à leur égard.

La lenteur de ce peuple indolent

lent & pareſſeux paroît dans les ouvrages dont ils ſont chargés, & qu'ils n'achevent qu'en beaucoup de tems, de ſorte que c'eſt un Proverbe, quand il s'agit d'un travail de longue haleine, de dire, qu'il n'y a qu'un Indien qui le puiſſe faire. Il eſt vrai néanmoins qu'ils labourent les terres qu'il faut cultiver pour avoir les grains néceſſaires à leur ſubſiſtance; mais les femmes ſont chargées de tout le reſte & font même la récolte avec leur petite famille. Les ſeules occaſions, où l'on remarque en eux de l'activité & de l'empreſſement, ce ſont les réjouiſſances & les danſes publiques. Ils s'aſſemblent en grand nombre, quelqu'un de la troupe bat d'une main un petit tambour & tenant de l'autre une eſpece de Flageolet, il joue en même temps de cet inſtrument. Alors tout ſe met en mouvement, & la danſe eſt générale: ce qui conſiſte à paſſer

d'une place à l'autre, ſans régle & ſans ordre. Pendant qu'on danſe, quelques Indiennes chantent diverſes chanſons en leur langue.

Le principal ſoin de celui qui donne la fête eſt de préparer une grande abondance de Chicha, faite avec du Mayz fermenté; c'eſt le nom de la boiſſon dont ils uſent. La table qui eſt au milieu de l'aſſemblée, n'y eſt que pour la forme, car on n'y voit preſque aucun mets à leur gout: mais ſi l'on mange peu, on boit exceſſivement, juſqu'à ce que tous les conviés tombent à côté les uns des autres, hommes & femmes étendus peſle-meſle, avec toute l'indécence imaginable. Les réjouiſſances durent, juſqu'à ce que les Curés viennent en perſonne répandre tout ce qu'ils trouvent de boiſſon & ſéparent ces infatigables buveurs.

La ſobriété n'eſt pas mieux gardée dans les enterremens. On y

boit beaucoup & long-temps à la mémoire du défunt. Les parens & les amis s'y ſignalent ; ceux-ci ſortent de la caſe, pour arrêter les paſſans & les preſſer de venir partager le deuil. Ce ſont des troupes auxiliaires qui repandent une nouvelle ardeur. On boit plus qu'auparavant. La cérémonie funébre, bien différente de celles qu'on pratique parmi les autres nations, dure trois ou quatre jours & quelquefois plus. La triſteſſe eſt tellement noyée dans la liqueur dont on s'eſt pleinement abreuvé, qu'on n'a plus beſoin d'aucune autre conſolation. N'y a-t-il pas chez les peuples les mieux policés, plus d'un particulier qui gouteroit aſſez cette maniere de célébrer les funérailles & de regretter les morts ? Il y a longtems qu'on ſçait en Europe que le vin eſt tantôt un remède, tantôt un préſervatif contre le chagrin. C'eſt une des grandes maximes de la morale

Bacchique, & pour combien de gens cette morale n'eſt pas une morale de pure ſpéculation !

Parmi tant d'excès ſi communs dans toute la nation, on remarque que les jeunes garçons ni les jeunes filles à marier ne ſe permettent pas l'yvreſſe ; mais ce n'eſt pas horreur du crime : le motif eſt aiſé à deviner : c'eſt que, ſelon les Indiens, il ne convient pas de s'enyvrer quand on n'a perſonne dont on doive attendre du ſecours. A parler exactement, il n'y a que les chefs de famille qui puiſſent uſer du droit dans toute ſon étendue, parcequ'ils ont femme & enfans, qui ne les abandonnent pas. Dès que les autres ſeront mariés, ils jouiront à leur tour du Privilège.

Les femmes Indiennes, quoiqu'auſſi indifférentes que les hommes pour les choſes temporelles, conçoivent une affection ſi forte, pour les volailles qu'elles élevent,

qu'il n'eſt pas poſſible de les engager à les vendre, quelque prix qu'on leur offre. Ceux qui veulent en acheter prennent le parti de les tuer. Alors l'Indienne voyant que le mal eſt ſans remède, reçoit l'argent qu'elle refuſoit opiniatrément.

Les Indiens reſpectent beaucoup leurs Curés. Un Indien avoit manqué d'aſſiſter au Catéchiſme & à l'Office, un jour d'obligation. Le Curé qui ſçut qu'il ne s'étoit abſenté que pour boire, le fit châtier, & le coupable remercia très-ſincérement ſon Bienfaiteur. Le Curé ayant ajouté qu'il ſeroit traité de même toutes les fois qu'il s'abſenteroit auſſi mal à propos, l'Indien qui ne vouloit pas le tromper, le pria de lui donner encore autant de coups, parce qu'il étoit déterminé à recommencer le Dimanche ſuivant. La ſoumiſſion ſervile de tels Paroiſſiens à l'égard de leurs Paſteurs, ne contribue

pas beaucoup à la gloire de la Religion. Il eſt toujours à craindre qu'elle ne leur ſoit auſſi indifférente que tout le reſte, & qu'ils ne ſoient diſpoſés à changer de Religion toutes les fois qu'ils dépendront de Maîtres qui leur ordonneront d'en changer.

La ſtupide indifférence des Indiens ne les empêche pas d'être très-attachés aux ſuperſtitions dans leſquelles ils ont vêcu. Ils ſont preſque tous Devins, ils uſent de mille artifices pour réuſſir dans ce qu'ils entreprennent, & ils enſeignent ces ſécrets diaboliques à ceux qui ne les ſçavent pas.

On devine aiſément qu'il y a bien des abus dans les mariages parmi une Nation qui n'a nul ſentiment de honte ni d'honneur, & qui craint ſi peu le châtiment, qu'à la vûe du ſupplice, elle n'eſt intimidée ni par la préſence de la mort, ni par tout ce qu'on lui dit des tourmens de l'Enfer, où ſont

condamnés tous ceux qui ne meurent pas chrétiennement.

La Relation apprend de quelle maniére on s'y prend pour les confeſſions de cette eſpèce de Chrétiens. Ce n'eſt pas beſogne faite ; & il ne paroît pas qu'on en puiſſe confeſſer pluſieurs par jour. Le Confeſſeur, après avoir commencé par inſtruire fort au long le pénitent de tout ce qui doit précéder & accompagner la Confeſſion, l'interroge ſur tous les articles qui entrent naturellement dans la vie des Indiens : car ils ne parlent jamais en ces occaſions, ſi l'on ne les fait parler. Dès que le Confeſſeur ſe tait, le Pénitent fait de même, & gardera le ſilence tant que le Confeſſeur ne pourſuivra pas les interrogations. On lui repréſente le plus fortement qu'on peut, que s'il ne ſe repent pas de ſes péchez & n'en demande pas ſincérement pardon à Dieu, ſon ame ſouffrira éternellement dans

l'autre vie : il écoute tranquillement toutes ces menaces, & ſe contente de dire, Pere *cela ſera ſans-doute ainſi, aſſi ſera Padre*, ſans être aucunement allarmé.

Les Indiens ſont ſi peu touchés des vérités de la Religion les plus capables de cauſer de la frayeur, qu'ils ne viendroient pas avertir les Miniſtres de l'Egliſe pour diſpoſer à la mort les malades qui ſont à l'extrêmité, s'ils ne ſçavoient qu'ils ſont ſévérement punis quand ils y manquent ; & cette crainte même n'empêche pas qu'ils n'en laiſſent mourir pluſieurs ſans en donner avis. Cette malheureuſe inſenſibilité, bien connue de ceux qui les inſtruiſent, eſt cauſe qu'on n'admet que très-peu d'Indiens à la participation des Saints myſtéres.

Tout ce que nous venons de rapporter au déſavantage des Indiens, ne regarde que ceux qui vivent dans les petites peuplades ;

où tout ce qu'on peut faire, c'eſt de leur apprendre ce qui eſt néceſſaire au ſalut. L'Auteur de la Relation remarque qu'on ſe tromperoit fort, ſi l'on jugeoit de même des Indiens du Paraguai. Les Jéſuites qu'on a chargés du ſoin de ces miſſions, ſont venus à bout, par leurs travaux, de former d'un peuple vagabond une eſpèce de République trés-bien policée. Ces Peres y enſeignent même le Caſtillan aux jeunes Indiens, & à quelques-uns la Langue Latine. Les arts Méchaniques s'y exercent proprement & avec goût. On a en horreur dans toute l'étenduë de ces miſſions les mœurs barbares qui y regnoient autrefois.

Ce n'eſt pas ſeulement dans le Paraguai, que les Indiens ſont capables d'inſtruction : ceux qui vivent dans les Villes conſidérables, parmi les Eſpagnols, ont de l'intelligence & de la docilité. Il y en a parmi eux qui ont appris à

ſaigner & qui le font avec tant d'adreſſe & de légéreté, qu'on peut les comparer en ce point aux plus habiles Chirurgiens de l'Europe. C'eſt ce qu'ont déclaré M. de Juſſieu, & M. Seniergues Chirurgien Anatomiſte, qui accompagnoient les Mathématiciens François.

Les Indiens ſont robuſtes & d'un bon tempérament. La maladie qu'ils craignent davantage, parce qu'ils en guériſſent rarement, c'eſt la petite vérole. Il n'en périroit pas tant s'ils étoient ſecourus, comme il ſeroit beſoin : mais ils ne ſçavent point aider la nature par des remèdes convenables : ainſi il n'eſt pas étonnant que preſque tous ceux qui ſont attaqués de ce mal, ſuccombent à la malignité de ſon venin. C'eſt une eſpece de maladie épidémique, qui revient tous les ſept ou huit ans & quelquefois dans un plus long intervalle.

La Relation vient ensuite a plusieurs particularités concernant les montagnes appellées *Cordélieres*. On parle des rivieres qui y ont leur source, & dont les unes terminent leur cours à la mer du Nord, & les autres à la mer du Sud. On décrit divers ponts qu'on a pour les passer, quand elles ne sont pas guéables, & il y en a d'une structure singuliere. On n'a point omis les plantes médécinales qui croissent dans ces montagnes, ni les quadrupedes, ni les oiseaux qui s'y rencontrent. Toutes ces Descriptions amuseroient agréablement nos Lecteurs, si elles n'occupoient pas trop de terrain. Ce sera assez pour nous de faire connoître les *Condors*. Ce sont des oiseaux plus gros qu'aucun de ceux qu'on voit voler. Ils ressemblent assez pour la figure à cette espece de Corbeaux qui contribuent à la netteté des rues dans l'Amérique Méri-

dionale, mais ils ſe tiennent toujours dans les lieux les plus élevés : cependant il y en a qui ſe laiſſent apprivoiſer. Ces oiſeaux ſont carnaciers, & l'Auteur en vit un qui enleva en ſa préſence un agneau. Le *Condor* s'éleva par ſon vol à certaine hauteur d'où il laiſſa tomber ſa proye, qu'il vint reprendre pour la laiſſer tomber une ſeconde fois. Les Indiens étant accourus au bruit des petits pâtres & des chiens, le *Condor* prit ſon eſſor & on l'eut bientôt perdu de vue. Il a l'aile ſi forte que d'un coup de fouet il renverſe un homme à terre. Les Indiens étoient trop intéreſſés à ſe précautionner contre de pareils ennemis, pour ne pas s'évertuer en cette occaſion. L'intérêt donna toujours de l'eſprit. Ces hommes ſi ſtupides ont été plus ruſés que ces oiſeaux dont cependant la défiance eſt extrême. On les enyvre de cette maniere : on trempe de la chair

dans le jus de quelques herbes fortes: on l'enterre jusqu'à ce qu'elle soit corrompuë. Ensuite on la découvre; les Condors attirés par l'odeur, y viennent de loin, & s'enyvrent tellement en mangeant, qu'ils demeurent immobiles pendant quelque temps, alors les Indiens accourent & les tuent.

Le *Zumbador* est un autre oiseau qu'on voit rarement. Il ne vole que pendant la nuit, & le bruit qu'il cause par le mouvement de ses aîles s'entend à la distance de plus de cinquante toises. Son chant consiste dans une espece de siflement, assez semblable au chant des autres oiseaux nocturnes. On passa plusieurs nuits dans l'espérance de voir quelques Zumbadors, au clair de la Lune, car c'est le tems où ils volent plus fréquemment, on se fût crû dédomagé de ses peines, si l'on eût pû distinguer le volume de ces oiseaux & la rapidité de leur vol. Mais on n'en vint pas à

bout, quoiqu'ils paſſaſſent aſſez près. On appercevoit ſeulement une trace blanche facile à diſtinguer ſur leur paſſage.

Il eſt à propos de dire un mot de deux ânimaux domeſtiques qu'on éléve dans ces Contrées, la *Vicuna* & le *Guanàco*. Il ſont couverts de laine comme les moutons, mais plus grands & plus forts, & ils ſont d'une grande utilité pour le ſervice des mines. Ils marchent par des chemins impraticables à toutes les autres bêtes de charge. On nous a aſſurés que ce ſont de vrais chameaux, mais de la petite eſpéce.

Nous ne dirons rien de ces iris ou plûtôt de ces couronnes lumineuſes, que chacun peut voir autour de ſa tête en conſidérant ſa propre image, dans un nuage qui tient lieu de miroir. Il y a peu de tems que nous en avons parlé en rendant compte de la Relation de M. Bouguer, inſérée dans les

Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1744. Comme il n'y a nulle apparence qu'on ait ſitôt oublié un Phénomène ſi nouveau, ce ſeroit une répétition inutile.

La Relation Eſpagnole décrit ici une chaſſe extraordinaire & qu'on déſaprouveroit comme téméraire, ſi les gens les plus ſenſés & les plus ſages ne ſe faiſoient un plaiſir de cet exercice. Les Eſpagnols montrent en cette occaſion qu'ils méritent d'avoir d'excellens chevaux, puiſqu'ils ſçavent les mener avec tant de hardieſſe & tant d'habileté. On s'aſſemble en très-grand nombre, les uns à cheval, les autres à pied, chacun ſuivi de ſon chien. C'eſt ordinairement dans quelque terrain uni, entouré de hauteurs, qu'eſt le rendez-vous. Les Cavaliers occupent les hauteurs, & ceux qui ſont à pied ſe répandent parmi les ravines & les fonds, pour faire partir

les bêtes que l'on veut chaſſer. Cette petite armée, diſpoſée par pelotons, occupe quelquefois trois ou quatre lieuës. Dès qu'on a lancé la bête, le cheval qui eſt le plus près, la pourſuit avec tant d'ardeur qu'il n'eſt plus poſſible de le retenir. Il n'obéit plus ni à la voix ni à la bride. Il ſuit ſa proye par des chemins ſi roides & ſi eſcarpés, qu'un homme à pied n'oſeroit y paſſer ſans de grandes précautions. Il ſemble que le Cavalier va périr, s'il ne ſe jette à bas, plûtôt que de s'abandonner à un cheval dont il n'eſt plus maître. Après avoir couru quelquefois trois ou quatre lieuës, & ſon cheval n'en pouvant plus, le Chaſſeur a la douleur de voir échaper ſa proye, ſur laquelle pluſieurs autres Chaſſeurs viennent fondre des divers poſtes où ils étoient placés. La bête vivement pourſuivie par tant de Cavaliers eſt priſe en peu de temps. Ces

courſes ſont ſi périlleuſes, qu'il en a couté la vie à plus d'un Chaſſeur, qui courant ſur des deſcentes trop roides, a roulé dans le précipice. Les chevaux dont on ſe ſert dans ces occaſions ont été nourris parmi les rochers eſcarpés & ſur les montagnes, où ils ſe ſont accoutumés de bonne heure à courir. Ils ſont d'une légéreté merveilleuſe. Ils ne ſont pas beaux, mais très-courageux.

On lira volontiers dans la Relation tout ce que l'Auteur y rapporte des mines d'or & d'argent de la Province de Quito. Il y en a qu'on ne connoit plus depuis les révoltes des Indiens, mais on les retrouveroit ſans-doute, ſi l'on en avoit beſoin: on les laiſſera repoſer, tant qu'il y en aura aſſez d'ouvertes pour occuper tout ce qu'on a d'ouvriers à y mettre. On vient enſuite aux monuments qui reſtent de la capacité des Indiens dans les Arts méchaniques. Ils n'é-

galerent pas à la vérité les grands Maîtres qu'on a admirés dans l'Europe ; mais leurs ouvrages dont on ne voit plus que des ruines, ſuffiſent pour nous convaincre de leur induſtrie.

Les Indiens ornoient le lieu de leurs ſépultures par des amas de pierres & de briques dont ils formoient une eſpèce de Dôme ſur le corps, qui étoit étendu à terre ſans être inhumé : ce ſont comme autant de petites montagnes qu'on rencontre partout, de diſtance en diſtance, & plus fréquemment dans les endroits autrefois les plus peuplés. La hauteur de ces monumens eſt ordinairement de huit à dix toiſes, la longueur de vingt à vingt-cinq, la largeur un peu moindre. Il y en a quelques-uns dont la maſſe eſt en tout ſens plus étenduë. On conjecture que la différence, qu'on remarque entre ces monumens, déſigne la différence des conditions de ceux qui y ont été mis.

On rangeoit auprès du mort les meubles d'or, d'argent, de cuivre, & les pierres précieuſes qui avoient été à ſon uſage. Il n'eſt pas étonnant que les Eſpagnols qui vont chercher ces riches métaux dans les entrailles de la terre, ayent fouillé dans ces tombeaux, où ils eſpéroient trouver de l'or & de l'argent tout épuré. Ils n'ont pas toujours été heureux dans cette recherche. Car il y a pluſieurs de ces monumens où il ne ſe trouve que le ſquelete du mort avec quelques vaſes de terre, où il buvoit de la *Chicha*, & d'autres choſes, qui ne ſont eſtimables que par la ſingularité & l'antiquité. Cependant après avoir beaucoup travaillé & beaucoup dépenſé, on ouvre enfin de temps en temps quelque ſépulture qui dédommage des frais & des fatigues paſſées.

Parmi les divers meubles qu'on enterre auprès des morts, il s'y rencontre auſſi quelquefois des

miroirs de pierre. Les uns ſont d'une eſpèce de pierre dont la ſurface eſt naturellement polie, mais cette pierre n'eſt pas tranſparente ; & pour la couleur elle reſſemble aſſez au plomb. Le côté du miroir qui repréſente les objets eſt un plan circulaire très-poli. Les glaces ne le ſont pas davantage. L'autre côté eſt un peu ſphérique. Ces miroirs n'ont ordinairement que trois ou quatre pouces de diametre : cependant l'Auteur en a vu un dont le diametre étoit de dix-huit pouces environ ; la ſurface en étoit concave, & auſſi exactement polie que ſi elle avoit été travaillée par les plus habiles ouvriers. L'autre eſpèce de pierre dont les Indiens faiſoient leurs miroirs, s'appelle pierre de *Gallinazo*, parcequ'elle eſt noire & de la couleur de cet oiſeau : la ſurface en eſt raboteuſe ; mais malgré la dureté de cette pierre, on eſt venu à bout d'en fabriquer des

miroirs aussi polis, de l'un & l'autre côté, que si l'on avoit eu alors dans l'Amérique tous les instrumens propres pour ce travail. Parmi ces miroirs, il y en a de plans, de concaves, de convexes. Cette pierre est un peu transparente.

Les haches qu'on trouve dans les tombeaux sont la plûpart de cuivre; il y en a aussi de pierre: elles sont de différentes grandeurs. Mais pour la figure elles ressemblent assez à celles qui sont en usage parmi nous. Les vases de terre qu'on y a découverts, dont les uns servoient pour conserver la *Chicha*, & les autres pour boire cette liqueur favorite de la nation, sont d'une terre noire ou de quelque minéral dont le grain est si fin qu'on ne conçoit rien de mieux en ce genre. La délicatesse de la façon répond à celle de la matière qu'on ne connoît plus.

Ils mettoient aussi l'or en œu-

vre avec beaucoup d'Art. On a des braſſelets, des colliers, des pendants d'oreille, de petites plaques pour l'ornement du nez. Tous ces ouvrages ſont auſſi minces que le papier. Il y a des idoles qui ne ſont pas plus épaiſſes. On ne comprend pas comment les moules où elles ont été fonduës, ſi c'eſt ainſi qu'on les a fabriquées, ont pu être rompus ſans endommager l'idole où l'on n'apperçoit d'ailleurs aucune marque de ſoudure. La ſurpriſe eſt entiere quand on conſidére que les Indiens, ſelon toutes les apparences, n'avoient point d'autres inſtrumens que ceux qu'on tire de leurs tombeaux. Ce qui étonne encore plus que tout le reſte, c'eſt que ſans avoir ni fer ni acier, ils ayent pu donner diverſes figures aux émeraudes qu'ils prennoient dans certaines mines de la côte de *Manta*, aujourd'hui inconnuës, parcequ'on ne les a pas cherchées aſſez ſoigneuſement:

on trouve de ces émeraudes dans les tombeaux des environs.

Les temples & les Palais des Rois de Quito, ne ſont pas auſſi magnifiques que ceux de Cuſco, Siége de l'Empire des Incas, mais c'en eſt aſſez pour juger que les Indiens de Quito n'ignoroient pas l'Architecture. Il reſte des murs de pierres extrêmement dures & très-difficiles à tailler, toutefois jointes enſemble dans la plus grande perfection. Quant à la diſtribution de l'intérieur de ces édifices, on ne fait que conjecturer; ces monumens n'étant pas aſſez conſervés pour qu'on puiſſe juger de ce que les Architectes ont voulu faire. Il y a pourtant quelques Palais compoſés de pluſieurs cours ou ſalles quarrées dont les murs ſont encore en bon état.

Les guerres qu'il y a eu entre les Indiens, les ont mis dans la néceſſité de s'appliquer aux fortifications. Les Lacédémoniens ſont

le ſeul peuple qui n'ait voulu pour la ſureté de la Patrie, aucune autre défenſe que la valeur de ſes Citoyens. Sparte n'avoit point d'autre rempart. Il eſt plus naturel & plus raiſonnable que les plus foibles empruntent le ſecours de l'Art, pour réſiſter aux plus forts. La ſituation, les foſſés, les murailles n'étoient pas des avantages inconnus dans l'Amérique Méridionnale, les veſtiges & les débris de ces ouvrages nous apprennent ce qu'on y ſçavoit alors d'Architecture militaire. C'eſt peu de choſe, ce n'eſt rien auprès de ce qu'elle eſt parmi nous: mais tout étoit proportionné aux machines de guerre propres du temps. C'eſt la régle générale des Ingénieurs de tous les pays & de tous les ſiécles, pour l'attaque & pour la défenſe.

Par tout ce que nous venons de rapporter, & encore plus par ce que nous avons paſſé malgré nous, ſacrifice

ſacrifice que nous faiſons ſouvent à la briéveté, il paroît que l'Amérique eſt un fond, dont on ne tire pas à beaucoup près tout ce qui s'en pourroit tirer, s'il étoit ſuffiſamment en valeur. Outre les mines d'or & d'argent, combien d'autres mines n'attendent que des bras pour enrichir leurs Maîtres ! L'albâtre, le cryſtal de Roche, le ſouffre, le vitriol, les émeraudes s'annoncent partout, & ſemblent inviter les Eſpagnols à en profiter, ſans qu'on daigne y faire attention. Ce ſeroit pourtant de nouveaux tributs que l'Amérique payeroit à ſes Conquérans.

On a inſéré dans ce volume les planches néceſſaires pour faciliter l'intelligence de la Relation dans certains détails. On y voit d'un coup d'œil ce qui eſt expoſé plus au long dans l'ouvrage : ce n'eſt pas que le ſtyle n'en ſoit très-clair ; mais, pour parler ainſi, des planches bien deſſinées & bien

gravées ont encore plus de clarté. Le volume eſt terminé par une carte à grand point des triangles qu'on a meſurés pour tracer la Méridienne de Quito. M. Bouguer en a déja fait graver une en petit dans ſon Mémoire (tom. de l'Académie pour 1744.)

On accuſoit autrefois les Eſpagnols de cacher aux Etrangers, & de réſerver pour eux ſeuls la connoiſſance de l'Amérique méridionale : cette accuſation n'aura plus lieu. La Relation, que nous annonçons, expoſe dans une juſte étendue, tout ce qu'on déſiroit ſçavoir de ces vaſtes régions.

ARTICLE XXV.

CATALOGUE DES LIVRES de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin. A Paris, chez Gabriel Martin, ruë S. Jacques. 8°. pages 617. Suite de l'Article XIV. au mois de Février.

NOus rentrons dans cette Bibliothèque par la Faculté de Droit. M. l'Abbé de Rothelin donnoit beaucoup plus dans les Traités particuliers, que dans les Collections, ou dans les Commentaires généraux; plus dans notre Jurisprudence Françoise, que dans l'Etrangère; plus dans la partie Ecclésiastique, que dans les matières Civiles.

Il y a bien des livres, sous cette classe, qui seront livrés au premier venu pour le prix qu'il offrira: par exemple, un *Hostiensis*, un *Jean d'André*, un *Balde*, un

Ancharano, un *Decius*, &c. Ces Messieurs ne sont guères à la mode aujourd'hui, & l'on ne se trouve plus exposé à l'avanture de Petrarque, qui courut risque d'être battu par son pere, parce qu'il préféroit la lecture des Orateurs & des Poëtes aux leçons de Jean d'André son Professeur.

Au n°. 1219. on voit un livre très-rare en François. C'est le *Songe du Vergier*, de l'édition de Jacques Maillet en 1491. Il doit être en lettres Gothiques, parce que cet Imprimeur, & quelques autres du même tems, affectionnoient ce mauvais caractère; bien différens en ceci des Fondateurs de l'Imprimerie, qui donnèrent toutes leurs Editions en beau caractère Romain.

On a dans la même classe du Droit une très-belle suite des Procès-verbaux MSS. de la plupart des Assemblées du Clergé de France, depuis le Département de 1516.

jusqu'en 1641. Il est vrai que toutes ces piéces ont été imprimées dans les grands Recueils que tout le monde connoît, & qui sont aussi dans cette Bibliothèque; mais la magnificence d'un amateur de livres est d'avoir des MSS. depuis que l'Imprimerie a été trouvée, comme la vogue seroit pour les Imprimés, s'ils étoient aussi rares que les MSS. D'ailleurs les pièces originales, ou les Copies fidéles servent en mille rencontres à rectifier les Editions.

Les Sciences & les Arts, comprenant la Philosophie, la Médecine, la Mathématique, l'Histoire naturelle, &c. ne sont pas ici au plus haut point de perfection. Il s'y rencontre néanmoins des morceaux très-estimables; comme le Platon de Henri Etienne; l'Aristote de l'Imprimerie Royale en 1719. le Théophraste de Cambridge en 1712. & celui de Glascow en 1743. les Ouvrages Phi-

loſophiques de Pétrarque, d'une très-ancienne Edition. Le plus recherché de tous, dans cette claſſe, ſera la *Queſtion Royale* du fameux Abbé de S. Cyran. C'eſt l'A B C des Bibliothéquaires, que de connoître la rareté & la cherté de ce livre. Nous ne parlons point des Philoſophes modernes: du *Thomas Hobbes*, avec la réfutation par *Richard Cumberland*; du *Machiavel*, avec l'*Anti* du Roi de Pruſſe; de la *Théodicée* de Leibnitz; des Œuvres de *Malebranche*; du *Newton* de 1723. avec celui d'Algaroti de 1737. & celui de M. de Voltaire de 1738. &c. On connoît tous ces livres, on doit les ſuppoſer dans une Bibliothèque bien ſuivie, & il en eſt de même des Modernes célèbres, qui ſe rapportent aux autres Claſſes. On n'attend pas de nous des Notices à cet égard.

Mais dans la diviſion des Belles-Lettres, il ſe rencontre une infi-

nité de choſes qui pourroient nous arrêter longtems. La Grammaire, ſoit Françoiſe, ſoit Etrangère, n'eſt pas complette dans ce Catalogue. L'illuſtre Abbé s'eſt contenté d'avoir la plûpart des bons livres en chaque genre. L'Eloquence, ſurtout en ce qui concerne les Orateurs Grecs, eſt fort bornée. Un Demoſthène de 1504. & d'Alde-Manuce, eſt ce qui nous paroît de plus conſidérable. Mais à la tête de l'Eloquence Latine, le Ciceron figure de toutes les manières. Il y a du Froben, du Manuce, du Robert Etienne, du Jenſon, ce François ſi célèbre, qui alla faire de magnifiques Editions à Veniſe dès l'an 1470. M. de Rothelin avoit de lui les Epîtres de Ciceron à Brutus, à Atticus, à Quintus, avec la date de cette année, & les Epîtres Familiaires de l'année ſuivante 1471. Il avoit les trois livres de l'Orateur, les Epîtres & les Ouvrages Philo-

ſophiques d'une très-ancienne impreſſion, ſans marque de lieu ni d'année. Pour les Offices, on les trouve auſſi de l'année 1471. Mais c'eſt trop tard de cinq ou ſix ans pour ſe flatter d'avoir la première Edition, qui eſt de 1465. & 1466. Enfin pour raſſembler les extrémités, en franchiſſant l'intervalle de près de trois ſiècles, le Catalogue indique auſſi le beau Cicéron d'Olivet commencé en 1740.

Dans l'ordre des Poëtes, M. l'Abbé de Rothelin avoit acquis l'Homère de 1488. qui eſt abſolument la première Edition de cet Auteur. Voila donc encore un exemplaire, qu'il faut joindre à ceux dont on a publié la Notice dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions. Nous ne faiſons pas cet Extrait pour gêner les Acquéreurs futurs, pour les forcer à faire plus de dépenſe qu'ils ne voudroient : mais il nous ſera

permis de dire, en faveur du Prince des Poëtes, qu'il ne doit pas être abandonné dans la vente, ni traité comme un livre trivial. Notre siècle fournit des exemples trop répétés de ces sortes d'injures littéraires. Tandis qu'on vend au poids de l'or mille productions imbécilles, on abandonne, pour la somme la plus légére, des miracles d'érudition & de Typographie. Nous pourions citer à ce sujet des faits qui paroîtroient incroyables, si l'on ne sçavoit à quel dégré est parvenue notre indifférence pour le vrai beau, & notre activité pour la littérature frivole. Mais qu'arrive-t'il enfin? & que deviennent nos belles Editions, nos richesses antiques, fruit de tant de travaux, de dépenses & d'Etude? La plus grande partie s'écarte chez l'Etranger qui nous laisse peu d'argent, qui se pare de nos dépouilles, & qui se mocque de nous. Revenons à notre Catalogue.

M. l'Abbé de Rothelin possedoit aussi l'Homère de 1542. orné du commentaire d'Eustathe; celui d'Elzevir, (1656.) celui de Cambridge (1711.) celui de Florence (1730) à quoi il faut ajouter la magnifique collection des Poëtes Grecs par Henri Etienne. C'est justement un exemplaire tout semblable qui se donnoit, il y a quelque tems, pour la somme que dépensent ceux dont Juvenal dit

Caulis miseris atque ignis emendus.

Si nous jettons présentement les yeux sur les Poëtes dramatiques, nous rencontrerons l'Euripide de 1503. & l'Aristophane de 1498. l'un & l'autre d'Alde-Manuce, & premieres editions : ensuite le Pindare de 1515. 4°. à Rome, premiere édition de ce format, car il y en a une 8°. d'Alde en 1513. Nous citons avec complaisance ces volumes, qui ont couté tant de soins au sçavant Imprimeur de

Venise ; & nous avertissons en général que M. de Rothelin possédoit des Aldes de toutes les espèces ; en sorte que sa Bibliothèque sert merveilleusement à vérifier le mot d'Erasme : *Aldus Bibliothecam molitur, cujus non alia septa sunt quam ipsius orbis :* Axiome qui se justifie encore de plus en plus, par ces ventes, ces enchères, ces distractions publiques. Elles ont plus d'effet, par rapport aux livres précieux, que n'en avoit l'exhortation de Pindare, lorsqu'il disoit à ses vers, *embarquez-vous, allez jusqu'aux extrémités de la terre.*

Dans la sphère des Poëtes Latins, le Térence, le Lucrece, le Virgile, l'Horace & l'Ovide sont merveilleusement bien. Nous comptons ici onze ou douze N^os. sur Térence ; dix sur Lucrèce ; vingt-quatre ou vingt-cinq sur Virgile ; dix-neuf sur Horace ; & neuf sur Ovide : tout ceci dans

un ordre d'éditions & d'une parure qui fait plaisir. Les Poëtes Latins modernes, les François tant vieux que nouveaux, les Italiens de toute espèce forment aussi une classe nombreuse. On doit distinguer le Philelphe de 1497. & de 1502. le Mantouan de trois éditions fort anciennes; le Merlin Cocaïe de 1521. le *Vida* in 4°. de 1535. Le *Joan. Novillæi Carmina* Mſ. sur velin *in-fol.* présenté au Card. de Lorraine, & orné de ses armes; le *Michel de l'Hôpital* de 1585. la *Nancéïde* de Pierre de Blarru, édition de 1518. à S. Nicolas en Lorraine. Ce qu'il y a de remarquable sur ce dernier livre, c'est qu'un Prêtre du lieu, nommé Pierre Jacobi, en fut l'Imprimeur: circonstance rare dans l'Histoire de la Typographie, où l'on ne trouve qu'un très-petit nombre de Prêtres qui ayent exercé cette profession. Il en faut attribuer la cause, non à la profession même,

qui eſt très-honnête ; mais aux ſoins infinis qu'elle demande & qui ſont ſouvent incompatibles avec le Miniſtère Eccléſiaſtique. Le merveilleux en ce genre eſt, qu'on a vu quelquefois des Evêques Correcteurs d'Imprimerie : on cite Jean André Evêque d'Aléria, & Antoine Campanus Evêque de Teramò. C'étoit à la renaiſſance des Lettres : ces Prélats vouloient encourager & diriger les premiers Imprimeurs de Rome ; ou bien, ils faiſoient plûtôt la fonction d'Auteurs, que celle de Reviſeurs d'épreuves : ce ſentiment eſt le plus probable.

Nous ne finirions pas, ſur cet article des Belles-Lettres, ſi nous voulions ſuivre tout ce qui s'y rencontre d'intéreſſant, de rare & de curieux. Les Polygraphes, par exemple, & les Epiſtolaires ſont extrémement choiſis. On a ſous cette Claſſe, un *Maffejus Veggius*, Edition de 1427. elle eſt

rare même à Milan, où elle s'est faite ; un *Politien* d'Alde en 1498. un *George Valle* du même en 1501. un *Senèque* en velin de l'Edition la plus ancienne ; un *Robert Gaguin* de 1494. Arrêtons-nous un moment au N°. 2727. où sont indiquées les Lettres de Gasparin de Bergame (Paris, 1470.) Cette année est la première époque de l'Imprimerie en France ; & les lettres de Gasparin sont au premier rang dans la liste des livres imprimés en Sorbonne par Ulric Géring, Martin Crantz, & Michel Friburger. Il faut donc dire que M. de Rothelin possédoit le premier livre, ou pour éviter toutes disputes, très-certainement un des premiers qui soient sortis des presses de l'Imprimerie Françoise. La Maison de Sorbonne, qui a la gloire d'avoir reçu, protégé, animé les Fondateurs de cet Art immortel parmi nous, conserve aussi le *Gasparin de Bergame*,

tel qu'on l'annonce chez M. de Rothelin ; mais il faut voir sur l'Exemplaire de cet Abbé, si l'on trouve la Lettre du Docteur Guillaume Fichet à Jean Delapierre, Prieur de Sorbonne, avec huit vers à la louange de l'Imprimerie. L'Exemplaire de Sorbonne porte ces caractères.

La partie Historique de cette Bibliothèque mériteroit seule un article entier de nos Mémoires. Il s'y trouve une grande quantité de Mss. soit de l'Histoire ancienne, soit de l'Histoire de France. Le seul endroit des mélanges diplomatiques relatifs à notre Monarchie, *Chartres, Titres, Actes Publics, Contrats de Mariage, Traités, Conférences, Négociations, Ambassades &c.* contient 53. N^os^. On doit donc lire avec attention tout ce grand morceau du Catalogue, on doit le bien étudier, pour découvrir tous les thrésors qu'il renferme. Nous remarquons ici quelques curiosités.

Au N°. 3088. le fameux Livre des *Conformités de S. François*, Edition de Milan (1513.) ce n'est pas la première. Il y en a une de 1510. toutes deux sont rares. Barthelemi de Pise, très-bon Religieux Franciscain, au quatorziéme siècle, s'avisa de comparer son saint Patriarche avec J. C. & il écrivit à ce sujet une multitude de choses trop peu exactes; mais qui pouvoient être excusées en faveur de l'intention, & du tems où vivoit l'Auteur. Cet Ouvrage pique la curiosité des Bibliothéquaires & des Amateurs de livres, parce qu'il a été l'occasion de bien des satyres la plûpart outrées, déraisonnables, & nées dans le sein de l'héréfie.

L'esprit de curiosité & de critique a fait aussi entrer dans les grandes Bibliothèques l'*Imago primi sæculi Soc. JESU:* ouvrage beaucoup plus supportable que celui *des conformités*; mais tou-

jours singulier par la tournure des éloges domestiques dont il est rempli. Il fut produit, comme le précédent, sans malice, il se répandit sans affectation, & il fut jugé par les satyriques sans miséricorde. M. l'Abbé de Rothelin ne pouvoit manquer d'avoir un livre tel que celui-ci ; d'autant plus que l'édition en est fort belle.

Le N°. 3141. indique les vies des Saints de *Mombritius*. 2 vol. in-fol. Edition de Milan vers l'an 1480. Cette Epoque est juste & plus juste que celle qui lui est donnée dans la Bibliothèque d'Oudin à l'an 1482. Au reste ceci est un des livres qu'on cite comme très-rares. Il faudroit voir dans l'exemplaire de M. de Rothelin si l'on n'y a point omis la fin de la vie de S. Nicaise & de Sainte Eutropie sa sœur. Il y a des exemplaires où ce morceau, qui fait une colomne entière, a échappé aux Imprimeurs.

Si nous croyions ennuyer le Public par nos Extraits, nous terminerions ici l'examen du Catalogue. Mais il nous semble qu'on doit oublier la manière dont nous traitons les choses, pour s'attacher aux richesses mêmes qui nous occupent. Ainsi nous donnerons encore un Article très-court en commencant au N°. 3221. Dans le reste de ce volume, tout l'article des Antiquités & celui de l'Histoire Littéraire, forment des objets très-considérables.

ARTICLE XXVI.

CONSULTATIONS CHOISIES de plusieurs Médecins célébres de Montpellier sur des maladies aigues & Chroniques ; A Paris chez Durand, ruë Saint Jacques à Saint Landry & au Griffon. Pissot, fils, Quai des Augustins à la Sagesse. M. DCC. XLVIII. in-12. premier tome p. 480. To. 2. p. 455. T. 3. p. 460. T. 4. p. 473.

LEs Recueils d'Arrêts, surtout quand on y insère les raisons produites pour & contre dans le cours du Procès, débarassées de toute inutilité, sont très-instructifs à ceux qui fréquentent le Barreau. On apprend beaucoup en peu de tems par ces lectures. Le Médecin qui a rassemblé les quatre volumes de Consultations, que nous

annonçons, n'a pas moins mérité de son Art que les Arrestographes ont mérité de la Jurisprudence. Ces consultations n'ont pas été prononcées par des Juges revêtus de l'autorité du Souverain : mais elles sont émanées d'une autorité qui n'est guères moins redoutable, & qui décide souvent en dernier ressort de la vie & de la mort des meilleurs Citoyens.

Ce n'est pas un petit avantage pour le livre, de ne contenir que des consultations des plus célèbres Médecins de Montpellier. L'Ecole de Médecine, a toujours été très-florissante dans cette grande Ville, & tout le monde sçait qu'elle n'y a pas dégénéré. Comme c'est sans doute dans cette fameuse Ecole qu'ont été formés les Médecins qui exercent sous ses yeux, le Public en sera prévenu d'autant plus favorablement pour ces consultations. Les Ecrivains qui sont décorés par quelque distinction dans l'ordre

civil & militaire ne manquent guéres d'en orner le frontiſpice de leurs ouvrages : nous ne prétendons pas blâmer cet uſage : mais nous dirons ſeulement, que ſi les diſtinctions qu'on étale avec complaiſance, n'ont aucun rapport direct avec ce qui conſtitue le mérite propre des vrais Auteurs, le livre n'en eſt pas plus recherché. Il n'en eſt pas de même quand on ſçait qu'un Médecin a exercé ſon Art avec réputation dans une Ville où il y a tant de perſonnes très-capables de juger de ſon habileté ce n'eſt pas là une connoiſſance indifférente.

Il eſt ordinaire que les Journaliſtes rendent compte du ſtyle des ouvrages qu'ils annoncent, ſurtout quand ils ſont écrits en François : cet uſage ne ſçauroit avoir lieu à l'égard de ces recueils qui ſont de différentes mains. Il ſuffit d'aſſurer que tout ce que nous avons lu nous a paru d'un ſtyle très-clair

& très-convenable au ſujet. Il y eut un temps où l'on eût cru ſe dégrader dans la Faculté, ſi l'on ſe fût expliqué autrement qu'en Grec ou en Latin, langues qu'on y entendoit très-bien, & qu'on n'y néglige point encore. Elle a dans ſon ſein des Maîtres & des Eleves, très-capables de ſoutenir dignement ſon ancienne réputation, mais la langue Françoiſe qui s'eſt introduite dans la Juriſprudence, dans la Théologie, dans les Mathématiques, dans la Critique, où ſa clarté, ſa douceur, ſa fécondité la font admirer, n'avoit garde de ſouffrir patiemment, qu'on lui interdît l'entrée de la Médecine. Il a fallu ſe conformer à l'uſage qui s'eſt établi dans toutes les Sciences, & le Public y a gagné conſidérablement. On a entre les mains un très-grand nombre de livres de Médecine écrits en notre langue, & qu'on lit volontiers. Les Médecins ne ſçavent pas ſeu-

lement écrire poliment dans leur langue naturelle ; plusieurs d'entre eux la parlent avec élégance, ce qui ne diminue pas peu la crainte plus que respectueuse des malades à leur égard.

Il a déja paru plusieurs Recueils de Consultations qui ont tous été reçus très-favorablement ; ainsi l'on ne doit pas craindre que ce nouveau recueil soit moins heureux que les autres. Si l'on n'y trouvoit que ce qu'on lit dans les premiers, ce ne seroit pas de quoi exciter l'empressement des curieux, mais la multiplicité des maladies étant presque infinie, on assemble aisément des volumes de consultations, qui n'ont rien de commun entr'elles. Toute la difficulté est de bien choisir, & de n'en admettre aucune qui ne soit de main de Maître.

Toutes ces consultations sont comme autant d'applications des régles générales à des faits parti-

culiers, ce qui eſt extrêmement utile aux Praticiens. On ne manque pas de Traités ſçavamment écrits, où les régles générales ſont expoſées avec ſoin ; mais quand il eſt queſtion de les appliquer, les jeunes Médecins & ceux mêmes qui ont beaucoup d'expérience, ſont ſouvent très-embaraſſés. Les plus habiles Auteurs n'ont pû prévoir une infinité de circonſtances, qui ne ſont pas indifférentes dans la pratique. L'âge, le ſexe, la profeſſion, le tempérament, le climat, la ſaiſon, cent autres conſidérations exigent des modifications, qui ne ſont pas même indiquées par la loi générale. En un mot il y a bien de la différence à voir un malade dans un lit ou dans un livre.

L'expérience, ſi elle pouvoit jamais être aſſez grande, ſeroit le meilleur commentaire de la loi ; mais peut-on vivre auſſi longtemps qu'il ſeroit néceſſaire pour

en acquérir une assez étenduë & assez sûre. Les recueils de consultations sont un excellent supplément de ce qu'on ne sçauroit se procurer par son propre travail. Un Médecin peut s'approprier l'expérience de cent autres & en user comme de la sienne. Il apprend en un moment, ce qu'il n'avoit point encore appris pendant plusieurs années d'exercice.

Ce n'est pas la coutume qu'on insere le succès de la Consultation & des remédes qui y sont prescrits. Comme un Lecteur, après avoir lû un Plaidoyer, ou si l'on veut, les Plaidoyers des Avocats qui ont parlé pour les Parties, est bien-aise de voir tout de suite l'Arrêt rendu par les Juges supérieurs. (L'Avocat même qui a succombé quand il a bien attaqué ou bien défendu n'est pas moins estimable que celui qui a triomphé ; l'honneur du combat vaut quelquefois celui de la victoire.) Aussi ceux qui liront ce Re-

cueil verroient avec plaisir à la fin de chaque Consultation si le Malade a gueri ou non. On auroit plus de confiance dans les remedes qui auroient réussi.

Il est vrai que la mort des malades, après avoir épuisé tous les secrets de l'Art, occasionne fréquemment des jugemens téméraires & désavantageux à la Faculté: on ne s'en prend point au mort, mais au Médecin, quelque habile qu'il soit, & quelque excellent que soit le reméde qu'il a donné. S'il arrive que deux ou trois malades lui échappent malgré sa vigilance & & sa capacité, on se défie de ses talens & de ses remédes. Ce n'est rien de posséder parfaitement l'Art qu'on exerce, si l'on n'a du bonheur. On est exposé à la même disgrace dans la profession des armes. Puisque le genre humain est si peu équitable, il est de la prudence de lui laisser ignorer le peu de succès qu'ont quelquefois les meilleurs

remédes, afin qu'on ne refuse pas d'en user. S'ils ont été inutiles à quelques malades à cause de leurs dispositions particulieres, ils ont été très-efficaces pour d'autres. Nous n'ignorons pas qu'Hippocrate marque souvent les noms, les maladies & la mort des personnes qui s'étoient mises entre ses mains; mais cet exemple n'est pas à suivre dans tous les tems & dans toutes les circonstances.

Ce recueil a encore un autre mérite, c'est la simplicité dans les remédes. M. Hoffman déclame avec force contre la multiplicité des remédes. Nous transcrivons volontiers ce qu'on cite de ce fameux Médecin dans la Préface du recueil. Il n'appartient qu'à un Auteur de tant de capacité, d'expérience & de réputation, de s'expliquer comme il fait.

» Les ouvrages des Botanistes,
» des Chymistes, des Pharmaciens
» fourmillent de mensonges sur

» les vertus des Médicamens, &
» ils ont tellement multiplié le
» nombre des remèdes ſimples ou
» compoſés, originaires du pays ou
» étrangers, Galeniques & Chymi-
» ques, qu'il eſt impoſſible que
» les Médecins les plus laborieux
» puiſſent parvenir à en acquerir
» une connoiſſance exacte, &
» que les Commençans ne ſe trou-
» vent dans un embarras extrême
» ſur le choix..... On eſt dans
» le goût des préparations faſtueu-
» ſes, & la plus grande partie des
» Médecins ne connoît pas ou mé-
» priſe les plus ſimples & les plus
» ſûres.... Vouloir faire uſage de la
» multitude des remèdes dont les
» Auteurs ſont remplis, c'eſt le
» moyen de n'en connoître aucun
» parfaitement, de ne parvenir à
» aucune connoiſſance ſolide dans
» la Pratique... Quant à moi, j'ai
» compoſé avec beaucoup de ſoin,
» il y a déja nombre d'années, une
» douzaine de remédes d'un uſage

» habituel, dont je connois parfai-
» tement les propriétés & la ma-
» nière d'agir dans les différentes
» maladies & les différentes com-
» binaiſons des circonſtances : auſſi
» les employe-je avec ſuccès.

La Médecine ſeroit bien parfaite, les Médecins diſpenſés d'études bien longues & bien laborieuſes, les Malades bien conſolés, ſi l'on pouvoit, comme dans l'Algèbre, y inventer une formule générale pour chaque eſpèce de maladies conſidérables, & qui s'étendît à toutes ſes branches : mais s'il n'eſt pas permis d'eſperer cet avantage, ç'en eſt un bien grand d'avoir ſçû ſe renfermer dans une douzaine de remèdes & les appliquer ſi à propos, qu'on n'a pas beſoin d'en employer d'autres. C'eſt reſſembler en quelque ſorte à ces chefs habiles & expérimentés, qui font plus avec peu de troupes bien diſciplinées & bien aguerries, que d'autres Généraux

ne pourroient faire avec des corps plus nombreux. Du reste c'est aux Maîtres de l'Art à juger si lon ne risque rien dans cette méthode particulière.

Quelque méthode que les Médecins se prescrivent à eux-mêmes, on les a mis dans la nécessité d'ordonner à chaque visite quelque bagatelle, dont ils connoissent pleinement l'inutilité, seulement pour compatir à l'imagination & flatter la prévention des Malades, qui imputent à négligence ou à ignorance, l'*inaction* du Médecin, quand il ne se hâte pas d'ordonner, ou qu'il ne prescrit que des remédes communs, faciles & dont la préparation n'est pas d'un grand appareil. L'Auteur veut que les Médecins s'affranchissent de ce joug, & que dédaignant une prévention populaire, ils montrent par leur conduite & par la force du raisonnement, que la multiplicité des remédes, n'est pas nécessaire

faire, & qu'on ne guérit pas par des remedes venus de loin, ce qu'on ne guérit pas par ceux qui naissent sous nos mains. Nous transcrivons ici le texte.

» Eh! pourquoi faudroit-il une » grande quantité de remédes pour » combattre une petite quantité » de causes maladives? pourquoi » faudroit-il des remédes étrangers » pour guérir les maladies de notre » climat? Si la Justice de la Divi- » nité se sert d'elles comme de » l'instrument de ses vengeances, » il est de sa bonté toujours at- » tentive à la conservation de » son ouvrage, de produire dans » tout Pays des remédes pro- » pres à guerir ceux qui l'habi- » tent. Enfin pourquoi faudroit- » il des préparations fastueuses & » coûteuses pour rétablir la santé, » puisque celle des pauvres, qui » ne pourroient l'acquerir à grands » frais, est aussi bien l'objet de la » Médecine que celle des Person-

» nes qui ſont en état de prodi-
» guer les richeſſes, pour répa-
» rer un déſordre dont ces mê-
» mes richeſſes ſont les cauſes les
» plus ordinaires. «

Peut-être y aura-t-il quelque Théologien peu complaiſant, qui ne conviendra pas qu'il ſoit de la bonté de Dieu de produire en chaque pays les remèdes propres à guérir ceux qui l'habitent ; car il peut punir les hommes, quand il le juge à propos, par des maladies incurables. Laiſſant à part les maladies dont Dieu dans ſa colère afflige le genre humain, le corps eſt tellement conſtruit, qu'il peut contracter des maladies pour leſquelles il ne ſe trouvera dans le climat où vit le malade, aucun ſpécifique propre à les faire ceſſer. L'Auteur n'en eſt pas moins digne de louange par ſon zèle à décréditer *les préparations faſtueuſes*, & ce n'eſt pas un petit éloge de la Faculté de Montpellier,

de pouvoir aſſurer que toutes les Conſultations de ce Recueil ſont dans ce goût. On nous apprend en même temps que l'uſage des Médecins de cette Univerſité, eſt de faire un *reſumé* du memoire qu'on leur a preſenté,& d'y mettre les circonſtances eſſentielles, ſur leſquelles les conſultations ſont appuyées. Cette méthode eſt excellente, & rend les conſultations plus utiles aux Praticiens qui les liſent.

On ne remarquera aucun changement qui empêche les Médecins de reconnoître chacun ſon ouvrage. On a traduit en François, pour une plus grande uniformité, les formules Latines qui ſe ſont rencontrées ; on a réformé quelques fautes de ſtile, & ſur ce dernier article on a été fort modéré. On n'exige pas, dans une conſultation de Médecine, l'élégance ni l'exactitude qui ſont propres des diſcours Académiques, où elles ont

été tant de fois un heureux supplément de la solidité.

Il eût manqué une perfection au recueil si l'on eût omis les noms des Médecins célébres dont on a rassemblé les consultations. On les voit au bas de chaque Consultation, à quelques-unes près, dont on n'a pu connoître les Auteurs. Parmi tous ces Docteurs, il n'y en a aucun qui n'ait exercé avec réputation; plusieurs ont enseigné, & il y en a un qui est parvenu au plus haut grade de cette milice par sa capacité & par son intrépidité, en secourant les pestiférés. Combien de braves d'état & de profession ne s'exposeroient pas de si bonne grace à de pareils dangers!

Le quatriéme Tome est terminé par une Table Chronologique des Consultations datées, qui sont contenuës dans les quatre Volumes; avec les noms des Docteurs qui les ont signées. Cette Table

aura ſon utilité pour voir ſi les méthodes n'ont pas changé & en quoi elles ont changé. L'Auteur conſidérant que ſon ouvrage eſt de nature à ſe répandre partout, & que les meſures déterminées par les Médecins ſont celles qui ſont en uſage dans la Province de Languedoc, non ailleurs, il les a évaluées en onces. Par cette précaution il ſera facile à tous les Médécins, dans quelque lieu qu'ils exercent, de ſe préſerver de toute mépriſe.

Le Public ne déſapprouvera pas que nous nous bornions à cet Extrait pour les quatre Tomes du Recueil. Quelque beſoin qu'on ait du ſecours des Médecins, on n'aime point, tant qu'on jouit d'une parfaite ſanté, entendre parler longtems des maladies à quoi tout homme eſt ſujet. Cette converſation ſemble être de mauvais préſage. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui craignent tant d'être ma-

lades se missent bien dans l'esprit qu'il est plus aisé de prévenir les maladies que de les guérir. S'ils étoient assez dociles pour s'assujettir à un régime, qui n'auroit après tout rien de bien incommode, ils seroient rarement obligés d'avoir recours à la Faculté. Cet avis vaut les meilleures Consultations ; mais il n'en sera pas plus suivi.

ARTICLE XXVII.

COURS DE BELLES-LETTRES, distribué par exercices, tome 3e. A Paris, chez Desaint, & Saillant rue S. Jean de Beauvais, 1748. pages 411. in-12.

CE Volume contient un exercice sur la Poësie Didactique, & il est précédé de quatre lettres écrites par l'Auteur à M. l'Abbé d'Olivet sur la *naïveté du style*, sur l'*harmonie Oratoire*,

sur le *nombre oratoire*, & sur la *déclamation.* Dans la lettre sur la *naïveté du stile*, l'Auteur distingue quatre espèces de pensées, pensées *naïves*, pensées *naturelles*, pensées *tirées*, pensées *forcées.* Il condamne avec raison les deux derniéres espèces de pensées. Il approuve le style naturel. Mais on sent qu'il est plus touché du style naïf, & il réunit toutes ses forces pour en faire sentir les avantages & l'excellence. Il prétend que la naïveté du style fait ce charme qui nous attache aux Chef-d'œuvres des Anciens, & il dit qu'Homère est naïf *d'un bout à l'autre*, de même que Virgile, Cicéron, & nos illustres modernes. Mais est-il bien vrai, que ce soit la naïveté du stile qui charme dans les Auteurs de l'antiquité, & est-ce parler avec exactitude, que de dire qu'Homère, Virgile & Cicéron sont *naïfs d'un bout à l'autre?* Il y auroit bien

des réfléxions à faire sur tout ceci.

Nous observerons seulement qu'il nous paroît, que le style sublime, grand, majestueux, peut être naturel, mais peut-on dire qu'il est naïf ? le sublime & le naïf sont des idées qui semblent s'exclure mutuellement : on peut dire d'une Fable, d'une Epigramme, d'une Epître, d'un Conte, qu'ils sont naïfs, parceque ces sortes de productions doivent imiter la liberté de la conversation, dont la naïveté fait le charme & le mérite ; mais peut-on dire, pour faire sentir l'excellence de l'Iliade, de l'Eneïde, des Harangues de Démosthène & de Ciceron, des Oraisons Funébres de M. Bossuet, & des Sermons de Bourdalouë, que ce sont des ouvrages *naïfs d'un bout à l'autre ?* L'idée de naïf présente quelque chose de petit, de trop libre, & de trop négligé, qui ne s'accorde pas avec

l'idée du ſublime. On fait cette remarque, parce qu'elle ne peut nuire à la Lettre, qui contient des préceptes très-ſages, des exemples fort inſtructifs, & beaucoup d'obſervations utiles à quiconque veut que ſes écrits portent ce caractère qui diſtingue l'homme de goût.

Nous portons le même Jugement des deux lettres ſur l'*harmonie & le nombre oratoire*. On ſçait quelle étude profonde & réfléchie les Anciens Orateurs Grecs & Latins faiſoient de la modulation, & de l'harmonie dans le Diſcours oratoire ; ils portoient le ſcrupule juſqu'à compter les lettres, calculer les temps, peſer les ſyllabes, toiſer les mots & les phraſes, diſtinguer les repos, les demi-repos, les quarts de repos. Des Sçavans ont prétendu que les langues modernes n'étoient pas ſuſceptibles de cette modulation harmonique, parce qu'elles n'ont ni chant, ni

rythme, ni *mêtre*. Notre Auteur fait voir par des réfléxions judicieuſes, & par des exemples illuſtres, que la Langue Françoiſe eſt capable d'harmonie, & que ſur ce point elle eſt peu inférieure à la Langue Grecque & à la Langue Latine. Il donne des régles ſages, & entre dans des détails qui pourroient paroître petits & minucieux à de certains eſprits : mais ces eſprits dédaigneux ſont obligés de ſe rendre à une réfléxion ; c'eſt que les grands modèles de l'Antiquité, les Maîtres dans l'Art de bien dire ont regardé cette harmonie comme un des plus puiſſants reſſorts de l'Eloquence, comme un charme ſecret, un attrait victorieux, qui enchantoit, captivoit, & entraînoit les Auditeurs. On peut, après tout, deſcendre dans des détails trop puérils, & tout-à-fait inutiles ſur ce point. Souvent cette harmonie, & cette douceur de mots n'eſt qu'imaginaire. L'o-

reille ſe fait à tout, & ce n'eſt que parce qu'un ſon eſt nouveau, qu'elle en eſt bleſſée.

La dernière Lettre parle de la *déclamation*. La déclamation eſt l'élocution du geſte & du ton de la voix, & tient dès-lors à l'élocution oratoire. Cette élocution du geſte & de la voix eſt ſouvent plus puiſſante que l'éloquence du diſcours. On ſçait ce qu'en a penſé Démoſthène, qui en avoit éprouvé la force victorieuſe; il diſoit que l'action étoit la premiére, la ſeconde, la troiſiéme, la centiéme partie la plus néceſſaire à l'Orateur; auſſi les Anciens ont-ils fait une étude particulière de l'élocution du geſte & de la voix, & c'étoit chez eux un Art qui avoit ſes principes & ſes régles. La liberté Françoiſe ne s'accommode pas de cette gêne, & pour l'autoriſer on a pris le parti de ſoutenir, qu'il faut » s'abandonner à l'inſtinct dans la

» déclamation ; qu'il n'y a pas de
» régles pour cette partie, & que
» ſi l'on vouloit s'aviſer d'y en
» mettre, ce ſeroit un moyen in-
» faillible de détruire la Nature ;
» ou au moins de la gâter. «

Quoique cette perſuaſion ſoit aſſez univerſelle & qu'elle ſoit en général bien fondée, elle n'empêche pas notre Auteur de donner ſes obſervations ſur l'Art de déclamer. » On pourra, dit-il,
» ſi l'on veut, les regarder comme
» l'amuſement d'un Artiſte curieux
» de tout ce qui appartient à ſon
» Art, plûtôt que comme les ob-
» ſervations de quelqu'un qui ſou-
» haite en aider le progrès. «

Nous n'entrerons point dans le détail de ces obſervations, qu'on lira avec plaiſir dans l'ouvrage même. Peut-être qu'il n'y a qu'une ſeule régle à obſerver dans la déclamation : c'eſt de ſe bien pénétrer de ſa matière, & de conſerver dans l'action, le feu qu'on a ſenti

dans la composition. Si l'ame qui a inspiré la pensée en dicte la prononciation, l'œil s'animera, le visage parlera, le geste persuadera, & les tons seront vrais, énergiques, & variés à l'infini. En suivant cette régle, on ne ressemblera pas à ces Orateurs monotones & fastidieux, qui, comme dit notre Auteur, » débitent avec » la même précipitation l'exorde » & la division, le récit & les » preuves. C'est un rouet démonté, que rien n'arrête. Si par hazard ils changent de mouvement, cela se fait si mal-adroitement, qu'ils trahissent chaque » fois leur mauvais goût. Comme » leur objet unique est de décharger leur mémoire d'un fardeau » importun, ils versent sans interruption les flots qui *arrivent*, » ne songeant pas qu'ils doivent » représenter eux-mêmes les passions qu'ils veulent émouvoir. «

Suit l'exercice, *sur la Poësie di-*

dactique, que l'Auteur définit, *la vérité mise en Vers*, par opposition au vrai Poëme, qui est *la fiction mise en Vers*. Mais comme la fiction ne se trouve presque jamais sans quelque mêlange d'histoire, ni l'histoire sans quelque mêlange de fiction, aucun Poëme n'est purement didactique, ni purement fiction. L'Antiquité nous a laissé des Poëmes didactiques dans bien des genres : & c'est d'après ces grands modèles, que notre Auteur trace la manière & les régles de cette espéce de Poëme; mais ce qu'il en dit est si abrégé, qu'il faudroit dire tout ce qu'il dit pour dire quelque chose. Il a pris une voïe plus sûre & plus lumineuse, pour instruire ceux qui paroissent être l'objet de son travail, & pour faire connoître la nature & les régles du Poëme didactique : il s'attache à l'Art Poëtique d'Horace, il le traduit, il le commente, il en développe les

principes, les rend ſenſibles & appliquables à tous les Ouvrages de goût, & à preſque tous les Arts.

On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail de l'Art Poëtique. Nous dirons ſeulement que la traduction nous a paru claire, fidelle, exacte; que les principes & les régles que donne Horace ſont développés avec un goût & une intelligence, qu'on avoit quelque droit d'attendre de l'Auteur des *Beaux-Arts réduits à un même principe.* Nous tombons par hazard ſur un morceau qui eſt rempli de difficultés.

Si quid inexpertum ſcenæ committis, & audes
Perſonam formare novam, ſervetur ad imum
Qualis ab incepto proceſſerit, & ſibi conſtet.
Difficile eſt propriè communia dicere; tuque
Rectius Iliacum carmen deducis in actus,

Quam ſi proferres ignota indictaque primus.

Voici comme l'Auteur traduit ces vers : » Si vous oſez donner » au Théâtre un ſujet entiérement » neuf & créer un caractère, qu'il » ſoit à la fin tel que vous l'aurez » montré au commencement: qu'il » ne ſe démente nulle-part. Il eſt » difficile de donner des traits pro- » pres & individuels à ce qui n'a » rien que de générique. Il vaut » mieux mettre ſur le Théâtre » quelque ſujet tiré de l'Iliade, » que de donner des ſujets incon- » nus, & dont perſonne n'ait ja- » mais parlé. «

Le vrai ſens de ce *difficile eſt propriè communia dicere*, cauſa vers la fin du dernier ſiècle une Guerre littéraire aſſez vive entre M. le Marquis de Sevigné, & M. Dacier. L'homme de qualité avoit raiſon, & le ſoutint avec eſprit, avec agrément & avec politeſſe.

Le Sçavant avoit tort : au lieu de preuves, il étala beaucoup de Doctrine & dit des injures. L'explication qu'on donne ici de ce passage est plus vraie qu'elle ne paroît élégante, & on en fait sentir la vérité dans une remarque, qui est trop longue pour être transcrite. Afin cependant de faire connoître la maniére de l'Auteur, nous allons rapporter une autre remarque, aussi solide & aussi vraïe, mais plus courte ; il la fait au sujet de ce précepte d'Horace : *Tout doit sortir du sujet.* » C'est le sujet qui fait le centre d'unité. Vous » sçavez faire des Portraits ; mais » il falloit raisonner, & prouver » par des arguments. Vous faites » concerter des Anthithèses, & » c'est le Pere, le Libérateur de » la patrie qui est mort. Vous de» vriez fondre en larmes, & » vous donnez des bluettes à l'es» prit. Il y a toujours une partie » dans l'Artiste plus forte que l'au-

» tre ; Horace avertit de ne pas
» trop s'y livrer. Celui qui ſçait
» argumenter, argumente ſans fin.
» Celui qui a de l'eſprit, en met
» partout. L'homme d'imagination
» met tout en tableaux ; mais il
» faut ſçavoir ſi le ſujet le deman-
» de, & s'il ne le demande pas,
» l'Artiſte doit faire courageuſe-
» ment le ſacrifice. On lui deman-
» de des flots ; il faut peindre
» des flots & non des arbres. «

Notre Auteur parle auſſi de l'Art Poëtique de Vida, de celui de M. Deſpreaux & de l'art de prêcher du P. Sanlecque ; tous ces ouvrages ſont accompagnés de remarques faites avec épargne, avec ſageſſe & avec goût. On lui ſçaura gré d'avoir parlé de l'Art Poëtique de Vida, qu'on lit moins, & qui mérite d'être lû à cauſe de l'agrément de ſa verſification. Vida vivoit dans le beau ſiècle de Leon X. qui, comme tous les Médicis, aimoit & protégeoit les Lettres.

ARTICLE

ARTICLE XXVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Eloge de Jean de Pins, Evêque de Rieux, célèbre par ses Ambassades, avec un Recueil de plusieurs de ses Lettres &c. A Avignon chez Chabrier, &c. in-12. pages 200.

DEpuis que cet Ouvrage nous est tombé entre les mains, nous félicitons très-sincérement l'Auteur anonyme de toute la justice qu'il a renduë au mérite littéraire de son Héros, Jean de Pins, Evêque de Rieux. Les Négociations & les Ambassades de ce Prélat ne sont, en quelque sorte, que l'accessoire dans le détail de sa vie. L'amour des Lettres, & le Commerce des Sçavans furent son occupation principale.

Jean de Pins étoit d'une Maison où l'on compte beaucoup de per-

ſonnes illuſtres, entr'autres deux Grands-Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem. C'eſt ce que nous apprend l'Inſcription qui ſe voit ſous ſon buſte, dans l'Hôtel de Ville de Toulouſe. Ainſi M. l'Abbé de Vertot, Auteur de l'Hiſtoire de Malthe, affoiblit la vérité en diſant que la Maiſon de Pins établie en Languedoc *prétend* deſcendre de ces Grands-Maîtres. Ce n'eſt pas une ſimple *prétention*, mais un titre inconteſtable : car voici un raiſonnement fondé ſur des faits. Il n'y a pas de doute que les Seigneurs de Pins d'aujourd'hui ne ſoient de la même Maiſon que l'Evêque de Rieux, Jean de Pins ; mais ce Prélat appartenoit aux deux Grands-Maîtres de S. Jean ; (c'eſt ce qu'énonce le monument de l'Hôtel de Ville de Toulouſe.) Il faut donc bien que les Seigneurs de Pins d'aujourd'hui ayent le même avantage.

Jean de Pins, né un peu après le milieu du XV. ſiécle, fut élevé

avec soin par Barthelemi de Pins son frere aîné. La France n'avoit encore alors que des lueurs d'érudition ; l'Italie au contraire enrichie des dépouilles de Constantinople, étaloit déja tous les charmes de la littérature. Quand le jeune de Pins eut appris parmi ses proches à estimer la Science ; (c'étoit à peu près tout l'effort de nos ancêtres précurseurs immédiats de la renaissance des Lettres) il alla étudier à Bologne où Philippe Beroalde *l'ancien* enseignoit l'Eloquence.

En ce temps-là les Villes faisoient plus de cas de l'acquisition d'un homme de mériter, qu'elles n'en ont fait depuis des priviléges, des titres d'honneur, des couronnes ajoutées à leurs armoiries. On étudioit la marche d'un fameux Littérateur, comme celle d'un Général d'armée. On nous apprend, par exemple, que Béroalde se fit connoître à Milan, à Par-

me, à Bologne, à Paris. C'est Jean de Pins lui-même, qui marque ces particularités dans la vie qu'il nous a donnée de son maître : car telle fut encore la méthode de ce siècle plein de sentiments & d'honneur. Les disciples ne manquoient pas de conserver la mémoire de leurs maîtres dans des écrits publics.

La vie de Béroalde, par Jean de Pins, est un ouvrage dans le meilleur style. Elle fut imprimée à Bologne en 1505. & la même année parut, du même Auteur, la vie de Sainte Catherine de Sienne, qui est aussi très-bien écrite. Ce dernier livre auroit pû être cité, du moins, dans le grand recueil des Bollandistes qui font mention au 30 d'Avril (fête de Sainte Catherine de Sienne) de quelques piéces postérieures à l'année 1505. Mais on ne peut tout connoître.

L'Anonyme qui nous donne actuellement la notice du célèbre Evêque de Rieux, a rassemblé avec

beaucoup de ſoin les divers témoignages qui lui ſont favorables. Cependant il n'a pu épuiſer cette matiére, & en ſe donnant encore quelques mouvemens on formeroit un éloge plus parfait. Citons des exemples qui vont faire l'endroit critique de cet extrait.

L'Auteur détaille beaucoup les occupations ſçavantes & politiques de Jean de Pins, durant ſon Ambaſſade de Veniſe ; mais il ne remarque pas que ce fût le temps auquel ce Miniſtre acheta un grand nombre de Mſſ. pour la Bibliothèque dont François I. venoit d'ordonner l'établiſſement à Fontainebleau, ſous la direction de Guillaume Budé & de Laſcaris (*)

On n'oublie pas les liaiſons d'a-

* L'Auteur dit néanmoins ailleurs que Jean de Pins forma cette Bibliothèque : ce qui doit être pris dans le ſens que nous diſons : car Budé & Laſcaris étoient les Chefs de l'entrepriſe.

mitié que Sadolet entretenoit avec Jean de Pins; mais en cet endroit, il échape deux méprises à l'Auteur Anonyme : la premiére est d'appeller Sadolet *Cardinal,* au temps de la lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Rieux. C'étoit le premier de May 1530. & Sadolet ne fut revetû de la Pourpre que sur la fin de 1535. La seconde méprise est de dire que Sadolet envoya au même Evêque de Rieux, son commentaire sur *le Pseaume IX.* Il faut dire sur *le Pseaume XC.* C'est ce que marque la lettre, & il pourroit encore y avoir une faute dans le texte. Car nous n'avons que deux Pseaumes commentés par Sadolet, le cinquantiéme & le 93ᵉ. Enfin, un de nos désirs seroit qu'on eût transcrit toute ou presque toute la lettre du sçavant & éloquent Evêque de Carpentras. C'est un des plus beaux éloges qu'on pouvoit produire en faveur de Jean de Pins.

Dans la notice des ouvrages de

cet Evêque de Rieux, on marque que quelques Auteurs lui attribuent le livre *de Claris Fœminis*. Cela eſt vrai, mais cette attribution n'eſt nullement fondée. Le livre *de Claris Fœminis* eſt un recueil fait par Raviſius Textor & imprimé en 1521. chez Simon de Colines. Dans ce recueil, dédié à l'épouſe du Préſident Guillard, on trouve quelques morceaux de Plutarque ; le grand ouvrage de Jaques de Bergame *de Illuſtribus Fœminis ;* la vie de Sainte Catherine de Sienne par Jean de Pins ; les éloges donnés par un Anonyme à une multitude de Dames célèbres ; le Poëme de Valeran ſur la Pucelle d'Orléans ; enfin une vie de Sainte Clotilde. Qu'on juge maintenant ſi Jean de Pins peut être dit l'Auteur de ce recueil. On voit qu'il n'y entre que pour la vie de Sainte Catherine de Sienne.

Dans l'annonce que nous faiſions il y a quelque temps de cet éloge

historique, nous indiquions les rapports qu'avoit eu Louis le Roy (le Biographe de Guillaume Budé) avec l'Evêque de Rieux, Jean de Pins. C'est, à ce qu'il paroît, une anecdote qu'on n'a pas connuë en dressant ces Mémoires. Or nous pouvons bien assurer que personne n'a mieux loué le Prélat, que ce Louis le Roy son Commensal, son Ami, son Admirateur.

Nous serions tentés de transcrire tous les traits de ce Panégyrique. On y voit que l'Evêque de Rieux étoit l'homme du monde le plus sage, le plus libéral, le plus aimable. *Profectò*, dit Louis le Roy, *ex omnibus rebus quæ mihi unquam contigerunt, nihil habeo quod cum amicitiâ Pini possit comparari. Cujus recordatione sic moveor interdùm, ut mihi beatè vixisse videar, quia cum illo vixi; & nunc infelix, quòd ejus perhonorificâ consuetudine, prudentissimis consiliis, reconditâ eruditione, fortunæ miseræ atque jactatæ portu ac*

perfugio unico sum destitutus.

Nous omettons les trois quarts de cet éloge le mieux écrit & le plus noble qu'on puisse imaginer. Il se trouve dans une lettre de Louis le Roy à Philippe de Cossé Evêque de Coutance, à la fin de la vie de Guillaume Budé. On peut remarquer en passant que personne n'a été célébré en plus beau Latin que l'Evêque de Rieux, Jean de Pins. Ses Panégyristes ont été Sadolet, Louis le Roy, Erasme, & l'on cite encore ici son Epitaphe en vers Hendecasyllabes, fort coulants. On auroit dû la transcrire à la façon des vers, non comme de la prose : cette maniére défigure la meilleure Poësie.

Rentrons dans la suite de nôtre ouvrage Anonyme. On décrit les divers emplois de Jean de Pins, sa qualité de Sénateur de Milan ; ses Négociations au temps de l'entrevuë de François I. avec Léon

X. à Bologne ; * ses liaisons avec le Chancelier Antoine du Prat ; son Ambassade de Venise dans des tems fort critiques ; ses occupations littéraires dans cette ville ; son passage de Venise à Rome ; ses travaux dans cette Capitale. On arrive enfin à l'Episcopat de ce grand & fidèle Ministre. Ce fut en 1523. Il y signala son zèle pastoral, ses libéralités, sa vigilance. Il ne se mêla plus d'affaires politiques, dès qu'il eut été consacré Evêque. Il se livra tout entier aux soins de son troupeau, sans cesser d'honorer & de chérir les Gens de lettres. Sa mort arrivée en 1537. fut pleurée de tout le Languedoc, & sa mémoire y est encore en vénération. On ajoute, à la fin de ce volume, les lettres qu'on a pu recueillir de cet il-

* Il s'est ici glissé une faute. On dit que le Pape arriva à Bologne le 8. Novembre 1515. C'est le 8 Décembre.

luſtre Perſonnage : il y en a trois Latines, dont une eſt adreſſée à François Tiſſard d'Amboiſe, un des hommes les plus ſçavans de ce tems-là. Il joignoit aux Lettres Grecques & Latines la connoiſſance de l'Hebreu, & c'eſt le premier qui ait fait imprimer à Paris en cette langue. Il étoit fort aimé de François I. avant même que ce Prince montât ſur le Thrône. Nous indiquons, comme on voit, par ces Anecdotes, les premiers rayons de la reſtauration des Lettres parmi nous.

Les Mémoires qu'on nous donne aujourd'hui, ſur la vie de Jean de Pins, forment une ſorte d'ouvrage qu'on pouroit imiter par rapport à une multitude d'autres célébres amateurs des Lettres. On a déja beaucoup écrit ſur les hommes illuſtres par leur doctrine, mais ſans approfondir aſſez la matière, ſans rechercher aſſez les particularités, ſans même rendre aſſez de juſtice à

tout le monde. Nous souhaitons que l'Auteur Anonyme de cet éloge puisse servir de modèle pour de semblables entreprises. Il peut lui-même encore entreprendre, sur ce plan, l'Histoire des illustres Prélats Contemporains, Jacques Sadolet Cardinal & Evêque de Carpentras; Guillaume Pellissier Evêque de Montpellier; Philippe de Cossé, Evêque de Coutance; Louis d'Amboise, Evêque d'Albi; Guillaume du Prat, Evêque de Clermont; Etienne Poncher, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens; Guillaume Petit, Evêque de Senlis &c. Nous nommons ce qui se présente à notre pensée sans suivre trop l'ordre des tems; mais la plupart de ces grands hommes ont connu, estimé & chéri l'Evêque de Rieux, Jean de Pins. Plusieurs d'entr'eux l'ont égalé en mérite, quelques-uns l'ont surpassé, tous formeroient une suite de portraits avantageux dans notre Histoire de France.

ARTICLE XXIX.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne. Par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome VIII. I. Partie &c. 4°. Chez Delespine & Hérissant ruë S. Jacques.

CE Volume est appellé dans le frontispice, la premiére Partie du VIII. Tome. Mais il comprend aussi, & d'abord, la suite du VII. & cette suite renferme tout le régne de l'Empereur Maximilien ; c'est-à-dire l'Histoire d'Allemagne, depuis l'an 1493. jusqu'en 1519. Comme la matiére est abondante, nous nous bornons à ce morceau, & nous ne pourons encore qu'effleurer les principaux évenements.

Maximilien n'est, pour ainsi

dire, que crayonné à l'entrée de ſon régne; on le peint en grand vers la fin de ſa vie; & dans ces deux endroits, il ſe montre comme ſous des faces différentes. On déclare d'abord qu'il *eut plusieurs des qualités néceſſaires à un grand Monarque pour bien gouverner*; & enſuite on ne lui donne guéres que le mérite *d'un homme privé*: on ajoute même qu'il *s'eſt deshonoré en ſe chargeant de l'Empire qu'il ne pouvoit gouverner*. On dit en commencant ſon Hiſtoire qu'il étoit *brave*, & en la finiſſant, qu'il *étoit timide dans le danger*.

Mais un point ſur lequel il n'y a ni partage ni contraſte, c'eſt le goût qu'il eut pour les Lettres, & la protection dont il honora les ſçavants. L'Hiſtorien d'Allemagne mérite des éloges pour ſon attention à préconiſer toujours cette qualité précieuſe dans les Princes qui la poſſédérent. Ceci devient d'autant plus intéreſſant que la lit-

térature a pris plus d'accroissements dans ces derniers siècles. Depuis 200. ans, l'Histoire des Empires est, en bien des rencontres, celle des Sciences & des Arts. Les Lettres, à proportion comme les vertus & les armes, ont leurs Héros; & ce genre d'héroïsme mène aussi à l'immortalité.

L'Empereur Maximilien eut un vice qui ne devroit jamais être celui des Monarques. Il aima l'argent; il fut attentif toute sa vie aux moyens de s'en procurer. Ludovic Sforce, Usurpateur de Milan, lui offrit pour épouse sa niéce, Blanche, avec quatre cent cinquante mille écus d'or. Maximilien ne considéra point que cette personne étoit arriere-petite-fille d'un Bucheron. Il supprima l'intervalle immense que la nature mettoit entre la bassesse de cette origine & le Thrône Impérial; il ne voulut se souvenir pour lors ni de sa première alliance avec Marie de Bour-

gogne de la très-auguste Maison de France, & héritière de tant d'Etats; ni des longues espérances qu'il avoit euës d'obtenir l'illustre Anne de Bretagne avec ses riches possessions. Il épousa Blanche Sforce, pour sa dot, qui fut bientôt dissipée; & il méprisa cette épouse, quand elle n'eut plus rien à présenter que son nom & la mémoire trop récente de ses Ancêtres.

L'expédition du Roi Charles VIII. en Italie est racontée ici avec ses principales circonstances. C'est l'origine des grandes querelles entre la France & la Maison d'Autriche. Les démêlés commencérent par l'Espagne, qui secourut d'abord le Roi de Naples, & qui s'empara ensuite de ce Royaume sous Louis XII. Maximilien vers ce même tems-là, c'est-à-dire avant la fin du XV. siècle, eut l'intelligence de faire épouser à son fils l'Archiduc Philippe, la Princesse Jeanne fille de Ferdinand

& d'Iſabelle Maîtres des Eſpagnes. Jeanne devint l'héritière unique de tous ces Thrônes. Son fils aîné Charles joignit à cette ineſtimable ſucceſſion tous les Etats des Maiſons d'Autriche & de Bourgogne, qu'il décora encore, dans la ſuite des années, de la Couronne Impériale : c'eſt le fameux & redoutable Charles V. & voilà l'accompliſſement parfait de l'Axiome connu de tout le monde,

Tu Felix Auſtria nube.

Nôtre jeune Roi Charles VIII. conquit & perdit Naples, comme pour fournir à l'Hiſtoire un de ces faits qui ont l'air de Phénomènes. Le P. Barre cite une Anecdote que nous ſommes bien-aiſes de voir conſtatée par un monument authentique. Quand Charles VIII. traverſa l'Italie en Conquérant, il ſe porta pour avoir acquis, ſur l'Empire de Conſtantinople, tous les droits des derniers Empereurs,

en traitant avec André, Despote de la Morée, descendant de ces Princes. C'est ce que marquent les Annales de l'Eglise par Raynaldi (an. 1494. N°. 29.) Mais l'Historien d'Allemagne nous apprend de plus que M. le Duc de S. Aignan, étant Ambassadeur à Rome, trouva & acquit, il y a quelques années, l'original de l'Acte passé entre le Prince Grec & le Roi Charles. C'est une piéce tout-à-fait précieuse dans le genre diplomatique, il faut que ce soit la même sur laquelle a travaillé Burchard dont Raynaldi cite le Manuscrit.

Dans le récit de cette expédition de Charles VIII. nous croyons remarquer une méprise. Notre Auteur dit que le Monarque François entra dans Rome le 28. Décembre 1494. Le grand Recueil de Godefroi, les Annales de Raynaldi, l'abrégé Chronologique de M. le Président Hénault marquent, sans variation, que cette entrée se

fit le 31. de ce même mois.

Il paroît aussi qu'en indiquant le renvoi de Marguerite d'Autriche, destinée d'abord pour épouse à Charles VIII. on ne devoit pas dire que ce Prince l'avoit *répudiée :* ce terme n'étant en usage que quand une épouse est renvoyée après le mariage réellement contracté, & non pas seulement projetté ou accordé. Or Marguerite d'Autriche ne fut jamais que promise au Roi Charles ; à peine même étoit-elle nubile quand celui-ci épousa Anne de Bretagne. Au reste les divers mariages accomplis ou projettés de la Princesse Marguerite, ont quelque chose de remarquable. Elle devoit d'abord épouser le Roi de France ; elle n'eut à sa place que le Prince de Castille, qui la laissa bientôt veuve ; elle devint alors l'épouse du Duc de Savoye, qui vécut aussi très-peu de tems ; elle fut recherchée par le Roi d'Angleterre, qui

s'en tint au ſimple projet ; & toute ſa fortune aboutit enfin à être gouvernante des Païs-bas. Marguerite d'Autriche étoit un eſprit ferme, une tête capable de gouverner, de negocier, de traiter les intérêts des Monarques & des Empires. Son pere l'Empereur Maximilien avoit en elle une confiance parfaite. Notre Auteur en cite bien des traits, ſurtout la lettre ſingulière où ce Prince, après la mort de Blanche Sforce, expliquoit le deſſein qu'il avoit d'être Pape, afin de devenir *Saint*. Il faut lire tout ce morceau tiré du recueil appellé *les Lettres de Louis XII.* où il ſe trouve un très-grand nombre d'autres particularités très-curieuſes.

La Guerre de Maximilien contre les Suiſſes vers l'an 1499. eſt fort bien diſcutée par le P. B. Il cite un texte de *Nauclerus*, qui ſeul ſuffit pour immortaliſer la valeur Helvetique. *C'eſt un Peuple,*

dit-il, *qui semble n'avoir qu'un esprit, qu'un cœur & qu'une volonté, & qui ne songeant qu'à conserver sa liberté, marche toujours à la Victoire ou à la mort.*

On trouve de suite, & dans un détail intéressant, l'entreprise de Louis XII. sur le Duché de Milan; la catástrophe des Sforces, & sur-tout du perfide Ludovic; les négociations du Cardinal d'Amboise avec Maximilien; le projet de mariage entre Charles petit-fils de ce Prince, & Claude de France, fille aînée de Louis XII. la révolution de Naples toute favorable aux Espagnols; l'augmentation de Puissance dans la Maison d'Autriche, à la mort d'Isabelle Reine de Castille. » La mort d'Isabelle, dit notre Auteur, rendit l'Empereur plus fier, l'Archiduc son fils plus puissant, le Roi d'Arragon plus timide, & Louis XII. beaucoup plus jaloux de la Maison d'Autriche.

Le testament d'Isabelle autorisoit le Roi d'Arragon, Ferdinand, à gouverner la Castille jusqu'à ce que Charles de Luxembourg, fils de l'Archiduc Philippe & de Jeanne, eût 20. ans. L'Archiduc se vit par là comme supplanté ou méprisé: prémière source de brouillerie entre lui & Ferdinand son beau-pere. Celui-ci fit ensuite le pas très-délicat de se remarier. Il épousa Germaine de Foix nièce de Louis XII. S'il en avoit eu des enfans, le Royaume de Naples & peut-être aussi celui d'Arragon eussent été perdus pour l'Archiduc & pour ses héritiers: nouveau motif de division intestine dans les deux Maisons. Il se trouva heureusement un Ximenès pour les pacifier; & la mort de l'Archiduc étouffa ce levain de discorde. Mais il s'en forma un autre pour le Gouvernement de la Castille, durant la minorité du jeune Charles de Luxembourg, dont la mere ne pou-

voit ſe gouverner elle-même, n'étant connuë dans l'Hiſtoire que ſous le titre de *Jeanne la Folle.* Ximenès ménagea encore tellement les eſprits, que le Roi d'Arragon, Ferdinand, fut reconnu Adminiſtrateur & Régent de la Caſtille. L'Hiſtorien d'Allemagne ne touche ces événemens que par les rapports qu'ils ont à la famille de l'Empereur Maximilien, pere de l'Archiduc Philippe, & grand-pere de Charles de Luxembourg, qui fut depuis l'Empereur Charles V.

Ce jeune Prince devoit épouſer la fille aînée de Louis XII. projet pernicieux pour la France : auſſi les Etats du Royaume le traverſérent-ils puiſſamment, & Madame Claude de France fut promiſe, fiancée, donnée à François Comte d'Angoulême, qui fut ſucceſſeur de Louis. Sans cet effort de Politique, la Bretagne, le Comté de Blois, & d'autres grandes terres feroient encore tombées dans la Maiſon

d'Autriche. Le P. B. parle en deux endroits de cet événement, & des Etats assemblés à Tours pour terminer une affaire si délicate ; il paroît supposer que Louis XII. ne vint à cette Assemblée que quand elle fut prête à se séparer ; du moins qu'il ne parut point aux premieres délibérations sur le mariage de Madame Claude avec le Comte d'Angoulême. Or il nous semble que le Monarque étoit à Tours dans le tems même de l'ouverture des Etats, & qu'il fut présent à tout ce qu'on traita dans cette Assemblée. On peut voir *S. Gelais, les Lettres de Louis XII.* le P. *Daniel &c.*

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans le détail des grandes guerres d'Italie, soit des Princes ligués contre les Vénitiens ; soit du Pape Jules II. des Espagnols & des Suisses contre Louis XII. &c. Il se mêle, dans ce vaste morceau d'Histoire, une infinité d'intérêts, d'in-

trigues, de négociations, d'entreprises militaires; on y voit même des actions ecclésiastiques, puisque le démêlé de l'Empereur & de Louis XII. avec le Pape Jules fit naître le Concile de Pise, & que Jules pour se défendre assembla le Concile de Latran. Notre Historien parle très-peu de ce dernier Concile, qui fut toutefois reconnu par l'Empereur dès la troisiéme session, où l'envoyé de ce Prince Mathieu Langh, Evêque de Gurck, se présenta en cérémonie. Cette Audience est peut-être le seul trait des négociations de ce Prélat, qui ait échapé à notre Auteur.

Maximilien dans toutes ces guerres ne fait pas la figure d'un grand Prince, d'un allié fidéle, d'un esprit ferme & intelligent dans les affaires. Il n'a jamais assez d'argent, assez de troupes, assez de promptitude. Il forme traités sur traités; il se lie & se

brouille ſucceſſivement avec tout le monde, il ſe mêle de tout, ſans réfléxion, & ſe tire d'intrigue, ſans gloire.

Après Jules II. & Louis XII. d'autres Princes occupent la Sçène du monde, Leon X. & François I. ſe montrent avec éclat. L'Empereur Maximilien paroît toujours le même. Mais ſes deux petits-fils les Archiducs Charles & Ferdinand commencent à faire parler beaucoup d'eux. C'eſt auſſi ſur la fin de ce régne, que naiſſent les troubles de Religion dont l'Allemagne d'abord & toute l'Europe enſuite ont été affligées les deux derniers ſiècles. Luther fit bien des progrès dès les premiéres années de ſa révolte contre l'Egliſe. Il avoit déja gagné l'Electeur de Saxe, réſiſté aux ordres du S. Siége, formé un appel ſchiſmatique, lorſque l'Empereur Maximilien mourut. On conçoit qu'aucune démarche de cet Héréſiarque n'a du

échapper à l'Historien d'Allemagne ; nous remarquerons les principales sous le régne de Charles V. Voici le caractère de Maximilien. » Il avoit les bonnes qualités d'un homme privé. Son humeur étoit douce & bienfaisante, son esprit agréable & poli, & son cœur étoit plus sensible à l'amitié, que porté à l'ambition. Il cherchoit moins à se distinguer par l'autorité ou par l'éclat du Diadême, que par beaucoup d'ouverture & de familiarité avec ses Courtisans. Cet air trop communicatif fit beaucoup de tort à sa réputation ; les Historiens l'ont appellé, bassesse. Ils ont jugé aussi mal des autres vertus de ce Prince, parcequ'ils n'ont pas sçu en séparer les vices dont elles étoient mêlées. Maximilien n'étoit pas de ces Souverains, qui couvrent leurs défauts par de grands talents. Incertain dans ses projets,

» il commençoit par fantaisie des
» guerres qu'il n'achevoit presque
» jamais à son honneur. Timide
» dans le danger, il demandoit des
» conseils à tout le monde, & il n'en
» suivoit aucun. Plein de ruses &
» d'artifices, il s'en servoit pour
» éluder les traités, ou les obser-
» ver selon ses intérêts. Il aimoit
» l'argent, c'étoit sa passion domi-
» nante. Il en recevoit indifférem-
» ment de ses amis & de ses enne-
» mis, & il le prodiguoit ensuite
» en folles dépenses, dans le tems
» qu'il en avoit le plus de besoin. »

ARTICLE XXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

A Catalogue With the prices printed of ſeveral Librairies &c. Catalogue de différentes Bibliothéques avec le prix marqué ſur chaque Livre &c. à Londres 8°. pag. 307.

Ce Catalogue qui contient 14142 Articles eſt une merveille littéraire tant pour le choix que pour la parure des Livres. On y trouve des Editions & des ſuites & de toutes les eſpéces & de toutes les Langues ; enſorte pourtant que l'Anglois domine preſque partout.

Il ſemble que les beautés, les raretés ſe remarquent principalement dans la Theologie, dans les Belles-Lettres, dans l'Hiſtoire, dans le Droit. La diſpoſition de ce Tréſor n'eſt ni bien digérée, ni exactement propoſée. On eſtropie ſouvent les noms des Auteurs; on place des livres diſparates dans une même Claſſe; un Socin par exemple, à côté d'un Miſſel; un S. Jerôme près de Gaſſendi; un S. Juſtin immédiatement avant les Annales de Sponde &c. On ne peut ſe fier non plus entiérement à l'Auteur du Catalogue pour l'énoncé des Editions. Par exemple, il marque une Bible in fol. de 1472. par Fuſt & Schoëffer à Mayence: Or en 1472. très probablement Fuſt ne vivoit plus, & certainement la Bible de 1472. ne porte point ſon nom, mais ſeulement celui de Schoëffer. Pour donner une idée des antiquités de cette immenſe Collection, nous citons ici

La Bible de 1466. chez Bemler à Ausbourg.

La Bible avec les Postilles de Lyran en 5 tomes à Rome 1472.

La Bible de Nuremberg en 1475.

Le S. Augustin de Rome 1470 & 1474.

Le Lactance des années 1468. 1470. 1471. 1472. 1474. 1478.

Le Ciceron de *Oratore* de 1465.

Le Quintilien de 1471. à Venise.

Le Joseph de 1470. à Ausbourg.

Le Pline de 1470. à Rome, & de la même année à Venise.

Le Florus & le Tite-Live de 1469. à Rome, de 1470. à Venise.

Le Suetone de 1470. à Rome.

Le Salluste, de 1470. à Rome.

Les Epîtres familiéres de Cicéron, 1469. à Venise, & 1470. à Rome.

Les Décretales de Clement V. en 1467. à Mayence par Schoëffer.

La seconde seconde de S. Thomas, même année, même ville, & même Imprimeur &c.

La vente de ces livres a du com-

mencer le 14. Dec. dernier & continuera jusqu'au 25. de Mars prochain.

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

Livres qui ont paru depuis le mois de Mai 1748.

DE ZUTPHEN EN GUELDRES.

Chez A. Jan. Van Hoorn : *Joannis Ernesti Jungii Pastoris Zutphaniensis Elogia in Augustos natales Sereniss. ac Cels. Belgarum Principis Guillelmi Quinti, nati die 8. Mart. 1748.* 4°.

Chez le-même : *J. Ch. Struchmeyer Nova Linguæ Græcæ Rudimenta* 8°.

DE LEYDE EN HOLLANDE.

Chez Jean Van Kerchem : *Traité de Chirurgie, à quoi l'on a ajouté l'explication d'une nouvelle plaque pour penser les trépanés, par M. Belloste Chirurgien de l'Hopital du Roy en Italie.* 8°. Holl.

Chez Gerard Portvliet: *Principes de la Géométrie pratique & de l'Architecture Militaire, par Conrad Zumbac de Coëtsfeld Médecin, Lecteur en Mathématiques dans l'Université de Leyde. &c.* 8°. Holl.

Chez Pierre Vander Eyh: *un Traité pour prouver que depuis l'établissement des Fiefs, le Comté de Hollande a toujours été un Fief de l'Empire jusqu'au tems de Philippe II. dernier Comte de Hollande. Par Gerard Van Loon,* 8°. Holl.

Chez Abraham Honhoop: *Lettres Danoises, ou Relation des voyages d'un Prince de l'Asie, nommé Menoza, aux Indes, en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Dannemark, non-seulement pour voir ce que chaque pays a de particulier, mais singuliérement pour chercher*

de véritables Chrétiens qu'il a fort peu trouvés. 8°. Holl.

De Rotterdam en Hollande.

Chez Paul Topyn : *un Sermon par Abraham Oosterlandt, pour prouver que la maison d'Orange est la vigne des Provinces-Unies.* 4°. Holl.

Chez Joost van der Laan : *Les beaux jours de la République qui reviennent ; quoique accablée de malheurs, par l'élévation du Prince d'Orange au Stadhouderat, & la naissance du jeune Prince. Par Jean Boshoop*, 4°. Holl.

De Dordrecht en Hollande.

Chez Jean Van Braam &c : *trois Sermons, sçavoir*, 1°. *l'attente des Provinces-Unies si longtems désirée, accomplie par la naissance du jeune Prince Guillaume V.* 2°. *Le Jubilé de la Paix de Munster.* 3°. *L'espoir & la crainte qui sus-*

pend l'esprit des Habitans des Provinces-Unies. Par Joachim Maubachius &c. 4°. Holl.

D'AMSTERDAM EN HOLLANDE.

Chez Adrien Wor &c : *Jours de joye tant désirés des Provinces unies, à l'occasion de l'élevation du Prince au Stadhouderat héréditaire de la Province d'Overyssel &c. par Henri Ravestein.* Sans mention de format.

Chez le même : *Traité des eaux Minérales de Cleves, par Jean Henri Schutte Médecin, qui a découvert la vertu de ces eaux.* 8°. Holl.

Chez Jacques Lovering &c. *Toutes les Poësies qui ont été composées sur la mort de Samuel Coenrand de Bruyne &c.* 4°. Holl.

Chez Reinier & Josué Ottens : *Un petit Atlas de poche de la Province d'Utrecht, d'une partie de-*

la Gueldre & du Brabant Hollandois en 44 cartes 8°. très-petit.

Chez les mêmes : *Représentation Géométrique de l'Eclipse du Soleil du 25. Juillet 1748. par Simon Panser, Mathématicien & Astronome à Embden.*

Jacques Haffman a sous presse une Histoire des Provinces-Unies, 5. vol. grand 8°. Holl.

Chez Isaac Tirion : *le septiéme Tome de l'Etat présent des Provinces-Unies, premiere partie.* 8°. Holland.

Chez Gerard Borstius : *Wilhelmi Koolhaas, Dissertationes Grammaticæ Sacræ, quibus analogia temporum & modorum Hebreæ linguæ investigatur & illustratur.* 8°.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

On a publié dans cette Ville un

Ecrit intitulé: *Decreta pro studiorum Directione unanimiter pacta in Cœtu Provinciali Carmelitarum Vasconiæ anni 1748. roborata Reverendissimi P. Generalis confirmatione die 19. Junii 1748t munita regiæ autoritatis diplomate die 1. Sept. 1748.* Cette brochure de 10. pages in-4°. montre les efforts que les RR. PP. Carmes sont résolus de faire pour avancer le progrès des bonnes Etudes & de la Science dans leur Province de Gascogne. Rien de plus sage que le détail de ces Réglements. On y recommande tout ce qu'il y a de mieux dans chaque espèce de Littérature, à commencer par les Humanitez & les Langues : Articles extrêmement nécessaires, & trop négligés quelquefois dans les Ordres Religieux.

Nous applaudissons infiniment à ce dessein & à la manière douce, insinuante, aimable même dont il est proposé. Il faut peu de

loix en cette matière, mais beaucoup d'attention à exhorter, à encourager, à ſoulager, à récompenſer. L'amour de l'Etude eſt à peu près comme celui de la vertu ; il ſe commande peu, il ſe perſuade, & quand on l'a une fois perſuadé, il eſt difficile d'en modérer l'activité, d'en arrêter même les excès.

Nous attendons, pour nos Mémoires, les fruits d'une ſi bonne inſtitution, & nous y ferons tout l'accueil qui dépendra de nous. Oſerions-nous bien ici en indiquer les obſtacles ; la diſette de bons livres & de Maîtres expérimentés ; les diſcours des Anciens qui ſe feroient un rempart de la *coûtume* pour ſe maintenir dans l'ignorance ; le changement de Supérieurs qui rempliſſent ſucceſſivement les mêmes emplois, & qui n'ont pas toujours les mêmes vuës, les mêmes goûts, les mêmes principes de conduite ? Il faut ſurmonter

toutes ces difficultés, qui sont trop secondées encore de la foiblesse naturelle, & des dégoûts inséparables de l'humanité. Nous aurions sur tous ces points mille réflexions à faire très relatives à nos Mémoires, & nous répondrions aussi, sans peine, aux inconveniens prétendus de la science par rapport aux devoirs de la vie religieuse. Il y a dix raisons médiocres qui combattent les études monastiques; & il y a vingt preuves démonstratives qui les autorisent.

DE PARIS.

Introduction aux Droits Seigneuriaux contenant les définitions des Termes, & un Recueil de décisions choisies, fondées sur la Jurisprudence des Arrêts, & les observations & sentiment des meilleurs Feudistes &c. Par Me A. Laplace Avocat au Présidial de Périgueux. *A Paris chez de Nully, Librai-*

re Grand-Salle du Palais &c. M. DCC. XLIX. in-12. pages 523.

Cet Ouvrage répond bien à son titre : on y trouve, dans l'ordre alphabetique, tous les termes qui concernent la matière des Droits Seigneuriaux : ensuite les principales décisions qui se rapportent à chaque terme ; & l'Auteur y ajoute encore quelques réflexions tantôt de son fond, tantôt de celui d'autruy. Donnons un exemple: Au mot *Fief* on dit : *le Fief est un héritage tenu à foi & hommage, & à la charge de certains devoirs reglés par le titre d'inféodation ou par la Coutume.* On examine après cela les diverses définitions que Dumoulin, Cujas & d'autres Feudistes donnent de ce terme. On indique de suite l'origine des *Fiefs :* matière surquoi il y a aussi bien des sentimens. L'Auteur incline pour celui qui attribue *Cette invention aux François lors de la*

Conquête des Gaules. C'eſt remonter un peu bien haut, & il eſt plus probable que les Fiefs ne furent établis que vers la fin de la ſeconde Race : voy. *l'Abrégé Chronologique de M. le Préſident Hénault.*

Mais laiſſant à part cette Queſtion, qui eſt plus d'un Auteur qui écrit l'Hiſtoire que d'un Praticien, M. Laplace diſtingue fort bien toutes les ſortes de Fiefs, ſçavoir *Fiefs d'honneur, Fiefs de profit, Fiefs de danger, Fiefs de dignité, Fiefs ſimples, Fiefs-liges, Fiefs corporels; Fiefs incorporels, Fiefs de Plejure, Fiefs rendables, Fiefs de paiſſe, Fiefs ouverts, couverts, ſervants, dominants, arrieres fiefs &c.* Et ſur chacun on rencontre des notions très-claires & très-ſuffiſantes. Ce livre ſuppoſe dans l'Auteur beaucoup de lecture, il cite tous les Oracles du Barreau, les Commentateurs des Coutumes, les Arrêts &c. Il nous ſemble qu'un tel ouvrage ne peut

manquer d'être bien reçu des Seigneurs, des Juges, des Avocats.

Antenor ou la République de Venise, Poëme par M. Dourxigné. Le Poëte imagine un Conseil des Dieux, pour observer les destinées d'Antenor échappé à la ruine de Troye. Il doit fonder une Ville en Italie, Minerve veut lui donner son nom.

Je veux fonder pour eux une Athènes nouvelle
Plus digne de porter le nom d'une immortelle.

Mais Jupiter s'y oppose.

Le destin veut, reprit le vainqueur des Titans,
Qu'elle doive son nom à ses seuls habitans;
Pour rebâtir ses murs, il a choisi Neptune,
Il n'appartient qu'à lui d'y fixer la fortune.

Ses flots lui ſerviront de ſolides remparts,
Il verra ſes attraits briller de toutes parts;
Et formant avec elle une heureuſe alliance,
Lui même prendra ſoin d'étendre ſa puiſſance.

Ce Poëme, qui eſt fort court, fait ſouhaiter que l'Auteur entre dans une plus vaſte carrière.

Réfléxions ſur la Divinité de la Religion & contre le Déïſme. Par M. l'Abbé Cazalez Docteur de Toulouſe. Chez Jean-Baptiſte Langlois, rue S. Jacques in-18. pages 164. C'eſt un abrégé des principales preuves de la Religion. L'Auteur a travaillé pour les perſonnes qui ne liſent point les grands Ouvrages de Controverſe; qui ne veulent point ſe donner la peine d'étudier à fonds la Religion. Le motif eſt louable, mais nous ne ſçavons ſi, dans une matière de cette conſéquence, il

eſt à propos de ne montrer que des ébauches. En particulier nous prions l'Auteur de donner quelque choſe de plus développé, de plus fort ſur les miracles, article eſſentiel dans le détail des preuves de la Religion.

L'avis que nous donnons ici ne doit point diminuer le prix de l'Ouvrage qui a ſon mérite, ſurtout la clarté, la ſuite ; & le zèle de l'Auteur eſt digne de tous nos éloges.

L'Anti-Lucrece, Poëme ſur la Religion Naturelle composé par M. le Cardinal de Polignac ; traduit par M. de Bougainville, de l'Académie Royale des Belles-Lettres. A Paris chez les FF. Guerin, Coignard, Deſaint, Saillant, le Mercier. 2. vol. 8. Cette Traduction, attendue avec impatience, ſatisfera tous les Connoiſſeurs. Elle eſt précédée d'un fort beau Diſcours, dont nous parlerons dans nos Mémoires d'Avril.

Œuvres de M. Autreau, 4 vol. in 12. Chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science. C'eſt un Recueil de piéces dramatiques. Dans le quatriéme tome, on trouve quelques Poëſies diverſes, dont la plus conſidérable eſt *une Proſe rimée à M. le Cardinal de Fleury, en lui préſentant un tableau, repréſentant Diogène la lanterne à la main.*

Grammaire des Sciences Philoſophiques, ou Analyſe abrégée de la Philoſophie moderne, appuyée ſur les Expériences, traduite de l'Anglois de Benj. Martin. Chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science, 8. pag. 384. avec un grand nombre de planches fort bien gravées. Ce livre eſt par demandes & par réponſes, comme il convient aſſez à un ouvrage élémentaire ; mais cette méthode n'empêche pas qu'on ne s'éleve ici à des matiéres très-ſublimes.

Nous rendrons compte au premier jour de ce vol.

Almanach très-curieux sur la connoissance des diamants pour l'année 1749. Chez l'Esclapart pere & fils ruë S. André des Arcs & Quai de Conti. Après les mois, on trouve une instruction qui détaille tout ce qui concerne les diamants. On parle de leurs qualités & propriétés; de la manière de discerner les vrais de ceux qui sont faux; de la façon dont on s'y prend pour les tailler; de leurs différents prix &c. Il semble qu'en tout ceci il y a des notions fort utiles. On pourroit souhaiter un récit Historique sur les plus beaux diamants qui sont chez les Princes ou dans les Eglises. On aime les faits partout, & singuliérement à la suite des détails d'instruction.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1749.

Art. XXI. *Dissertation sur l'utilité de la soye des Araignées &c.* 389

Art. XXII. *Entretiens sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planètes &c.* 407

Art. XXIII. *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux &c.* 433

Art. XXIV. *Relacion Historica &c.* Relation du Voyage fait par les Espagnols. *Suite* de l'Art. XVI. au mois de Février. 453

Art. XXV. *Catalogue des Livres de M. l'Abbé de Rothelin.* Suite de l'Art. XIV. au mois de Février. 483

Art. XXVI. *Consultations de plusieurs Médecins &c.* 499

Art. XXVII. *Cours de Belles-Lettres &c.* 516

Art. XXVIII. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Jean de Pins*

Evêque de Rieux &c. 529
ART. XXIX. *Histoire Générale d'Allemagne &c. T. VIII. 1. part.* 514
ART. XXX. *Nouvelles Littéraires.* 557

Errata pour le mois de Mars 1749.

P. 405. lig. 15. elle s'étend *lis.* leur vertu s'étend &c.
P. 429. lig. dern. ttavaillé *lis.* travaillé.
P. 531. l. 18. de mériter *lis.* de mérite.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1748.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4742